ADMINITRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél.: *6-0514

4, rue Langevin, Hull
Tél.: 2-7884

# LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUS FROID
MAXIMUM HIER ..... 22
MINIMUM (NUIT) ..... 12
A 8 H. CE MATIN ..... 16

26e Année No 32 — OTTAWA MERCREDI 9 FEVRIER 1938 — Le numéro: 2 sous

# Les élections dans le nord de l'Irlande

## Les électeurs votent en très grand nombre

**Les résultats ne seront pas connus avant 7 h. p.m., demain, soit 2 h. p.m., heure de l'est.**

### A L'UNIVERSITE QUEEN'S

**Vingt et un candidats ont été élus par acclamation le 29 janvier, et 64 se présenteront dans 31 autres circonscriptions.**

### CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

**BELFAST, 9 — (P. C.)** — Les électeurs du nord de l'Irlande vont voter aujourd'hui dans le calme. Quelques minutes après l'ouverture des bureaux, ceux-ci regorgeaient d'électeurs désirant déposer leurs votes en se rendant à leur travail. Beaucoup cependant durent partir désappointés.

Neuf divisions compteront les votes à 9 h. du matin demain. Les résultats seront connus vers sept heures du soir (2 h. p.m., heure de l'est) demain.

### Programme des divers partis de l'Irlande

(Presse Associée)

BELFAST, 9. — Voici les programmes d'élection des divers partis du nord de l'Irlande:—

Lord Craigavon, unioniste. — Une Irlande unie n'est pas seulement une chose à laquelle on ne saurait penser, mais elle serait un désastre. Nous sommes déterminés à ne jamais céder à un autre pouvoir souverain que celui de Sa Majesté le Roi.

Thomas Campbell, nationaliste. — Tout d'abord, pour l'unification dans les six comtés du nord de l'Irlande, il existe une dictature sans perspective de rappel.

W.-J. Wilton, unioniste-indépendant. — La conservation du statut constitutionnel actuel de l'Ulster signifie plus de travail pour nos 90.000 chômeurs et moins d'extravagance dans le gouvernement.

W.-J. Stewart, unioniste-progressiste. — Il est contre l'absorption par l'Irlande et préconise de nouveaux arrangements financiers avec la Grande-Bretagne.

Harry Midgley, travailliste. — Travailler avec une plus grande vigueur à résoudre le problème du chômage.

**A l'université Queens, qui élit quatre députés on vote d'après le système de représentation proportionnelle, et le résultat ne sera pas connu avant que quelques jours se soient écoulés.**

**William Stewart, chef progressiste unioniste, croit que Lord Craigavon, premier ministre conservateur, n'obtiendra pas dans le nord de l'Irlande une proportion suffisante pour dépenses de réarmement de la Grande-Bretagne.**

**Les bureaux de scrutin seront fermés à 8 h. du soir. L'assemblée législative se compose de 52 membres, dont 21 ont été élus par acclamation le 29 janvier. Dans les 31 autres circonscriptions, 64 candidats se présentent. Sur ces 64 candiiats, 29 appartiennent au parti de Lord Craigavon, qui est au pouvoir depuis que l'Irlande fut divisée en nord et sud, en 1921; 11 candidats sont progressistes-unionistes, 8 unionistes-indépendants, 3 nationalistes, 7 travaillistes, et 6 appartiennent à divers groupes, tels que la ligue protestante et le parti des industries et des fermiers.**

**En général, le vote du nord de l'Irlande se fait d'après les principes religieux. Les protestants, qui sont en majorité, voteront pour le gouvernement ou pour les progressistes ou encore les indépendants; les catholiques donneront leurs suffrages aux nationalistes, qui cependant ont boycotté l'élection en certaines divisions, à cause de la loi qui exige que tout député élu siège à la chambre des communes de Stormont. Les républicains trouvent aussi que cette loi est incompatible avec leur candidature.**

**Au parlement précédent, le gouvernement comptait 37 députés, les nationalistes neuf, les unionistes-indépendants deux, les travaillistes deux et les républicains trois. Le jour de l'appel nominal, les unionistes élurent par acclamation 14 des leurs, les nationalistes six et les travaillistes un. Aux élections de 1933, les unionistes élurent par acclamation assez de candidats pour assurer une majorité au gouvernement.**

## Le gouvernement du Manitoba est défait sur un vote

**MAIS LE PREMIER MINISTRE BRACKEN DECLARE QU'IL NE DEMISSIONNERA QUE SUR DES POINTS D'UNE PLUS GRANDE IMPORTANCE.**

(Presse Canadienne)

WINNIPEG, 9. — Le gouvernement libéral-progressiste du premier ministre John Bracken fut défait hier à l'Assemblée législative par 25-21 quand le groupe C.C.F. proposa un amendement à la loi des élections.

L'amendement, proposé par S.-J. Farmer, voulait éliminer les $200 de dépôt que les candidats payent aux élections provinciales pour y substituer la signature de ses papiers de nomination par 50 électeurs.

Cet amendement passa en 2ème lecture et fut envoyé au comité de l'amendement des lois.

Le gouvernement de Bracken n'a maintenant que 23 sièges sur les 55 de la Législature. Et le premier ministre laissa entendre que le gouvernement ne démissionnerait que sur des points d'une plus grande importance. Les conservateurs ont 15 sièges, les C.C.F., 7, et le Crédit Social 5 et les communistes un seul.

## Le retour de von Ribbentrop

BERLIN, 9.—Joachim von Ribbentrop, récemment nommé ministre des affaires étrangères, est aujourd'hui de retour, à la suite de conférence avec le chancelier Hitler, à Berchtesgaden. Il a conféré aussi avec von Neurath, son prédécesseur, et il partira ce soir pour Londres, afin de prendre congé du gouvernement de Grande-Breagne, où il était ambassadeur.

## LES NATIONAUX ONT CONQUIS 230 MILLES

PENDANT UNE OFFENSIVE DE QUATRE MOIS AU NORD DE TERUEL.

(Presse associée)

HENDAYE, 9.— Les nationaux espagnols ont complété la première étape d'une marche vers la mer, dans la partie de l'Espagne contrôlée par le gouvernement, et ont fait halte aujourd'hui pour enterrer leurs morts et faire l'inventaire des prisonniers capturés et des vivres.

Les nationaux comptent qu'ils ont conquis 230 milles carrés pendant une offensive de quatre mois au nord de Téruel, et un communiqué national dit que des milliers de prisonniers et beaucoup de munitions ont été capturés.

L'offensive fut accompagnée de randonnées aériennes des nationaux au-dessus du territoire le long de la Méditerranée, qui est la forteresse du gouvernement espagnol.

Six avions italiens ont lancé hier 70 bombes sur Sagunto, et le nombre des morts et des blessés n'est pas connu.

## Une leçon quotidienne d'histoire de l'Imprimerie

306—

Enfin, l'actif Fournier a publié divers **Traités historiques et critiques sur l'origine et les progrès de l'imprimerie.** Il regarde Strasbourg comme le berceau de l'imprimerie, et Mayence comme lui ayant donné l'être. Ce sont là savantes dissertations d'un érudit. Il combattit encore ironiquement, en 1760, le **Vindicioe typographicae** où Schoepplin voulait démontrer l'antériorité de Strasbourg.

98, rue Georges, Ottawa — Téléphone: 6-0514

Les partisans du C. O. I.

Les United Automobile Workers of America réunis en assemblée de protestation, la semaine dernière, à Détroit, demandent des allocations de chômage plus élevées et un moratoire sur les dettes.

## Cette visite royale est fort appréciée

**LES JOURNAUX ANGLAIS ET FRANÇAIS SONT UNANIMES A APPROUVER LA VISITE DE LEURS MAJESTES EN FRANCE EN JUIN PROCHAIN.**

(Presse canadienne)

LONDRES, 9.—Les journaux anglais, dans des commentaires sur la nouvelle que le Roi et la Reine feront une visite d'Etat de quatre jours en France au mois de juin, rappellent aujourd'hui la visite mémorable d'Edouard VII en 1903, laquelle eut pour résultat l'entente cordiale.

Le Times dit que la visite sera conforme aux traditions que le Roi fasse des visites à l'étranger au commencement de son règne et que d'autres visites seront probablement faites ailleurs. Le journal voit dans cette visite le moyen de promouvoir l'amitié anglo-française.

Le Daily Telegraph rappelle aussi la signification de la visite d'Edouard VII, qui changea les sentiments antibritanniques français en sentiments d'amitié. Le Telegraph ajoute que George VI ira en France en qualité de chef d'Etat des Dominions, dont les soldats prirent part à la guerre de 1914.

Le Daily Express, de Lord Beaverbrook, parle de la possibilité d'une rencontre entre le Roi et le duc de Windsor. Il n'y a pas, dit-il, de raison pour que cela ne se fasse pas. Le Roi et son frère n'ont pas eu de querelle. L'épisode de décembre 1936 est clos. Ils demeurent frères. Le duc et la duchesse ont élu domicile lundi dans un château, à quelques milles de Paris.

On a annoncé officiellement hier soir ce qui suit: Le Roi et la Reine ont accepté avec plaisir l'invitation du président de la république française de faire une visite d'Etat à Paris, du 28 juin au 1er juillet, et pendant son séjour en France, le Roi dévoilera le mémorial national de guerre australien de Villiers-Bretonneux.

Cet endroit est près d'Amiens, sur la Somme.

Les détails de la visite n'ont pas été complétés.

**VISITE APPRECIEE**

(P.C.-Havas)

PARIS, 9.—Les journaux français font ressortir l'importance politique de la visite en France du Roi et de la Reine d'Angleterre. Cette heureuse nouvelle cause la plus grande satisfaction dans les milieux français, dit Lucien Bourgues dans le Petit Parisien. Le roi George VI et la reine Elisabeth sont aussi populaires en France qu'ils le sont dans leur propre pays.

D'après le Matin, cette visite est une preuve importante de l'amitié franco-anglaise et elle ne manquera pas de resserrer les liens unissant les deux pays.

## Remaniement de la carte électorale en Saskatchewan

(Presse canadienne)

REGINA, 9.— Le procureur-général de la Saskatchewan, M. T. C. Davis, disait hier en Chambre que le gouvernement introduira bientôt un bill qui réduira le nombre des sièges à l'Assemblée législative de 55 à 43 dans le prochain remaniement de la carte électorale.

M. Davis annonça cette nouvelle après que le chef oppositioniste Williams, C.C.F., eut proposé un bill pour remanier la carte électorale, bill qui reçut une formidable opposition de la part des députés libéraux.

M. Davis assura que M. Williams aurait toutes les chances possibles de proposer des amendements après que le bill gouvernemental ait été exposé.

SESSION DE QUEBEC

## M. Cléophas Bastien parle pendant 2 h. 20 minutes

**Il soutient que le gouvernement néglige les agriculteurs. — La mort de Roger Poirier.**

### L'EX-CHEF PHILIPPE AUBE

**L'honorable Onésime Gagnon part pour le comté de Bagot. — Le salaire des institutrices.**

### DISCOURS DU DR PHILIPPE HAMEL

**QUEBEC, P.Q., 9** — Le discours sur l'adresse prononcé hier par M. Cléophas Bastien, député de Berthier, a duré deux heures et vingt minutes. Il était six heures moins dix lorsqu'il termina sa péroraison. L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, qui est parti ce matin pour le comté de Bagot, n'a pas jugé bon d'entamer un discours qu'il n'avait pas le temps de finir. Personne ne se leva dans le camp ministériel. Et ce fut le docteur Philippe Hamel, député de Québec-Centre, qui continua le débat sur l'adresse en amorçant un discours qui, paraît-il, doit durer trois heures.

Si l'on juge de la durée de la session par le discours du trône, a dit M. Bastien, nous retournerons bientôt dans nos foyers. Il ne faut pas s'étonner de la pauvreté de ce discours, car depuis que le nouveau gouvernement est en office, les coffres sont toujours vides.

Suite à la 8ème page

## COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

**Le T. R. Père J. Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, est membre de ce Comité.**

Les membres du Comité Permanent du deuxième congrès de la langue française se sont réunis, la semaine dernière, pour la première fois.

Leurs séances se tenant à huis-clos, les journaux de Québec ont dû se contenter de simples communiqués dont le laconisme nécessite certaines précisions.

Le Comité a commencé par changer son nom de **"Comité Permanent du deuxième Congrès de la langue française au Canada"** en celui de **"Comité Permanent des Congrès de la langue française en Amérique"**, et avec raison, puisqu'il est issu à la fois du premier et du deuxième congrès de la langue française, et qu'il a reçu pour mandat de veiller aux intérêts généraux de toute la race française en Amérique.

A l'unanimité, les membres du Comité Permanent ont adopté, et pour toujours, les principes d'après lesquels ils avaient été élus par le Comité Provisoire.

Et, tout d'abord, celui de la représentation, par cinq de ses membres, de la Société du Parler Français, organisatrice des deux congrès.

Puis, celui de la représentation des Associations d'Education des provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; des sociétés nationales les plus importantes de la province de Québec, soit les Associations Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Québec et la Ligue d'Action Nationale; de la Société de l'Assomption, de la Mutuelle de l'Assomption et de l'Association d'Education du Nouveau-Brunswick, etc., pour les trois Provinces Maritimes; de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de la Canado-Américaine, des nouvelles Associations d'Education, etc., pour la Nouvelle-Angleterre et le New-York.

Enfin, le Comité a maintenu le principe d'un représentant pour les Franco-Américains du Centre et de l'Ouest, les Acadiens de la Louisiane, et les Canadiens français de la Colombie-Britannique.

Le Comité ayant cru plus sage de garder ses cadres ouverts "à tous ceux qu'il jugerait bon de s'adjoindre", s'en est tout de suite prévalu pour insérer les noms des Recteurs des Universités de Québec, de Montréal et d'Ottawa dans la liste de ses membres, de même qu'un représentant de la région des Trois-Rivières.

Suite à la 8ème page

## Le Japon ne donnera aucun renseignement

**IL NE SE RENDRAIT PAS AUX DEMANDES DES ETATS-UNIS, DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE LA FRANCE.**

(Presse associée)

TOKIO, 9. — On dit de bonne source que le Japon refusera de donner les renseignements maritimes demandés par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dans la réponse qu'il fera probablement vendredi aux ambassadeurs de ces pays. On croit toutefois que le gouvernement fera une déclaration au sujet du problème naval.

T. Kawai, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a exprimé l'opinion personnelle que le Japon ne voit pas le besoin d'expansion navale américaine, si les Etats-Unis n'ont pas l'intention de faire la police dans les eaux étrangères.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont demandé dans des notes formelles que le Japon leur fasse connaître le 20 février ses plans de construction de cuirassés dépassant 35.000 tonneaux, ce qui est contraire à la limite fixée par le traité naval de 1936 conclu entre les trois puissances.

**ATTAQUES DE BANDITS**

(P.C. - Havas)

TOKIO, 9. — Des "bandits" de Mandchourie armés, dit-on, d'armes soviétiques, ont attaqué vendredi des postes de police japonais dans le nord du Mandchoukouo, dit aujourd'hui le journal Nichi Nichi. Les assaillants étaient au nombre de 300.

**CAMPAGNE GEANTE**

SHANGHAI, 9. — Les troupes japonaises sont aujourd'hui en six endroits d'Extrême-Orient, afin d'y entreprendre une campagne géante pour écraser l'armée de Tchiang Kai-Shek et conquérir le sol fertile de l'est de la Chine.

Le grand objectif des Japonais est de cerner 400.000 soldats chinois le long du chemin de fer Langhai et de s'emparer du corridor qui les a empêchés de pénétrer dans des régions occupées par d'autres Japonais dans le nord de la Chine et dans la vallée du fleuve Bleu.

## UNE TEMPÊTE MAGNÉTIQUE

**ELLE EMPECHE DE COMMUNIQUER AVEC LES RUSSES A LA DERIVE SUR LA GLACE.**

(Presse Associée)

MOSCOU, 9.—Une tempête magnétique a interrompu aujourd'hui les communications entre le monde extérieur et les quatre Russes à la dérive sur un bloc de glace et en danger d'être écrasés par l'amoncellement de la glace au large de la côte du Groënland. La tempête, qui commença mardi, empêcha de maintenir des communications avec le brise-glace russe et les malheureux.

## Un autre effet de l'insuline

TORONTO, 9. — Sir Frederick Banting, co-découvreur de l'insuline, remède pour le diabète, a déclaré hier soir dans un discours que plus de la moitié des gens souffrant de "dementia Praecox" pouvaient sortir des hôpitaux de maladies mentales canadiens après avoir subi un traitement à l'insuline. Les chercheurs, dit-il, ont découvert que l'insuline, prise en doses fortes, cause un choc au système nerveux et constitue un traitement aux maladies mentales.

LA SESSION FEDERALE

## M. C.-D. Howe se porte à la défense de Radio-Canada

**Une augmentation du taux des permis s'impose, dit-il. — Les postes privés. — Les critiques de Me Earl Lawson.**

Une augmentation du taux des permis s'impose pour compléter la nationalisation de la radiodiffusion au Canada ainsi que pour la construction cette année même de deux nouveaux postes à haute puissance. C'est ce que l'hon. C.-D. Howe, ministre des Communications, a annoncé, hier après-midi, à la Chambre des Communes.

Une discussion au sujet de Radio-Canada prit la majeure partie de la séance consacrée encore au débat sur le discours du trône, après que l'hon. Earl Lawson, député conservateur de York-Sud, eut porté diverses accusations. Il prétendit tout d'abord que Radio-Canada avait accru ses programmes américains au-delà des limites de la modération. Il affirma aussi qu'on faisait tort à l'industrie canadienne en sollicitant de la publicité des Etats-Unis. Il assura enfin que Radio-Canada négligeait le développement des talents locaux.

**LE DEBAT S'AMORCE**

La discussion s'amorça autour de l'augmentation de $2 à $2.50 du prix des permis de radio qui, d'après une déclaration gouvernementale faite, il y a une ou deux semaines, devrait entrer en vigueur à partir du 1er avril.

Le ministre révéla que Radio-Canada se ferait un revenu de $350.000 cette année avec la publicité commerciale. On a aussi l'intention de limiter le chiffre de la publicité commerciale à Radio-Canada à $500.000 pour n'importe quelle année.

"On construira deux nouveaux postes cette année", continua-t-il, "et on remplacera un outillage désuet. L'un des nouveaux poste sera érigé dans les provinces maritimes et l'autre dans l'ouest. On complétera ainsi un réseau radiophonique qui reliera le pays d'une côte à l'autre".

**CES ACCUSATIONS**

M. Howe répondit aux accusations d'américanisation lancées contre les programmes de Radio-Canada. Il souligna, par exemple, que sur 98 heures de radiodiffusion hebdomadaire on ne consacrait que 8 3-4 heures à des programmes américains commerciaux. On alloue, en outre, 17 1-2 heures à des programmes américains non commerciaux tel que les opéras du métropolitain, les concerts de la Philharmonie de New-York et de Toscanini.

"Je demande", commenta-t-il, "si les auditeurs canadiens peuvent prendre ombrage de ce genre de programmes venant des Etats-Unis. C'est pourquoi nous n'avons pas à nous excuser de leur avoir présenté de tels programmes".

Il ajouta que l'on se basait sur leur valeur récréative pour choisir les programmes commerciaux américains. "Radio-Canada", ponctua-t-il, "a refusé un supplément de revenus de $250.000 de la même source pour 1938 parce que les programmes qu'on nous soumettait, n'était pas désirables pour le public canadien".

**LES POSTES PRIVES**

"Maintenant que le public se tourne vers les postes étatisés", nota le ministre, "il va sans dire que les postes privés vont déclencher une attaque. C'est ce qui arrive aujourd'hui. Depuis que Radio-Canada a quelques-uns des grands programmes d'annonce, certains journaux craignent de perdre des revenus dans le domaine de la publicité nationale. Aussi exprime-t-il un blâme sévère dans leurs pages de rédaction."

M. Howe nota que les journaux qui critiquaient le plus à ce sujet étaient ceux mêmes qui renfermaient les descriptions les plus complètes des grands programmes américains.

**UNE SERIE DE RABAIS**

M. Lawson accusa Radio-Canada d'accorder toute une série de rabais afin d'obtenir de la publicité des Etats-Unis. Le ministre critiqua les chiffres cités à ce sujet par M. Lawson et offrit même au député conservateur de tenter de prouver ses avancés devant un comité de la Chambre.

Il prétendit encore que Radio-Canada, bien loin d'encourager le développement des talents, payait des salaires de famines aux artistes canadiens prenant part à ses programmes.

**LE VOTE TARDE**

Contrairement aux prévisions de la semaine dernière, le débat sur le discours du trône semble devoir se prolonger pour deux jours encore. A la fin de la séance d'hier soir on n'avait pas encore pris le vote sur la motion de non-confiance de l'hon. R. B. Bennett, chef conservateur. On s'attend maintenant à ce que le vote n'ait lieu que jeudi. La discussion qui avait été assez vive dans l'après-midi, devint beaucoup plus terne, hier soir.

**LA RADIO ETATISEE**

L'hon. C. D. Howe, ministre des communications, a repris le débat sur le discours du trône, hier après-midi, à la Chambre des Communes.

Suite à la 7ème page

## QUATRIÈME JOURNÉE DE BAÎLLEMENT

**ETRANGE MALADIE DE Mlle MABEL PATRICK, A UN HOPITAL DE MONTREAL.**

(Presse canadienne)

MONTREAL, 9.—Mabel Patrick en est à sa quatrième journée de bâillement continuel, dans un hôpital de Montréal, et les médecins stupéfaits cherchent un nom à cette étrange maladie, qui a tenu la famille éveillée pendant quatre jours et quatre nuits.

Cette jeune fille de vingt ans, fatiguée et accablée par le besoin de dormir, bâille environ toutes les demi-minutes, mais elle est incapable de dormir. On n'a pu encore établir un diagnostic. Les médecins disent que son cas est le premier du genre dans l'histoire médicale de Montréal, et on croit aussi que c'est le premier au Canada. Des spécialistes font des études sérieuses.

Mlle Patrick est en pleine possession de ses facultés. Elle parle aux médecins et aux gardes-malades entre deux bâillements, surtout pour leur dire qu'elle désirerait dormir. Les spécialistes ne peuvent dire si elle finira par être affectée de la terrible maladie du sommeil. Une garde-malade demeure constamment à son chevet, afin d'épier les changements qui pourraient se produire. L'état de la malade est à peu près le même aujourd'hui. Elle a été transportée à l'hôpital St-Luc hier soir. Elle déclara qu'elle commença à être fatiguée et à avoir sommeil quatre jours auparavant. Après qu'elle fût au lit, elle ne put pas dormir, puis elle commença à bâiller, à des intervalles éloignés d'abord, puis rapprochés dans la suite.

Mlle Patrick est une orpheline née d'un père irlandais et d'une mère russe. Elle parle couramment anglais, français et russe.

## DÉLÉGATION OUVRIÈRE À TORONTO

(Presse canadienne)

TORONTO, 9— Une délégation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a présenté son mémoire annuel au cabinet Hepburn hier. D'après le mémoire, les ouvriers demandent la semaine de cinq jours, la journée de six heures et le droit de s'organiser dans les associations de leur choix. M. P.-M. Draper, chef de la délégation, fit part au premier ministre Hepburn d'un projet de "loi de la liberté d'association ouvrière" qui tend à légaliser les syndicats et les conventions collectives. D'après les termes de ce projet de loi, on imposerait aux compagnies qui le violeraient des peines jusqu'à concurrence de $1.000.

TORONTO, 9. — La pression est élevée et il fait froid dans les territoires du Nord-Ouest et les provinces de l'ouest. La pression est aussi élevée sur la côte de l'Atlantique et elle est basse depuis la vallée du St-Laurent jusqu'aux Etats du sud-ouest. Il a neigé légèrement dans les provinces de l'ouest et il a plu ce matin dans l'ouest d'Ontario. Il a fait beau et modérément froid depuis la vallée de l'Outaouais et gagnant l'est.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent—Nuageux et pluie près de Kingston et neige ou grésil plus au nord et à l'est. Jeudi.—Nuageux, plus froid, giboulées.

Maximum hier . . 22
Minimum (nuit) . . 12

A 8 heures ce matin: Dawson, 50 sous zéro; Aklavin, 42 sous zéro; Simpson, 40 sous zéro; Smith, 46 sous zéro; Aklavik, 42 sous zéro; Victoria, 42; Kamloops, 28; Jasper, 18 sous zéro; Calgary, 26 sous zéro; Edmonton, 30 sous zéro; Prince-Albert, 8 sous zéro; Churchill, 30 sous zéro; Winnipeg, 2 sous zéro; Moosonee, 16 sous zéro; Sault Ste-Marie, 34; London, 40; Toronto, 42; Kingston, 36; **Ottawa, 16**; Montréal, 16; Doucet, 16; Québec, 12; Saint-Jean, 26; Moncton, 5; Fredericton, 8; Halifax, 16; Charlottetown, 8; Détroit, 44; New-York, 36; Miami, 70; Los Angeles, 56; Bermudes, 56.

### Courrier transatlantique

Sur le "Duchess of York" via Halifax, fermeture à 10 heures 30, p.m., le 10 février.

Sur le "Bremen", via New-York, fermeture à 10 heures 30, p.m., le 10 février.

Sur l'"Ile de France", via New-York, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 11 février.

Sur l'"Antonia", via Halifax, fermeture à 2 heures 30 p.m., le 11 février.

Sur le "Lady Rodney", pour la Jamaïque, via Halifax, fermeture à 10 heures 30 p.m., le 15 février.

### Mouvement maritime

**ARRIVEES**

| Navires | à | de |
|---|---|---|
| Prés. Pierce | N.-Y. | Croisière |
| Alaunia | Londres | N.-Y. |
| Niagara | Auckland | Vancouver |

**DEPARTS**

| Navires | de | pour |
|---|---|---|
| Prés. Jefferson | Yokonama | Victoria |

# RADIO-CONCERTS

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, le Droit n'en peut être tenu responsable.

## HORAIRE

*Nous devons forcement compter sur les directeurs de postes pour les programmes-horaires des émissions radiophoniques. Il arrive quelquefois et même trop souvent que ses renseignements ne nous parviennent pas à temps. Nous conservons alors les horaires de la semaine precedente, parce que la plupart des émissions sont constantes. Nous profitons de l'occasion pour rappeler a nos lecteurs que souvent les postes changent l'heure de certaines émissions et même leur en substituent d'autres, sans nous en aviser ou en nous nous avertissant trop tard pour nous permettre de faire les corrections qui s'imposent.*

Les programmes soulignés et précédés d'un asterisque constituent un choix parmi les meilleures emissions de la soirée.

## Mercredi soir

### 6 heures

CBO —Informations.
CKCH—Informations.
WEAF—Conference.
WJZ —Informations. — 6.05: Harry Kogan et son orchestre avec Little Jackie Heller, ténor.
WABC—Frank Daley.
CKCO—Marek Weber.
CBF —Les beaux disques.

### 6 heures 15

CBO —Orchestre.
CKCH—Tino Rossi.
WABC—Quatuor.
WEAF—Carol Deis, soprano.
CKAC—Jean Lalonde.

### 6 heures 30

CBO —Swing Unlimited.
CKCH—A choisir.
CKCO—Swing Unlimited.
WEAF—Informations. — 6.35: Sports d'aujourd'hui.
WABC—Informations.
WJZ —Informations. 6.35: The Revellers, quatuor vocal.
CBF —Spécial.

### 6 heures 45

CBO —The House of Peter MacGregor.
CKCH—Emission commerciale.
WABC—Orch. d'Emerson Gill.
WEAF—"Billy and Betty" sketch.
WJZ —Lowell Thomas commentateur d'actualités.
CKAC—Heure de la gaîté.
CBF —Swing Unlimited.

### 7 heures

CBO —Les Cavaliers de La Salle.
CKCH—Les Cavaliers de La Salle.
CKAC—L'Heure exquises.
WEAF—"Amos 'n Andy" Sketch
WJZ —"Easy Aces" sketch avec Jane et Goodman Ace.
WABC—"Poetic Melodies".
CKCO—Orchestre.
CBF —Emission commerciale.

### 7 heures 15

*CKAC—Le curé de village.
CBO —Major Bill.
*CKCH—Le Curé de village.
WEAF—"Uncle Ezra's Radio Station E-Z-R-A" sketch avec Pat Barrett, Nora Cunneen et autres.
WJZ —Nola day.
WABC—Pattti Chapin.
CBF —Mon oncle.

### 7 heures 30

CBO —Orgue.
CKCH—Informations.
CKAC—Le Trio Markowsky.
WEAF—Salinsky String Quartet.
WJZ —"Lum and Abner" comédie.
WABC—Orchestre de Jay Freeman.
CKCO—Piano Mood.
CBF —Orgue.

### 7 heures 45

CBO —Causerie.
CKAC—A l'Auberge de la Bonne Histoire.
WEAF—Jean Sablon, chanta.
WJZ —Slaters of the Skillet.
WABC—Boake Carter, commentateur.
CKCH—Récital CBC.
CKCO—The Town Crier.
CBF —Roland Beaudry.

### 8 heures

CBO —One man's family.
CKAC—A choisir.
WJZ —Eddie Ducklin.
WABC—"Cavalcade America" avec orch. Don Voolkees.
WEAF—One man's family.
CKCH—Margot, Lou et Jack.
CKCO—A choisir.
*CBF. —Dans ma tasse de thé.

### 8 heures 15

CKCH—Les étudiants.

### 8 heures 30

CBO —Causerie.
WABC—Eddie Cantor, Deanna Durbin, etc.
CKAC—Radio-Tthéâtre.
CKCO—Orchestre de danse.
WEAF—Wayne King et orchestre.
WJZ —Skolsky from Hollywood.
CKCH—Canadian Cavalcade.
CBF —Les Cordes mélodiques—Alexandre Chuhaldine.

### 8 heures 45

WJZ —A choisir.
CKCO—Echoes from the Old Land.

### 9 heures

*CBO —The Red Ledger.
CKCH—Les trois as.
WEAF—"Town Hall Tonight"
WJZ —Frank Black et orchestre NBC.
*WABC—André Kostelanetz.
CKAC—Chantons en choeur.
WJZ —Orch de Frank Black.
CBF —Le magasin général.

### 9 heures 30

CBO —Spotlight Parade.
CKCO—Orchestre de danse.
WABC—Ben Bernie.
WJZ —NBC Minstrel Show.
CBF —Spotlight Parade.
CKCH—Portraits musicaux.

### 10 heures

CBO —Causerie.
CKCH—Orchestre de danse.
CKAC—Cavaliers de La Salle.
WEAF—Hollywood Parade.
WABC—Gang Busters. — Drame.
CKCO—Orch. de danse.
CBF —Le quatuor à cordres "Hart-House".

### 10 heures 15

CKCH—Orchestre de danse.
CKAC—Informations.
WJZ —Joan Brooks, contralto.

### 10 heures 30

CKCO—"Program Resume".
CKAC—Orchestre.
WABC—Orchestre.
CBO —CBC Singers.
WJZ —Valses.
CBF —Choeur.
CKCH—Easy to remember.

### 10 heures 45

CBO —Radio-journal en anglais.
*CKCH—Radio-journal en français.
CKAC—Orch. de Lloyd Huntley.
WABC—A choisir.
CKCH—Slumber Hour.

### 11 heures

CBO —Informations.
CKCH—Informations.
WEAF—Orchestre de William Scottl.
CKAC—Informations sportives. — 11.10. Orch. de danse.
WABC—Informations. Orchestre de Benny Goodman.
WJZ —Informations.
CBF —Informations.

### 11 heures 15

CBO —Commentary.
WJZ —Les King's Jesters.
WABC—Orch de Benny Goodman.
CBF —Deux pianos.
CKCH—Informations sportives.

### 11 heures 30

CBO —Today's Music.
WABC—Orchestre de danse.
CKAC—Orch. de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Bert Block.
CBF —To-day's Music.

### Minuit

WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

### Minuit 30

WEAF—Orchestre de danse.
WABC—Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse.

## LES RESEAUX

**NBC (réseau bleu) (WJZ)**
WJZ: WBAL, WBZ, WBZA, WHAM, KDKA, WJR, WENR.
**NBC (réseau rouge) (WEAF)**
WEAF: (WCAE, WTAM, VWJ, WLM, WGY, MJAR, WHO, WMAQ, WOW, WTIC, WRVA, WSM.
**Columbia Broadcasting System (WABC)**
WABC: WNAC, WGR, WKBW, CKLM, WCAU, WBBM, WPG, WHAS, KMOX, WLBW, WCCO, CKAC, CFRB.

WJZ —Orchestre de danse.
CBF —Orgue.

## Jeudi matin

**CBO—OTTAWA—880**

7.30—Disques.
8.00—Musique religieuses (protestante).
8.15—Informations.
8.27—Everybody's Programme.
9.00—The Song Shop.
9.15—Linger Awhile.
9.30—The Monitor.
9.45—Opéra-comique (Airs).
10.00—Woman's World.
10.30—Morning Symphony.
11.00—Récital.
11.15—Rythm and Romance.
11.30—Big Sister.
11.45—Band Wagon.
12.00—The Boy and Girl Friend.
12.15—George Girffin.
12.30—Pronostics. — Informations.
12.45—Cecil and Sally.
1.00—Singin Sam.
1.15—Musical Rêverie.
1.30—Orch. de Rex Battle.
2.00—London Calling.
4.00—Club Matinée.
4.30—Rush Hughes.
4.45—Canada Entertains.
5.00—Margaret Wilson, violoniste, et Kenneth Meek, pianiste.
5.15—"Popular Concert.
5.30—Howie Wing.
5.45—Speed Gibson.

**CKCH—HULL—1210**

7.45—Ouverture
7.45—Horloge musicale.
8.00—Dobsie Wee-Willie.
8.30—Emission commerciale.
9.00—Odd Facts.
9.15—Musique populaire.
9.30—Stewart Hamblin.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.15—Informations.
10.30—Morning Serenader.
10.45—Entre nous, Mesdames.
11.15—A choisir.
11.30—Nos célébrités.
12.00—Au jour le jour.
12.15—Home Town Frowlic.
12.25—Interlude.
12.30—Emission commerciale.
12.45—Informations.
1.00—Chansons françaises.
1.15—Emission commerciale.
1.30—Cocktail.
2.00—Panneau-réclame.
3.00—A choisir.
3.15—Chansons françaises.
3.45—Les chevaliers de la route.
4.00—Musique de danse.
4.30—Adventure Bound.
4.45—Orgue.
5.00—The dansant.
5.30—Yvonne Meurant.
5.45—A choisir.

**CKAC—MONTREAL—730**

7.00—Earfull.
7.15—Emission commercaile.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri.
8.00—Informations.
8.15—Comptoir de renseignements.
8.30—Chansons françaises.
9.00—As you like it.
9.25—Informations.
9.30—Jovette Bernier.
9.45—Bonjour, Madame.
10.00—L'Heure exquise.
10.15—Disques.
10.30—"L'Heure récréative".
11.00—Le club des ménagères.
11.15—Poème symphonique.
11.30—Big Sister.
11.45—A bâtons rompus.
12.00—Emission commerciale.
12.15—Emission commerciale.
12.45—La parade des mélodies.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercuriale des produits laitiers.
1.17—Pronostics puis informations.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Capsules mélodiques.
2.15—La rue Principale.
2.30—American School of the Air.
3.00—Ray Block's Varieties.
4.00—Causerie.
4.15—Between the Bookends.
4.30—Classiques populaires.
4.45—Vieilles valses.
5.00—Informations mondaines.
5.15—Sommaire.
5.20—Pianologue.
5.30—Variétés continentales.
5.45—Le programme du foyer.

**CBF—MONTREAL—910**

Midi—Au jour le jour.
12.15—George Griffin, baryton.
12.30—Radio-journal.
12.35—Jean Ellington, chanteuse.
12.45—"The Three Romeos", trio vocal.
1.00—L'orchestre d'Emerson Gill.
1.15—"Betty and her Escorts".
1.30—L'orchestre de Rex Battle.
2.00—"I"BC Music Guild".
2.30—Rakov et son orchestre.
2.45—Edward Davies, baryton.
3.15—Eastman School of Music.
4.00—"Le Chant de la Terre", de Gustave Mahler (disques).
5.00—Radio-journal.
5.05—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30—Yvonne Meurant.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.

## Jeudi soir

### 6 heures

CKCH—Informations.
CKCO—Dinner Concert.
*WABC—Del Casino.
CBF —Les beaux disques.
CBO —Informations et Pronostics.

### 6 heures 15

CBO —Orchestre Rex Maupin.
CKCH—Emission commerciale.
CKAC—Sérénade tzigane.
WABC—Quatuor.
CKCO—Popular Vocalists.

### 6 heures 30

CBO —Witching Hour.
*CKCH—L'Heure mauve.
CKAC—Informations.
WJZ —Informations. — Tony Russell, ténor.
*CBF —L'Heure mauve.

### 6 heures 45

WJZ —Lowell Thomas, commentateur.
CKAC—Del Casino.
CKCO—Dinner Dance.
CBO —The House of Peter MacGregor.

### 7 heures

CBO —The Shadow.
CKCH—Emission commerciale.
CKCO—From the Pacific.
WEAF—"Amos 'n Andy" Sketch.
CKAC—Le club sportif.
CBF —Emission commerciale.

### 7 heures 15

CKAC—Emission commerciales.
CBF —Orchestre Markowsky.
CKCH—Orchestre Marko s y.

### 7 heures 30

CBO —Orgue.
CKAC—"We the People".
*CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
WJZ —Lum and Abner.
CKCO—Hal Burns.
CBF —Orgue.

### 7 heures 45

CBO —Causerie.
CKCH—Mademoiselle au piano.
CKCO—The Town Crier.
CBF —Roland Beaudry.

### 8 heures

CBO —Rudy Vallée.
CKCH—Radio-Concert.
CKCO—Prairie Ramblers.
CKAC—Kate Smith.
CKCO—Prairie Ramblers.
CBF —Rudy Vallée.

### 8 heures 30

CKCO—Les Soeurs Ferguson.
CKCH—True Detective Story.
WJZ —Helen Traubel, soprano.

Estomac - Foie - Reins - Rhumastimes
Echantillon gratuit 533, rue Bonsecours
MONTREAL, QUE.


### 8 heures 45

WABC—Patti Chapin.
CKCO—A choisir.

### 9 heures

CBO —Emission théâtrale.
CKAC, WABC—L'Heure des Amateurs du Major Bowes
CKCO—Trio instrumental.
WABC—Les amateurs du major Bowes.
CKCH—Gilbert Darisse.
CBF —Emission théâtral.
WJZ —Orchestre symphonique d Rochester.
CBF —Emission théâtrale.

### 9 heures 15

CKCH—A choisir.

### 9 heures 30

CKCO—Sweet Swing.
CKCH—Alfred Wallenstein.
CBF —Orchestre d'Alfred Wallenstein.

### 10 heures

CBO —Bing Crosby.
CKCH—Portraits musicaux.
CKCO—Orchestre de danse.
*CKAC—Jean Clément.
WJZ —Fanfare de la marine américaine.
CBF —Bing Crosby.

### 10 heures 15

CKAC—Informations.

### 10 heures 30

CKCO—The World at Work and Play.
CKAC—Orchestre tzigane.
WABC—Essays in Music.
CBO —Causerie.
CKCH—Orchestre de danse.
CBF —Choeur.

### 10 heures 45

CBO —Radio-journal en anglais.
*CKCH—Slumber Hour.

### 11 heures

CBO —Informations.
CKCH—Informations.
CKAC—Informations sportives.
WJZ —Informations. — Orchestre.
WABC—Bing Crosby.
CBF —Informations.
WEAF—Orchestre.
CBF —Suzanne de la Gorgendière, soprano.

### 11 heures 15

CBO —Causerie.
CKCH—Informations sportives.
WJZ —Elza Schallert.
CKAC—Orchestre Cab Calloway.
*CBF —Jeanne Mignolet, soprano.

### 11 heures 30

CBO —Backstage.
WJZ —Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WABC—Orch. de danse.
CKAC—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

### Minuit

WEAF—Orch. de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orch. de danse.
CBF —Orchestre de danse.

### Minuit 30

WEAF—Orchestre de danse.
CKAC—Orch. de danse.
CKAC—Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

## Carnet du cinéma

**MERCREDI LE 9 FEV. 1938**

**Happy Landing** (Sonia Henie) garde encore l'affiche au CAPITOL—A voir pour tous.

A L'IMPERIAL, un excellent film "A Tale of Two Cities".

AU RIDEAU, "Blanchette" et "Une Gueule en Or", analysés hier.

AU CARTIER (adultes): "Hollywood Hotel" et "Danger Patrol".

AU REGENT, en premier, "Dr Syn" et "She's Got Everything".

**VALEUR MORALE DES PROGRAMMES**

CAPITOL—"Happy Landing". — Conv.

REGENT—"Dr Syn", "She's Got Everything"—Adultes.

ELGIN—"The Hurricane"—Adul.

CENTRE—"Hollywood Hotel" — Adultes.

IMPERIAL—"A Tale of Two Cities", "Evelyn Prentice"—Conv.

SOMERSET—"Stella Dallas". — Adultes.

AVALON—"Breakfast for Two". Conv.

MAYFAIR—"The Awful Truth", "Come Closer Folks"—Adultes.

REXY—"Exclusive", "Let Them Live"—Adultes.

COLUMBIA—"As Good as Married", "Circus Girl"—Adultes.

RIDEAU — "Blanchette", "Une Gueule en Or"—Adultes.

RIALTO—"Lloyds of London' "Don't Tell the Wife"—Conv.

CARTIER — "Danger Patrol" "Hollywood Hotel"—Adultes.

LAURIER—"Racketeers in Exile' "Something to Sing About"—Adultes.


LAURIER
AUJOURD'HUI et JEUDI
JAMES CAGNEY

C'est une représentation qui vous captivera à tous les instants
Evelyn Dawe
dans
SOMETHING TO SING ABOUT
Aussi
George Bankropt, Evelyn Venable
dans
"Racketeer in Exile"
En plus: "Fox News"


VICTORIA—"Find the Witness", "You Can't Have Everything" — Conv.

V. B.

# Carnet Mondain

Sir Charles et lady Tupper, de Winnipeg, passeront quelques jours à Ottawa, chez le père de lady Tupper, le docteur Charles Morse.

* * *

Mlle Eveline Turgeon est retournée à Paris après avoir passé quelque temps à Ottawa avec son père, M. le juge Turgeon.

* * *

Le colonel W. W. Foster partira vendredi pour Vancouver.

* * *

Mlles Béatrice Choquette et M. Lalonde se sont embarquées à New-York pour l'Amérique du Sud et Panama.

* * *

Mme W. de Courcey Topley a reçu à diner, mardi.

* * *

Mlle Estelle Allard a reçu samedi à l'heure du thé, au Jasper Room du Château-Laurier, en l'honneur de Mlle Alix Gagnon, de Roberval, débutante de la saison, qui passe le temps de la session chez son oncle et sa tante, M. Sylvestre, député de Roberval, et Mme Sylvestre.

## La cheminée

La cheminée, dans une pièce, n'a pas seulement la valeur pratique d'un vulgaire instrument de chauffage; on lui accorde, sans souvent s'en rendre compte, l'importance d'un symbole. C'est près d'elle qu'il fait bon, qu'il fait chaud; c'est sans doute grâce aux cheminées que l'on a donné au mot "foyer" son double sens qui évoque à la fois l'endroit où l'on fait le feu et la chaleur de la vie familiale.


IMPERIAL
RONALD COLEMAN dans
"A TALE of TWO CITIES"
En plus
Myrna Loy et Wm. Powell
'EVELYN PRENTICE'
Matinée, 20c; Soirée, 25c et 30c

AUJOURD'HUI et DEMAIN
Grand film
HOLLYWOOD HOTEL
WE HATE TO CALL NAMES—BUT LOOK AT ALL THESE!
Autre attraction
OBLIVION ON WINGS!
DANGER PATROL with JOHN BEAL SALLY EILERS
CARTIER

Prochainement!
Un nouveau titan du monde de la musique
FERNANDO GERMANI
● Organiste d'Etat de l'Italie.
● Joua au mariage de la fille de Il Duce à la demande spéciale de Mussolini.
● Reconnu dans les capitales d'Europe comme un brillant virtuose.
JOUERA SUR LE Nouvel Orgue Electrique HAMMOND
Ce merveilleux instrument qui est dans une classe à part a été choisi par Germani pour son usage durant ses concerts actuels.
Cet instrument avec ces milliers de nuances musicales offre des nouvelles gammes sonores au compositeur.
Glebe Collegiate
MARDI, 15 FEVRIER
à 8 h. 30 du soir
Sous les auspices du Club Kiwanis et au profit de son oeuvre de bienfaisance pour la collectivité.
Billets, 75c et $1
Chez ORME Limited ou de tout KIWANIEN.

LES FOURBERIES DE SCAPIN
(Extraits) de Molière
AU POSTE
CKCH
CE SOIR A 8 H. 15
Le quart d'heure des Débats français.


## La croisade contre le cancer

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'Education-campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence
par
J.W.S. McCullough, M.D., D.P.H.,
Secrétaire du Comité du Cancer
Ligue de Santé du Canada

**ARTICLE No 18—L'AVENIR DU MALADE CANCEREUX**

Un ancien président des Etats-Unis alla consulter son médecin pour une petite lésion de la dimension d'un vingt-cinq sous situé sur le voile du palais. L'examen au microscope que l'on en fit démontra qu'il s'agissait de cancer. Toute la moitié de sa mâchoire supérieure lui fut enlevée dans un hôpital improvisé établi sur un vaisseau ancré dans le port de New-York. Dans le court espace d'un mois, on réussit à lui fabriquer une mâchoire artificielle et il put adresser un message important au Congrès. Il demeura en bonne santé pendant les 15 années qui suivirent alors qu'il mourut d'une toute autre maladie. C'est après sa mort seulement que le public fut mis au courant de ces événements.

Le succès retentissant du traitement du cancer obtenu dans certains cas par la chirurgie, dans d'autres, par les rayons X et le radium; la détermination prise par les gouvernements, les autorités médicales et hospitalières ainsi que les associations volontaires d'hygiène de réaliser la conquête de la maladie, sont de nature à donner du courage aux victimes du cancer et à diminuer l'obsession qui peut résulter du nombre apparemment élevé de malades qui en souffrent.

Le plus grand obstacle à la guérison du cancer, c'est le retard apporté au diagnostic et au traitement de la maladie. Ce délai est des plus déplorables. Le docteur McGarty, pathologiste à la clinique Mayo, déclare que de 30 à 50% des cancers du sein, 42% des cancers du gros intestins et 75% des cancers de l'estomac examinés à cette clinique, étaient inopérables. Malgré ce retard, le Collège des Chirurgiens des Etats-Unis a recueilli l'histoire authentique de près de 30.000 cas de cancer dont la guérison remonte à cinq ans et plus.

Les facilités que nous avons à notre disposition pour pourvoir à l'éducation de la population au sujet de la prévention des maladies sont meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été. Les promesses de la guérison du cancer n'ont jamais été aussi encourageantes. Aucune maladie, à l'exception de la tuberculose, n'a suscité autant d'intérêt; aucune n'a été autant portée à l'attention du public.

Il existe une curieuse léthargie et un malheureux fatalisme dans l'esprit de bien des gens au sujet de cette maladie ces personnes considèrent un diagnostic de cancer comme un arrêt de mort. Cette opinion est vraiment ridicule. Tous doivent avoir, pour conquérir le cancer, la même détermination qui a eu une si grande influence dans la conquête de la variole, de la diphtérie, de la typhoïde, de la malaria, du choléra, de la tuberculose et de la peste. Le cancer n'est plus une maladie fatale.

**PROCHAIN ARTICLE: "LA PLUS GRANDE NOUVELLE DU MONDE."**

Les lecteurs qui désirent avoir la série complète des articles du Dr McCullough sur le cancer peuvent les obtenir en s'adressant à la Ligue de Santé du Canada, 105, rue Bond, Toronto, Ont.


MAINTENANT
la 4me SEMAINE COMPLETE
Le film le plus émotionnant jamais présenté.
"The Hurricane"
ELGIN

the RIDEAU
"AUJOURD'HUI"
MARIE BELL dans
"BLANCHETTE"
ainsi que
LUCIENNE BAROUX dans
'UNE GUEULE EN OR'


## Horaire des Cinémas

CAPITOL — "Happy Landing", 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.20. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 9.00.

CARTIER — "Danger Patrol", 12.30, 3.30, 6.30, 9.30; "Hollywood Hotel", 1.35, 4.35, 7.35, 10.25.

CENTRE — "Hollywood Hotel" 12.40, 2,50, 5.00, 7.10, 9.25.

ELGIN — "The Hurricane", 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

FRANCAIS — "50 Roads To Town", 2.25 et 8.25 p.m. "You Can't Buy Luck", 1.00, 4.00, 7.00 et 9.55.

IMPERIAL — "A Tale of Two Cities", 1.00, 3.20, 5.40, 8.00, 10.20; "Evelyn Prentice", 2.10, 4.30, 6.50, 9.10. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 9.00.

LAURIER — "Racketeer in Exile", 1.00, 4.00, 7.00, 10.00; "Something to Sing About", 2.40, 8.40.

REGENT — "Dr. Syn", 1.35, 4.20, 7.10, 10.00; "She's Got Everything", 12.15, 3.05, 5.55, 8.45. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE — 8.40.

RIDEAU — "Blanchette", 1.00, 4.03, 6.56, 9.59; "Une Gueule en Or", 2.23, 5.26, 8.29.


Vous aimerez tricoter votre costume de printemps

et si vous n'êtes pas une tricoteuse, vous pouvez passer deux heures profitables à nos classes d'instruction gratuite, tous les lundis et mercredis. Instruction en français et en anglais. Nous avons maintenant des nouveaux livres avec de chics conceptions du printemps.

SOULIERS LaGioconda, Enna Jettick et Embassy
Réguliers 7.50 à 12.50
4.98
Vendredi

Pointures jusqu'à 9 dans l'assortiment.

Une profusion de fascinants souliers, provenant de notre assortiment et réduits seulement parce que la série des pointures est désassortie. Noirs, bruns, gris. Genres pour la rue, l'après-midi et l'apparat. Suède, chevreau, satin, gabardine.

Charles Ogilvy Limited


## COMMUNIQUÉ À LA PRESSE

(Min. Agric., P. de Québec)

La campagne d'assainissement des ruchers entreprise par le ministère de l'Agriculture depuis quelques années afin de conjurer le fléau de la loque américaine et européenne, maladies qui déciment nos exploitations apicoles, a été poursuivie avec vigueur durant la dernière saison. 2.300 ruches ont été détruites et les exploitants affectés ont reçu des indemnités s'élevant à une somme globale de $5,204.

Commentant ce rapport, lors du congrès annuel de l'Association des Apiculteurs de la province de Québec, M. J.-H. Plourde, chef de la section apicole au ministère de l'Agriculture, a déclaré que la situation s'est améliorée sensiblement. Les exploitations infestées sont moins nombreuses, car les indemnités payées représentent un montant bien inférieur à celles affectées aux mêmes fins les années précédentes.

Le budget agricole que fera voter M. Bona Dussault au cours de la présente session prévoit un montant raisonnable qui permettra au ministère de poursuivre en 1938-39 cette campagne d'assainissement des ruchers.

**Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.**


PRIX:
Mat., 15c-25c
Soirées, 25c-35c
CENTRE
Where Perfect Sound is Always Found
TOUTE LA SEMAINE COMMENÇANT DEMAIN
ALCATRAZ ISLAND
Avant-Première
CE SOIR
à 11 h. 15
ALCATRAZ!
Une réponse catégorique aux bandits qui se croyaient au-dessus de la loi!
Warner Bros présente un formidable film que tout le monde était impatient de voir!
DES EMOTIONS A PROFUSION ET DE L'ACTION QUI VOUS ENCHANTERA
2me GRANDE ATTRACTION
Pompes à incendie! Ambulances! Voitures policières! Une représentation qui ne le cède à aucune en péripéties de toutes sortes!

with
GLENDA FARRELL
BARTON MacLANE
ANNE NAGEL - TOM KENNEDY
NATALIE MOORHEAD
Directed by FRANK McDONALD
Original Screen Play by David Diamond and Robertson White
A First National Picture
Presented by WARNER BROS.
"TORCHY BLANE The Adventurous BLONDE"

A TORCHY BLANE ADVENTURE


# Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier

Duncan et Oeil-de-Faucon se concertèrent pour savoir o uétait la jeune demoiselle Munro. —Vous avez entendu David qui disait; "Elle est ici; elle vous attend?" Au même instant le chasseur s'approcha de la muraille et l'escalada. Aussitôt il fit signe de ne pas parler.

—Elle est de l'autre côté, déclara le chasseur. Le major enleva son déguisement et traversa de l'autre côté de la muraille. Alice Munro fut heureuse de le voir. Elle lui demanda comment il avait réussi à entrer dans la bourgade et le jeune officier lui raconta sa ruse.

Comme Heyward donnait à la jeune fille des nouvelles de son père, il sentit des doigts de fer lui serrer le bras. Il se détourna aussitôt et lança un cri de stupeur quand il vit devant lui les traits convulsés de haine de son plus cruel ennemi, le Renard Subtil.

# Le Droit

**"L'avenir est à ceux qui luttent"**

*Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.*

**Fondé le 27 mars 1913**

**Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)**
**SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES**

**Services télégraphiques:**
**PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS**
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

**ABONNEMENTS**
**Quotidien**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ottawa, par poste, | $ 6.00 | Etats-Unis.. | $7.00 |
| Union Postale... | $10.00 | Canada.... | $5.00 |

**Hebdomadaire**

| | |
|---|---|
| Canada | $1.50 |
| Etats-Unis et Union Postale | $2.50 |

MERCREDI, 9 FEVRIER 1938


## Le mouvement cécéef peint par un ancien cécéef

**Le député de Nanaimo dénonce, à la Chambre des communes, les tendances pro-communistes d'une section de la Co-Operative Commonwealth Federation—Parti du socialisme constitutionnel, ce groupement, affirme M. J.-S. Taylor, s'achemine vers le socialisme de Marx, de Lénine et de Staline.**

Depuis que les cécéefs siègent à Ottawa, le parlement fédéral a entendu, pour la première fois, cette année, un ancien cécéef faire le procès de la Co-Operative Commonwealth Federation. M. J.-S. Taylor, député de Nanaimo, s'est porté à l'attaque de ses compagnons de lutte d'hier, dans le discours qu'il a prononcé sur l'adresse. Elu en 1935 sous l'étiquette des cécéefs, il siège aujourd'hui comme indépendant à la Chambre des communes, depuis qu'il a été expulsé de son parti en février dernier. Mais, comme il l'a dit lui-même, il est encore un socialiste d'esprit libéral, qui croit fermement aux principes primitifs de la Co-Operative Commonwealth Federation. Le jugement que le député de Nanaimo a porté sur l'évolution du parti mérite d'être noté.

"Je déclare, dit-il, que le parti de la Co-Operative Commonwealth Federation au Canada a déjà fait faillite comme mouvement constitutionnel transitoire vers le socialisme. Déjà, du moins dans la Colombie Britannique, il représente le socialisme doctrinaire et dogmatique du genre de celui de Marx, d'Engels, de Lénine et de Staline. Bien que reconnaissant les grandes qualités et les excellentes intentions de ses représentants en cette Chambre, je crains qu'ils ne soient destinés à se trouver forcés par la poussée de leur masse à se diriger vers des buts absolument opposés à ceux indiqués dans le programme primitif de la Co-Operative Commonwealth Federation."

Ce que M. Taylor reproche au doctrinaire marxiste dogmatique, c'est d'être pro-communiste. Là est, à son avis, le grave danger qui menace la Co-Operative Commonwealth Federation. Par suite de l'attitude pro-communiste d'une partie de ses membres, le député de Nanaimo a prétendu que la Co-Operative Commonwealth Federation perdait du terrain dans la Colombie britannique, même dans toutes les autres provinces du Canada.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, selon M. Taylor, que les communistes cherchent à s'infiltrer dans les rangs de la Co-Operative Commonwealth Federation. "Pendant 16 ans, depuis l'assemblée de la troisième Internationale qui eut lieu à Moscou en 1919 jusqu'en 1935, déclara-t-il, les communistes de l'univers, dirigés par les Russes, se sont appliqués à déclancher des guerres intestines dans tous les pays du monde. En juin 1935, lors des assises du septième congrès communiste tenu à Moscou par l'Internationale, ils ont avoué avoir fait fausse route et que désormais la pénétration s'effectuerait dans les organismes humains, moraux, sociaux et politiques. Voilà ce que peut apercevoir aujourd'hui l'esprit le moins observateur. C'est en juin 1935 que le nouveau princip fut mis en honneur. Aux alentours de novembre 1935, ils pouvaient déjà se vanter d'avoir réussi d'une manière générale à imposer leur doctrine à la Co-Operative Commonwealth Federation; c'est ce que révèle amplement l'examen des rapports et discours de la neuvième assemblée plénière du comité central du parti communiste canadien, tenue en novembre 1935."

Les communistes, cependant, ne se sont pas arrêtés là. D'après M. Taylor, ils poursuivent activement leur propagande insidieuse pour se rallier entièrement tous les cécéefs. Partie du socialisme constitutionnel, la Co-Operative Commonwealth Federation s'achemine, malgré les "excellentes intentions" de ses chefs, sous la poussée de la propagande communiste, vers le socialisme de Marx, de Lénine et de Staline.

Les jugements d'anciens associés politiques sur le parti auquel ils ont déjà appartenu sont toujours instructifs, surtout lorsqu'ils portent sur la doctrine du groupement. Ses ex-membres, en effet, sont supposés la mieux connaître que les étrangers. Ils l'ont étudiée à fond. On peut reprocher aux profanes qui critiquent les idées et l'esprit du groupe de ne pas les connaître parfaitement. Cet argument facile est d'une portée moins efficace contre un ancien associé politique qui a joué un rôle actif dans le parti auquel il appartenait autrefois. C'est le cas de M. Taylor.

Le discours, que le député de Nanaimo a prononcé sur l'évolution de la Co-Operative Commonwealth Federation, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, est plus qu'une querelle de famille. Il révèle les courants profonds d'idées qui travaillent la Co-Operative Commonwealth Federation. C'est ce qui fait l'intérêt de ce discours pour tous ceux qui se préoccupent du mouvement des idées au sein des partis politiques au Canada.

D'éminents sociologues catholiques ont déjà attiré l'attention publique sur ce danger qui menaçait la Co-Operative Commonwealth Federation. M. Taylor leur donne amplement raison. Son témoignage en est un qu'on saurait difficilement rejeter à la légère. Il vient d'un socialiste authentique, qui s'y connaît en fait de socialisme.

Camille L'HEUREUX.

BILLET

## La force "alpha" ou l'Amour est-il un péché?

*Vous ne la connaissez pas, cette force qui soulève les montagnes et les chaînes de montagne, précipite les soulèvements fait d'une forêt altière une litière en ruines, des frontières les mieux gardées un corridor protecteur et la porte ouverte de tous les excès, des gouvernements, des machines à sauter et des plus terribles artilleries d'ignobles chiens de bronze immobilisés et muets?*

*C'est la force "alpha", la force par qui tout commence et tout recommence: l'histoire des crimes et des héroïsmes, les incendies des coeurs et des cités, la suspension momentanée du rythme universel ou sa course désordonnée et meurtrière sur des routes pleines de cadavres.*

*Vous ne la connaissez pas davantage? je vous plains et je vous pardonne. On a vu de grands savants en ignorer même le nom, tandis que le blasphémateur l'invoque pour sublimiser sa colère. Des mains ont levé des armes sur des têtes cent fois chères; des doigts ont étouffé des voix en des larynx mélodieux, et toujours sous l'impulsus de la force "alpha". Hérode a tué Jean-Baptiste, Titus aurait brûlé l'Empire pour les beaux yeux de Bérénice, des conquérants, des aventuriers, des pirates ont péri de mort violente, frappés d'abord au coeur par la force terrible. Des saints eux-mêmes ont attaché et rattaché leur chair à la croix; des poètes ont versé toutes les larmes du coeur, des artistes ont défié le sort, la misère, l'abime; des vaniteux, pour cette force, méprisent le ridicule même. Aucune autre force n'a tant grandi l'humanité, ou ne l'a tant avilie: domptée, elle nous garde; libre, elle nous tue.*

*Appuyée sur le divin, elle reste inébranlable et les Niagaras n'y feront rien contre; au service de la terre, elle est comme la terre, avec ses sables mouvants, ses rochers, ses glaises profondes et ses abimes de souffre et de feu: une fournaise en mouvement, sans assises fermes, et bouillonnante de matières explosives.*

*C'est bien la force "alpha" ou plutôt ce n'est là qu'une image, l'une de ces images dont s'autotoxique l'imagination en folie. Car il est d'autres manifestation, manifestations à sinistres courants équatoriens capables, de faire d'indivisibles poussières avec des mondes d'âmes.*

*La force "alpha" est plus forte que l'orgueil d'Albion, plus pénétrante que le plus fin esprit français, plus légère que la rêverie de l'Italien, plus tenace que mille guérillas espagnoles appuyées de dix mille cohortes hitlériennes: elle affole la Russie qui la voit toujours à ses frontières, avec la croix appelant à des martyres nouveaux.*

*Un homme, un seul homme, en vivrait-il jusqu'à sentir sa chair se liquéfier que ce ne serait pas assez, si toute sa nature n'est aspirée par le soleil. Quand ainsi, pour le bien ou pour le mal, un être de chair a compris, aimé, recherché, conquis, semé cette force, il a la figure d'un démon ou la face d'un Dieu. Il est ténèbres ou lumière, mort ou vie, anéantissement ou résurrection.*

*La force "alpha" est l'élément-force primitif.*

*Cette force — j'ai pitié de vous, cher lecteur —, c'est l'A-m-o-u-r!*

*L'Amour? vertu, péché? Je ne sais et l'irai demander bientôt à un maître et sa voix parlera vérité et vie.*

*Où? quand? cela se dit quelque part, ici même.*

BAYARD.

## AU JOUR LE JOUR

### Les vacances au Sénat

La session est commencée depuis quelques jours et les vacances au Sénat ne sont pas encore toutes remplies. Deux sénateurs ontariens ont été nommés, mais il reste encore quatre nominations à faire: deux pour le Québec, une pour le Manitoba, et une pour l'Alberta. Les quatre fauteuils vacants reviennent à des Canadiens français. Il s'agit, en effet, pour le Québec et pour le Manitoba, de remplacer des sénateurs qui étaient de langue française. Quant à la vacance de l'Alberta, elle a été créée par la mort de M. Patrick Burns, qui, lui-même, avait succédé à M. Lessard, dont les prédécesseurs avaient été MM. Côté, Forget et Roy, formant ainsi, depuis la création de l'Alberta en province, une ligne ininterrompue de sénateurs franco-albertains. Que cette tradition ait été brisée par le régime conservateur, elle n'en est pas moins légitime et justifiable. Aussi appuyons-nous l'attitude de l'Association Franco-Albertaine qui demande la nomination, à la Chambre Haute, d'un de ses compatriotes et qui suggère le nom du Dr Beauchemin, de Calgary.

### Regrettables procédés

Nous lisons, dans le dernier numéro de la "Feuille d'Erable" l'entrefilet suivant: "Radio-Canada irradia jeudi dernier le discours du trône tel que prononcé en anglais par Son Excellence le Gouverneur Général, lors de l'ouverture solennelle de la session fédérale de 1938. Nous avons écouté avec attention la lecture de cet important document, document qui donne habituellement les grandes lignes du programme sessionnel chaque année. Mais un profond désappointement nous était réservé. Immédiatement après la lecture de la version anglaise, en effet, l'opérateur chargé de l'émission — à Windsor ou à Ottawa — trompa brutalement notre attente et s'empressa de nous faire entendre un concert de "swing music" qui venait je ne sais d'où. Et les Canadiens de langue française, qui savent pertinemment que, d'après la constitution de leur pays, leur langue est aussi officielle que l'anglais et que le discours du trône est toujours lu en français par le gouverneur général, durent se contenter de ce menu incomplet. Nous protestons contre cette désinvolture. Ce n'est certes pas par des actes de cette arrogance qu'on réussira à rendre populaire, au moins chez les Canadiens-Français, la hausse des licences de la radio."

Nous comprenons l'indignation de notre confrère. Un fait de ce genre — et il n'est pas l'unique — prouve que certains employés de Radio-Canada s'imaginent encore que le français est une langue d'exception qui n'a droit de cité que dans la province de Québec. Le discours du trône aurait dû être irradié, en anglais et en français, sur tout le reseau national. Ce discours officiel prononcé par le gouverneur général, aurait dû être entendu dans les deux langues officielles. Des ordres ont-ils été donnés dans ce sens? Si oui, y a-t-il eu intervention de subalternes? Un incident du genre de celui que rapporte la "Feuille d'Erable" réduit à néant les bonnes intentions dont font part les directeurs de Radio-Canada dans leur rapport annuel: "Il a été décrété, disent-ils, que l'amélioration des rapports entre les Canadiens qui parlent le français et ceux qui parlent l'anglais est un principe fondamental de la Société (Radio-Canada) et que cette dernière doit préparer son développement en songeant aux rapports cordiaux et généreux entre les deux grandes races du pays." Une des premières conditions de cette entente n'est-elle pas de mettre le français et l'anglais sur un pied d'égalité, dans l'irradiation de cérémonies officielles où ces deux langues sont parlées?

### Guerre de tarifs

Au cours d'une entrevue qu'il a donnée aux journalistes, M. Truchy, économiste français, qui vient donner, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, une série de cours sur le mouvement des changes, a déclaré: "Il faudrait que les nations abandonnent leur politique de haussement incessant des tarifs, et qu'elles prennent des mesures plus libérales. Il faudrait que toutes fassent ce qu'on pourrait appeler une amnistie ou encore ce qu'au moyen âge en appelait la "trêve de Dieu". Si les vingt ou trente pays qui compte le plus dans le domaine international se donnaient la main en ce sens, cela serait suffisant pour enfin rétablir le mouvement des capitaux et des marchandises à un rythme avantageux pour le bien général." Que de fois n'avons-nous pas entendu le même conseil! A la suite de tous les économistes, la Société des Nations a engagé les gouvernements à renoncer à la politique de protection douanière et à donner plus d'essor à la liberté du commerce. Mais les nations poursuivent quand même une politique outrancière de nationalisme économique tout en cherchant à promouvoir leur commerce d'exportation. Entre ces deux tendances, il y a incompatibilité, et le plus vite on le réalisera, le mieux ce sera pour la reprise des affaires sinon pour la pacification des esprits.

Ch. G.

EPHEMERIDES

## IL Y A VINGT ANS

**LE 9 FEVRIER 1918**

M. C.-A. Latour, professeur au "Collegiate Institute" reçoit le titre de docteur en histoire de l'éducation.

L'Assemblée législative de Québec adopte une loi établissant la prohibition complète dans la province de Québec à partir du 1er mai 1919.

La dette publique canadienne était de 337 millions de dollars au début de la guerre. Elle atteint aujourd'hui le chiffre de $997.529.207.

M. J. A. Gouin, maître de poste d'Ottawa, prend sa retraite et est remplacé par M. Andrew G. Acres.

Le gouvernement fédéral supprime les droits de douane sur l'importation des moteurs de ferme et sur le bétail de boucherie.

Quinze mille personnes chôment dans la capitale, à la suite de la fermeture de plusieurs magsins et édifices causée par la disette de combustible.

Le grand jury des Etats-Unis trouve cinquante-cinq personnes coupables d'avoir conspiré pour détruire les fabriques de munitions.

M. W.-F. O'Connor, commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, répète que le prix des oeufs est actuellement injustifiable. Le gouvernement fédéral ne prend pas de mesures contre les spéculateurs.

## A TRAVERS LES JOURNAUX

### L'Episcopat et le problème rural

LA PATRIE. — Cette lettre collective de l'Episcopat largement provincial, que MM. les Curés commenteront demain en leur prône, pose le problème rural dans son ampleur; elle le scrute à la lumière de l'enseignement ecclésiastique et en fonction de la doctrine sociale; surtout, elle lui donne une solution, excellente si les destinataires en acceptent les prescriptions totales. Elle nous fait songer à un **"Code des Champs"**, tant elle se ramifie et se concrétise. Tout est là. D'abord, la doctrine pontificale qui, par son objet moral et économico-social, rejoint le fait agricole, avec ses malaises, ses désertions, ses mépris: pourtant, le Christ compare son Père, l'**"agriculteur des âmes"**, au travailleur du sillon: **"Pater meus agricola est!"**

Puis le document épiscopal signale les dangers que court notre classe rurale, souligne l'exode qui a fait tomber le pourcentage social de nos cultivateurs à trente-trois, plonge à la profondeur des causes. Et les remèdes? L'estime de la profession agricole et l'horreur des doctrines perverses, le tout avec la collaboration de la femme rurale. Encore, le développement de l'instruction tant générale qu'agricole, par une école climatisée, **ad hoc.** Aussi l'organisation professionnelle. En cela, concluent les évêques signataires, le remède souverain, c'est l'esprit religieux.

Voilà une pièce maîtresse, admirable! Les agriculteurs principalement, mais tous les autres citoyens également gagneront à se pénétrer d'une leçon si profondément lumineuse, si pratique, si nécessaire. Ceux qui la donnent en imposent à tous: un cardinal, deux archevêques, quatorze évêques et un vicaire capitulaire.

Léon GRAY.

Il n'est pas de charité qui puisse nous autoriser, soit à taire, soit à altérer la vérité. Aimer, c'est d'abord, avec toutes les délicatesses que commande l'affection conduire au vrai, par le fait, mener au Christ et à Dieu.

P. Pinard de la Boullaye.

## ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

9 FEVRIER 1700—

### La chapellerie au Canada

Sous l'ancien régime, le Canada se distinguait par la fabrication des chapeaux de castor. Cette industrie, fondée par Talon, périclita après son départ de la colonie, mais elle se remit sur pieds. Le 9 février 1700 le Conseil d'Etat permit aux habitants du Canada, moyennant un impôt du quart en espèces, de vendre leurs castors en peau, en poil ou en chapeaux, dans la Hollande, la Suède, le Danemark, les Iles Anséatiques, les ports de la Baltique et de la Moscovie. Des privilèges ayant été accordés à différentes compagnies pour la vente du castor, les Canadiens ne purent fabriquer les fameux chapeaux. Mais Hocquart fit pression auprès du Conseil de Marine qui permit, pour sa part, aux chapeliers canadiens de continuer à exercer leur industrie. Mais le Roi ne l'entendait pas ainsi. En 1736, il ordonna de cesser la fabrication des chapeaux de castor, afin d'activer le commerce des fourrures. Un peu plus tard on défendit même de fabriquer toute espèce de chapeaux. Exemple d'ostracisme qui n'était pas de nature à stimuler l'industrie en Nouvelle-France.

## Funérailles de M. Albert Dupont

(De notre correspondant)

RIPON, 9. — Le 28 janvier est décédé, après une assez longue maladie, M. Albert Dupont. Le défunt jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Les funérailles eurent lieu le 31 et une foule nombreuse est venue rendre un dernier hommage au regretté disparu. M. Bourcier, maire de Ripon, conduisait le deuil, ainsi que MM. Adélard Legault et Camille Sabourin. Le service funèbre fut chanté par M. le curé P. Major, assisté de MM. les curés Devarennes et Cadieux, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient ses six fils: Melchior, Adélard, Eugène, Roger, Gérald et Rémi.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Rose-Anna Séguin, sept fils: Melchior, de Ripon, Adélard, de Thurso, Eugène, Roger, Gérald, Rémie et Doria, à la maison; trois filles: Yvonne, Mme René St-Louis, Dorina et Victorine; neuf petits-enfants, des frères et des soeurs.

Outre une partie de la population de la paroisse, nous remarquions parmi l'assistance, M. Jos-E. Séguin, de Hull, M. et Mme Damas Thibodeau, de Thurso, Mme Ernest Lanthier, St-Sixte, Mme Donoza Bédard, de Montpellier, le Docteur Aubry, St-André-Avellin et son fils Joseph, Mlles Gilberte Dupuis et Liliane Lacombe, de Montréal.

Parmi les nombreuses marques de sympathie reçues, nous notons tout spécialement celles du conseil dont M. Dupont faisait partie.

**Province de Québec, municipalité du village de Ripon,**

A une assemblée régulière du conseil du Village de Ripon, comté de Papineau, tenue au lieu et place ordinaire des sessions à l'hôtel de ville, mardi le premier jour de février, mil neuf cent trente hui, à sept heures de l'après-midi, à laquelle assemblée étaient présents: son honneur le maire M. Bourcier, MM. les conseillers Henri Mantha, Eugène Lavergne, Camille Sabourin, Joseph Neveu, Adélard Legault formant quorum.

Etait absent, M. le conseiller William Neveu.

Il fut résolu et statué comme suit:

Proposé par le conseiller Adélard Legault et secondé par le conseiller Joseph Neveu et adopté unanimement que les membres de ce conseil affre ses plus sincères sympathies à Madame Albert Dupont et à sa famille, dans la grande épreuve causée par la mort de monsieur Albert Dupont, officier municipal de notre municipalité, que copie de la présente soit transmise à la famille et aux journaux pour publication.

Adopté.

Vraie copie.

Ripon, ce 4 février 1938.

Ant. Desjardins, sec.-trés.

## LA FEDERATION EST ACTIVE A ANSONVILLE

(De notre correspondant)

ANSONVILLE, 8. — La Fédération des Femmes canadiennes-françaises tenait vendredi son assemblée mensuelle où l'on a procédé à l'élection de l'exécutif pour l'année 1938. La section compte au delà de 100 membres, toutes se sont déclarées satisfaites du travail accompli et l'exécutif au complet fut réélu par acclamation.

Présidente, Mme O. Durant; 1re vice-présidente, Mme Z.-E. Filiatreault; 2e vice-présidente, Mme S. Mongeon; conseillères, Mmes L.-A. Charlebois, Eugène Leroux, Alp. Goulet, E. Tremblay; secrétaire, Mme A. Lapalme; trésorière, Mme M. Ethier.

Le rapport financier fut donné par la trésorière, $808.47 furent recueillis pendant l'année, les dépenses ont été de $638.94 affectées à toutes sortes d'oeuvres de charité. La Fédération a distribué 30 paires de bas, 14 paires de chaussures, 3 manteaux d'hiver, 30 sous-vêtements, plusieurs pantalons et de nombreux coupe-vent, y compris du linge neuf, et, beaucoup de linge usagé fut recueilli et donné aux nécessiteux. Une somme assez rondelette fut dépensée à l'achat d'épiceries pour les pauvres. Nous sommes fières de constater que l'enthousiasme s'est accentué parmi les membres et que le patriotisme que nous avons éveillé s'est intensifié.

Le prix de présence qui consistait en un joli nécessaire à thé fut, a la joie de toutes, gagné par Mme Durant, présidente.

PARTIE DE CARTES

Le 18 février à l'hôtel de ville il y aura partie de cartes au profit de l'oeuvre, malgré le chômage forcé, la Fédération espère voir la salle comble. Nous profitons de cette page pour redire à tous ceux qui nous ont encouragé de leurs deniers "Merci".

EN PROMENADE

Mme Durant recevait ces jours derniers, la visite de sa mère, Mme Lagarde, de Montréal, ainsi que celle de sa soeur, Mme Letarte, de Québec.

SOIREE INTIME

M. et Mme A. Leroux recevait, samedi dernier, une trentaine de parents et d'amis. Plusieurs parties de cartes furent jouées. Les prix furent gagnés par Mmes E. Leroux, Deslauriers et Gagné, et par Mlles Durand, A. Lortie et E. Lortie. Il y eut chant, musique, sauterie, et un délicieux goûter fut ensuite servi par Mmes Leroux et Lortie. Tous se sont quittés enchantés de leur soirée qui fut des plus amicales.

## Funérailles de Mme O. Lalonde

(De notre correspondant)

CURRAN, 9. — Les funérailles de Mme Olétime Lalonde eurent lieu mercredi dernier. On remarquait dans le cortège ses deux fils, MM. Joseph et Olétime Lalonde, sa fille, Mme Philippe Lavigne, de Hammond, ses gendres: MM. Philippe Lavigne et Antoine Martin, plusieurs petits-fils et petite-filles. Les parteurs étaient: MM. Philippe Lavigne et Antoine Martin, ses gendres, Gabriel Dicaire, Louis Rochon, Joseph McAllister et Eddie McAllister. Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. et Mme Victor Laframboise (Laura Montpetit) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée à Montréal, dimanche, sous les noms de M.-Louise. Parrain, M. Léo Lalande, marraine, Louise Montpetit. Porteuse, Mlle Annette Montpetit.

M. Paul Lalonde, de St-Lin, passe quelque temps chez M. V. Laframboise et M. S. Montpetit.

M. V. Laframboise passe la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Philippe Cadieux et leurs trois enfants, Robert, Réal et Huguette, étaient chez Mme Ls Benson, dimanche.

Mlle Léontine Lavigne étaient chez M. et Mme Euclide Prévost, de Plantagenet, la semaine dernière.

Mlle Jeanne Lalonde, de Montréal rendait visite à sa mère, Mme H. Lalonde, en fin de semaine.

M. et Mme Moïse Blondin, de Plantagenet, visitaient chez M. Alfred Bissonnette samedi.

M. et Mme Gauthier, de St-Isidore, visitaient chez M. Simon Chrétien, dimanche.

Prenaient le dîner chez M. René Prevost dimanche: M. et Mme Euclide Prevost, de Plantagenet.

MM. Lionel et Léo-Paul Léger, de St-Isidore, visitaient chez M. Raoul Lavigne la semaine dernière.

M. Joseph Desjardins était à Ottawa en fin de semaine.

Mlle Helen McAllister rendait visite à ses parents en fin de semaine

Mlle Helen McAllister rendait visite à ses parents en fin de semaine.

M. Henri Lemieux, professeur, était chez sa mère en fin de semaine.

M. Sylvio Charlebois, de la R. C. A. F., de Trenton, s'en est retourné dimanche soir, après avoir passé quelques jours chez sa mère, Mme Charlebois.

M. Ovila Montpetit remplaça M. V. Laframboise pendant son séjour à Montréal. Il retourna à son ouvrage comme agent pour la Swift, dimanche soir.

MM. Alfred Bissonnette et A. Muldoon assistaient au banquet donné par la Compagnie Massey-Harris à Ottawa, vendredi dernier.

Plusieurs personnes assistaient à une soirée samedi chez M. et Mme Fernand St-Pierre, de Fournier. On remarquait, parmi un groupe de Curran, M. et Mme Léo Dupont, M. et Mme Jos Laframboise, Mme R. Boudreau et M. et Mme Benoit Legault. Tous se séparèrent le matin, après avoir passé une agréable soirée.

## Ste-Cécile de Masham, Qué.

8 février.

NAISSANCES—

M. et Mme Erménie Fleury (Dorinda Brazeau), ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'une fille, née le 30 janv. 1938 et baptisée sous les noms de Marie-Rose-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme François Brazeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Thomas Brazeau.

A M. et Mme Godfroy Bélisle, un fils, Joseph-Raphaël-Ernest-Jacques Parrain, Gustave Bélisle; marraine, Jeannette Bélisle, frère et soeur de l'enfant.

L'association de l'U.C.C., fondée dans notre paroisse l'hiver dernier et réorganisée à l'automne, a tenu une assemblée du bureau de direction dernièrement. Le nombre des membres est maintenant de 51 et nous souhaitons que ce nombre augmente encore avant longtemps.

Divers projets furent discutés, entre autres l'achat des machines agricoles, la comptabilité agricole et la fondation d'une caisse populaire dans la paroisse. On veut aussi étudier "l'expérience d'Antigonish", d'après la brochure de l'abbé Chiasson. On demandera un conférencier à la Fédération. Au mois de mars, il y aura des cours post-scolaires sur l'agriculture, le français et l'arithmétique.

Le correspondant du "Droit" demande de nouveau des nouvelles à tous ceux qui aimeraient à en faire paraitre, mais qu'on n'oublie pas de les signer, autrement elles seront inévitablement jetées au panier, car nous ne pouvons publier des nouvelles ne portant pas de signature. Soyez assurés cependant que les noms de ceux qui écriront seront tenus secrets et par conséquent ne paraitront pas dans le journal. Veuillez adresser vos envois à Adélard Martineau, Ste-Cécile-de-Masham, Qué.

**Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "Droit".**

## Le décès de M. Médard Richer

(De notre correspondant)

ST-ANDRE-AVELLIN, 9 — Le 22 janvier est décédé M. Médard Richer, à l'âge de 85 ans. Les funérailles eurent lieu le 26 au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Il était le plus vieux citoyen de la paroisse. Il laisse dans le deuil deux frères: Oscar, de N.-D. de-la-Salette; Omer, de N.-D.-du-Laus; une soeur religieuse, des Soeurs de la Providence, Soeur Antoine-Marie (Emilia); treize enfants, dont sept garçons, Honorius, Hilaire, Joseph, Jean-Baptiste, Omer, Aristé, Paul; six filles, Oliva, Soeur Marie Sephora, Françoise, Soeur Médard-Marie, des Soeurs de la Providence, Rose-Alba, Mme René Lévis, Marie, Cécile et Emelie et plusieurs petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Yelle et le service fut chanté par l'abbé D.-D. Bélanger, curé de Fournierville cousin du défunt. La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

Cette semaine est décédé Jacques Aubry, fils de M. et Mme Joseph Aubry âgé de deux ans et demi. Il fut conduit d'urgence à l'hôpital, à Montréal, où il est décédé quelques heures après son arrivé. La sépulture eut lieu à St-André-Avellin.

Aux familles éprouvées, nos plus sincères sympathies.

Mme Rose Valois et sa fille, Rollande passent la semaine à Montréal.

M. Paul Gareau, qui travaillait dans les camps, est de retour.

M. J.-Ubald Boyer, de Montréal rendait visite à M. René Chéné dimanche.

## LE DÉCÈS DE H. LYRETTE

(De notre correspondant)

STE-FAMILLE-D'AUMOND, 9.— Lundi dernier eurent lieu dans notre église, les funérailles de Henri Lyrette, fils de M. et Mme Narcisse Lyrette (Marie Lacaille), de cette paroisse. Le défunt était âgé de seize ans. Les porteurs étaient: Joseph, Octave, Léopold et Paul-Emile Lyrette, Josaphat Grondin et Léon Montreuil. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, quatre frères; Joseph, Octave, Léopold et Paul-Emile; trois soeurs, Brigitte, Laurina et Laura.

M. l'abbé S.-A. Gaucher est revenu parmi nous, après avoir passé une semaine à l'hôpital de Maniwaki. Il était sous les soins du Dr L'Ecuyer.

Jeudi matin, à neuf heures, fut chanté le service anniversaire de M. Louis Lévesque, le Rév. Père Loiselle, O.M.I., officiait. Mme B. Bainbridge touchait l'orgue.

NAISSANCE—

Joseph-Louis-Philippe-Paul, enfant de M. et Mme Albert Lévesque (Emélie Emard). Parrain et marraine, Yves Lévesque, cousin et Laura Lévesque, tante. Porteuse, Mme Anatole Emard.

## NOTRE-DAME DU LAUS

N.-D.-DU-LAUS, 9. — Dernièrement Mme Charles Charbonneau a reçu quelques invités à une partie de cartes: M. et Mme W. St-Julien, M. et Mme Pierre Chénier, Mme Vve Jos. Morin et Mme Cyrille Bergeron.

M. St-Julien et sa partenaire furent les as de la soirée.

M. St-Julien défie qui que soit à N.-D.-du-Laus pour jouer aux cartes.

M. Sylvain Chalifoux, de la Salette, était ici en fin de semaine. Il se rendait aussi à N.-D.-de-Pontmain, pour faire la vérification des livres de la municipalité.

Mme Joseph Allaire et Mlle Jeanne d'Arc Allaire ont été appelées auprès de Mme Albert (Dr) Hamel, de Shawinigan-Falls, qui doit être conduite à l'hôpital, pour opération pour l'appendicite.

Nous avons maintenant, un médecin résidant dans la personne du Dr Rodolphe Rolland, ci-devant de Montréal.

M. et Mme Dom. St-Louis ont fait un voyage en ville cette semaine.

Mlle Eva Binette, du Lac Serpent, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. Jules Marois, de Gracefield, a rendu visite à M. et Mme Ovila Caron, dimanche dernier.

M. A. Charbonneau et M. Herbert ont fait un voyage à Buckingham.

## ST-ALBERT

9 février.

NAISSANCE—

M. et Mme Euclide Mailhot, (Jeanne Forget), sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 2 février, sous les prénoms de Joseph-André-Raymond-Jean-Marie. Parrain, M. Olivier Mailhot, marraine, Mlle Victoria Mailhot, grand-père et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Michel Forget, grand'mère.

Mlle Régina Laplante a quitté sa famille pour entrer au Noviciat des religieuses de Ste-Croix, à Montréal.

M. Ildège Pinsonneault était de passage à Montréal récemment.

M. A.-J. Ranger était de passage à Ottawa, ces jours derniers.

## Un grand chef chrétien de l'Ouganda est décédé

KISUBI (Ouganda) — Kisenyi Sebbowa naquit en 1853 dans l'Ouganda; laissé orphelin assez jeune il fut confié à un tuteur qui dut le céder à un chef de la région, Mazinga, le chef aux oreilles coupées; un jour le roi Mukabya remarqua l'adolescent et le voulut comme page à sa cour; c'était le premier pas dans la voie des honneurs.

Sebbowa appartient à la première génération chrétienne de l'Ouganda. Il fut un des dix-huit catéchumènes baptisés en novembre 1885 par le P. Lourdel, surnommé Mapera. Ce groupe a donné six martyrs, cinq grands chefs et les deux premières chrétiennes de l'Ouganda.

Quand vint la persécution déchaînée par Mwanga, le terrible **katikkiro** qui sans doute n'épargnait que ses favoris dit au roi: **"Kakaba,** ne tue pas tes hommes jusqu'au dernier, donne moi Sebbowa". Et le jeune chef chrétien s'en tira avec un coup de bâton du bourreau.

Il fut mêlé de près à la vie agitée de son pays, guerre contres les musulmans, guerre entre les catholiques et les protestants; souvent en butte aux intrigues de palais; quand le roi exilé put rentrer dans son royaume il récompensa le loyalisme de Sebbowa en le nommant **Pokino,** grand chef de la province du Buddu. Il fut un des grands chefs qui signèrent en 1900 le **Anglo - Muganda Agreement** qui subsiste encore.

Pour dire ce qu'il fit pour son pays et son roi et surtout pour sa province pendant trente-quatre ans il faudrait tout un livre. Il organisa sa province de main de maître; il avait la fermeté d'un chef et la justice d'un chrétien généreux et convaincu. Les Ganganda lui doivent en grande partie leur richesse; il traça dans le Buddu de bonnes et nombreuses routes, et y introduisit la culture intensive du coton et du café (c'est dans sa propriété de Kiji-omanyi que fut créée la première plantation de café). Grâce à lui le gouvernement anglais nomma des inspecteurs agricoles salariés et les premières machines agricoles furent importées. Les commerçants commencèrent à circuler sur les belles routes modernes et la richesse fit son apparition.

Irréprochable dans sa conduite privée et dans son ménage, modèle de fidélité, malgré une femme stérile qui dans ces pays est considérée comme une malédiction, il assistait à la messe tous les jours et faisait souvent la communion. Il fut par son exemple un apostolat magnifique. Comme chef chrétien il contribua à donner à son pays de bonnes lois qu'il appliquait et faisait appliquer d'une main de fer. Un exemple entre mille permet de comprendre son attitude courageuse et prudente; dans une affaire de moeurs délicate le Pokino qui voulait protéger une jeune fille contre l'inconduite de corrupteurs insolents et défendre les foyers en donnant aux pères de famille la possibilité d'avoir recours à la justice locale se heurta au commissaire de district; l'officier du gouvernement lui dit: "l'un de nous deux doit disparaître". Pokino comprit toute la délicatesse de la situation; il se retira sans fracas dans sa propriété privée et attendit tranquillement des auorités supérieures la solution du litige. Après trois mois le commissaire de district fut déplacé et Sebbowa fit dans sa province une rentrée triomphale.

Pendant la guerre de 1914 il se mit à la tête d'une petite armée indigène et entra en pays ennemi; ses exploits lui valurent une décoration de Georges V. Plus tard, Benoit XV voulut honorer le grand chrétien et l'apôtre du Buddu et le nomma chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre. En 1935 le roi Chwa le nomma membre de l'Ordre des Lances et des Boucliers.

Mais son principal titre de gloire est d'avoir largement contribué à faire de sa province la plus belle mission de l'ouganda, mission quasi autonome, confiée au clergé indigène et pourvue d'un magnifique personnel: 30 prêtres, 47 soeurs indigènes, 334 catéchistes, 88 instituteurs et 40 institutrices diplômées. Sa province compte 90.000 chrétiens; les écoles catholiques regorgent de monde, 5.200 garçons et 4.500 filles, deux séminaires, une école normale, la maison mère des Bannakaroli et des Bannabikira, frères et soeurs indigènes. Toutes ces oeuvres reçurent du grand chef un appui efficace.

En 1913 Sebbowa et quelques autres grands chefs catholiques de l'Ouganda firent un voyage retentissant en Algérie, à Maison Carrée, en Terre Sainte, à Rome, à Paris et à Lourdes. A Rome ils furent reçus par Pie X qui bénit en leur personne tout l'Ouganda qui a donné à l'Eglise ses premiers martyrs noirs.

Ce grand chef chrétien dont la vie fut si pleine est mort dans sa résidence à l'âge de 84 ans le 19 septembre 1937. Il est mort le chapelet en mains après avoir reçu les derniers sacrements des mains d'un prêtre indigène et il a été enterré selon la coutume locale la

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

# LE DROIT

—CALENDRIER—
JEUDI 10 FEVRIER 1938 — 41e jour de l'année
Lever du soleil 7.05 — Lever de la lune 8.49
Coucher du soleil 5.13 — Coucher de la lune 3.33
QUARANTE-HEURES
Institut Jeanne d'Arc, 8, 9, 10 fév; St-François d'Assise, 10, 11, 12 fév.
FETE DU JOUR
Ste Scholastique, vierge

PAGE QUATRE — HULL, MERCREDI 9 FEVRIER 1938 — Température: PLUS FROID

## LE RÉSULTAT DE L'ORDONNANCE

M. Duplessis, premier ministre de la province, annonce qu'on va étudier les représentations faites à l'Office des salaires raisonnables avant d'appliquer l'Ordonnance numéro 4. Cette ordonnance qui devait augmenter de $26.000.000 les salaires des petits employés, n'aura donc fait que mettre à jour, pour la honte de notre province catholique, l'horrible condition du petit salarié. La laisse-t-on retomber pour ne pas mécontenter les gros intérêts?

S'il s'agit d'une manoeuvre politique, elle est extrêmement maladroite. Le résultat net, c'est qu'une partie de la classe ouvrière va souffrir sans bénéfice aucun pour les gagne-petit. Devant la menace d'avoir à traiter moins inhumainement leurs employés, certains patrons ont déjà transformé leur commerce de façon à déjouer la loi et ils conserveront ces positions, malgré le retrait de l'ordonnance, au détriment du pauvre.

Ce n'est pas la première fois que des projets sérieux tournent en farce. Est-ce un aveu que la démocratie contrôlée par le capital est incompatible avec le bien commun?

Toutes les lois contre le communisme ne valent pas un effort positif pour faire disparaître la cause du mal, ce que M. Duplessis doit comprendre.

Robert CHARBONNEAU.

## On est bien résolu de faire observer la loi

**C'est ce qui est rappelé, à l'assemblée de l'Association des maîtres-barbiers.**

L'Association des Maitres-Barbiers a tenu hier soir son assemblée régulière. L'enthousiasme et l'entrain étaient de pair. Plusieurs nouveaux membres figuraient dans la salle. Les rapports du Conseil Central furent présentés par MM. Valmore Latour et Roméo Beauparlant. M. Jos. Bourgoin, secrétaire du comité conjoint, porta à la connaissance des membres que la demie de un pour cent (1-2 de 1%) sera désormais payable aux bureaux de la Bourse du Travail les soirs d'assemblées des Maitres-Barbiers et du Comité conjoint, ce qui veut dire quatre soirs par mois, à savoir les mardis de chaque semaine. M. Bourgouin sera à la disposition des membres pour cette perception. Que chacun veuille bien être fidèle à faire ses rapports et à en acquitter le montant, car la loi ne souffre pas d'exception.

"Quiconque, sciemment, détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de rôle ou un document ayant trait à l'application d'un décret, ou quiconque transmet sciemment quelque renseignement ou rapport faux ou inexact, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de pas moins de deux cents dollars, n'excédant pas cinq cents dollars et les frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de cinq cents dollars mais n'excédant pas mille dollars et les frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente." Le Comité conjoint est bien résolu de faire observer la loi.

En outre des questions habituelles le feuilleton était assez chargé: question sanitaire, stricte observance des heures de fermeture, police d'assurance, secours syndicaux, etc. Il y aura à la prochaine assemblée élections complémentaires pour combler les vides dans l'exécutif.

L'exécutif ainsi constitué pourra siéger régulièrement.

Les membres furent unanimes à seconder et à féliciter le Conseil Central qui a recommandé à tout syndiqué de bien vouloir continuer à encourager les barbiers faisant partie de l'Association. C'est là la meilleure marque de conviction et de propagande syndicale. Tous les syndiqués se feront un devoir de répondre à cette invitation. Le R. P. Albany Provost, nouvel aumônier de l'Association, fut tout heureux de constater l'entrain et l'initiative qui règnent au milieu du mouvement. Il continuera comme son devancier, le R. P. L. Gratton, O. M. I., à répondre dans la mesure du possible à cette poussée de vie et de renouveau. Les Maitres-Barbiers sont invités à assister au débat intercercle qui aura lieu dimanche à la Bourse du travail, à 7 h. 30.

L'assemblée s'est terminé par un vote de sympathie à la famille Hubert à l'occasion de la mort de M. Emile Hubert, membre du Syndicat de la Pulpe.

## La Ligue veut récompenser ces actes d'héroïsme

MONTREAL, 9. — Trois certificats d'honneur seront décernés sous peu par la Ligue de sécurité de la province de Québec au constable Origène Vallée, de Verdun, et à MM. Donald Elvidge et Adolphe Dufresne, en reconnaissance de leurs actes d'héroïsme.

Le constable Vallée fit preuve de sang-froid admirable le 19 septembre 1937 lorsqu'il maitrisa un cheval emporté, sur la rue Wellington, près de l'intersection de l'avenue Rielle, Verdun, à 9 heures du matin. Il y avait à ce moment-là, sur les lieux, plusieurs écoliers se dirigeant vers l'école et l'on aurait eu probablement à déplorer des pertes de vies sans l'intervention opportune de Vallée, une nouvelle recrue de la force constabulaire. Le brave constable se jeta à la tête de l'animal, au risque de sa vie, et l'arrêta à temps, après avoir été lui-même traîné sur une distance de plusieurs pieds. Il fut chaleureusement félicité par ses supérieurs ainsi que par le Conseil municipal de Verdun, qui à son tour en avertit la Ligue de sécurité.

En juillet dernier, Donald Elvidge sauva d'une mort certaine par noyade, deux personnes au lac Pike, près de Weir, P.Q. Mlle Elizabeth MacKenzie et William McLaughlin étaient à se baigner lorsque la jeune fille s'aventurant dans une eau trop profonde se cramponna à son compagnon, paralysant ainsi tous ses efforts. Elvidge se précipita à leur secours et les tira au rivage où il les ranima tous deux au moyen de la respiration artificielle.

Le 17 avril 1937, Adolphe Dufresne mérita la décoration de la Ligue en tirant des eaux glacées de la rivière St-Maurice, Mlle Eugénie Lemay, institutrice à la rivière au Rat, près de la Tuque.

LE DENTISTE
Recommande les capsules Antalgine pour soulager promptement maux de dents, de tête.

Calme abcès, névralgie dentaire, douleurs avant et après l'extraction, aussi pour l'obturation des dents.
Procurez-vous en une boîte aujourd'hui même.
En vente partout 25c et 15c
A.-R. FARLEY, Tél. 2-7914.

## FAITS ET RUMEURS

*M. Alexis Caron, ex-député de Hull à la Législature, fait la campagne dans Bagot.*

* * *

*L'homme de la rue juge que M. Edgar Gauthier a fait preuve d'un courage peu ordinaire en acceptant la charge de commissaire aux travaux de chômage dans les circonstances.*

## TRIBUNE LIBRE

**Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.**

COMMISSION DE PLACEMENT DE LA CITE DE HULL

Hull, P.Q., le 7 février, 1938.

Monsieur le Rédacteur,
Le "Droit",
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

Mes fonctions d'inspecteur de la Police des Liqueurs de Québec ne me permettent pas de continuer plus longtemps l'administration de l'octroi mensuel de $40,000.00 du gouvernement provincial à la municipalité de Hull pour des travaux destinés à remplacer les secours directs, et j'ai demandé qu'on me relève de ces fonctions.

La Commission s'est efforcée depuis son établissement, de faire la répartition de l'ouvrage aussi équitablement qu'il était possible de le faire avec le montant d'argent à sa disposition et, durant les cinq mois écoulés, nous n'avons pu empêcher un déficit total de $4,-788,38.

Je puis dire que la collaboration la plus étroite existe depuis le début de ces travaux entre Monsieur le député Alexandre Taché, Son Honneur le maire Moussette, l'ingénieur de la cité, Monsieur Théo. Lanctôt, et la Commission de Placement.

Je désire aussi rendre hommage au dévouement des employés du bureau de la Commission, qui ont uni toutes leurs énergies aux miennes pour faciliter une tâche bien ardue et qui n'ont pas hésité à sacrifier leurs moments de loisir pour le bon fonctionnement de l'administration.

A tous ceux qui sont employés à la direction des travaux et à tous les ouvriers qui ont contribué de leur bonne volonté j'adresse aussi mes remerciements bien sincères et, à mon successeur, je conseillerais de continuer à profiter de l'expérience de ces employés versés dans l'administration des secours directs et, plus récemment, celle des travaux remédiateurs au chômage.

Votre tout dévoué,
Georges Montpetit,
Commissaire.

## Les imposantes funérailles de M. Émile Hubert

Au milieu d'une très grande affluence de parents, de religieux et d'amis ont eu lieu ce matin les imposantes funérailles de M. Emile Hubert, époux d'Euphémie Levêque et frère du Rév. Frère Alban, principal de l'école Guigues d'Ottawa, et de la Rév. Soeur Joseph-Emile, décédé lundi dernier dans un hôpital local à l'âge de 55 ans.

Le défunt était né à Hull en 1882 et y avait passé toute sa vie. Il faisait partie de nombreuses associations et cercles et était hautement estimé parmi ses amis.

Le départ se fit à 7 h. 45 de la maison mortuaire, située à 32, rue Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame pour un service à 8 heures.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père A. Prévost. Le service fut chanté par le Rév. Père L. Gratton, assisté des Rév. Pères Laferté et Goyer, comme diacre et sous-diacre.

La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. Ph. Thibeault, exécuta le chant. Mlle I. Thibeault touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil:— Les fils du défunt: MM. Henri et Emile Hubert; son frère: le Rév. Frère Alban, principal de l'école Guigues; ses gendres: MM. P. Constantineau, E. Hubert et H. Lamour; ses beaux-frères: MM. L. Gratton, A. Parent et L. Lévêque; ses petits-fils: MM. E. Constantineau, Paul-E. Constantineau et H. Constantineau; ses neveux: MM. F. Gratton et E. Lévêque; ses cousins: MM. J. Beauregard et E. Fleury.

L'on a reconnu parmi la nombreuse assistance:— MM. S. Edgar Dusseault, président des Anciens de l'Académie de La Salle, Henri Laperrière, président de l'Amicale Guigues, Os. Dompierre, président des Anciens du collège Notre-Dame de Hull, Henri Tassé du "Droit", F.-E. St-Jean, échevin, Gérard Cousineau, des Anciens de l'A. L. S., H. Rhéaume, commissaire d'écoles, J.-E. Legault, de la commission scolaire d'Ottawa, C.-A. Latour, inspecteur des écoles, O. Séguin, de l'Amical Guigues, L.-B. Marleau, de Plantagenet, Cnt., J.-M. Bisson, d'Ottawa, Oscar Charette, des Anciens de l'A. L. S., MM. R. de Répentigny, F. Tachereau, Wilfrid St-Cyr, C. Latrémouille, R. Tassé, M. Cayer, A. Boult, R. Pilon, Jules Dicaire, H. Lafleur, Wilfrid Trépanier d'Ottawa, A. Lacasse, A. Trépanier, P. Gravelle, E. St-Louis, J. Lépine, G. Tachereau, W. Cameron, L. Lambert, Osc. Lambert, J.-W. Charlebois, J. Monasse, A. Foucault, L. Lemieux, E. Chénier, E. Papineau, A. Soucis, Jos. Robillard, G. Peterson, L. Peterson, J.-Paul Mondoux, A. Corrigan, P. Chénier, E. Chénier, E. Proulx, E. Ménard, G. Chénier, L. Charlebois, R. Dompierre, Ch. Bureau, A. Binet, L. Bertrand, S. Lajambe, R. Laprache, M. Laroche, Arthur Gravelle, J.-P. Huot, André Lemieux, R. Provost, A. Pelletier, F. Bisson, J.-P. Dupuis, P. Grenier, A. Rainville, E. Chénier, P.-E. Huot, E. Richard, W. Germain, G. Germain, W. Lapensée, L.-P. Lachance,

Nous avons aussi reconnu MM. Arthur Gravelle, vice-président de l'Amicale Guigues d'Ottawa, Albert Ménard, président et Jean-Charles Daoust, publiciste de la Chambre de Commerce d'Ottawa, Gérard Tassé et une foule d'autres.

Il y avait aussi les Révérends Frères Marius-Anselme, directeur de l'Académie de La Salle, Cyrille, directeur du collège Notre-Dame, Bénigne, directeur de l'école Larocque, Urbain, de l'école industriel d'Alfred, Alexandre, directeur de l'école de St-Jean-Baptiste, Cyrille, directeur de l'école Lecomte de Hull, Cyprien, directeur du collège Brébeuf, Paul, directeur du collège Cauvin, Joseph, et Méderic, sous-directeur de l'Académie de La Salle, Richard, économe de l'Académie de La Salle, Germain et Mérul, de l'A. L. S., Arcine, Sylvin, Alfred, Jacques, Wilfrid, Léon, Joseph, tous de Hull, Denis et Adrien, de l'A. L. S., tout le personnel enseignant de l'école Guigues, les RR. FF. Alfred, Jacques, Guy, Pierre, Wilfrid, Armand et Edouard, les maitres A. Arbique, A. Gagnon, O. Séguin (gardien), les maitresses, Mlles T. Robert, J. Latrémouille, A. David, J. Lalonde, C. Boyer, V. Giroux, A. Baudoin, C. Terrien, S. Leduc, V. Nault, A. Bélanger, L. Lacasse, M. Dufour, M. Carty, G. Levasseur, E. Poitras et J. Pelletier.

Dans le sanctuaire l'on remarquait: MM. les abbés A. Benoit, Jean Desjardins, le curé Thériault et l'abbé Fijon.

Dans l'église il y avait les RR. SS. de l'école Normale de Hull ainsi que des élèves de l'école Guigues, de l'Académie de La Salle, du collège Notre-Dame, de l'Académie Ste-Marie et autres.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame de Hull.

PROCHAINS

## *Événements*

*Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.*

**Union des Manoeuvres**

L'Union des Manoeuvres tiendra son assemblée régulière ce soir à 8 h. 15, à la Bourse du Travail. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le Secrétaire.

## Réunion des patronnesses

Les Dames patronnesses de l'hôpital du Sacré-Coeur sont priées de se rendre à cette institution demain après-midi, à 3 heures, pour une importante réunion.

## M. Doran à Québec

Monsieur Maurice Doran, organisateur des Syndicats Catholiques Nationaux, est parti pour Québec hier après-midi, dans l'intérêt du Travail Organisé. M. Doran doit rencontrer à Montréal les Officiers de la C. T. C. C. et plusieurs patrons pour la signature de contrat collectif. Il sera de retour en fin de semaine.

## Fin des cours post-scolaires

ILS SE TERMINENT A RIGAUD. — PLUSIEURS DISCOURS ENCOURAGEANTS SONT PRONONCES.

(De notre correspondant)

RIGAUD, 9. — Lundi, le 7 février 1938, eut lieu à Rigaud, Qué., dans la salle Wilson, la clôture de nos cours post-scolaires. La foule, de plus de 400 personnes, est le vivant témoignage de l'intérêt que suscite les cours d'agriculture dans nos paroisses. L'assemblée eut lieu sous la présidence conjointe de Mgr A.-P. Sabourin, P.D., curé de Rigaud, et du docteur Bellemare, député du comté de Vaudreuil.

Le premier orateur de la soirée fut Mgr Sabourin. Il prononça une très intéressante allocution sur la nécessité et l'importance de l'instruction dans la classe agricole. L'instruction, dit-il, devient une nécessité primordiale dans la classe agricole comme dans les autres groupes de la société, si elle veut avoir quelque influence. Il faut remonter la classe agricole, grouper les forces et les énergies, faire valoir ses droits, enfin créer des organisations susceptibles de renseigner et de soutenir le cultivateur dans sa tâche ardue et difficile. Monseigneur félicite les jeunes des cours post-scolaires pour leur hardiesse et leur initiative.

Les deux orateurs suivants, MM. le député Bellemare et Aldéric Lalonde, appuyèrent avec sincérité et éloquence l'allocution de M. le curé de Rigaud. D'un commun accord, ils recommandèrent à tous l'union, la persévérance et la détermination. Plusieurs projets ont été suggérés. Monsieur le député croit que le temps est venu de diviser le comté et d'avoir un agronome avec résidence à Rigaud. Il promet de faire son possible pour obtenir cette nomination.

M. Aldéric Lalonde se demande pourquoi les jeunes filles de cultivateurs n'auraient pas des cours post-scolaires. Les applaudissements témoignent que sa proposition est bienvenue. Espérons que ces paroles, dites en faveur de bonnes causes, auront des résultats heureux.

En dernier lieu, M. Georges Michaud, agronome-professeur, fait ses adieux aux parents et aux élèves des cours. Il exprime le bon souvenir qu'il garde de Rigaud et déclare qu'il se fera toujours un plaisir de revenir parmi nous. Il remercie chaleureusement ceux qui contribuèrent aux succès de cette organisation, les professionnels, les hommes d'affaires et le Comité. Grâce à leur générosité, il lui a été possible d'offrir à chacun des 30 étudiants une série de volumes dans lesquels ils pourront poursuivre leur instruction agricole. Il ajoute, que pour faire un bon cultivateur aujourd'hui, bien que cette science soit indispensable, elle n'est pas la seule nécessaire. Il faut à la base une bonne instruction générale et avoir suivi le cours primaire, au moins jusqu'en 6e année. Cela sera facilité par le système qu'étudie le gouvernement des cours à cet effet, durant la saison d'hiver. Le second facteur d'importance, c'est l'apprentissage qui commence à 14 ans pour se terminer vers l'âge de 25 ans, environ. Qu'il suive alors des cours spéciaux de technique agricole, qui le prépareront pour les luttes futures. Nous aurons un habitant, dont l'effort individuel adapté aux conditions du sol et du climat, éclairé par une technique agricole, tenant compte du prix de revient, renforci par l'idée d'association, source féconde de fierté professionnelle et d'initiatives communes, un homme enfin qui obtiendra le maximum de profit net pour son travail. Si cet habitant est de plus Canadien français patriote, s'il garde sa foi religieuse et sa confiance dans les chefs que la Providence lui envoie, l'avenir de l'agriculture alors est assuré!

En terminant, M. Michaud laisse aux jeunes ce dernier mot d'ordre: "Montez, montez sur les hauteurs de la science du patriotisme et de la foi". Ainsi nourris de la moelle des lions, partez sans crainte sur la mer du monde. La race canadienne-française, ayant à son bord un pilote formé à l'Ecole de Rome, sur le pont un capitaine fils du sol, dans ses voiles le souffle du Saint-Esprit, voguera sans entraves et sans crainte vers ces providentielles destinées.

Au programme oratoire succéda la distribution des prix. Un court programme de chant et de musique vint jeter une note de gaieté dans la salle aux écoutes. Et le chant solennel d'"O Canada" termina cette très agréable soirée.

Nous incluons l'ordre du programme: —

1—Ouverture: Solo de piano, ..... Mlle Y. Rochon
2—Rigaud, Charmant séjour ..... La Chorale.
Message de Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.
3—En Avant, l'Agriculture ..... M. Geo. Michaud
4—Le chant du cultivateur ..... Gilles Lalonde
Mgr A.-P. Sabourin, P.D., curé de Rigaud.
5—Le chapeau de paille (Duo) ..... Gérard Faubert et Nelson Portelance.
6—Dans l'ancien temps ..... Gaston Chevrier
M. Aldéric Lalonde, Président diocésain de l'U. C. C.
7—Le Crédo du Paysan ..... François Séguin
8—Le laboureur ..... La Chorale
M. Georges Michaud, Agr.-professeur.
9—En avant marchons ..... Les anciens des cours
Distribution des prix.
10—O Canada ..... La Chorale
— VIVE LABEUR —

## Le Souverain Pontife fait connaître son inquiétude

**Le Pape parle des temps terribles et menaçants à de nouveaux couples.**

(P. Can. — Havas)

CITE DU VATICAN, 9. — Sa Sainteté Pie XI a exprimé aujourd'hui des inquiétudes au sujet de la situation internationale. Dans une allocution à trois cents nouveaux couples le Pape a déclaré qu'ils étaient l'espoir de l'Eglise et de "la société civile, qui a besoin spécialement de vous en ces temps terribles et menaçants."

## Architectes canadiens-français au nombre des gagnants

Deux architectes canadiens-français sont au nombre des gagnants du concours pour la préparation de plans d'habitations bon marché organisé récemment par le fédéral. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui l'hon. Charles-A. Dunning, ministre des finances. Il souligna que les juges avaient eu une tâche particulièrement difficile, ayant dû choisir entre les dessins soumis par 300 architectes de toutes les provinces du Canada.

Voici la liste des dix gagnants: Paul Rousseau, 181 rue Saint-Jean, Québec; A.-H. Tremblay, 70 sixième avenue, Québec; Forsey Page & Steele, 20 St-Clair Avenue, Toronto; Edward Cecil Cox, 1,001 University Tower Building, Montréal; Douglas-E. Kertland, 34 Summerhill Gardens, Toronto; Alvin Ronald Prack, 1,316 Pigott Building, Hamilton; T.-H. Mace, 660 rue Sainte-Catherine - Ouest, Montréal, Harold Cullerne, 325 rue How, Vancouver; Greenside & Langley, 230 Bloor Ouest, Toronto. eCs derniers architectes ont remporté deux prix.

**PRIX AUX GAGNANTS**

Les gagnants recevront du gouvernement $250 par prix sur l'envoi de leurs plans à Ottawa. On sait que ce concours a pour but de mettre à la disposition du grand public pour une somme minime, $10, des plans de résidences dont la construction coûtera $3.000 ou moins. Ce concours fait partie du plan fédéral de construction d'habitation à bon marché.

Les juges étaient les suivants: Mme Pierre Casgrain, Montréal; le professeur M.-S. Osborne, Winnipeg; M. W. Bow, Vancouver; M. H.-E. Gates, Halifax; M. Antoine Monette, Montréal; M. A.-S. Mathers, Toronto; M. F.-W. Nicolls, ministère des finances, Ottawa.

## JUGEMENT DU JUGE CANNON À L'ÉTUDE

QUEBEC, 9. — (P. C.) — Le département du trésorier provincial étudie en ce moment un jugement de l'honorable juge Lucien Cannon à l'effet que le gouvernement de Québec ne peut légalement percevoir des droits de succession sur les propriétés situées hors de la province, d'après une loi de 1922.

M. Martin-B. Fisher, trésorier provincial, déclarait, ce matin, qu'il n'avait pas encore décidé s'il porterait la cause devant un autre tribunal.

Le juge Cannon déclara inconstitutionnelle la perception par le trésorier de $25.552 sur une propriété située hors de la province. Il ordonnait au trésorier de rembourser cette somme à Mme Annie-L. Duval et $121.040 que la succession Buell a payé sur la propriété d'un montréalais.

M. Fisher dit qu'il ne sait pas quelle somme est entrée au trésor depuis la mise en vigueur de la loi. Notre conseiller juridique étudie ce jugement, dit M. Fisher.

## M. Duplessis et les ingénieurs

(De notre correspondant)

QUEBEC, 9. — Ce matin, quelque temps après l'ouverture du congrès des ingénieurs, M. Duplessis est venu les saluer.

M. Duplessis s'excuse de n'avoir pu assister à l'ouverture du congrès, par suite d'engagements imprévus. Il se dit heureux de venir saluer les ingénieurs de la voirie venus de tous les comtés de la province.

Le ministre de la Voirie, a mentionné que le chef du gouvernement était en présence d'une assemblée de techniciens experts et le premier ministre fait à ce propos une déclaration au sujet de la revision des salaires. Nous voulons, dit-il, que le traitement des compétences soit tel que ces techniciens sentent que leurs services sont appréciés, et qu'ils puissent alors donner la pleine mesure de leur capacité. Nous projetons une revision des salaires, non seulement, à la voirie, mais dans tous les ministères. Nous ne l'avons pas fait plus tôt, parce que nous étions pris par toutes sortes de problèmes et que l'état de nos finances ne nous y autorisait guère. Nous le ferons dans un avenir rapproché et l'on comprendra que notre grand coeur reste borné par les restrictions de l'équilibre du budget. Le premier ministre, apercevant l'ingénieur divisionnaire des Trois-Rivières le taquine amicalement et cela lui inspire une déclaration sur la liberté des opinions politiques des employés du gouvernement.

Nous voulons, dit-il, respecter vos préférences politiques, au même titre que nous vous demandons de respecter les nôtres. Vous avez droit à vos opinions politiques personnelles, mais vous devez bien vous garder de faire la politique partisane dans l'exercice de vos fonctions.

Le premier ministre a aussi souligné l'avantage d'avoir un ingénieur à la direction du ministère de la Voirie, ce que l'on voit pour la première fois depuis l'existence du département.

Le premier ministre fait une distinction plaisante entre ingénieur et ingénieux. Dans "ingénieux", il y a un X qui représente l'inconnu, alors que dans "ingénieur", il y a "air" qui nous fait penser à l'ère des compétences où le gouvernement engage la province. Le chef du gouvernement assure les congressistes de l'hospitalité de la province et qu'ils sont chez eux aussi bien à Québec que dans leurs comtés respectifs.

**GRENON EST DANS LE MEME ETAT**

ROUYN, le 9. — (P. C.) — Les médecins ont déclaré hier qu'il n'y a aucun changement dans l'état de Joe Grenon, âgé de 32 ans, qui fut trouvé blessé dans une cabine isolée d'un camp minier et ramené ici dimanche, par avion, du lac Clite, qui est situé à 80 milles de Rouyn. Grenon s'était blessé à l'abdomen il y a un mois en tombant sur un tronc d'arbre.

## Cadeau princier de Blanchet au district fédéral

**La commission du district fédéral a été heureuse d'accepter le magnifique cadeau que lui a fait M. H. - H. Blanchet, de Meach-Lake, P. Q., soit 5.000 noyers noirs, qui enjoliveront la bordure de notre autostrade et les parcs de la capitale.**

**On connait la belle initiative de notre compatriote. Il a stratifié à la Ferme expérimentale quelque 6.000 graines de noyer noir pour les échanger avec des plants du même genre (pas nécessairement du noyer, il a reçu des cèdres du Liban par exemple) à Moscou, à Berlin, à Florence et à Grenoble pour varier le décor naturelle de notre région.**

**Un vif succès a couronné à date ses efforts laborieux.**

## LA SÛRETÉ PROVINCIALE AUGMENTERA

QUEBEC, 9. — Le major Charles Girouard, directeur de la circulation à la Police provinciale, a fait savoir que d'ici le mois de mai la province recrutera de 220 à 300 policiers pour rendre plus efficace sa campagne de sécurité. Les hommes travailleront toute l'année au lieu de 10 mois.

## EXPORTATION DE MUNITIONS

Le ministère de la Défense nationale a émis, en janvier, vingt-deux permis pour l'exportation des armes, des munitions, des aéroplanes. La valeur des articles exportés était de $94.192. C'est ce que l'on a appris aujourd'hui.

Le principal item comprend les projectiles et les munitions d'armes pour un montant de $46.492. La plus grande partie de ce matériel de guerre est allé en Angleterre. La Grande-Bretagne s'élevait à $43.994. Le reste prit la route de l'Australie et des Etats-Unis, soit respectivement pour $2.487 et $10.

On a vendu un aéroplane commercial évalué à $29.000 à l'Uruguay, et deux avions militaires à la république dominicaine pour une somme de $16.168. Il a été aussi exporté un moteur d'aéroplane d'une valeur de $2.000 à Terre-Neuve; pour $220 de carabines aux Etats-Unis; pour $25 de carabines en Grande-Bretagne et pour $36 de poudre en Australie.

La valeur totale des exportations, en vertu de 117 permis émis jusqu'au 31 janvier est de $401.363. Depuis le 31 juillet 1937, il est prohibé par arrêté-en-conseil d'exporter des armes, des munitions, à moins d'en avoir obtenu la premission du gouvernement.

## SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

(Presse canadienne)

NEW-YORK, 9. — La Révérende Mère Marie-de-Saint-Wilfrid, provinciale de la société de Marie-Réparatrice aux Etats-Unis et à Cuba, a été élue supérieure générale. La société comprend 1.750 religieuses. Ses quartiers généraux sont à Rome et elle possède des maisons au Canada, en Grande-Bretagne, en Irlande, en Hongrie, en Hollande, en Belgique, en France et en d'autres pays.

**PAS DE RECLAME POUR LA BOISSON**

TORONTO, 9. — Le premier ministre Hepburn a réitéré sa détermination à ne pas permettre de réclame pour la boisson dans la povince, quand la question fut soulevée hier par une délégation des officiers ontariens du Congrès des métiers et du travail. Le gouvernement Hepburn veut "contrôler" la vente des spiritueux, non l'encourager.

## Le programme de voirie Ontario-Québec à la commission fédérale

La Commission du district fédéral, vendredi matin, à 10 h. 45, recevra le programme officiel de voirie d'une délégation imposante qui se composera de représentants de la Chambre de Commerce de Hull, de l'Ottawa Board of Trade, de l'Association protectrice de chasse et de pêche des comtés de Pontiac, Hull, Papineau et Gatineau, du député Leduc, de Wright, les représentants des municipalités de Buckingham, Thurso, Gatineau, Pointe-Gatineau, Templeton (4), Hull-Est, Hull-Ouest, Hull-Sud, Aylmer, Eardley, Deschesnes, Masham (nord et sud), Wakefield et Wakefield-Est, du club Laurentien, etc., etc.

## LES EAUX DE LA TAMISE SONT MENAÇANTES

**LES CANTONS DE RALEIGH, DOVER ET TILBURY-EST SONT EPROUVES.**

(Presse canadienne)

CHATHAM, Ont., 9. — Des familles sont cernées, des milliers d'acres sont inondées et des bestiaux ont été blessés par suite de l'irruption des eaux de la Tamise dans les cantons de Raleigh, Dover et Tilbury-est. Chatham a échappé jusqu'ici à de grands dommages, bien que le niveau de la rivière soit de 16 pieds au-dessus de la normale.

Prairie Siding, village à huit milles à l'ouest de Chatham, est entièrement inondé. L'amas de glace de huit milles, depuis Prairie Siding jusqu'à Chatham, a cédé sous la pression de l'eau s'élançant de la rivière vers le lac Ste-Claire.

La circulation sur la voie du Canadien National dans le canton de Raleigh est interrompue. Il y a quatre à cinq pieds d'eau à Raleigh. Du côté opposé, une digue s'est brisée hier soir et au moins une douzaine de familles ont été cernées dans leurs maisons. On se sert de chaloupes pour communiquer avec les familles isolées. Un homme a failli se noyer en tombant d'une chaloupe, mais il fut sauvé par ses compagnons.

La route No 2 de Thamesville a été barricadée, et il y a 35 pouces d'eau sur cette route à un mille à l'est du village.

C'est épargner de l'Argent QUE D'ACHETER CHEZ
JOSAPHAT PHARAND

NOTRE GRANDE
Vente Carnaval
SE CONTINUE
SPÉCIAUX JEUDI

COTON JAUNE
Coton jaune, environ 36 pouces de largeur; employé pour doublures, couvre-matelas et divers autres usages domestiques. La verge, Jeudi ..... 7c

FLANELLETTE BLANCHE
POUR LINGERIE DE BEBE
Flanellette blanche seulement, 27 pouces de largeur, épaisse et duveteuse. Recommandée pour lingerie de bébé, jaquettes, pyjamas, etc. Valeur de 15cc. La verge ..... 10c

NOUVEAUX TWEEDS DE LAINE
POUR MANTEAUX ET COSTUMES
Nouvelle élégance dans les lainages pour le printemps de 1938! Vous serez à la page si vous portez au printemps un costume ou un manteau confectionné de ces beaux tweeds de laine. 54 pouces de largeur.
La verge ..... de 1.49 à 2.25

SERVIETTES DE BAIN
Serviettes en coton éponge. Environ 16 x 32. Bonne qualité de ratine fini toile. Pratiques avec leur fond écru, finement rayées de couleurs assorties. Très spécial, chacune 10c

DRAPS DE LITS "WABASSO"
Draps blancs "Wabasso". Quand il s'agira de choisir des draps ourlés à jour vous trouverez que ceux-ci sont parmi les meilleurs. D'une blancheur immaculée.
Environ 72 x 90. Chacun ..... 98c

COUVRE-PIEDS
Couvre-pieds indien. Dimensions 80 x 102. Jolis couvre-pieds, centre oriental, finis avec bordure rose, vert, jaune ou bleu, etc. Valeur de 2.49.
Spécial, chacun ..... 1.78

ROBES POUR JEUNES FILLES
Ces robes sont d'usage courant non seulement aux jours froids mais pendant toute l'année. Tricot tout laine . . . par côtes ou uni. Nuances en vogue. Tailles 14 à 20 ans. Rég. jusqu'à 3.95. Spécial ..... 1.88

SPECIAL! SPECIAL!
Jupons, combinaisons et robes de nuit
Jupons à encolure ronde ou avec bretelles étroites en tricot de fantaisie très résistible au lavage. Teintes: blanc, pêche et vert nile. Rég. 79c. Spécial ..... 48c

COUVERTES 12 x 4
En flanellette blanche, épaisse et de première qualité, finies ourlées chacune. Dimensions pour lit double.
Spécial, chacune ..... 98c

STORES (Blinds)
Fabriqués de fibre de cellulose, couleurs: vert, sable. Bons ressorts avec supports. Grandeur 36 x 72.
Spécial, chacun ..... 38c

et de nombreuses autres aubaines dans nos différents départements.

J. Pharand
85 à 91 CHAMPLAIN

# PAGE FÉMININE

## La bourriche d'huîtres

*—Moi, je les aime beaucoup, mais ne suis pas certaine d'aimer ce qu'elles sentent. Que sentent-elles au juste?*

*La bourriche d'huîtres décore le milieu de la table. Avant d'asperger de citron celle qu'elle vient d'ouvrir, Mariechette la sent à son tour et d'un ton recueilli, exalté, nostalgique répond:*

*—Elles sentent la mer, la mer, la mer!*

*Rien n'appelant mieux les souvenirs que les odeurs, Mariechette n'est plus aussi heureuse qu'auparavant. C'est bon, c'est exquis des huîtres. Elle les mange avec autant d'appétit. Mais c'est l'hiver, il fait froid, il fait mauvais; et quand ses doigts avaient ce parfum de mer, comme ce soir, il y a trois mois, il faisait soleil, il faisait beau, il faisait clair.*

*Les pieds mouillés dans leurs espadrilles, elles s'agrippaient aux rochers glissants, panier au dos, et s'avançaient le plus loin possible, la marée étant basse, pour cueillir les plus grosses moules. Dans les mares gluantes de varechs, l'eau se réchauffait un peu. La mer s'étendait bleue, bleue, bleue. Elles apercevaient au loin la maison, la grève blonde, et Esther qui marchait cherchant des agates. Elles se disaient: Elle va regretter de n'être pas venue. C'est si amusant.*

*C'était indiciblement amusant. En remuant les algues, entre les roches elles apercevaient parfois quelque beau crabe. Quelle affaire d'état que de le capturer! Elles redoutaient ses pinces. Mais des milliers de petites moules bebêtes, inoffensives, délicieuses s'offraient. Le panier était tout de suite rempli. D'avance elles savouraient avec une gourmandise qu'augmentait encore leur faim, le goût exquis que ces moules prendraient s'ouvrant dans du vin blanc aromatisé de fines herbes . . .*

*—J'ai trop faim, disait-l'un, j'en mange tout de suite, crues . . . Elles s'approchaient d'un rocher bien aplati, et d'une pierre, écrasait les écailles bleues. Elles avalaient, dégustaient, poussaient de joyeux cris d'enthousiasme, riaient. C'était bon, — ô Dieu, merci! — que c'était bon! Et regardant autour d'elles, elles généralisaient cet enthousiasme; tout était beau, bon, c'était le paradis, le bonheur. Hélas, elles auraient bien voulu pouvoir arrêter le temps . . .*

*Mariechette racontait et elle ajouta:*

*Nos mains ensuite dégageaient exactement cette odeur qui les imprègne maintenant. La mer, oh, la mer! Pourquoi vit-on en ville? Pourquoi, maintenant que nous avons en nous un tel besoin de nature, de calme, d'air pur, pourquoi devons-nous rester en ville? Ah! être encore là-bas!*

*Mais là-bas, n'oubliez pas que le froid et la neige se sont étendus sur votre mer bleue, votre paysage d'or. Les oiseaux blancs sont partis, les petites barques à voile ne voguent plus sur la douce vague berceuse. Tout doit être différent et triste.*

*Mariechette s'imagine cependant avec obstination qu'elle aimerait tout avec le même amour, que la vie serait là bonne quand même. Courir, par exemple, en skis, au bord de la mer glacée. Ne plus être emprisonnée entre tant de maisons, parmi tant de monde et d'inutiles et vaines obligations.*

*La bourriche est vide.*

*—Jules Verne, dit l'une, en train de relire pour ses enfants cet auteur, Jules Verne assure que l'on n'est jamais malade après avoir mangé des huîtres, à moins que l'on en mange plus que seize douzaines . . .*

*—Alors nous ne serons pas malades.*

*Elles se lavent les mains et Mariechette abandonne avec l'odeur disparue, son nostalgique désir pour penser aux joies du présent. Car par hasard, le présent était extrêmement joyeux et agréable.*

Michelle Le NORMAND.

## Sports d'Hiver

**AU CONTACT DE LA NEIGE TOUT REDEVIENT PUR.**

Une fée bien moderne, chaussée de skis, le visage luisant, le rire clair, voilà ce que vous êtes, Madame, lorsque vous glissez sur les pentes abruptes des montagnes. Vous fendez l'air glacé, face au soleil, et vous allez toujours plus vite, plantant rageusement vos bâtons dans la neige... Mais le soir, au repos, d'autres soucis vous préoccupent... Le visage vous cuit, les paupières vous brûlent, et vous remarquez, avec horreur, que de fines petites rides blanches étendent un réseau autour de vos yeux. Le soleil des neiges est plus dangereux pour le teint que celui de plein été.

Il est des précautions très simples qui vous garderont fraiche et agréable.

Nourrissez votre peau chaque matin et chaque soir avec un bon cold-cream.

N'ayez pas le snobisme du visage gras.

L'huile ne protège pas plus qu'une crème fine.

Ce qu'il faut surtout, c'est éviter de vous laver avec de l'eau chaude ou froide. Utilisez seulement l'eau tiède et n'employez qu'un savon absolument pur. Sinon il vaut mieux le supprimer franchement.

Tenez-vous-en à ces soins élémentaire. Le climat nouveau travaille suffisamment votre peau pour que vous la laissiez se reposer en toute tranquillité.

Ne faites pas comme ces coquettes qui mettent du rimmel sur leurs cils. Vos yeux, plus que tout autre chose, ont besoin d'être protégés.

Ne sortez pas sans lunettes, mettez sur vos paupières une légère couche de vaseline.

Et au moins deux fois par jour baignez vos yeux dans une oeillère remplie d'eau boriquée tiède.

Ensuite, mettez-y de leau froide et maintenez-y vos yeux ouverts le plus longtemps possible.

Renouvelez l'eau souvent, afin qu'elle reste bien fraiche.

Vous pouvez mettre de la poudre. Pas trop, car elle ne doit pas faire de plaques. Mais contrairement à ce que l'on a coutume de dire, la poudre, elle aussi, protège la peau.

Si vous tenez aux massages, faites en sorte qu'ils soient très légers. Mais ce n'est pas indispensable durant la période des sports d'hiver. Encore une fois, moins vous toucherez à votre visage, mieux cela vaudra.

Les massages prendront surtout leur utile signification dès votre retour.

Que votre rouge à lèvres soit bien gras. Il faudrait presque mieux n'employer que de la pommade rosat. Cela vous donnera un air de bonne santé et de jeunesse très séduisant.

Le soir, maquillez-vous comme à la ville si vous allez danser, sinon, dormez à poings fermés du grand sommeil de l'innocence.

**UN DISTRAIT**

Madame. — Qu'est-ce que tu lis donc de si intéressant?

Monsieur. — Je ne sais pas.

—Madame. — Comment, tu ne sais pas? Mais tu lisais tout haut.

Monsieur (froidement). — Possible. Mais je n'écoutais pas.

## Les enfants des autres

Vous êtes la complaisance même... Votre maison est on ne peut plus accueillante. Aussi trouvez-vous tout naturel, quand une de vos amies est embarrassée: changement de bonne, déménagement ou naissance, de lui prendre ses enfants.

Mais à peine sont-ils chez vous que vous vous inquiétez. Ils ne mangent pas les plats que vous leur servez, ils ont sommeil à des heures qui vous déconcertent, faim et soif quand vous ne pensez rien leur servir. C'est que l'enfant est un être de routine. Il n'aime ni les plats nouveaux ni les habitudes nouvelles, et vous auriez dû vous inquiéter de ce qui était son régime à la maison.

**UN QUESTIONNAIRE**

Pour être sûre de ne rien oublier, voici un questionnaire que vous pourriez remplir avec la maman de vos jeunes invités:

Heure du lever et du coucher.
Heure et durée de la sieste.
Heure des repas.
Exemple des menus.
Indications de quantité: de viande, de légumes, de pommes de terre, de compote, de boisson.
Plats qu'on mange volontiers.
Plats que l'on ne digère pas.
Quand fait-on la toilette principale?
Combien de fois et à quelle heure se lave-t-on les dents?
Eau froide ou eau chaude?
Faut-il donner des remèdes? quand, comment?
Doit-on être très peu, ou moyennement couvert?
Dort-on la fenêtre ouverte?
Combien de couvertures sur le lit?

Il est très important de poser toutes ces questions aux parents, les enfants pouvant de très bonne foi vous induire en erreur, surtout en ce qui concerne le nombre des couvertures ou les menus: ils remarquent plus ce qui est exceptionnel et s'imaginent que cela arrive plus souvent.

**POURTANT, RESTEZ VOUS-MEME...**

Tout en ne changeant rien à l'équilibre de santé et d'habitudes que vos parents ont établi chez lui, donnez bien à l'enfant l'impression qu'il est chez vous, ne vous laissez pas mener à coup de "maman le fait à la maison", et n'offrez pas justement les plaisirs dont on est saturé mais ceux que votre genre de vie, vos ressources ou vos aptitudes vous rendent plus faciles.

Ne vous dites pas non plus qu'il faut "tout passer" à l'enfant invité pour qu'il soit content: ses exigences croîtront sans cesse et, si court que soit son séjour, vous devrez bien lui refuser ou lui interdire quelque chose. Alors autant vaut fixer vous-même la limte des permissions qui ne devront pas vous gêner.

**NE SOYEZ PAS SUSCEPTIBLE**

Selon leur caractère, certains enfants trouvent mieux tout ce qui se fait chez eux, d'autres tout ce qu'ils découvrent ailleurs, et presque toujours ils le disent. Si des critiques vous viennent de ce fait, riez-en et ne vous troublez pas: bien des malentendus en famille n'ont eu d'autre origine que l'incompréhension de ce travers.

P.

## Ne tuez pas les enfants

J'ai toujours eu une grande pitié pour ces enfants qui grandissent moralement asphyxiés arp trop de soins et un excès d'amour. Ils appartiennent à des familles d'une valeur morale au-dessus de la moyenne pratiquant toutes les vertus bourgeoises — —et il faut ici donner à ces termes leur plus haute signification — mais ils sont gouvernés, ces enfants, soi par des femmes seules, soit par des hommes timorés, pour lesquels le mot aimer ne peut avoir qu'un sens restrictif. Or, qu'est-ce qu'élever des petits sinon les aider à croître et à devenir ce pourquoi ils sont nés... des hommes.

Et, je vous demande, est-ce les préparer à vie que des faire cheminer dans des routes tracées pour eux, dont on a soigneusement écartétous les obstacles? Est-ce les endurcir que de les faire vivre dans une atmosphère climatisée pour eux? Le résultat immédiat de telles méthodes est facilement imaginable Leurs premiers pas sur la route de tout le monde seront à coup sûr jalonés par des chutes et leurs premières incursions dans l'atmosphère sociale seront récessairement suffisantes.

**TROP DE PRUDENCE**

Cet étouffement de la plante humaine commence aux premières heures, par toutes sortes de précautions et de barrières dressées autour du petit être, et au sujet desquelles la docteresse Maria Montessori a savemment disserté.

La nursery qui ne conduit nullement à la libération de l'enfant mais assure simplement la liberté des adultes qui l'entourent, est une invention du peuple le plus individualiste et le plus soigneux de son indépendance. Chez nous où la nurry, pour des raisons matérielles, n'est pas encore entrée dans les moeurs, on dressés entre dans les moeurs, on dresse entre l'enfant et la vie das barrières, qui, pour n'être que fictives, n'en sont pas moins aussi infranchissables que les murs d'une chambre d'enfant.

**AUTRES ERREURS**

Tant de mères sous prétexte que leur fils pâlit sur "L'Enéide" ou que leur fille assimile les verbes irréguliers anglais, tant de mères rangent les vêtements, recousent les boutons, préparent le sac d'école, lavent au dernier moment une paire de gants ,causant ainsi un tort considérable, dont elles ne soupçonnent même pas la portée pour l'avenir.

Tant de parents qui refusent de donner des jouets sportifs par crainte d'accidents, qui ne veulent charger d'aucune responsabilité, tant d'autres qui n'osent leur exposer ni leurs soucis ni leurs peines de crainte d eles chagriner, tant d'autres encore qui ne veulent les confier à personne pou rne point s'en séparer font — maigré les apparences trompeuses, — acte de lâcheté égoïste. C'est indirectement leur propre depos qu'ils épargent dans cet enfant qui leur tient à la chair comme une part bien aimée d'eux-mêmes. Mais le danger, n'est-ce pas plus sage de s'entrainer à l'affronter que d'essayer de la fuir par une vaine dérobade? Ces enfants puisqu'il faudra tôt ou tard les lancer dans l'existence, pourquoi les élèver en marge de la vie?

**AUTRE FIN**

Cet esprit de participation à la vie qui anime les formation scoutes semble une grande nouveauté, or voici à ce sujet ce qu'on relève dans la civilité puérile de Jean Sulpice, de quelques ann-es postérieure à celle d'Erasme laquelle date, comme on sait de 1536. "Au retour de l'école il )l'enfant) doit mettre le couvert; pendant le repas il "apporte les plats, découpe les viandes, mouche les "chandelles", doit sans cesse chercher à se rendre utile et plus loin "Fais de bonne humeur tout "ce que l'on te commandera de faire".

Le vie, pourquoi ne pas le en apprendre les traditions en l'invitant à y participer, en présentant la chose sous son aspect simple et réel. "Entrez dans la danse, voyez comme on danse...

Quel programme dan sle refrain de cette humble ronde, venue à nous d ufond des ges. Il a fallu le siècle dernier, si tourmenté d'abord et ensuite si guindé pour qu'on néglifet la participation joyeuse de l'enfance à la vie.

Le monde manque d'hommes joyeux, qui acceptent bravement de vivre avec ce que ce mot représente d'élan, d'activité et d'endurance, d'efforts, et de labeur, de réussites et d'insuccès. Qu'attendez - vous, Mesdames, pour en créer?

## Ravissante robe de cotonnade imprimée pour le foyer ou les croisières

Publié par

**LAURA I. BALDT, A.M.**

**Plusieurs années durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York, N.-Y.**

Pour porter dans la maison, aux croisières, dans le sud ou l'été prochain, faites cette attrayante robe de cotonnade rayée, en couleurs, et se boutonnant en avant. Du zigzag est splendide pour la garniture de l'encolure et des manches. Cette robe d'une pièce facile à réaliser est seyante aussi en cotonnade de teintes unies pâles ou foncées, glissière opposition en avant de l'encolure au bas de la robe; joli collet chemisier et poche unique à la poitrine. Même votre amie la plus intime ne saurait soupçonner que vous avez confectionné les deux conceptions avec le même modèle. Le petit diagramme vous donne une idée de sa prompte réalisation. Des instructions complètes de couture accompagnent le patron.

Le style No 2056 se présente dans les tailles 14, 16, 18, 20 ans; 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces de buste. La taille 36 exige 3 verges ⅛ d'un tissu de 39 pouces avec 1 verge ½ de soutache.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble 35 sous.

Envoyez 20 sous en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes Journal "Le Droit"

## LE CHIEN MEURT

Au tournant du chemin le pauvre était tombé.
L'ennui, la faim, la soif, une longue fatigue
Vers la grange natale avaient fait succomber
Fastigue de chez nous, notre bon chien Fastigue,

Et, sentant qu'on passait, il avait aboyé
Tristement, faiblement d'un long adieu suprême
Que des échos en deuils avaient loin renvoyé,
Vers les champs retrouvés et le soir où l'on aime.

Et me penchant sur lui j'ai senti qu'il tremblait
Le frisson de la fin, frisson inénarrable;
Je l'appelai bien fort de ma voix qui pleurait,
Lui se raidit en vain contre l'inévitable.

La tête retomba de travers, en avant;
Il agita la queue en guise de caresse,
Le poil se hérissa comme au souffle du vent,
La gueule s'emplit d'ombre et d'inerte tristesse.

Ainsi meurent les chiens, ainsi nous finissons,
Songeant à quelque chose, à la chose certaine:
L'homme comme le chien a les mêmes frissons,
Et plus tôt ou plus tard chacun meurt à sa peine.

Chacun meurt à sa peine, et le soir qui nous suit
Emporte du défunt une ombre de la veille:
Ainsi s'en va la vie, ô tristesse! Aujourd'hui
C'est mon chien et demain c'est moi, bête plus vieille!

Louis-Joseph DOUCET

## Avoir son parfum

On risque de ne faire que de la littérature lorsqu'on parle du parfum qui sied à certains types. En général les parfums chauds conviennent aux brunes, les parfums de note fraiche conviennent aux blondes. Mais cela n'est pas une règle absolue. Une brune sportive, au teint clair, pourra n'aimer que les parfums frais et n'en être que plus charmante.

Les parfums secs, j'oserai même dire un peu pointus, sont à la mode. Ils ne conviennent qu'aux femmes élégantes,, à celles qui ont une vie sociale intense. La femme sensible, qui préfère, à toutes, les heures exquises de l'intimité, choisira presque toujours d'instinct un parfum plus langoureux, plus prenant, aussi différent du parfum sec qu'une valse de Chopin l'est d'un air de jazz.

Lorsqu'il s'agit de choisir votre parfum, suivez votre goût, j'allais dire votre sentiment, beaucoup plus que la mode. Le parfum en vogue est à craindre: votre parfum ne doit-il pas être personnel, auss secret que possible? Beaucoup de femmes n'avouent jamais le nom du parfum qu'elles emploient: elles tiennent à son mystère.

PALMOLIVE

Il y a plus de 3,000 ans, des esclaves mélangeaient les huiles d'olive et de palme. Ce mélange coûteux, si imparfait qu'il fut, jouait un rôle très important dans la toilette des belles femmes du temps. Elles savaient qu'il adoucissait leur peau, qu'il la conservait souple et propre . . . douce et belle.

Depuis 3,000 ans, on n'a rien découvert de plus fin, de plus doux, de plus soulageant que ces merveilleuses huiles orientales pour la peau.

Et ces mêmes huiles naturelles, si précieuses, sont encore mélangées aujourd'hui, mais suivant les méthodes scientifiques les plus soignées dans la fabrication du Savon Palmolive.

La pureté du Palmolive, sa mousse inoffensive, douce et pénétrante, et sa délicate couleur naturelle résultent exclusivement du mélange secret de ces deux aides de beauté si anciennes.

Or, sachant ce dont le Palmolive est fait, vous pouvez vous en servir sans danger et sans crainte pour *votre* peau délicate. Franchement, le Palmolive conservera à votre peau sa souplesse et sa beauté de jeunesse. Dans 72 pays du monde entier, le Palmolive est employé par plus de femmes que tout autre savon de toilette.

**D'abord rien que de l'huile d'olive . . . maintenant, rien que Palmolive pour conserver belle la peau des jumelles.**

Le Palmolive est si bon, si inoffensif, si doux, qu'il fut choisi exclusivement par le Dr Dafoe pour les fameuses jumelles Dionne. Et vous savez qu'étant nées prématurément, elles ont toujours eu la peau extrêmement tendre et sensible. Si Palmolive garde le peau des jumelles douce et parfaitement en santé, il pourra sûrement garder la beauté de votre épiderme. Procurez-vous-en aujourd'hui.

**"Je suis enchantée du Nouveau Palmolive Amélioré"**

*dit* MRS. C. BEAIRSTO, *charmante dame de la société de Winnipeg*

"Il va sans dire que j'avais déjà fait usage de Palmolive, mais pas régulièrement. Mais le Palmolive est dorénavant le seul savon pour ma peau. Il est tellement plus doux. Mon traitement de beauté quotidien avec le nouveau Palmolive amélioré est réellement un plaisir, spécialement à cause de son nouveau parfum qui est si exquis. J'ai également remarqué que le nouveau Palmolive est plus dur. Il est donc d'usage économique."


## RECETTES

**OEUFS A LA CREME SUR ROTIES**

3 oeufs,
3 cuil. à thé de beurre,
¾ cuil. à thé de sel,
1 pincée de poivre,
2-3 tasse la lait,
Rôties.

Battez les oeufs légèrement. Ajoutez le beurre, les assaisonnements et le laits. Faites cuire au Bain-marie. A mesure que le mélange se coagule autour des parois et du fond, retirez-le avec une cuiller. Continuez jusqu'à ce que tout le mélange soit cuit. Servez sur des rôties avec garniture de persil.

**CHOCOLAT CHAUD**

1 tablette de chocolat non sucré, ou 4 cuil. à soupe de cacao,
3 cuil. à soupe de sucre,
¼ tasse d'eau bouillante.

Faites fondre le chocolat. Ajoutez le sucre et l'eau bouillante et faites cuire 5 minutes. Ajoutez le lait chaud et battez en écume. Vous pouvez servir, avec de la crème fouettée ou des tablettes de guimauve (marshmallow).

**GOUTER DE MI-HIVER**

Après quelques heures d'exercise en plein air, la première chose que l'on désire en rentrant à la maison est la nourriture, et c'est bien naturel, parce que l'air frais stimule l'appétit et que l'exercice cause une dépense considérable de chaleur et d'énergie qu'il faut réparer.

Quelque chose de nourrissant, de chaud, de facile à préparer, voilà ce que l'on cherche en une occasion de ce genre. Les mets au fromage, les soupes chaudes, les sandwiches grillés font des goûters satisfaisants de mi-hiver; servis avec une boisson chaude au lait, ils ne laissent rien à désirer.

Le Service d'utilisation du lait du Ministère fédéral de l'agriculture recommande les goûters suivants:

**REREBIT GALLOIS**

1 cuil. à soupe de beurre,
1 cuil à soupe de farine,
1 tasse de lait riche ou de crème claire,
2 tasses de fromage râpé,
¼ cuil. à thé de sel,
⅛ cuil. à thé de moutarde,
Quelques grains de poivre de cayenne,
1 oeuf.

Faites une sauce avec le beurre, la farine et le lait. Ajoutez le fromage râpé et les assaisonnements. Versez une partie de la sauce chaude sur l'oeuf battu. Remettez au bain-marie et faites cuire quelques minutes. Servez sur des rôties ou sur des discults secs (crackers).

**POTAGE AUX HUITRES**

1 chopine d'hitres,
4 tasses de lait et de liquide d'huitres,
3 cuil. à soupe de beurre,
¼ tasse de biscuits écrasés.
Sel et poivre.

Choisissez les huitres avec soin. Faites chauffer le lait et la liqueur d'huitres. Assaisonnez de sel et de poivre. Quand le liquide est au point d'ébullition, ajoutez le beurre et les huitres, et faites cuire jusqu'à ce que les huitres soient fermes et que leurs bords commencent à s'enrouler. Ajoutez les biscuits écrasés au moment de servir.

**ESCALOPE DE DAURADE**

Ingrédients — 1 1-2 livre de daurade, 3-4 de livre de pommes de terre pilées ou 1-2 livre de mie de pain blanc, assaisonnements, la moitié d'un oeuf, 1 once de fromage Parmeson râpé.

Procédé — Faites cuire le poisson à la vapeur. Ecaillez le poisson, enlevez la peau et les arêtes. Ajoutez les pommes de terre ou les mies de pain blanc et l'oeuf. Posez sur des moules dentelés graissés. Recouvrez de fromage râpé. Placez sous gril jusqu'à brunissement. Servez chaud ou froid et n'oubliez pas de vous servir de moutarde.


CREME GLACEE
Appelez 2 - 5741
Ottawa Dairy LIMITED
Délicieuse et Appétissante

Rayon de L'ENTRETIEN des parquets
DUSTBANE PRODUCTS LTD.
Nous reconditionnons tous les parquets. Nous grattons, sablons, finissons, cirons et polissons, avec les meilleurs matériaux.
Immeuble BIRK
Appelez 2-5751

Veritable Thé de Boeuf
BOVRIL

augmentera votre vigueur et vitalité
REFUSEZ IMITATIONS

POUR MUFFINS DE SON DELICIEUX Employez Le SON Naturel QUAKER
BEAUCOUP MOINS COUTEUX!

Servez de la santé A VOTRE FAMILLE
L'Avoine Quaker Eclair . . . est riche en vitamine "B" naturelle pour maintenir les *nerfs*, la *digestion* et l'*appétit* dans le meilleur état... elle est irradiée avec la vitamine solaire "D" qui favorise les os forts et les dents saines.
UN DEJEUNER DE SANTÉ QUAKER OATS COUTE 1c
DONNE UNE PLUS GRANDE VALEUR ENERGÉTIQUE QUE 2 OEUFS

Quick QUAKER OATS
LE DÉJEUNER DE SANTÉ DE 1¢ DU CANADA!
30 BONS DÉJEUNERS DE SANTÉ DANS CHAQUE PAQUET!

Mon mari vous remercie, Mademoiselle

**Elle est extraordinaire . . . la Stimulation Bienfaisante qu'assure ce Café Vraiment aussi Frais qu'à sa Sortie du Torréfacteur**

Quel bon accueil vous faites à une tasse de Café Maxwell House, quand vous vous sentez fatigué ou un peu abattu. La saveur riche de ce mélange des meilleurs cafés du monde est *si* satisfaisante. Sa stimulation bienfaisante vous remonte toujours—elle vous ranime —et ne manque jamais de le faire.

Le Maxwell House vous parvient dans des boites "super-vacuum" —la seule manière certaine de vous assurer un café *vraiment* aussi frais qu'à sa sortie du torréfacteur. Si vous faites le café au filtre ou dans un appareil en verre, achetez le Maxwell House *Moulu Filtre* — mais pour le café au percolateur ou bouilli, achetez le *Moulu Ordinaire*.

MAINTENANT 2 GENRES MOULU FILTRE ET ORDINAIRE

BON JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE
MAXWELL HOUSE BRAND COFFEE

EN CAUSANT AVEC . . .

# M. RENÉ LEROY

"C'est un très grand plaisir pour moi de jouer avec M. Wilfrid Charette et d'associer ainsi l'art à l'amitié. Je garde un si bon souvenir de la magnifique réception qu'il m'a faite lorsque je vins à Ottawa pour l'Alliance Française que je ne pouvais pas manquer cette occasion de renouer connaissance avec ce grand musicien et ce grand ami."

C'est en ces termes que M. LeRoy évoque son premier voyage au Canada. Le célèbre flûtiste français, qui exécutera demain soir avec l'orchestre symphonique La Salle le Concerto en Ré, pour flûte et orchestre de Mozart se déclare très satisfait de la première lecture. "Je suis très surpris même, dit-il, de la facilité avec laquelle les musiciens déchiffres les plus épineux passages de cette composition."

M. LeRoy garde une très agréable impression de sa rencontre avec les membres de l'orchestre: "Les musiciens, et c'est là une qualité qu'on retrouve chez tous les canadiens, sont accueillants et très, très gentils." Le succès du concert est assuré, dit M. LeRoy, et il répète: "J'ai rarement rencontré une telle facilité de lecture."

M. LeRoy témoigne aussi une grande admiration pour l'immense culture musicale de M. Charette et pour ses qualités de virtuose. "Je lui ai fait lire des pièces modernes très difficiles, hier soir, dit-il, et il les a interprétées à première vue, avec un brio et un élan remarquable. C'est un grand artiste".

Ce verdict, rendu par "l'un des plus remarquables exécutants de l'heure" et dont la renommée couvre le monde, vient corroborer l'opinion reçue au Canada.

Arrivé en Amérique le 23 janvier, M. LeRoy n'a pas joui, jusqu'à date, des délices de Capoue que pouvait lui offrir l'Amérique. Accompagné d'un autre grand artiste français, M. Albert Lévêque qui se spécialise dans l'exécution de la musique de Bach, il a déjà donné un bon nombre de concerts et de récitals, notamment un concert de Bach, à New-York, dont les critiques ont dit des merveilles. Le "Post" a été particulièrement heureux, de dire à ses lecteurs, la perfection avec laquelle ces deux français rendaient la musique de Bach.

"Jamais on n'aurait cru, disait le Post, que ces deux jeunes français pouvaient en jouant la musique de Jean-Sébastien Bach devenir si profondément allemands. On pourrait les croire nourris de Luther et de Goethe".

M. LeRoy a aussi donné un recital à Chicago, sous les auspices du Arts Club, et son itinéraire comprendra encore vingt concerts en Amérique avant son départ le 16 mars. Le 23 prochain, M. LeRoy sera l'hôte du Président Roosevelt, et donnera un récital à la Maison-Blanche. "Je n'ai pas d'autre hôtel que la Maison-Blanche, à Washington, et le président exige toujours que je me retire chez lui. C'est un de mes bons amis."

Vendredi soir prochain, M. LeRoy jouera à Radio-Canada avec M. Charette. Le programme comprend du Gluck, le Cantabile Presto de G. Enesco, la troisième sonate de Haendel, et "une petite chose très jolie d'un auteur anglais, nommé Kelly qui mourut durant la guerre."

De Montréal, le 15, M. LeRoy jouera à l'heure symphonique de Radio-Canada le concerto de Grétry pour flûte et orchestre et un concertino de Chaminade.

Il est presque traditionnel, dans les interviews, de s'informer des passetemps favoris des artistes. Avec M. LeRoy, il suffit de soupirer le nom: Quintette Instrumental, et l'artiste s'épanouit.

Fondé en 1922, le Quintette Instrumental de Paris se compose de la flûte, de la harpe, du violon, de l'alto et, du violoncelle. C'est, d'après M. LeRoy qui parle en connaissance de cause, la plus intéressante forme de musique de chambre. Cette combinaison d'instruments réalise l'ensemble entre le quatuor à cordes et le petit orchestre. Plus considérable que le quatuor, il peut se permettre un répertoire plus varié, en jouant également les duos, les trios, les quatuors et les quintettes.

Depuis sa naissance, le Quintette a donné plus de 600 concerts dans le monde entier, et quand l'on sait qu'on n'y joue que de la musique originale, que toutes les transcriptions y sont interdites par la constitution, on comprend le bien qu'une organisation semblable peut faire à la musique. Tous les quintettes sont écrits et dédiés à M. LeRoy. Vincent d'Indy, Cyril Scott et les plus grands compositeurs contemporains ont contribué à son répertoire qui compte actuellement 40 quintettes. Au mois de mai prochain, M. LeRoy et les musiciens de son groupe créeront deux autres compositions écrites pour eux. Le Quintette joue toutes les oeuvres, classiques et modernes qui s'adaptent à l'ensemble.

M. LeRoy, qui a donné des concerts dans toutes les principales villes du pays, est un des artistes étrangers les mieux placés pour juger du public canadien. Il trouve que les mentalités sont différentes dans chacun des centres, mais que le public canadien est le même partout en ce qui concerne l'enthousiasme. "C'est un public jeune, prêt à prendre tout ce qu'on aime à donner, mais c'est avant tout, un public enthousiaste."

Henri POULIN.

L'ASSISTANCE-CHOMAGE.

# Ontario demande au fédéral d'augmenter sa quote-part

## Une entrevue de M. Cross et de maires ontariens auprès de M. Norman Rogers.

L'hon. Eric Cross, ministre des affaires municipales et du bien-être, a demandé aujourd'hui à l'hon. Norman Rogers, ministre fédéral du travail, d'augmenter la contribution que le Dominion verse à la province d'Ontario pour l'assistance-chômage. Dix maires ontariens ont appuyé la requête de M. Cross.

M. Rogers a répondu qu'il soumettrait la chose au cabinet. M. Cross lui déclara que l'Ontario verserait un montant identique à celui de la contribution fédérale pour l'assistance-chômage. Certains maires ont suggéré qu'une répartition équitable du coût de l'assistance-chômage serait la suite: le fédéral 40 pour cent; la province, 40 pour cent et les municipalités, 40 pour cent.

"La conférence a été des plus satisfaisantes comme conférence", nota M. Rogers. "La discussion sur l'assistance-chômage qui a eu lieu, portera sûrement ses fruits à l'avenir. J'ai promis de soumettre la chose au cabinet fédéral".

**MEMOIRE DE CROSS**

M. Cross, dans son mémoire, a dit que la contribution mensuelle de $465.000 que le fédéral projetait de payer à l'Ontario pour l'assistance-chômage "devrait être augmentée considérablement".

"La province d'Ontario a prévu pour 1938", montra-t-il, "une augmentation de 10 pour cent dans le coût de l'assistance-chômage. Le coût de l'assistance, en 1937, fut de $22.286.229. Le fédéral versa, pour sa part, $5.580.000; l'Ontario, $10.-035.208 et les municipalités, $6.670.-921; soit respectivement 24.05, 45.03 et 29.93 pour cent."

Le mémoire rappela encore qu'en décembre 1936 l'Ontario avait reçu une contribution de $803.250 du gouvernement fédéral, tandis qu'en décembre 1937 cette contribution était à $465.000, soit une réduction de 42.11 pour cent. Ce qui ne concorde pas avec la réduction actuelle du coût de l'assistance-chômage qui n'est que de 25.92 pour cent.

L'Ontario est d'avis que si l'on doit donner un regain d'activité à l'industrie de la construction pour mitiger le chômage, il faut à tout prix réduire les taxes sur l'immeuble. Aussi une diminution du coût de l'assistance-chômage pour les municipalités s'impose-t-elle. "La province a fait", souligna encore le mémoire, "en assumant la part des municipalités pour les pensions de vieillesse et les allocations maternelles et en augmentant les subsides aux municipalités".

**LES PREVISIONS**

On prévoit que l'assistance-chômage en Ontario pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1939 sera de $23.455.000. En vertu de la répartition actuelle, le Dominion fournirait 23.79 pour cent; la province 40.23 pour cent, ce qui laisserait environ 34 pour cent pour les municipalités.

"Il semble donc", poursuit le mémoire, "que, si l'on applique la contribution fédérale sur l'année fiscale plutôt que sur l'année du calendrier, on se trouve en présence d'un état de choses très alarmant.

"La contribution fédérale au cours de la prochaine année fiscale se trouvait à tomber à 23.79 pour cent. Si l'on présume que la province n'accepterait de faire qu'une contribution égale à celle du fédéral, soit $9.435.427, les municipalités devraient assumer à leur tour un coût global de $8.439.573, soit le double du fardeau actuel".

"La province", ajoute le mémoire, "est prête à verser une contribution égale, dollar pour dollar, à celle du gouvernement fédéral. Elle rappelle que c'est l'arrangement qui a prévalu en 1930, 1931 et 1932. En 1936, le fédéral a assumé 34.46 pour cent du coût de l'assistance-chômage et la province, 40.57 pour cent. En 1937, le fédéral ne fournit plus que 31.61 pour cent tandis que la province a augmenté sa contribution à 45.03 pour cent.

**REQUETE D'ONTARIO**

"La province soumet donc qu'en revenant à une base de contribution égale pour le fédéral et le provincial on adopterait un arrangement équitable pour toutes les administrations intéressées. L'Ontario demande donc que l'on fixe en conséquence l'octroi du Dominion. Quand le fédéral aura déterminé sa contribution, la province fera une contribution identique. Et l'on établira alors ce que les municipalités doivent fournir."

M. W.-M. Dickson, sous-ministre du travail, et M. H. Hereford, commissaire fédéral de l'assistance-chômage, accompagnaient le ministre fédéral du travail. M. E.-A. Horton, sous-ministre d'Ontario, et M. S.-J. Gadsby, chef comptable de son département, accompagnaient M. Cross.

**MAIRES PRESENTS**

Les maires présents étaient les suivants: Lewis, Ottawa; Day, Toronto; Servis, Galt; Morrison, Hamilton; Watrous, Brantford; McLease, Oshawa; Bartleman, Timmins; Hanniwell, Niagara Falls; Bowen, Peterborough; Telling, Sarnia.

# Mme A. Laberge meurt ce matin âgée de 27 ans

On apprendra avec regret la mort de Madame André Laberge, née Dora Lefebvre, survenue ce matin, dans un hôpital de cette ville. Elle n'avait que 27 ans. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de la maison Racine, 127, rue Georges.

Originaire de North-Bay, fille de M. Amable Lefebvre, décédé et de Mme Napoléon Monette, d'Ottawa. La défunte demeurait ici depuis 21 ans. Elle avait épousé M. Laberge il y a sept ans. Il lui survit ainsi qu'une fille Jacqueline, trois frères, Wilfrid, Arthur et Amable Lefebvre; un demi-frère, M. Antoine Monette; une soeur, Mme Georges Donovan et une demi-soeur, Bernadette Monette; son beau-père, M. Napoléon Monette.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à la Basilique.

"Le Droit" prie la famille éplorée de croire en ses plus sincères condoléances.

**Toux Bronchique**

Toux! Toux! Toux! Cette incessante toux bronchique! Enrayez-la promptement avec RAZ-MAH. Des milliers constatent que RAZ-MAH soulage promptement la toux et les suffocations. Dégage les accumulations de flegme. Rend la respiration facile, le sommeil profond et sain. Facile à prendre. Pas d'effets nocifs subséquents. Soulagement—ou votre argent remis. 50c et $1 chez tous les pharmaciens. Capsules RAZ-MAH de Templeton

Courrier de Sudbury.

# ÉCHOS DE LA TRAGÉDIE DE LA MINE LEVACK

## Le Père Richard, s.j. chante le service de M. T. Cyr, une des cinq victimes. — Le major Langelier siège à Sudbury. — Les finances de l'endroit.— Le chef Louden, en deuil.

(De notre correspondant)

SUDBURY, 9 — L'enquête en rapport avec l'accident survenu la semaine dernière à la mine Levack, accident au cours duquel cinq mineurs ont perdu la vie et cinq autres ont été assez gravement blessés, n'aura pas lieu avant la fin de la présente semaine.

C'est ce qu'a déclaré le chef-coroner du district, le Dr P.-E. Laflemme, lundi dernier. En compagnie de l'inspecteur des mines, M. D.- Cooper, et de l'avocat de la couronne, M. E.-D. Wilkins, le Dr Laflamme a fait l'inspection des lieux où l'accident s'est produit.

On croit qu'une pièce de bois, un madrier de six pouces par huit qu'on a retiré du puits a été la cause de la bascule de la boîte de l'ascenceur. Les travaux ont repris précédemment à ce funeste puits et rien d'anormal n'est observé.

Dès qu'un des accidentés présentement à l'hôpital de Copper Cliff sera en état de rendre témoignage, l'enquête sera incessmment instituée, a déclaré le Dr Laflamme. Cette pièce de bois sera, croit-on, la clef du mystère.

Au début de la semaine, l'inspecteur provincial, M. D.-G. Sinclair, de Toronto, a fait, lui aussi, une investigation, à la mine Levack, en rapport avec l'accident de la semaine dernière.

On croit généralement que cette pièce de bois a due être déplacée et venir en obstruction sur la voie de la cage de l'ascenseur par suite des explosions antécédentes qu'avaient fait partir l'équipe des mineurs au travail jusqu'à minuit.

Ainsi que l'a raconté un des survivants, ceux-ci peuvent rendre grâce aux victimes s'ils ont la vie sauf. Les cinq morts se sont trouvés à faire comme un rempart de leurs jambes de sorte que les dix autres hommes en arrière d'eux n'ont pas été précipités au fond du puits à soixante pieds plus bas. Ils y auraient assurément trouvé la mort.

Dans de telles circonstances, il se produit d'ordinaire des faits dignes d'éloge et trop souvent aussi, hélas! on dirait que l'ironie du sort se plaît à faire des siennes. C'est ainsi qu'une des victimes de l'accident de l'autre jour Konsta Kauppila, entreprenait sa dernière journée d'ouvrage à la mine Levack.

Tout était prêt, il s'en allait travailler à la mine Frood, trouvant le travail trop rude à Levack.

D'autre part, il convient de féliciter tout particulièrement Albert Boucher et deux compagnons de travail. Boucher, au dire de ses compagnons de travail, a eu une conduite vraiement digne d'éloges et n'a fait aucun faux mouvement dans tout le travail de sauvetage.

Apprenant que quelque chose d'anormal se passait en bas, il s'est laissé glisser plus qu'il n'a descendu par l'échelle, établissant, à vrai dire, un record en faisant quelque quatre cents pieds en moins de huit minutes.

On s'imagine facilement les scènes d'horreur qui se sont offertes aux yeux de Albert Boucher quand, le premier, il arriva sur les lieux. Toutefois, il ne perdit pas son sang-froid et avisa aux moyens immédiats de secourir les blessés.

Comme nous le disions dernièrement, la vie des mines comporte des dangers de chaque instant, surtout pour ceux qui vont travailler sous terre. Avec le maximum de prudence on peut atteindre le maximum de sécurité et éviter beaucoup d'accidents; mais il n'en reste pas moins que cinq pertes de vie en une fois peut être considéré comme très sérieux.

Les funérailles des quatre finlandais, ont eu lieu dimanche après-midi, aux salons funéraires Jackson.

**Funérailles de M. Cyr**

Les funérailles de T. Cyr, de Forthington, ont eu lieu, lundi matin, en l'église Ste-Anne.

Le Rév. Père Richard, S.J., a chanté le service, assisté des RR. PP. J. Gamache et C. St-Arnaud, tous deux vicaires à la paroisse Ste-Anne, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique de Sudbury.

Outre son père, M. Paul Cyr, de Worthington, survivent au défunt, deux soeurs, Mme N. Bertrand, de Victoria Mine, et Mme T. Fortin, Jr, de Worthington; six frères: Emile, Joseph, Elie, Anatole, Frédéric, de Worthington, et Léger de Sudbury.

—La Commission canadienne des Pensions a commencé de siéger au début de cette semaine à Sudbury. Le major S. Langelier préside ces assises au cours desquelles on croit que huit ou neuf cas seront étudiés.

On attache une grande importance à ces assises étant donné que les anciens soldats de la région ne jouissent pas des avantages que peuvent recevoir ceux qui sont plus rapprochés des grands centres.

Ces derniers ont à leur disposition divers organismes capables de les secourir et prendre leurs intérêts au besoin.

—L'état financier de la cité s'est beaucoup amélioré depuis quelques années, si l'on croit ce qu'en révèle de récentes statistiques.

Le percentage des arrérages de taxes a beaucoup diminué depuis un an, par exemple. L'an dernier il était encore de $17,74 per capita, alors que cette année il est descendu à $12,60. On pourrait sans aucun doute affirmer que, étant donné l'augmentation de la population de la ville, augmentation qui ne figure pas dans les calculs de cette réduction, cette réduction dans le percentage des arrérages de taxes est moindre que $12,60, qu'elle n'est pas plus que $10. per capita.

D'un autre côté, le fardeau des taxes n'est pas plus lourd aux citoyens de Sudbury qu'à ceux de maintes autres villes de l'Ontario. Chaque personne, à Sudbury, est taxé en moyenne de $34. Woodstock l'est de $29.25 et Toronto de $54.56.

Cependant l'évaluation per capita à Sudbury n'est que de $547, en comparaison de la forte évaluation de certaines autres villes comme St-Thomas, Ste-Catherines où chaque citoyen a une évaluation moyenne de $898, et $935. Cela s'explique sans doute par le fait que ces villes ont dans leur sein de grandes industries, de grandes manufactures, ce que nous n'avons pas à Sudbury. De ce chef, l'évaluation municipale de Sudbury se trouve diminuée et celle de ces villes plus industrialisées se trouve augmentée.

D'autre part, les secours aux nécessiteux sont moins élevés ici que dans la majeure partie des autres villes de l'Ontario. Seulement 3.3 pour cent de la population reçoit des secours contre 13.4 pour cent en 1935. D'autres villes, comme Toronto et Brantford ont encore 10.5 et 12.5 pour cent de leur population sur les listes de secours direct.

En fait la condition à Sudbury n'est pas des plus désavantageuses.

**Au Collège du Sacré-Coeur**

Les élèves du Collège du Sacré-Coeur ont eu récemment leurs élections semi-annuelles aux divers postes du conseil des jeux. Après une campagne des plus actives, campagne qui a duré près d'une semaine, les élèves ont été appelés à déposer leur vote en faveur des candidats apparemment les plus qualifiés.

Le nouveau conseil "Grand Conseil" des jeux a choisi, dimanche dernier, l'exécutif en charge de l'organisation d'ici la fin de l'année.

M. Lionel Leblanc a été élu président; J.-C. Gagnon, vice-président; Lionel Lavallée, secrétaire.

Le "Grand Conseil" des jeux comprend vingt membres élus au suffrage des élèves; les élus choisissent une quinzaine d'autres élèves qui agissent comme directeurs des divers comités des jeux.

Toute cette organisation est sous la direction des Pères modérateurs de la salle de récréation.

Les nombreux amis du chef de police local, M. D. Louden, seront peinés d'apprendre le décès de son épouse survenu, dimanche soir dernier, à sa résidence de la rue Adie.

Mme Louden, née Mechan, naquit en Ecosse il y a 46 ans. Elle sera inhumée dans son pays natal plus tard; M. Louden accompagnera le corps en Ecosse.

Nos sincères sympathies au chef de police.

**LE SPORT AU CLUB ST-LOUIS**

Dimanche dernier, le Club St-Louis avait le plaisir de recevoir les joueurs de badminton de Sturgeon Falls. Ceux-ci arrivèrent à bonne heure dans l'après-midi et repartirent le soir à une heure assez avancée. On s'égaya d'agréable façon. Il faisait plaisir de constater l'exubérance de vie qui se manifestait à peu près dans tous les départements du Club St-Louis, dimanche dernier.

Et à cette occasion, on ne pouvait s'empêcher de souhaiter que le Club St-Louis se voit le plus tôt possible doté d'une salle de badminton convenable. On ne peut en effet nier que le badminton est devenu très populaire comme jeu d'intérieur, ou comme sport d'hiver. Il ne sert de rien, par conséquent, de bouder le progrès ou la marche des événements; il vaut mieux emboîter le pas et prendre les mesures pour être de son temps.

Un fait certain, c'est que les dix-huit parties jouées sur le court de badminton au Club St-Louis, dimanche dernier, démontrent la popularité de ce jeu.

Voici les résultats de ces parties: Les doubles, chez les Demoiselles: Mlles Hermance Boulay et Alma Proulx vs Mlles Thérèse Laflèche et Irène Villeneuve 15-9; Mlles G. Lacasse et J. Miron vs Mlles E. Lalonde et E. Dhiel: 6-15; Mlles R. Ménard et J. Schnupp vs Mlles J.-D. Renaud et A. Vannier: 5-15; Mlles A. Proulx et H. Boulay vs Mlles G. Boulay et M. Lalonde 15-7.

Les doubles mixtes: Mlle G. Potvin et M. L. Doucette vs Mlle J.-D. Renaud et M. L. Renaud: 8-15; Mlle J. Schnupp et M. J. St-Onge vs Mlle G. Boulay et M. R. Aubry: 8-15; Mlle P. Girard et M. G. Fortier vs Mlle L. Belcourt et M. L. Doucette: 9-15; Mlle A. Vannier et M. L. Renaud vs Mlle Dora Ménard et M. L. Boutet: 15-7; Mlle Irène Villeneuve et M. Gilbert Gagné vs M. J. St-Onge et Mlle J. Miron: 18-16; Mlle G. Potvin et M. O. Gauthier vs Mlle T. Laflèche et M. R. Aubry: 15-6.

Les doubles, chez les hommes: MM. Ovide Gauthier et Emile Boulay vs MM. R. Aubry et F. Ormes: 15-8; MM. Victor et Léon Laflèche vs MM. R. Blais et F. Quenneville: 15-11; MM. G. Lacasse et R. Grenon vs MM. G. Fortier et G. Gagné: 9-15; MM. P. Philion et L. Laflèche vs MM. L. Renaud et G. Fortier: 15-10; MM. A. Gagnon et E. Boluay vs MM. G. Aubry et G. Gagné: 8-15; MM. L. Lalonde et A. Sigouin vs MM. R. Blais et F. Quenneville: 3-15; MM. O. Gauthier et E. Boulay vs MM. R. Aubry et F. Ormes: 15-4; MM. O. Gauthier et A. Gagnon vs MM. R. Blais et F. Quenneville: 15-11.

Ce tournoi amical, de nature à resserrer les liens d'amitié et de franche camaraderie entre les jeunes gens de la région, a été des plus intéressants. Toute la soirée, de même que pendant l'après-midi d'ailleurs, les joueurs ont été encouragés des applaudissements de "la galerie".

On ne peut que blâmer le hasard qui a donné la victoire huit fois à Sturgeon Falls contre dix au Club St-Louis; une partie de plus pour l'un et une partie de moins pour l'autre aurait fait précisément . . . neuf à neuf . . .

LE THEATRE

# "LES PATRIOTES"

**"LES PATRIOTES", drame en vers de Fulgence Charpentier, créé, le 8 février au Little Theatre, sous les auspices de l'Institut Canadien et en présence du président de l'Institut, M. H. Beaulieu, de S. Exc. Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, et du comte Robert de Dampierre, ministre de France à Ottawa. Interprètes: MM. JACQUES AUGER, R. McNicol, A. Boucher, R. Déziel, P. Pelletier, R. Bélisle, M. Gay, R. Filon, J. P. St-Jean, M. Larocque, L. Racine, A. Paquette, G. Legris, R. Latreille, H. Lemay, R. Aucouturier, E. Rainville, G. St-Jean, J. Schuller, P. Schuller; Mlles FLO. CASTONGUAY, Marcelle Amyot, Margot Sabourin, Denyse Ouimet, M.-Ant. Vézina, Fernande Lemieux, ainsi que MM. Erroll Malouin, Vincent Joinette, Laurent St-Gelais, Ernest Emond, Hector Emond, Roland Berriault, Georges Berriault, Roland Quirouette, Louis Pelletier, Lionel Lemieux, Roger Lemay, Jean-Paul Pilon, Jean Carle, Gérard Carle et E. Colonnier; Mesdemoiselles Madeleine Lemieux, Berthe Benoit, Marcelle Pinard, Lucie St-Denis, Lucille Parent, Margot Lambert; les petites Louise Simard, Hélène Rocque, Pierrette Paquin, Jacqueline et Pierrette Viau, Rita Hall, Pierrette Courval et Bobby Hall.**

**Direction générale: Mme Laurette Larocque-Auger; régie: MM. Henri Renaud et Benoit Rouleau; décors: MM. Ernest Bailay, W. Atkins et W. Malone; président du comité de réception: M. Jean Ouimet. Prologue: M. Rodrigue Bédard.**

La pièce de M. Charpentier fait un peu regretter la pièce qu'elle aurait pu être—en prose. Le drame en vers nous semble aujourd'hui un peu désuet et nous n'acceptons plus guère que Racine et Corneille et Rostand. Nous avons découvert depuis assez longtemps que la "mâle prose" est plus poétique que l'alexandrin. Il y a d'ailleurs plus, dans notre cas particulier: notre accent est d'une terrible rusticité... en vers, exception faite pour quelques voix "cultivées", et ce devrait être là une raison suffisante pour décourager nos auteurs dramatiques d'écrire en vers.

Ceci dit, il reste que M. Charpentier qui est un versificateur très habile, a fait une pièce qui tient fort bien la scène. Le sujet se prêtait d'ailleurs mieux que d'autres à l'alexandrin et l'auteur en a tiré un fort bon parti. La construction de la pièce (qui met en scène Papineau, sans en faire le principal personnage) témoigne de la part de M. Charpentier une connaissance des exigences de la scène étonnante chez un débutant. L'auteur des "Patriotes" n'a pas abordé d'histoire de front. C'est une histoire d'amour qu'il raconte. L'histoire de Jean Cartier et de sa jeune épouse Louise Davignon. Celle-ci est le personnage le plus important de la pièce. Elle se marie au premier et elle reçoit les voeux de bonheur de Papineau. Elle mourra au troisième, blessée d'une balle anglaise, sous les yeux du grand tribun, à qui elle vient d'apporter au prix de sa vie, le dernier message des prisonniers politiques à leur chef qu'ils supplient de passer la frontière, pour y chercher du secours.

M. Charpentier a écrit sa pièce en hommage aux rebelles de 1837 dont on a célébré le centenaire l'an dernier. Je ne sais pas si c'est une émotion d'art que j'ai ressentie, ou si c'est une émotion patriotique, mais il reste que la pièce de M. Charpentier m'a ému. Il y a deux sortes de spectacles. Ceux qui plaisent et ceux qui ne plaisent pas. Celui d'hier soir est décidément l'un de ceux-là. Il serait facile de trouver des défauts à l'oeuvre. L'obligation de trouver la rime est une servitude et M. Charpentier, qui est l'auteur le moins prétentieux du monde, me faisait remarquer lui-même après le spectacle que quelques répliques sonnent faux. A mon avis le personnage du lieutenant Scott aurait dû être abandonné au deuxième. Sa présence au troisième acte laisse une impression pénible et n'ajoute d'ailleurs rien à l'intérêt de la pièce. Telle qu'elle est, l'oeuvre de M. Charpentier vaut bien certaines pièces d'auteurs Français de France que nous avons mises à notre répertoire. Présentée avec soin, par un metteur en scène du talent de Mme Larocque-Auger, avec des interprètes comme M. Jacques Auger et Mlle Florence Castonguay, elle constitue un spectacle fort intéressant.

M. Auger, qui est notre premier tragédien, a créé un Papineau très puissant. Sa voix magnifique, son geste sobre mais d'une rare éloquence, l'ont admirablement servi. Le Papineau de M. Charpentier n'est pas le Papineau historique, c'est le chef légendaire, un peu ému à la veille de déclancher la rébellion dont il portera la responsabilité. M. Auger a mis dans son appel aux armes cette émotion, et c'est très bien.

Le reste de la distribution se composait d'amateurs d'Ottawa et de Hull. Plusieurs d'entre eux ont été assez mauvais et même franchement mauvais mais en revanche, quelques-uns ont été très bien. Mlle Florence Castonguay a été admirable. Elle sait dire des vers et elle sait jouer. Elle a donné la mesure de son grand talent dans la scène où elle meurt, dans la forêt, entourée de Papineau et de quelques proscrits comme lui, à qui elle apporte un suprême message. Le rôle de Louise Cartier est très bien écrit, d'ailleurs.

M. Paul Pelletier, dans le rôle de Jean Cartier, le jeune premier de la pièce a joué avec conviction. M. Roland McNicol a créé un Chénier sévère mais qui ne manque pas d'un certain magnétisme. MM. Marcel Gay, Rosario Bélisle, Gérard Sait-Jean, Raoul Déziel, Roger Aucouturier, Raphaël Pilon pour ne nommer que ceux-là ont joué leurs rôles avec plus ou moins de talent, mais ils ont réussi à créer leurs personnages. Les rôles féminins étaient tous bien remplis. Ils étaient tenus par Mlles Marcelle Amyot, Margot Sabourin, Denyse Ouimet, Marie-Antoinette Vézina et Fernande Lemieux.

M. Rodrigue Bédard a dit le prologue avec beaucoup d'émotion patriotique.

Mme Larocque-Auger remporte avec "Les Patriotes" un autre succès personnel. Monter un spectacle de cette envergure en quinze jours, avec des amateurs n'est pas chose facile. Elle a tiré le meilleur parti possible de l'oeuvre, dans les circonstances. La représentation d'hier était marquée par son grand talent de metteur en scène et d'animatrice.

La salle était comble, hier soir et toutes les places sont vendues pour ce soir.—R.-T.

Les Quintes de TOUX BRONCHIQUE... cèdent rapidement

LA VENTE EXCÈDE 9 MILLIONS DE BOUTEILLES. UNE SEULE GOMME VOUS DIT POURQUOI!

BUCKLEY'S MIXTURE N'ACCEPTEZ RIEN AUTRE

Autremède qui se vend le plus au Canada contre la toux et le rhume.

POUR LA MAUVAISE HALEINE, LA CORGE DES FUMEURS, LES PASTILLES THROAT-AIDS DE BUCKLEY. 10c

# La ville termine l'année avec un surplus de $26.000

## Les dépenses des secours directs ont été de $155.766 au-dessous de celles de 1936. — Un surplus de $25.744 à l'aqueduc municipal. — Mais l'enlèvement de la neige a coûté $112.000.

Le trésorier municipal Percy Gordon a déposé mardi après-midi au Bureau des commissaires son bilan financier de l'année municipale 1937. L'exercice annuel s'est terminé avec un surplus de $26.-040,70, soit la différence entre les dépenses prévues et les déboursés actuels de 1937.

Au sujet des déboursés pour les secours directs, M. Gordon a souligné le fait que la ville n'a dépensé que $731.958.74 alors que $887.-725,50 prévus dans le budget de l'année en question. On avait prévu à consolider $539.000 des déboursés de secours, sur une période de cinq années, de sorte qu'on pourra diminuer ce montant de $155.766.76. Il se peut qu'on réduise aussi de $26.049.70 additionnels ce montant en se servant de ce surplus du compte des dépenses générales.

A l'aqueduc municipal, il y eut en 1937 un surplus de $25.744.19. En y ajoutant celui de $49.694.63, nous avons l'intéressant surplus total de $75.438.82 pour les deux dernières années, mais par contre ce chiffre est diminué à $9.616.75 en déduisant les déboursés-capital de $65.822.07 chargés aux revenus de cet important service public.

Le budget de 1937 s'élevait à $8.-083.765.91 et les dépenses nettes se chiffrèrent par $8.057.716.21, laissant un surplus de $26.049,70 mais, le total dont disposait la corporation 1936 de $101.460.95 par le taux de 1936 municipale grâce au surplus de l'impôt, etc. atteignit $7.217.863.23.

Les revenus casuels de l'année s'élevaient à $503.562, soit une hausse de $39.426 sur l'exercice précédent. eMntionnons l'octroi de $152.-711 du gouvernement ontarien, celui de $100.000 du gouvernement fédéral, les recettes du parc Lansdowne, de la commission des liqueurs, des chiens, des bicycles, des théâtres, des allées de quilles et des salles de billard, etc. etc.

Les élections ont coûté $11.547.23. Le service de l'ingénieur a terminé l'année avec un soutiré de $14.003.25, pour un total de déboursés de $604.-003.25.

L'enlèvement de la neige a coûté $112.102, ce qui explique le surplus des déboursés. L'éclairage des rues à coûté $45.133, soit $7.585 de moins qu'on le prévoyait. Les malades nécessiteux ont coûté $153.072 en frais d'hôpitaux, un excédent de $8.072 sur le budget.

# Le Dr F. Argue à la présidence

Le Dr J. Fenton Argue a été élu président du bureau des commissaires des bibliothèques publiques d'Ottawa, lors de l'assemblée générale annuelle tenue hier soir. Il succède au colonel W. C. N. Marriott, qui se retire après deux ans de présidence. M. Norman B. MacRostie a été nommé du comité des finances, tandis que les différents comités se composent comme suit: administration, MM. G. H. Dunbar, F. D. Laurie, Henri St-Jacques et le colonel W. C. N. Marriott; les livres, MM. Ernest Bilodeau, N. B. MacRostie, A. George McHugh.

# FUTUR SERVICE D'AÉROPLANES

(Presse Associée)

WASHINGTON, 9.—On annonce du ministère du commerce des Etats-Unis qu'un service aérien de passagers entre Paris et l'Amérique du sud sera inauguré au cours de l'été. Les avions pourront transporter huit passagers et feront environ 200 milles à l'heure.

# Les travaux au pavillon canadien

(Presse Canadienne)

GLASGOW, 9. — Depuis que le pavillon canadien local, pour l'exposition de l'Empire Britannique, fut ravagé par une tempête, le 29 janvier, 60.000 pieds de bois ont été remplacés par 120 hommes, et les travaux sont actuellement plus avancés qu'ils ne l'étaient lors de la tempête. L'exposition s'ouvrira le 1er mai.

# M. Hogg explique la politique de l'Hydro

(Presse Canadienne)

TORONTO, 9.—Le changement "très subi" dans la politique de l'Hydro d'Ontario en signant des contrats avec quatre compagnies de Québec en décembre dernier fut pleinement justifié si l'on en croit le président de la Commission de l'Hydro, M. Thomas-H. Hogg.

Dans un discours lut par M. J.-A. Smith à la réunion annuelle de l'Association de l'électricité municipale d'Ontario le Dr Hogg disait qu'il approuvait les nouvelles ententes "puisque la province d'Ontario dépend de la province de Québec qui est la source des forces hydrauliques". M. Hogg, malade, ne put assister à la réunion.

Des obstacles sérieux ont empêché de développer les pouvoirs hydrauliques d'Ontario. La Commission Hydro-électrique d'Ontario en se proposant d'augmenter ses ressources pour les cinq prochaines années étaient dans l'alternative de mettre en pratique un vaste programme de développement de pouvoir ou d'obtenir du pouvoir des compagnies de Québec en "reprenant les contrats avec les compagnies de Québec".

(On sait que les contrats passés par la Commission avant 1934 avec les quatre compagnies de Québec furent rejeté à la session de 1935. Le 10 décembre dernier le gouvernement a repris des contrats qui mettaient fin aux controverses et en même temps qui baissaient le prix de l'électricité. Dans l'espace de deux à sept sans ces nouveaux contrats auront donné à Ontario 610.00 chevaux-vapeur d'énergie électrique).

"Je suis absolument au courant, déclara le Dr Hogg, du changement subi de la politique de l'Hydro, mais il ne faut pas oublier que l'opinion publique a été bien alerté par des critiques des membres de l'ancienne commission."

En terminant son discours M Hogg commenta la situation existante à Niagara. "L'accusulation de glace dans la rivière Niagara constitue une très grave menace. L'écroulement tragique du pont de Niagara et l'inondation de l'édifice de l'Hydro sont des preuves frappantes de ce danger évident."

# IL ATTEND SA SENTENCE

(Presse Canadienne)

VALLEYFIELD, 9.—Harry Rockoe 42 ans, attend sa sentence, après avoir été trouvé coupable hier soir de tentative de meurtre. La sentence sera prononcée à la fin des asises. Le jury de la cour du banc du Roi a trouvé l'accusé coupable d'avoir fait feu sur son patron, Archie Gamble, pendant une querelle. Gamble fut blessé à l'épaule.

# UNE DEMANDE DE RÉMISSION

(Presse Canadienne)

EDMONTON, 9. — En sa qualité de procureur général de l'Alberta, le premier ministre Aberhart a télégraphier aujourd'hui à M. Lapointe, ministre de la Justice, lui demandant la rémission plénière des termes d'emprisonnement imposés à MM. Powell et Unwin pour libelle diffamatoire. M. Powell est un expert créditiste anglais, et M. Unwin un député créditiste de l'Alberta.

**LA SAISON S'ACHEVE DANS LA MONTCALM**

**Montfort d'Eastview rencontre le Lafrenière, au parc Bingham, ce soir dans une partie de la ligue Montcalm à 7 heures précises.**

**ALERTE A QUEBEC**

QUEBEC, 9. (PC) — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, dans le bureau de M. Armand Létourneau, chef des services du ministère de l'Agriculture, à Québec. Un court-circuit a mis le feu à une fillère. On éteignit les flammes au moyen d'extincteurs.

**LES RISQUES D'INCENDIE**

WINDSOR (Ont.) le 9. (P.C.) — L'inspection spéciale des écoles résidentielles privées, ordonnée par le procureur général Conant, est commencée à Windsor, annonce le chef des pompiers Clarence DeFields.

**COMMISSAIRE DES VALEURS**

TORONTO, le 9. (P.C.) — En attendant la nomination d'un commissaire permanent des valeurs, le procureur général Conant a assumé lui-même ce poste.

**FIN DES GOBE-SOUS**

NORTH-BAY, 9. — Le conseil a donné ordre à la commission de police d'interdire toute "slot-machine" ici à partir du premier mars. L'an dernier, les appareils rapportèrent $1.500 d'honoraires à la ville.

**PHILOSOPHIE ET POLITIQUE**

TORONTO, 9. — Le député Paul Martin, d'Essex-Est, a déclaré au banquet des Ar

# M. C.-D. Howe se porte à la défense de Radio-Canada

(suite de la 1re)

Il parla surtout du problème, traitant en particulier de la Société Radio-Canada.

"Radio-Canada", dit-il, "est une organisation autonome ayant le ministre des communications comme porte-parole à la Chambre des Communes. Il regretta qu'aucun membre du bureau des gouverneurs ne put paraitre au parlement et exprimer le point de vue de Radio-Canada".

Il ajouta que le problème de la radio n'avait jamais fait auparavant l'objet de manoeuvres politiques. Il rappela qu'on fut unanime à la Chambre lorsque la radio est devenu un problème public.

**LA COMMISSION AIRD**

Le ministre esquissa le développement de la radio au Canada: Il évoqua la commission Aird et ses recommandations, où l'on suggérait d'étatiser la radio avec des postes qui seraient la propriété du gouvernement fédéral.

"Les revenus de l'ancienne commission de la radio", expliqua-t-il, "provenaient surtout d'un permis de $1. On employa une grande partie de ces recettes à l'élimination de l'interférence. La commission Aird avait recommandé un permis de $3, mais on le laissa tout d'abord à $1. On l'augmenta à $2 et on propose maintenant de le hausser à $2,50 par année.

"Cette année 1,150.000 personnes vont payer des permis de radio au Canada. Si l'on déduit les frais de perception, cela signifie un revenu de $2,000,000 pour Radio-Canada. La Société retirera, en outre, $350.000 de sources commerciales."

"Pour des raisons évidentes", continua M. Howe, "ce n'est pas l'intention de Radio-Canada d'obtenir de sources commerciales des revenus dépassant $500,000."

Il montra que l'un des buts pour lesquels le parlement avait institué Radio-Canada était d'atteindre la majorité de la population par l'intermédiaire de la radio. Il rappela qu'une enquête avait révélé que moins de 50 pour cent du public pouvait capter des programmes radiophoniques adéquats.

**NOUVEAUX POSTES**

"C'est pourquoi", dit-il, "la Société a voulu remplir son mandat en établissant de nouveaux postes émetteurs à haute puissance. On en a déjà construit deux, l'un près de Montréal et l'autre près de Toronto. Radio-Canada a l'intention d'ériger deux autres postes à haute puissance et d'obtenir l'approbation de changements à certains autres postes. C'est dans ce but que l'on a projeté d'augmenter le permis de $2 à $2,50.

"Je trouve cette requête de la Société Radio-Canada tout à fait raisonnable", ajouta le ministre.

**PROBLEME URGENT**

Il fit voir que la solution de ce problème présentait quelque urgence. Le Canada a obtenu récemment par entente internationale, des longueurs d'ondes supplémentaires. Auparavant des intérêts américains avaient érigé des postes au Mexique sur des longueurs d'onde canadiennes. Mais à la récente conférence de La Havane, tous les pays américains ont accepté la nouvelle entente. Le Canada possède, en conséquence, maintenant sept longueurs d'ondes complètes au lieu de six comme auparavant. Il a le droit, en outre, de se servir de longueurs d'ondes employées en partie seulement par d'autres pays.

"Mais, à moins que le Canada n'érige immédiatement un poste d'au moins 50.000 watts pour chaque longueur d'onde, ces ondes ne pourront rester exclusivement canadiennes. On a déclaré à la conférence que, s'il y avait interférence sur les longueurs d'onde canadiennes dans le passé, cela dépendait du fait que le Canada n'en avait pas usé comme il aurait dû", nota M. Howe.

Puis il ajouta: "Si Radio-Canada a les fonds voulus, on érigera ces postes l'an prochain. On n'aura pas besoin d'autres revenus que ceux fournis par l'augmentation du permis proposée actuellement".

**LES PROGRAMMES**

Passant ensuite au programmes américains, le ministre expliqua que Radio-Canada avait 98 heures d'émission par semaine. "On trouve, dit-il, "que 87.8 pour cent des programmes ne renferme pas de publicité du tout. La semaine de 98 heures se divise comme suit: 54 1-4 heures de programmes canadiens libres de publicité; 3 1-4 heures de programmes commerciaux venant du Canada; 17 1-2 heures de programmes américains libres de publicité; 12 heures de programmes d'Angleterre; 1-2 heure de programmes d'Allemagne et 8 3-4 heures de programmes commerciaux des Etats-Unis".

M. Howe nota que le poste CBL de Toronto avait plus de publicité que les postes réguliers du réseau. Les programmes commerciaux canadiens représentent 17 pour cent du temps d'émission de ce poste et les programmes commerciaux américains, 18 pour cent.

Puis il montra que les 17 1-2 heures de programmes américains sans publicité étaient surtout musicaux. "Personne ne niera", souligna-t-il, "que la musique ne puisse être rien d'autre qu'internationale. Il est absurde de propager que l'on inonde le Canada de propagande américaine, alors que l'on amène surtout de la musique symphonique.

**RECETTES DES ETATS-UNIS**

"Radio-Canada", dit-il, "n'a pas d'excuse à faire à la population canadienne parce qu'elle lui fournit 17 heures de programmes américains. Radio-Canada n'a rien à payer pour cela, ayant négocié sur une base d'échange avec les trois plus gros réseaux radiophoniques des Etats-Unis. Radio-Canada est en mesure d'accepter les programmes américains sans nuire pour cela à ses propres programmes.

"Les programmes américains commerciaux rapportent $200,000 à Radio-Canada. De ce montant, on doit verser $80,000 à des postes individuels du réseau canadien, ce qui laisse un profit net de $120,000 à Radio-Canada. On a offert à Radio-Canada d'autres programmes américains qui aurait ajouté $250,000 à ses revenus actuels, mais on a refusé parce que ces programmes n'étaient pas désirables pour le réseau canadien".

**CAUSE DES ATTAQUES**

Le ministre expliqua que Radio-Canada acceptait des programmes américains à la demande des radiophiles eux-mêmes. Pour montrer combien les goûts différaient au sujet de la radio, il expliqua que, dans sa propre demeure, il devait avoir trois appareils différents pour satisfaire sa famille.

Il ajouta que les attaques contre Radio-Canada, provenant d'intérêts privés, découlait du fait que Radio-Canada était non pas un échec, mais un succès. "A tout prendre", dit-il, "les programmes des postes de Radio-Canada sont supérieurs à ceux des postes privés. Les journaux se plaignent parce qu'ils perdent des revenus en raison d'annonces qui ne vont plus qu'à la radio".

"On réglera", conclut-il, "le problème radiophonique non pas par des discours au parlement, mais suivant les réactions des radiophiles". Il dit enfin que l'augmentation du permis de radio était opportune et qu'il n'avait aucune hésitation à la recommander au gouvernement, "Je pense", termina-t-il, "que le public l'approuvera également".

**HEAPS ET KING**

M. A. A. Heaps, député C.C.F. de Winnipeg-Nord, assura que le discours du ministre était aussi instructif qu'opportun. Il se demande si ceux qui ont attaqué Radio-Canada au cours des dernières semaines étaient complètement désintéressés. "Les programmes de Radio-Canada", dit-il, "ont subi une grande amélioration au cours des derniers mois".

Quelques instants plus tard M. Heaps s'attira toutefois une verte réplique du premier ministre Mackenzie King quand il affirma que le gouvernement comptait sur les exportations pour améliorer la situation au Canada.

"Il est inexact", rétorqua M. King, "de prétendre que le gouvernement croit qu'il est suffisant d'augmenter les exportations pour remédier à la situation domestique. Ce n'est là qu'un des moyens dont le gouvernement compte se servir".

**ENCORE LE TARIF**

"Les libéraux laissent le tarif à un haut niveau en dépit de leurs promesses électorales", poursuivit le député C.C.F. "Malgré la politique avouée du gouvernement, on trouve autant de restrictions commerciales aujourd'hui qu'en 1932, au plus profond de la crise".

Il prétendit que les fonctionnaires du ministère du revenu national veillaient la nuit pour préparer de nouveaux règlements afin d'empêcher les Canadiens d'importer des tissus des Etats-Unis. Il dit que les Canadiens devaient payer un plus haut prix que les Américains eux-mêmes pour les tissus venant des Etats-Unis.

**DIMINUTION GRADUELLE**

L'hon. W. R. Motherwell, député libéral de Melville, fit l'historique du tarif au Canada. Il rappela qu'il n'y avait eu que de très légers changements tarifaires depuis 60 ans. "Les partis", dit-il, "ont poursuivi nombre de campagnes électorales sur les tarifs, mais, une fois au pouvoir, n'ont fait que fort peu de modifications".

Il expliqua que le gouvernement semblait suivre à l'heure actuelle une politique de diminution graduelle des tarifs. "Je pense", nota-t-il, "que c'est un bien au point de vue économique, mais j'ai peur que cela offre des dangers dans le domaine politique. C'est pourquoi je conseillerai au ministre des finances d'y aller doucement".

**UNE SUGGESTION**

Il assura qu'on avait retiré très peu de bien des campagnes électorales menées sur le problème du tarif. "On n'a fait", dit-il, "que soulever l'ouest contre la majorité de l'est à laquelle il ne pouvait imposer ses volontés".

Il montra qu'il serait bien plus profitable de tenter d'établir un tarif mitigé qui serait acceptable dans tout le pays.

Il préconisa ensuite l'établissement d'une commission des céréales et non seulement du blé. Il conclut en demandant d'augmenter le transport du grain par la route de Churchill afin de justifier l'existence du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

**AMERICANISATION**

L'orateur suivant fut l'hon. Earl Lawson, député conservateur de York-Sud. Il traita surtout de la radiodiffusion. "Les revenus de la grande majorité des propriétaires de radios au Canada sont si minimes que c'est un véritable fardeau de payer un permis de $2. Que dire alors d'un permis de $2,50?" demanda M. Lawson.

Il montra que le facteur dominant de la nationalisation de la radio est l'américanisation actuelle du Canada au moyen d'une véritable avalanche de programmes des Etats-Unis. Il fit voir qu'un autre facteur était la restriction de la publicité et le développement d'artistes canadiens de la radio. "Nous sommes", dit-il, "au seuil d'une ère nouvelle qui s'ouvre avec une augmentation considérable de publicité américaine".

"Sur le total des 98 heures d'émissions hebdomadaires de Radio-Canada on donnera 26 1-4 heures de programmes américains, avec ou sans publicité", souligna le député de York-Sud. Au poste CBL de Toronto ce percentage s'élève jusqu'à 35 heures."

**BULLETIN SIGNIFICATIF**

Le parlementaire conservateur dit ensuite avoir étudié le bulletin de Radio-Canada pour la semaine commençant le 6 février. "J'y ai constaté", nota-t-il, "que sur 112 heures de radiodiffusion on en consacrait 48 à des programmes américains".

'Ce bulltin", continua-t-il, "ne montrait qu'une heure de programmes canadiens, cette semaine, entre 8 heures et 11 heures de l'avant, à l'exception du samedi où cette durée est réduite à une demi-heure. Entre 6 heures et 11 heures du soir, les meilleures pour la radiodiffusion, on trouve plus de programmes américains que de programmes canadiens".

Il montra que Radio-Canada payait aussi bas que $10 des artistes exécutant un programme. Il ajouta que les salaires en général était d'une modicité inconcevable.

Il protesta contre le fait que Sir Ernest MacMillan de Toronto joua à la radio un programme où il dirigeait la Philharmonique de New-York. "Il eut bien valu", commenta-t-il, "qu'il eut pu diriger son propres orchestre symphonique de Toronto".

**L'INCIDENT TWEEDSMUIR**

Il se plaignit ensuite qu'un discours de Lord Tweedsmuir ait été interrompu, il y a quelque jours, à la radio pour faire place à un programme de fabricant américain d'automobiles.

"Quel poste écoutiez-vous?" demanda M. Howe.

"Je le regrette, mais je ne le sais", de répondre M. Lawson.

"Ce ne pouvait être un poste de Radio-Canada", retorqua M. Howe.

Le premier ministre Mackenzie King intervint à ce moment pour dire qu'il avait entendu tout le discours de Lord Tweedsmuir et qu'il n'y avait eu aucune interruption.

"Mais Radio-Canada contrôle aussi les postes privés" répliqua M. Lawson.

"C'est inexact", de ponctuer aussitôt M. Howe. "La loi ne dit pas que Radio-Canada a le contrôle des postes privés".

Le député conservateur se plaignit du fait que l'on ne donnait pas assez de programmes historiques canadiens à la radio d'Etat. Il demanda aussi ce que l'on avait fait pour développer un plus grand nombre de talents locaux.

"Ces facteurs", dit-il, "n'entrent pas apparemment en ligne de compte dans l'élaboration des programmes de Radio-Canada". Il assura que Radio-Canada était en train de prostituer ses origines. Puis il s'objecta vigoureusement à la hausse du prix du permis.

**L'AFFAIRE BROCKINGTON**

M. Lawson se demanda ensuite qui avait payé pour le temps pris récemment par M. L.-W. Brockington, président des gouverneurs de Radio-Canada, qui, dans sa causerie radiodiffusée de Winnipeg, avait défendu l'augmentation du permis sur les appareils de radio.

"Si on s'est servi à cette fin des deniers publics", dit-il, "on devrait donner des chances égales aux adversaires de l'augmentation du prix du permis d'exposer leur point de vue à la radio. Agir autrement serait établir une bureaucratie qui dépenserait les deniers publics à montrer un côté de la médaille, tandis qu'on demanderait à l'adversaire $3.000 de l'heure pour exposer sa cause".

**CONCURRENCE INJUSTE**

M. Lawson affirma que Radio-Canada en sollicitant de la publicité américaine, cause une perte considérable à nombre d'industries canadiennes. "On se sert", dit-il, "des deniers publics pour faire une concurrence injuste à des institutions établies en notre pays".

Il dit qu'on lui avait assuré qu'au cours des dernières semaines Radio-Canada avait signé une douzaine de contrats accordant des heures de choix à des annonceurs américains. "Pour ce qui est des annonceurs canadiens", fulmina-t-il, "ils n'avaient plus qu'à prendre les restes".

Il affirma que la National Broadcasting Company des Etats-Unis annonçait qu'elle atteignait par sa publicité Ontario et Québec, soit 60 pour cent de la population du Canada, grâce à ses affiliations avec les postes de Radio-Canada.

"Le résultat", conclut M. Lawson, "est qu'il y a plus de chômage dans les rangs des musiciens, des artistes, des écrivains et des techniciens au Canada".

**LA SEANCE DU SOIR**

M. Ralph Maybank, député libéral de Winnipeg-Sud, poursuivit le débat sur le discours du trône à la séance du soir. Il donna dans une certaine mesure la réplique à l'hon. J.-Earl Lawson, député conservateur de York-Sud, qui avait vivement discuté au cours de l'après-midi la politique de Radio-Canada.

"M. Lawson", dit-il, "pense que l'on est, en train d'américaniser la population du Canada par l'intermédiaire de la radio. Mais il me semble que le public, du temps des conservateurs, était immunisé contre l'influence américaine si je me souviens bien de certains programmes radiophoniques électoraux".

Il contredit l'affirmation du chef conservateur, l'hon. R.-B. Bennett, à l'effet que le libre échange conduirait à la guerre.

Il ajouta qu'aucun allégué ne pouvait être aussi absurde. "Ainsi", nota-t-il, "l'Angleterre seule serait responsable de la Grande Guerre, parce qu'elle seule était libre-échangiste avant le conflit de 1914".

**LA LOI DU CADENAS**

Le député de Winnipeg préconisa alors le désaveu de la loi du cadenas de Québec. "Je regrette", souligna-t-il, "de n'avoir pas donné d'opinion à ce sujet à la dernière session, mais je croyais que cette législation resterait lettre morte".

Il espéra que le refus des provinces de consentir à l'amendement de la constitution ne causerait aucun délai dans la réalisation du plan fédéral d'assurance-chômage. Il suggéra aussi que le gouvernement central assume une part de responsabilité plus grande de l'assistance-chômage.

**QUELQUES CONTRADICTIONS**

M. W.-A. Walsh, député conservateur de Mont-Royal, voulut mettre en contradiction le premier ministre Mackenzie King et M. J.-N. Francoeur, le nouveau député libéral de Lotbinière. "M. Francoeur", nota-t-il, "a déclaré lors de l'élection complémentaire de Lotbinière qu'il s'opposait à l'envoi d'un seul soldat ou à la dépense d'un seul dollar dans une guerre étrangère. Cela contraste étrangement avec l'affirmation du premier ministre Mackenzie King qui a dit que le Canada, tout en continuant de voir à ses propres affaires, aiderait immédiatement à l'Angleterre dès qu'elle serait menacée d'un conflit".

Il se plaignit aussi de la façon dont les libéraux ont mené leur campagne électorale lors du scrutin complémentaire de Victoria. "Il fut absolument dégradant de voir l'hon. Ian Mackenzie révéler en cette circonstance au public les plans du gouvernement pour assurer la défense de la côté du Pacifique".

**DEFENSE DE DUPLESSIS**

M. Walsh dit qu'il admettait le but de la loi du cadenas, bien qu'il n'en accepte pas les termes. Il affirma encore que le premier ministre Duplessis de Québec n'était pas un séparatiste et n'avait nullement l'intention de créer la désunion entre les provinces du Canada.

Il dit que la radio devrait compter au nombre des utilités publiques au Canada. Il s'objecta à la politique actuelle du fédéral dans le domaine radiophonique.

**LA SASKATCHEWAN**

M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, affirma que la sécheresse en Saskatchewan était la pire calamité qui s'était encore abattue sur une province canadienne. Il dit combien la population appréciait l'aide donnée par les gouvernements et les individus aux fermiers éprouvés.

Il assura que le public avait interprété le résultat des élections complémentaires de Lotbinière et de Saint-Henri comme un coup de mort donné aux guerres impérialistes. Il affirma que la jeunesse s'opposait en bloc à tout autre conflit impérialiste.

Il montra ensuite que les gouvernements fédéraux n'avaient cessé d'exploiter les provinces de l'ouest par leur politique fiscale.

"La population de l'ouest", commenta-t-il, "croit que le gouvernement lui a donné l'occasion d'exprimer ses griefs par l'intermédiaire de la commission Rowell et de préconiser les remèdes qui s'imposent. Pour cette seule raison j'appuierai le gouvernement dans le présent débat".

**PLAIDOYER POUR L'OUEST**

M. Tucker s'attaqua à l'opinion courante qui prétend que l'ouest a fait preuve d'extravagance. Il rappela qu'à venir jusqu'à 1929 la Saskatchewan n'avait qu'une dette de $63.000.000, l'une des plus basses au Canada.

Il cita ensuite des chiffres pour prouver que le niveau de vie dans l'ouest était inférieur à celui de bien d'autres parties du Canada. Il montra que 65.4 pour cent des cultivateurs d'Ontario ont des automobiles contre seulement 47.7 pour cent en Saskatchewan; que 54.1 pour cent ont le téléphone en Ontario contre seulement 34.2 pour cent en Saskatchewan; que 16.8 pour cent ont l'électricité en Ontario contre seulement 2.8 pour cent en Saskatchewan. Il ajouta que ces statistiques, prises en 1931, ne démontraient aucune extravagance.

"Le temps est venu", dit-il, "de choisir entre la ruine des fermiers de l'ouest et les gros profits dans l'industrie textile ou automobile. L'ouest est incapable de subir plus longtemps le tarif actuel".

**UN AVERTISSEMENT**

"Si vous ne voulez pas", avertit-il, "que les fermiers de l'ouest viennent encombrer les villes de l'est comme chômeurs, vous vous occuperez immédiatement de ce problème".

Il expliqua que l'argent que les fermiers de la Saskatchewan avaient reçu pour leur grain depuis 1930 avait à peine suffi à payer l'intérêt sur leurs dettes. Il souligna l'état des fermes. Il dit que l'on imposait un taux d'intérêt aussi élevé que 10 pour cent sur les hypothèques, malgré que la limite fixée par la loi des banques soit de 7 pour cent. Il suggéra que l'on oblige les banques à rembourser l'excédent chargé en surplus du taux légal d'intérêt.

Le député libéral de Rosthern dit qu'une réforme du système financier actuel s'imposait. "La Saskatchewan", continua-t-il, "dépense maintenant tellement pour rencontrer ses dettes qu'il ne lui reste plus rien pour l'éducation et les services sociaux".

"Les instituteurs reçoivent en Saskatchewan aussi peu que $300 par année", ajouta-t-il; "c'est une politique dangereuse de si peu rémunérer les professeurs et de s'attendre en même temps qu'ils vont vanter les mérites de la démocratie, dire aux enfants que le présent système est équitable quand ils savent que le gouvernement perçoit $100.-000.000 par année de l'impôt sur le revenu et que d'autres s'enrichissent à l'abri du tarif".

**LE CHOMAGE**

"Le parti libéral", ponctua-t-il, "a déclaré à l'élection générale de 1935 que le chômage était le grand problème national du Canada. Toutefois, après deux ans de pouvoir, le gouvernement se demande encore comment résoudre ce problème".

Il admit que la politique commerciale libérale éliminait graduellement le chômage. Il ajouta que l'on devrait toutefois aviser dans l'intervalle à des mesures immédiates pour donner de l'ouvrage aux sans travail.

Il suggéra, en terminant, un programme de grands travaux publics comme la construction d'une route trans-canadienne à surface dure. Il suggéra de diminuer la couverture d'or de notre monnaie à 25 pour cent afin de mettre $560.000.000 de plus de numéraire en circulation. "On pourrait de cette façon", dit-il, "donner du travail à la jeunesse".

**D'AUTRES CRITIQUES**

M. E.-E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle, dit que les opinions diverses exprimées par les libéraux de l'ouest démontraient amplement que le gouvernement avait échoué à résoudre les problèmes canadiens.

Il affirma que la situation était très grave en Saskatchewan où l'on comptait 400.000 personnes sous l'assistance-chômage. Il douta de l'efficacité du système actuel d'aide aux sans travail.

Il dit qu'il y avait des injustices dans la distribution de l'assistance-chômage par le fait que l'on portait secours à des personnes n'y ayant aucun droit.

Il conclut en dénonçant la politique fédérale de réduction des troupeaux par suite du manque de fourrage. Il assura que si l'on avait été prévoyant, on aurait pris les mesures nécessaires pour assurer la protection des troupeaux.

**Lisez, aujourd'hui, les annonces, elles vous disent où, quand et à quel prix vous pouvez acheter le plus avantageusement ce dont vous avez besoin. L'économie consiste à préparer sagement votre liste d'achats.**


## "Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme. B—, de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangeaient jamais la nuit."

Et nombre de témoignages nous sont adressés de partout, par des mères qui sont également reconnaissantes aux Tablettes Baby's Own pour le soulagement que celles-ci apportent dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, nervosité, léger croup, rhumes et autres malaises. Action efficace et rapide. Sûres et inoffensives. Sucrées et faciles à prendre. Aucun opiat ou drogue stupéfiante. Peuvent être données au bébé le plus délicat. Rapport d'analyse avec chaque boîte.

Essayez les Tablettes Baby's Own. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite des résultats. 25 cents.



## RHUMATISME

Même si vous avez été rendu presque dément par les douleurs agonisantes, torturantes du rhumatisme, ne désespérez pas. Des milliers ont trouvé soulagement dans les Capsules Antirhumatismales Templeton. Soulagement rapide, durable. Les Capsules Antirhumatismales Templeton débarrassent de la douleur et de la raideur en éliminant les toxines, cause de tout le mal. Font vite cesser lumbago, mal de dos, sciatique, névrite, néralgie, etc. 50c et $1 chez tous les pharmaciens.

Capsules Antirhumatismales Templeton


# LE PAIEMENT DES PENSIONS DE VIEILLESSE

Le ministre des Finances Dunning a déposé hier à la Chambre des communes les règlements gouvernant le paiement des pensions de vieillesse et élaborés par la commission interprovinciale créée en octobre dernier. Ces règlements concernent aussi les pensions des aveugles.

Il faut avoir atteint 69 ans 9 mois pour faire une demande officielle de pension de vieillesse. Dans la demande, il faut signaler qu'on a résidé au Canada durant les 20 dernières années et faire une déclaration complète sur ses sources de revenu, ses moyens de subsistance et ses biens quels qu'ils soient.

Sur réception de la demande, les enquêteurs provinciaux instituent une enquête. Une fois par année, ceux-ci doivent faire rapport que chaque pensionnaire continue d'être éligible à la pension au taux payé.

Les autorités en charge des pensions acceptent les certificats de baptême ou autre document généalogique. Si on n'en a point, il faut obtenir les renseignements requis sur l'âge du demandeur des recensements faits par le Bureau de la statistique.

Celui qui demade la pension est supposé avoir résidé au Canada pendant 20 ans, précédent immédiatement la date de l'octroi de la pension s'il a vécu au Canada au moins 5.884 jours durant ces vingt ans. Il doit aussi avoir vécu au Canada au moins 700 jours dans les deux années précédentes. Il doit également avoir vécu aussi quelque temps au Canada quelque temps au moins durant les 20 ans précédant la demande de pension.

Les employés du gouvernement travaillant en dehors du Canada, ainsi que leur femme, seront supposés avoir résidé dans ce pays. Sont dans la même catégorie les marins et les employés de chemin de fer.

**LE REVENU LEGAL**

Les règlements expliquent ce qu'il faut considérer comme revenu au sens de la loi des pensions de vieillesse et déclarent que les transferts de propriété faits en deça de cinq ans ne sont pas valides. On les regardera comme faits en vue d'obtenir la pension de vieillesse.

Si un pensionnaire est mis en prison pour délit, on ne lui paie pas sa pension pendant qu'il est en prison. On suspend le paiement de la pension, si celui qui la reçoit reste en dehors du Canada plus de 30 jours. On ne reprend pas le paiement, tant qu'il n'est pas de retour. La pension ne sera pas payée tant que celui qui la demande n'aura pas fourni aux autorités tous les renseignements requis par la loi.

Les règlements concernant les pensions des aveugles ressemblent beausoup à ceux qui regardent les pensions de vieillesse. Un aveugle, toutefois, peut demander la pension à 39 ans 9 mois. A moins que les autorités en charge des pensions n'aient le témoignage d'un médecin que le demandeur est si aveugle qu'il est incapable d'accomplir tout travail qui requiert la vue, le demandeur est prié de faire rapport pour examen au ministère de la Santé nationale. Pour les aveugles, on ne tient compte que de la condition de la vue. On ne tient pas compte des autres infirmités. Si les aveugles sollicitent l'aumône, on suspend la pension. Le taux maximum de la pension est de $20 par mois.

# SUGGESTION DE M. BENNETT

L'hon. R. B. Bennett, chef conservateur, a suggéré, hier après-midi, à la Chambre des Communes, que le gouvernement fédéral accepte d'entendre des plaidoiries légales avant de prendre aucune décision au sujet du désaveu de la loi du cadenas de Québec. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, promit de prendre la chose en considération.

"En autant fue je sache, souligna M. Lapointe, ce n'est pas la coutume d'entendre de telles plaidoiries, mais je vais considérer la question."

Le chef conservateur souleva ce problème après que le ministre de la justice eut rectifié une déclaration de son discours de vendredi dernier à la Chambre. M. Lapointe avait dit à cette occasion que les délais dans lesquels le gouvernement fédéral, pouvait invalider la loi anti-communiste québecoise expiraient à la fin de mars.

**JUSQU'AU 8 JUILLET**

Le ministre souligna que la limite d'un an pour le désaveu fixée par la constitution commençait de la date de la réception par le secrétaire d'Etat d'une copie authentique de la loi en cause. Pour ce qui est de la loi du cadenas, cette date fut le 8 juillet de l'an dernier. Ainsi le fédéral aura jusqu'au 8 juillet 1938 pour prendre une décision au sujet de la loi anti-communiste du Québec.

M. Bennett suggéra alors que le cabinet ou un comité ministériel présidé par le ministre de la Justice entende les arguments de ceux qui demandent le désaveu de la loi du cadenas et les raisons des autorités provinciales de Québec, s'y opposant.

Le chef conservateur assura qu'il connaissait au moins un cas ou l'on avait agi de cette façon. Il ajouta qu'il y avait dû y avoir plusieurs autres précédents de ce genre. Il conclut en disant qu'il faisait allusion à des représentations légales et non aux requêtes de délégations.

Dans son discours vendredi dernier, répondant aux critiques dont le fédéral fut l'objet à propos de la loi du cadenas, M. Lapointe avait dit qu'il n'avait reçu que trois ou quatre jours plus tôt la requête régulière demandant le désave. "Auparavant toutefois, avait-il conclu, on m'avait inondé de télégrammes et de résolutions de toutes sortes".

# UNE FÊTE À LA MISSION DE NARGANA

**COLON (Panama).** — La fête de la civilisation a été célébrée avec un grand succès au vicariat apostolique de Darien confié aux Fils de l'Immaculé Coeur de Marie.

La fête est un succès personnel obtenu par le cacique indigène Charles Robinson à qui on doit en très grande partie les beaux développements des oeuvres scolaires de la mission de Saint-Blaise.

Charles Robinson avait reçu sa première éducation à la mission protestante des îles San-Andres-y-Providencia; après avoir roulé sa bosse comme marin de par le monde il rentra dans son pays natal, se maria, ouvrit un petit négoce et fit de la pêche au filet; ces deux activités sont défendues par les coutumes locales indiennes.

Mais son prestige et son ascendant ne faisaient que croitre malgré ses tendances progressives et les indigènes lui proposèrent la succession du cacique de Nargana. Il accepta à condition que tous ceux qui ne pensaient pas comme lui s'en iraient ailleurs. Une fois chef il ouvrit des écoles, se fit le promoteur de toutes sortes de progrès et quand la mission catholique s'installa dans la région il devint catholique.

Son évolution est bien différente de celle du chef Simral Colman d'Ailigandi, le plus gros centre d'indiens **Cunas** de la région de Saint-Blaise.

Colman détestait le catholicisme, il avait jeté à la mer les images saintes, fait brûler les résidences des missionnaires situées sur son territoire et s'était mis à la tête de l'insurrection indienne de 1925; les indiens l'avaient même nommé président de la république de Tile, mais ils l'abandonnèrent quand le vieux chef fut atteint d'une paralysie, maladie que les indigènes prirent pour un châtiment du ciel. Le cacique sectaire et iconoclaste est mort sans vouloir se convertir. — (Fides)

# Le problème du combustible en France

(P.C. - Havas)

PARIS, 8.—Les besoins croissants de combustibles pour les industries sidérurgiques ont provoqué une augmentation considérable de la consommation de la houille et du charbon en France.

En même temps que se produisait un accroisement de demandes, l'industrie extractive avait à faire face à un important problème d'effectifs posé par l'application de la loi des quarante heures et des congés payés. Le marché charbonnier français a en conséquence été forcé de faire appel à des importations plus importantes de combustibles étrangers.

Telles sont les observations qui découlent de l'examen des statistiques sur la situation de l'industrie houillère au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les statistiques qui viennent d'être publiées indiquent en effet que les extractions nettes se sont élevées au cours de 1937 à 45.334.000 tonnes, tandis que les besoins de la consommation s'élevaient à 76.170.000 tonnes représentant une augmentation de 9½ pour cent par rapport à la consommation en 1936. Cependant les stocks enregistraient une diminution de 993.000 tonnes sur la situation du début de 1937. Par voie de conséquences les importations de charbon étranger ont enregistré une augmentation de 7.970.000 tonnes par rapport aux importations au cours de l'année 1936.

L'effort considérable fourni par les sociétés houillères françaises sur le plan de l'embauchage de nouveaux ouvriers et par conséquent de leur participation à la lutte contre le chômage se trouve particulièrement mis en relief par les chiffres suivants: décembre 1937, total des effectifs 245.000 ouvriers. Ce chiffre représente une augmentation de 13.300 unités soit 5 pour cent par rapport à décembre 1936 et surtout une augmentation de 23.700 soit dix pour cent par rapport à octobre 1935 date de l'application aux mines de la loi sur la semaine de quarante heures.


## 2 façons de soulager l'incommodité du RHUME

La rapidité avec laquelle les comprimés d'Aspirine soulagent les fâcheux symptômes du rhume et du mal de gorge qui l'accompagne est vraiment stupéfiante . . . et la méthode à suivre est à la fois facile et agréable. Il suffit d'écraser et de faire fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le tiers d'un verre d'eau et de se gargariser 2 fois avec cette solution, la tête bien rejetée en arrière.

Ce gargarisme médicamenteux agira presque comme un anesthésique local sur la muqueuse endolorie et irritée de la gorge. Douleur et irritation sont promptement calmées.

Vous ne tarderez pas à partager notre avis et les quelques sous que coûte l'Aspirine sont une économie marquée, compte tenu du prix élevé de certains remèdes et gargarismes.

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

**Exigez la Marque "ASPIRIN"**

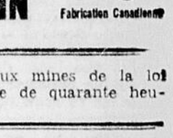


Fabrication Canadienne



# SUN LIFE

ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL — MONTRÉAL

*Au service du public depuis soixante-sept ans*

## QUELQUES FAITS...

LE RAPPORT DE 1937 montre qu'une fois de plus la Compagnie a fait du bon travail. L'augmentation importante des assurances en vigueur, des ventes de polices et de l'actif atteste les progrès accomplis par la Compagnie.

PLUS D'UN MILLION D'ASSURÉS se sont unis, par l'intermédiaire de la société à caractère international qu'est la Sun Life of Canada, pour se protéger mutuellement contre les difficultés imprévues auxquelles ils sont tous exposés. Plus la Compagnie se développe, plus elle contribue au bien-être social.

LES ASSURÉS DE LA SUN LIFE sont pour la plupart de condition modeste. Or chaque police constitue un bien personnel et familial qui est un gage de sécurité et qui permet aux assurés de recevoir les bénéfices d'une des plus grandes entreprises de coopération qui soient . . . l'assurance-vie.

## ...QUELQUES CHIFFRES

| | |
|---|---|
| Assurances en vigueur au 31 décembre 1937 | $2,896,589,103 |
| Nouvelles assurances émises en 1937 (première prime versée) | 250,064,011 |
| Versements aux assurés et aux bénéficiaires: | |
| En 1937 | 76,203,342 |
| Depuis la fondation | 1,122,307,344 |
| Actif au 31 décembre 1937 | 831,291,743 |
| Passif | 801,173,535 |
| Capital versé | 2,000,000 |
| Surplus et réserve de prévoyance | 28,118,208 |

*La* SUN LIFE OF CANADA *émet tous les plans réguliers d'assurance-vie ainsi que des polices d'assurance de groupe. La* SUN LIFE OF CANADA *peut répondre aux demandes provenant de toutes les parties du monde et ses représentants sont toujours disposés à faire profiter de leurs connaissances ceux qui en manifestent le désir.*

Le rapport annuel sera envoyé à tous les assurés et à tous ceux qui en feront la demande.

LA PREMIÈRE POLICE FUT ÉMISE EN 1871



De passage à New-York vous vous arrêterez au

PRINCE GEORGE HOTEL

Près de tous les grands magasins à rayons. Près de tous les moyens de communication et de tous les théâtres.

Ecrivez pour un imprimé illustré, indiquant les endroits intéressants, et des cartes de routes.

1000 chambres, avec bain. TARIF: Pour une personne, $3.25. Pour deux personnes, $3.50

Entrée des autos Est 28ème et Est 27ème rues.

Albert-M. Gotterson, gérant.

5ème AVENUE près 28ème RUE, N. Y.

**QUEBEC ET LES BAPTISTES**

Le gouvernement fédéral n'a aucune explication à donner au sujet de refus que les autorités de la ville de Québec auraient infligé à des représentants de la secte baptiste qui voulaient faire la distribution de copies du Nouveau Testament dans la vieille capitale. C'est ce que souligna nettement, hier après-midi, à la Chambre des Communes, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

M. T. C. Douglas, député C.C.F. de Weyburn, fit une interpellation au début de la séance. Il dit que le surintendant H. R. Gagnon, de la police fédérale, aurait affirmé que la pratique générale était de refuser une telle permission.

Le ministre de la Justice expliqua alors que la police fédérale avait prêté le surintendant Gagnon à la ville de Québec pour réorganiser la police municipale. "Je pense donc, dit-il, qu'il a agi suivant les instructions de la cité".

**TOMMY CHURCH CRAINT LA GLACE**

La glace qui recouvre les trottoirs aux abords du parlement a eu pour effet, hier après-midi, de mettre en colère, au début de la séance de la Chambre des Communes, M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview. Il en profita pour faire une interpellation virulente. Il dit que l'état des trottoirs sur la colline parlementaire était une disgrâce et constituait un danger public.

"Nous ne sommes pas tous des patineurs de fantaisie, tonna-t-il, comme les députés assis aux premières banquettes".

L'hon. Fernand Rinfret, ministre intérimaire des travaux publics, dit qu'il allait voir à la chose et donner une réponse demain.

"Pourquoi ne pas chausser toute la députation de patins", rétorqua M. Church.

M. Rinfret ajouta que, si le député de Toronto avait laissé prévoir sa question, le gouvernement aurait pu y répondre plus tôt.

"Nous ne sommes pas tous des joueurs de hockey", de cingler M. Church, alors que le président de la Chambre le rappelait à l'ordre.

**LE CAUCUS CONSERVATEUR.**

Le caucus des sénateurs, des députés fédéraux et des organisateurs conservateurs des provinces qui devait avoir lieu à Ottawa les 25 et 27 février, a été remis aux 4 et 5 mars. C'est ce que nous avons appris, hier soir.

On a décidé ce changement de date en raison de l'ajournement des séances du sénat jusqu'au 1er mars. On a pensé qu'il vaudrait mieux tenir ces réunions au moment où les membres de la Chambre Haute se trouveraient dans la capitale.

On sait que l'on discutera à ce caucus de l'opportunité de tenir un congrès national du parti conservateur. On débattra aussi de divers autres moyens à prendre pour réorganiser complètement le parti conservateur.

**LA FAMILLE HOWE ET LA RADIO.**

L'hon. C.-D. Howe, ministre des communications, a donné, hier après-midi, à la Chambre des Communes, sa propre famille comme exemple pour montrer combien diffèrent les goûts dans le domaine des programmes de radio.

"Moi-même", dit-il, "j'aime une musique douce afin que cela n'interrompe mon travail ou ma lecture".

Mme Howe préfère l'opéra et les concerts symphoniques.

Ses deux fils aiment les émissions sportives.

Deux de ses fillettes veulent surtout du vaudeville.

Leur ainée qui a maintenant 14 ans, "imite sa mère et préfère les meilleurs programmes musicaux".

"Ainsi", souligna le ministre, "pour satisfaire tous les goûts il est nécessaire d'avoir trois radios à la maison. Autrement ce serait un conflit d'intérêts".

# M. Cléophas Bastien parle pendant 2 h. 20 minutes

(Suite de la première)

**LE CAS DE M. RIOUX**

M. Bastien a rappelé les affirmations faites par M. T.-D. Bouchard au sujet de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'agriculture.

Qu'est-ce que le premier ministre a répondu à ces accusations? a-t-il dit. Le premier ministre a dit: portez des accusations en dehors de la Chambre et j'agirai. Réponse extraordinaire pour un premier ministre qui est en même temps procureur général.

Le mal que nous savons de son administration et de ses créatures, c'est notre devoir, comme représentants du peuple, de le déclarer devant le plus grand tribunal de la province, la Chambre des Députés.

M. Bastien a reproché au gouvernement d'avoir diminué les primes et les octrois aux cultivateurs. Depuis le début de la crise, dit-il, jamais un gouvernement n'a affecté un aussi faible pourcentage du budget général au département de l'agriculture. En 1932-33, nous avons consacré 11.18 du budget général à la classe agricole. Et sous le gouvernement des sauveurs de la classe agricole, en 1937-38, seulement 5.4 du budget général a été donné aux cultivateurs.

**LES INSTITUTRICES**

Le député de Berthier a approuvé ce qu'a fait le gouvernement l'an dernier pour l'augmentation des salaires des institutrices; mais il a déclaré que d'après lui, il devrait y avoir un minimum et un maximum de salaire pour les institutrices.

Celles-ci recevraient une augmentation chaque année, jusqu'à ce qu'elles aient atteint le maximum.

M. Bastien a traité un peu tous les sujets: agriculture, colonisation, mines, voirie, législation sociale, etc. Il a reproché au gouvernement d'accorder des contrats sans soumissions, d'avoir augmenté le nombre des fonctionnaires et le chiffre des dépenses administratives. Il a aussi déclaré que si le premier ministre s'est glorifié d'avoir nommé le colonel Piuze à la tête de la police provinciale, il a par contre oublié de parler de sa première nomination, celle de l'ex-chef Philippe Aubé. Et il a accusé le nouveau chef de s'être conduit comme un partisan et un valet lors du procès Gédéon Gravel.

**L'AFFAIRE POIRIER**

Enfin, il a demandé une enquête au gouvernement sur l'affaire Roger Poirier.

Poirier étant tombé malade alors qu'il était à la prison de Bordeaux, raconte le député de Berthier, on l'admit à l'infirmerie.

Mais, à la suite d'une chicane avec l'infirmier, on le ramena dans sa cellule. Là, il fut pris de crises, se mit à défaire son lit et à tout mettre sens dessus-dessous. Alors, le 14 au soir, on l'empoigna, on lui mit la camisole de force et on l'attacha solidement sur son lit. Le 16 au soir, continue M. Bastien, un garde avertit le gouverneur de la prison que Poirier faiblissait, qu'il ne voulait pas manger et qu'il allait peut-être mourir. Rien ne fut fait. Le prévenu resta attaché à son lit et en camisole de force jusqu'au 18 janvier. Il refusait toujours de manger.

Voix à droite — Est-il mort?

M. Bastien. — Oui, il est mort, et c'est une honte pour le gouverneur de la prison de Bordeaux, qui est un médecin.

Le 18 janvier, Poirier était tellement faible qu'on le descendit à l'infirmerie dans un drap. Il était presque inconscient puisqu'il n'avait pas mangé depuis presque cinq jours. On ne lui avait même pas permis de faire sa toilette, et il était dans un état de malpropreté repoussante. A l'infirmerie, il refusa toujours de manger. "Laissez-moi mourir," disait-il. Et de fait, le 20 janvier, il était mort. On communiqua aux journaux que le prévenu était mort d'une néphrite.

"Je dis, continue M. Bastien, que c'est là un acte inhumain, atroce. Je ne dis pas ça par fla-fla politique. Et je demande au premier ministre de faire enquête. Mes renseignements, je les ai obtenus de personnes dignes de confiance. Je les livre au procureur général parce qu'il est de mon devoir de le faire. Si l'enquête révèle que ce que j'ai dit n'est pas conforme aux faits, j'avouerai que je me suis trompé. Si c'est vrai, je demande la destitution du docteur Sylvio Lafortune, que je ne connais même pas. Je trouve qu'il devrait être puni.

**LE Dr PH. HAMEL**

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, demanda ensuite l'ajournement du débat. Comme il reste quelques minutes avant six heures, M. Duplessis dit que le député peut toujours commencer son discours.

Le député de Québec-Centre offre alors ses plus vives condoléances aux familles et aux révérends Frères éprouvés par le désastre de St-Hyacinthe, puis il rend hommage au gouvernement d'avoir créé l'école des mines.

La décision du gouvernement, dit-il, de venir en aide à deux de nos institutions les plus méritantes, l'Université Laval et l'Académie Commerciale, comblera deux lacunes. Je m'en réjouis pour nos institutions et j'en félicite le gouvernement.

Plus loin, le Dr Hamel dit que M Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, fait de la démagogie lorsqu'il parle du trust des dents.

M. le président, dit-il, le premier ministre a voulu lui aussi, se faire arracher des dents. Vous vous le rappelez, il a signifié au trust de l'électricité qu'il lui serait préférable de se faire extraire une dent par un avocat que de se faire casser la gueule par un dentiste. Le trust de l'électricité, vous avez remarqué, n'a pas encore perdu ses dents. Ce n'est pas un arracheur de dents qu'il veut, vous en avez la preuve.

**CREDIT AGRICOLE**

Le député aborda alors la question du crédit agricole. On a déclaré, dit-il, qu'on ne faisait pas de politique avec le crédit agricole et l'on a invoqué comme preuve le fait qu'on a accordé un prêt au fils d'un adversaire. C'est de mon fils, je crois, qu'on a voulu parler. Or, s'il est un cas où l'on a fait de la politique, c'est bien celui-là. On avait commencé par refuser, puis, par crainte, etc., accusé de faire de la politique avec le crédit agricole, on a consenti, et si vite, que mon fils a obtenu son prêt bien avant nombre de cultivateurs menacés par la faillite et qui avaient fait leur demande avant lui.

Comme il est six heures, la séance est ajournée. La parole sera donc aujourd'hui au Dr Hamel.


## Stimulez la bile de votre foie

**Et vous vous lèverez le matin frais et dispos.**

Le foie devrait verser deux livres de bile liquide quotidiennement dans vos intestins. Si cette bile ne circule pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils pourrissent dans vos intestins. Les gaz gonflent votre estomac. Vous souffrez de constipation. Des poisons nocifs pénètrent dans votre organisme, et vous vous sentez mal entrain et tout vous incommode.

Une simple évacuation de vos intestins n'atteint pas toujours la cause. Vous avez besoin d'un stimulant pour votre bile. Il vous faut les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le Foie, pour avoir ces deux livres de bile en circulation dans votre corps et vous stimuler. Inoffensives et douces, elles font circuler librement la bile. Elles ont le même effet que le calomel, mais sans calomel ou mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules de Carter pour le Foie. Refusez absolument toute autre chose. 25c.


## Mort d'un grand médecin français

(P.C. - Havas)

PARIS, 8.—Le docteur Raymond Sabouraud qui vient de mourir avait dû à ses travaux d'être porté à l'unanimité à la présidence de l'Association des dermatologistes de langue française. Il était par ailleurs chef de l'école Saint-Louis et l'un des représentants les plus aimés de la vieille école classique française. Car Raymond Sabouraud voulait que la médecine fut un art au moins autant que la science et il s'élevait toujours contre les dogmes scientifiques trop absolus. Ce qui ne l'empêchait nullement de veiller avec un soin jaloux à ce que son laboratoire fut le plus scientifique, un hôpital où les savants travaillent en plein accord avec le clinicien. Parmi la jeunesse des écoles la calvitie du professeur Sabouraud était un sujet d'humour traditionnel. Lui-même ne manquait pas de rassurer les malades qui venaient le consulter sur la perte de leurs cheveux. "Je ne peux pas vous donner mes cheveux en exemple. Je suis irrémédiablement chauve. Mais il faut que vous sachiez qu'il n'y a pas que des incurables chez les chauves!" D'ailleurs ses travaux sur la teigne avaient abouti à une thérapeutique très efficace et maintenant adoptée par le monde entier. D'autre part toutes les femmes coquettes ne peuvent que lui être reconnaissantes de la façon dont il a modifié les "soins de beauté" et le traitement par exemple des points noirs sur le nez. Il eut surtout le mérite d'être l'un des premiers à découvrir et à appliquer les rayons X et les agents physiques dans le traitement des dermatoses. Mais ces soucis esthétiques ne l'empêchaient pas de rester fidèle à la grande tradition de l'école Saint-Louis et de s'attaquer à la guérison des maladies spécifiques. Dans le traitement de la syphilis par exemple il était arrivé à obtenir le maximum de résultats et le maximum de rapidité avec des produits offrant un minimum de toxicité.

Par ailleurs chaque salon des médecins présentait des sculptures dues au ciseau de Sabouraud qui pouvaient soutenir la comparaison avec les meilleures oeuvres des bons professionnels. Ses bustes par exemple avaient une ressemblance volontiers poussée vers la caricature mais d'une réalisation frappante.

## La question scolaire dans les îles Cook

**RAROTONGA (Iles Cook).** — La question scolaire aux Iles Cook est assez délicate; jusqu'à il y a une quinzaine d'années toutes les écoles appartenaient aux missions catholiques ou protestantes; mais depuis lors le gouvernement s'est intéressé activement à la construction des écoles et dans tout le sud de l'archipel on trouve déjà de nombreux établissements gouvernementaux.

Les protestants ont eu plus habile de céder leurs écoles au gouvernement, espérant en rester les maitres; leur calcul a réussi mais il en est résulté une grave confusion entre les écoles d'état et les écoles protestantes, cette confusion n'existe pas seulement dans la mentalité des indigènes elle se trouve aussi chez certains fonctionnaires. Ainsi un résident avait convoqué tous les indigènes pour la construction d'une école d'état qu'il avait qualifiée de protestante, et les indigènes ne sont obligés à des prestations gratuites de main-d'oeuvre que pour les oeuvres d'intérêt publique; le missionnaire s'opposa; les indigènes grévistes furent traduits devant le tribunal d'un petit roi indigène. Quand le missionnaire expliqua au résident le bien fondé de sa protestation on trouva une échappatoire, les inculpés qui se déclarèrent catholiques furent absous.

Les nouveaux inspecteurs scolaires venus de la Nouvelle-Zélande entendent dissiper ce préjugé et les protestants eux-mêmes ne sont plus aussi satisfaits des résultats de leur politique car une atmosphère neutre tend de plus en plus à s'affirmer dans les programmes scolaires.

Récemment, après une inspection aux écoles catholiques le préfet apostolique, Mgr Castanié, Picpusien, fut invité par le commissaire des îles Cook à céder ses écoles qui ne donnaient pas un enseignement conforme aux programmes établis par les autorités scolaires, programmes qu'on avait négligé de communiquer aux missionnaires. Après des pourparlers délicats on est arrivé, semble-t-il, à un compromis; les missionnaires feront leur possible pour adapter leur enseignement aux exigences de l'Etat, le gouvernement enverra aux écoles catholiques des instituteurs qui seront agréés par les autorités religieuses; le gouvernement paiera ces instituteurs et les missionnaires construiront de nouveaux édifices scolaires là où le besoin s'en fait sentir.

"Nous avons un moment de trêve, écrit un missionnaire de l'endroit, car le gouvernement ne trouvera pas facilement des instituteurs indigènes et les Anglais ne prennent pas vite des mesures qui froissent les consciences, mais le mieux serait de trouver les moyens financiers pour moderniser nos écoles et adapter les programmes d'enseignement qui forment les jeunes générations catholiques." — (Fides)

# COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

(suite de la 1re)

**LE COMITE PERMANENT**

Conformément à ces diverses décisions, voici la liste officielle des membres du Comité Permanent:

**Société du Parler Français:** L'honorable Cyrille Delâge, M. le Dr Arthur Vallée, M. l'avocat Antonio Langlais, M. le chanoine Cyrille Gagnon et M. l'abbé Paul-E. Gosselin, tous cinq de Québec.

**L'Université Laval:** Mgr Camille Roy.

**L'Université de Montréal:** Mgr Olivier Maurault.

**L'Université d'Ottawa:** Le T. R. Père Joseph Hébert, O.M.I.

**La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:** M. Alphonse de la Rochelle.

**La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec:** M. le notaire Henri Boisvert.

**La Société Saint-Jean-Baptiste de la région des Trois-Rivières:** M. l'abbé Albert Tessier.

**La Ligue d'Action Nationale:** M. l'abbé Lionel Groulx.

**L'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario:** M. le juge J.-A.-S. Plouffe, de North Bay, et le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., d'Ottawa.

**L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba:** M. le juge Henri Lacerte, de Saint-Boniface.

**L'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan:** M. le Dr Laurent Roy, de Régina.

**L'Association canadienne-française de l'Alberta:** M. le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary.

**La Société de l'Assomption:** M. F.-J.-J. Comeau, de Halifax, N.-E.

**La Société Mutuelle de l'Assomption:** M. Calixte Savoie, de Moncton, N.-B.

**L'Association d'Education des Acadiens du Nouveau-Brunswick:** M. Benoit Michaud, de Campbellton.

**L'Association des Instituteurs bilingues de l'Ile-du-Prince-Edouard:** M. Henri Blanchard de Charlottetown.

**L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique:** M. Eugène Jalbert, de Woonsocket, E.-U. A.

**La Canado-Américaine:** M. Adolphe Robert, de Manchester, E.-U. A.

**Les autres Sociétés Nationales de la Nouvelle-Angleterre et du New-York:** M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, E.-U. A.

**Le Centre et l'Ouest des Etats-Unis et leurs diverses Sociétés nationales:** Mgr Victor Primeau, de Chicago.

**La Louisiane:** L'honorable Wade-O. Martin.

**La Colombie Britannique:** Le représentant n'en est pas encore nommé.

Il a été statué que chaque membre, empêché de se rendre à la réunion annuelle du Comité, pourra s'y faire remplacer par un substitut, dûment muni d'une lettre de créance. C'est ainsi que déjà, M. Omer Héroux, du "Devoir", a été prié d'agir comme représentant permanent des Acadiens du sud des Etats-Unis.

**LE BUREAU**

Le Comité Permanent, qui se réunira au moins une fois l'an, s'est constitué un bureau de onze membres dont voici les noms et attributions:

Président: Mgr Camille Roy.

Vice-présidents: M. le Dr Henri Vallée et M. le juge Henri Lacerte.

Secrétaire: M. l'abbé P.-E. Gosselin.

Trésorier: M. l'avocat Antonio Langlais.

Directeurs: M. le notaire Henri Boisvert, M. J.-J. Comeau, MM. les abbés Adrien Verrette et Albert Tessier et le R. P. Arthur Joyal, O.M.I.

Ce bureau sera censé tenir séance tous les mois.

Pour une question d'urgence, il pourra facilement former quorum puisque cinq de ses membres demeurent à Québec et qu'au besoin, MM. les abbés Tessier et Verrette et M. Alp. de la Rochelle, et même le soussigné, pourront s'y transporter à quelques heures d'avis. Aussi le Comité n'a-t-il pas jugé nécessaire d'ajouter à son Bureau un exécutif proprement dit, ainsi qu'on l'a annoncé en certains journaux.

Le Comité a confié à son Bureau le mandat d'assurer la réalisation des voeux du Congrès.

A son tour, le Bureau a chargé un certain nombre de Commissions des graves questions de l'enseignement, de nos problèmes juridiques, de la presse, de la radio et du cinéma, de la participation de l'élément féminin et de la jeunesse aux activités du Comité Permanent, de l'alimentation de sa caisse, etc.

Il va sans dire que, pour la composition de ces diverses Commissions, l'on fera appel à nos meilleures compétences, en chaque domaine, du Canada et des Etats-Unis.

La liste de leurs membres ne peut donc, pour le moment, être livrée à la publicité.

Arthur JOYAL, O.M.I.

## Jacques Maritain et les Juifs

(P.C. - Havas)

PARIS, 8. — Sous les auspices du groupe "chrétienté" constitué par les Dominicains de Paris, Jacques Maritain, professeur à l'Institut catholique donna dans un grand théâtre des Champs-Elysées une conférence sur "Les Juifs parmi les nations."

Développant la thèse qu'il défendit depuis l'avènement du nazisme en accord avec les autorités religieuses, Jacques Maritain déclara notamment: "Plutôt que de s'attaquer aux grands maux qui sévissent dans le monde on préfère détourner la colère des hommes sur Israël. Comme si la communauté pouvait être rendue responsable des fautes individuelles et comme si les crimes commis par le monde étaient tous l'oeuvre des Juifs. Un chrétien peut-il oublier qu'il adore le Dieu des juifs? L'Eglise condamne l'antisémitisme et quelle conscience chrétienne peut haïr la race de qui est né le Christ?

Que faire? Tout faire, employer toutes les solutions nationales et internationales, surtout alerter l'opinion. C'est en nous que résident les sources profondes de l'histoire. Pour tuer tous les germes de haine il faut beaucoup d'amour."

## Congrès d'éleveurs de chevaux à Nice

(P.C. - Havas)

PARIS, 8. — Onze nations vont prendre part au quatrième congrès international pour l'élevage du cheval de pur-sang et du sport des courses au galop.

Le congrès se tiendra à Nice les 23 et 24 février prochains puis ensuite à Paris les 25 et 26 du même mois sous la présidence de son fondateur, M. Christian Weber, personnalité très en vue du turf et de l'élevage en Allemagne. A Nice, prendront la parole M. Desbons, député des Hautes-Pyrénées et M. Louis Cavillon, ancien sénateur et conseiller général de la Somme. Seront également présents les meilleurs produits de l'élevage national français et on étudiera au cours du congrès les méthodes en usage dans les haras français comparées aux méthodes anglaises et étrangères de l'amélioration de la race par les croisements.

Une grande fête sportive à Chantilly où est concentré une grande partie des écuries de courses françaises terminera le congrès.

## LA MÉDAILLE DE L'EXPOSITION

(P.C.-Havas)

PARIS, 8.— On est actuellement en train de procéder, à l'Hôtel de la Monnaie, à la frappe de la médaille de l'Exposition de 1937.

La médaille est destinée à récompenser les exposants diplômés. Oeuvre du graveur Damman. C'est une large pièce de style très décoratif. Sur l'avers Paris, symbolisé par une femme aux lignes sculpturales, le front couronné de lauriers, le bras levé dans un geste d'offrande. Un groupe de quatre femmes figurant les arts et les techniques auxquels était dédiée l'exposition répètent son geste. Sur le revers la nef symbolique de Paris cingle à toutes voiles vers l'avenir.

C'est là la médaille "officielle" de l'Exposition de 1937 réservée aux seuls exposants. Elle sera tirée à un relativement petit nombre d'exemplaires. Mais le public n'a pas été oublié. Il a pu acheter lors du déroulement de l'Exposition une médaille spéciale oeuvre du graveur Turin et qui fut exposée au stand des monnaies du Centre des arts et métiers. Le succès de cette médaille comme souvenir de la grande manifestation internationale parisienne de l'an dernier a été considérable parmi les visiteurs. Le chiffre des affaires réalisées par la Monnaie avec cette médaille s'est élevé à plus de quatre millions de francs.

Là ne s'est pas bornée l'activité de la Monnaie de Paris au cours de l'Exposition de 1937. La plupart des "classés" de l'exposition ainsi que les grandes industries représentées ont eu recours à elle pour perpétuer le souvenir de leur participation. C'est ainsi qu'elle a eu l'occasion d'exécuter une série de médailles diverses en l'honneur de "l'orfèvrerie," "la tapisserie," "la céramique," "le travail du verre" et "les fontaines lumineuses."

## LE SORT DU PAVILLON PONTIFICAL

(P.C. - Havas)

PARIS, 8. — Le Pavillon pontifical de l'Exposition sera-t-il provisoirement prolongé? M. Maurice de Fontenay conseiller municipal de Paris et un certain nombre de ses collègues déposèrent aujourd'hui une proposition pour réclamer l'autorisation de surseoir à la démolition du Pavillon pontifical. Le pavillon et le terrain qui l'entoure seraient mis à la disposition du comité des fêtes de Paris jusqu'en octobre prochain. Si l'autorisation est accordée, de grandes fêtes religieuses artistiques et littéraires seront organisées en vue d'attirer à Paris des nombreux pèlerins du monde qui iront assister au congrès marial national de Boulogne.

Nous croyons savoir que le commissariat du pavillon et toutes les autorités municipales sont d'accord sur le principe. Le gouvernement qui offrit l'autel du pavillon souhaite aussi ardemment la prolongation. Il reste à régler un problème purement technique très délicat. Il fait l'objet d'une enquête sur les résultats de laquelle il est impossible de préjuger.

L'année 1938 est pour la France l'année mariale. Voici trois cents ans que Louis XIII voua la France à la sainte Vierge. A cette occasion le Pape accorda à la France un jubilé spécial qui ne manquera pas d'amener en France de nombreux pèlerins. C'est pour cette raison que les autorités politiques et religieuses souhaitent de retarder la démolition du Pavillon pontifical au sommet duquel veille la statue de Notre-Dame de France.

## ORDINATIONS DANS LE CONGO

KISANTU (Congo Belge)—Après 44 années de travail et d'efforts intenses les missionnaires belges de la Compagnie de Jésus au Congo Belge ont vu leur oeuvre couronnée de succès; en décembre 1937 Son Exc. Mgr Verwimp, vicaire apostolique de Kisantu, a ordonné prêtres les trois premiers indigènes de sa mission.

Ces trois jeunes prêtres, les abbés Kinsansa, Ngunga et Nseka appartiennent au premier groupe de onze jeunes gens qui entrèrent dans le séminaire de Lemfu le jour de sa fondation en septembre 1922; ces enfants de la brousse ont subi une longue formation: six ans d'humanités, trois ans de philosophie, deux de travail dans la mission et cinq de théologie; au cours de ces années une sélection s'est opérée et des onze séminaristes du début, seuls les trois ordinants ont su persévérer.

Au grand jour la nouvelle cathédrale de Kisantu, en style hollandais moderne, ornée de bois sculptés et incrustés d'ivoire, était remplie par une foule de missionnaires, d'européens et d'indigènes; de 300 kilomètres à la ronde les chrétiens étaient accourus, en camions, à bicyclette, à pied; d'aucuns avaient fait trois au quatre journées de voyage.

L'Eglise indigène du Congo Belge née et se développe rapidement; derrière ces trois jeunes prêtres 216 séminaristes se préparent au sacerdoce. Dans un mois ce sera le tour d'une autre mission d'avoir ses premiers prêtres; le 12 février 1938 seront ordonnés les cinq premiers prêtres du vicariat apostolique de Nouvel-Anvers confié aux Missionnaires de Scheut. (Fides)

## Mille autres aéroplanes pour la France

LE MINISTRE DE LA DEFENSE DEMANDERA UNE AUGMENTATION DE 20 POUR CENT POUR LES ARMEMENTS.

PARIS, 9.— Le budget d'armements déjà considérable de la France a été revisé de manière à construire cette année 1.000 nouveaux aéroplanes, à renforcer les bases navales de l'Afrique française et à entreprendre la construction d'une route militaire en Algérie, jusqu'à la frontière de Libye italienne, a-t-on appris aujourd'hui.

Edouard Daladier, ministre de la défense, demandera une augmentation de 20 pour cent pour les armements de 1938, dit-on. Cette augmentation serait de 4.000.000.000 de francs ($133.330.000) de plus que les 22.000.000.000 de francs déjà approuvés par le parlement.

L'achèvement d'une base navale à Mers-el-Kebir, sur la baie d'Oran Algérie, serait hâté d'après les plans de Daladier. Les travaux sont commencés en 1935 au coût de 275.000.000 de francs.


*Ne faites pas des experiences avec les*

## RHUMES DES ENFANTS

**...Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE**

Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été *doublement prouvée.*

*Voici ce qu'il faut faire.* Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner qu'une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la regularité des fonctions d'élimination. Et employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été *prouvée* par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre—et *démontrée de plus* par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués. (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub.) Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-là.

Le Vicks VapoRub est un traitement *externe* et direct. Pas de drogues à avaler—pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, *et le dos.* Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez avec un morceau d'étoffe de laine chauffé.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir *directement* à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent *directement* dans les voies respiratoires irritées, *à chaque respiration.*

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS VAPORUB

BLANC—NE TACHE PLUS


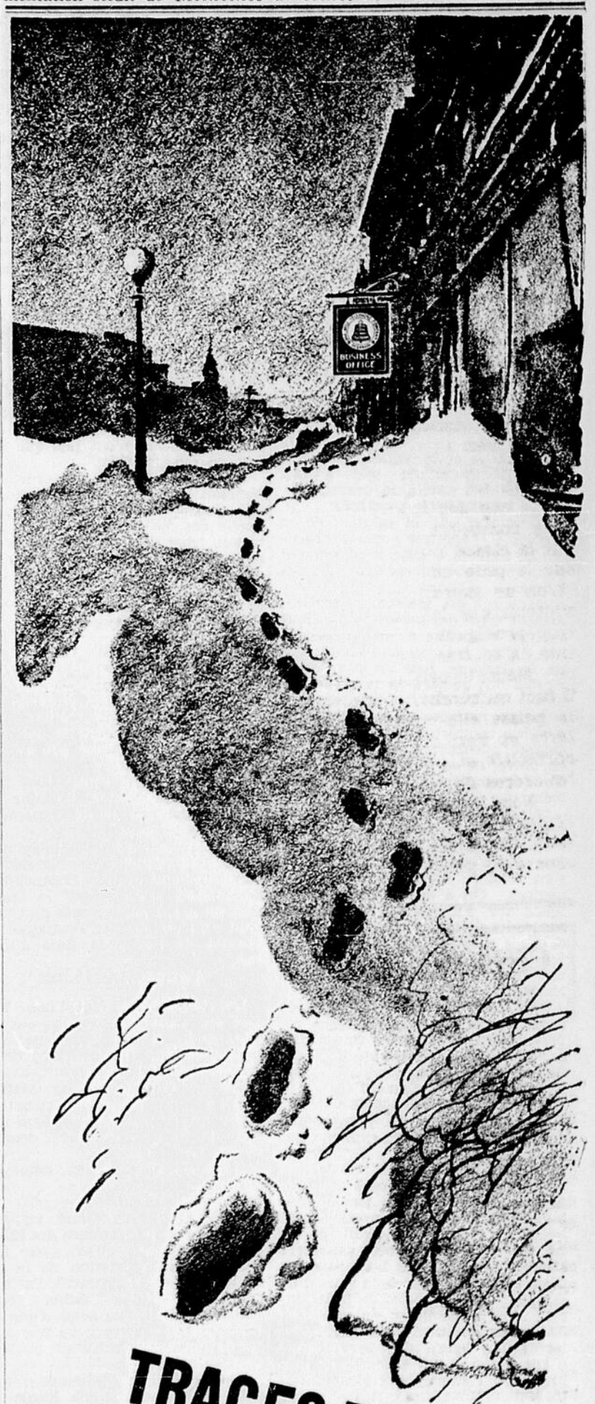


Voici la reproduction d'une photographie prise par une température sous zéro, au lendemain matin d'une violente tempête de neige. Les traces de pas marquent le passage d'une téléphoniste se rendant au poste central. Ils sont la preuve muette de "l'esprit de service" qui anime notre personnel.

Les rues et les routes impraticables empêchent rarement les employés de téléphone de répondre à l'appel. Si c'est humainement possible, ils sont à leur poste, prêts à faire leur part pour assurer le bon fonctionnement de votre service téléphonique.

La direction de notre compagnie est fière du magnifique "esprit de service" manifesté par ses employés et nous avons la certitude que nos abonnés l'apprécient hautement. Grâce à lui votre service téléphonique se maintient constamment à un excellent niveau d'efficacité.

F. D. LAURIE
*Gérant*

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA


## Alcalisez

Jamais je n'irai de nouveau à un dîner, avec un garçon à moins d'avoir dans ma sacoche des Pastilles Phillips.

Souventes fois l'"indigestion acide" vous incommode — et déplait aux autres. Mais il n'y a plus d'excuse maintenant pour souffrir de cet état.

Vous portez simplement avec vous votre **alcaliseur** — et l'utilisez au premier symptôme de "dérangement" d'estomac. Prenez simplement deux petites pastilles de Lait de Magnésie Phillips lorsque vous êtes parmi d'autres personnes. Ou —si vous êtes à la maison — vous pouvez prendre deux cuillerées à thé du liquide Phillips. Les deux produisent le même effet.

Le soulagement se présente d'ordinaire en quelques secondes. Les "gaz", la nausée, l'"ardeur de coeur", l'haleine acide — tous cèdent promptement à son effet. Assurez-vous de demander le "Phillips".

Fabriqués au Canada.

## La Femme a le Droit d'être Admirée

d'avoir du charme, de la vitalité, une belle taille

**Les "Fruit-a-tives", tablettes à base de fruits pour le foie, vous aideront énormément à conserver votre charme. Une peau saine, une personnalité séduisante et une belle taille dépendent entièrement de l'état de votre foie. Si votre foie est faible et inactif, vous serez trop grosse, votre chair sera molle, votre visage terne, votre allure indolente. Vous ne tarderez pas à perdre votre charme. Un foie sain chasse les déchets qui produisent la graisse, garde votre sang pur, votre peau claire, et vous fournit de l'énergie. Les "Fruit-a-tives", préparées avec des fruits et des herbes, sont le moyen sûr, rapide, et le plus naturel de garder votre foie en bon état. Des milliers de femmes prennent des "Fruit-a-tives" pour conserver leur charme. Essayez-les. 25c., 50c. Ttes Pharmacies.**

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

# LA VIE AGRICOLE

**En collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens.**

Secrétariat général: 100, rue Georges, Ottawa.

## L'ÉGLISE ET LA CLASSE AGRICOLE

La classe agricole occupe de plus en plus l'attention de nos gouvernants. En effet le problème rural se présente entouré de circonstances qui le précisent et qui en montrent toute la gravité. Il faut rétablir chez nos habitants des campagnes "la confiance et la sécurité économique propres à leur faire aimer leur rang dans la société, et à garantir au profit du reste de la communauté nationale la préservation de notre classe rurale". (Lettre des évêques).

De suite, nous comprenons dans quel esprit les évêques ont écrit leur lettre collective sur le problème rural. En premier lieu, l'agriculteur fait partie d'une classe dont la noblesse et la grandeur imprègnent le travail de la terre d'une majesté toute particulière. "Le Verbe divin n'a pas dédaigné d'emprunter à l'homme des champs la plus sublime des comparaisons lorsqu'il proclamait son Père l'agriculteur des âmes. Et l'on peut dire que toute la tradition ecclésiastique montre une estime singulière pour l'agriculture, comme étant le plus essentiel des travaux de production, la base de toute industrie et de tout commerce parmi les humains, le fondement de la distinction des classes sociales et le premier élément de la richesse des peuples. Aussi bien dans les encycliques **Rerum Novarum de Léon XIII, Quadragesimo anno** et **Divini Redemptoris** de Sa Sainteté Pie XI les maux qui affligent le peuple livré à l'agriculture ne sont pas moins signalés, encore que d'une façon implicite, que les lamentables conditions des ouvriers, puisque si fréquemment les agriculteurs sont eux aussi parmi les pauvres et les opprimés. Les mêmes conseils leur sont donnés qu'aux ouvriers, les mêmes remèdes leur sont suggérés." (Lettre des évêques).

J'ai voulu donner cette longue citation pour bien faire jaillir de ces lignes le sens profond des paragraphes subséquents. Les évêques veulent bien démontrer d'abord que leur geste n'est qu'une continuation du geste séculaire de l'Eglise catholique qui a toujours pris un soin particulier de la classe rurale. Ici, dans notre pays, au premier temps de la colonie, nous voyons le prêtre et l'agriculteur travailler ensemble à la culture des champs; et de là a surgit cet esprit de confiance que l'habitant de la campagne n'a cessé de témoigner au prêtre et par le prêtre à l'Eglise. Les évêques "sont entrés dans la pensée du Pape Pie XI, qui déclarait qu'il faut prendre à coeur les intérêts du peuple, particulièrement ceux de la classe ouvrière agricole, non seulement en gravant dans l'esprit de ses membres les principes religieux, seule source de vraie consolation dans les inquiétudes de la vie, mais encore en s'efforçant de sécher leurs pleurs, d'adoucir leurs peines, **d'améliorer leurs conditions économiques.**

Les agriculteurs, habitants de la campagne seront donc stimulés et encouragés par cette protection de l'épiscopat qui ne veut rien autre chose que leur bonheur. Comment les évêques ont-ils abordé le problème rural? Souvent la classe agricole est critiquée, abaissée par le sarcasme et surtout il arrive que des esprits légers accusent les agriculteurs de péchés nombreux qu'ils n'ont jamais commis. Est-ce à dire que la classe rurale soit sans péchés? La lettre des évêques sur le problème rural veut préciser ces différents points. "L'on ne saurait régler ces problèmes en se contentant de soutenir que les cultivateurs se plaignent à tort, qu'ils sont trop prodigues et ne savent plus économiser, que la désertion du sol tient exclusivement à la paresse et à l'imprévoyance. Même si cela était vrai, l'on devrait s'en préoccuper. Car il faut rechercher et mesurer les causes du malaise rural et de la baisse elle-même des caractères qui font mésestimer la terre et s'en éloigner, afin de pouvoir y opposer de sages correctifs et provoquer à cette fin la collaboration de tous les ordres de la société". (Lettre des évêques).

Nous savons donc fort bien le but et les intentions de l'épiscopat. La prochaine fois, nous indiquerons les divisions de la lettre et comprendrons clairement le véritable aspect du problème rural.

Gustave SAUVE, O.M.I.

## LA MAISON PATERNELLE

Inoubliable est la demeure
Qui vit fleurir nos premiers jours;
Maison des mères! C'est toujours
La plus aimée et la meilleure.

On dirait que des fils cachés,
Filant leur invisible trame,
Vont des murailles à notre âme
Et nous y tiennent attachés.

La pendule où l'aiguille avance
Implacablement son compas,
Semble nous chuchoter tout bas
Ce qu'elle sait de notre enfance.

Là, vers Noël à la nuit proche,
Nous déposions nos fins souliers...
Combien de détails familiers
Qui s'éveillent au bruit des cloches!

Rien n'a changé! Les places seules
Sont tristes d'avoir recueilli
Le doux visage un peu vieilli
Des mélancoliques aïeules.

O sainte maison paternelle!
Qui donc pourrait vous oublier?
Logis où dort notre âme en cendre
Surtout quand on a vu descendre
Des cercueils chers sur l'escalier!

Georges RODENBACH.

Le cercle exprime sa gratitude à M. Séguin pour son bel esprit de coopération et lui offre la dignité de président honoraire.

Après nous avoir fait quelques utiles communications relatives à nos problèmes, M. Larose nous parle d'union et de coopération. "Que de choses vous pourriez accomplir, dit-il, en vous serrant les coudes, en comptant davantage sur vous-mêmes. Le salut économique du cultivateur viendra du cultivateur.

M. l'aumônier remercie tout le monde, puis analyse les dispositions de nos cultivateurs à l'endroit de leur Union. L'U.C.F.O. est aux fermiers ce que les syndicats sont aux autres corps de métiers. Il conclut par une pressante invitation à tous ces gens d'assister aux séances du cercle.

J.-A. GRATTON, sec.

COIN DE L'AGRONOME.

## CONSERVONS NOS FORÊTS

La campagne de reboisement, inaugurée en 1937 dans le Province d'Ontario, fait son chemin. Dans chaque comté, on a mis sur pied un comité spécial chargé de faire de la publicité et d'intéresser un aussi grand nombre de personnes que possible à la rénovation de nos forêts. Ce comité devait surtout se redre compte de l'état de nos réserves forestières, du travail à accomplir pour les rénover ou les agrandir, et des moyens à prendre pour sauver au moins ce qui reste avant qu'il ne soit trop tard.

A leur tour, les municipalités s'organisèrent et firent un relevé des terrains impropres à la culture que l'on pourrait reboiser. Une bonne partie des terres abandonnées pour les taxes et qui reviennent aux municipalités entrent dans cette catégorie.

Monsieur R.-S. Carman, spécialiste à l'emploi du Ministère Provincial des Terres et Forêts, fit un inventaire de nos bois. Ses chiffres sont une véritable révélation. Bornons-nous à citer ceux qui intéressent nos Comtés-Unis.

En 1901, la forêt couvrait 58.4% de la superficie totale du Comté de Russell. En 1934, elle n'en représentait plus que 4.4%. On a donc abattu, durant une période de trente-trois ans au delà de 90% de notre bois. Dans le Comté de Prescott, la tendance est moins prononcée mais toujours dans le même sens. En 1901, la forêt formait 23.7% de la superficie totale tandis qu'en 1934 il n'en restait plus que 7.7%, une diminution de près de 70%. Si l'on fait le total pour les deux comtés, l'on constate que le pourcentage est passé, pour la même période, de 41% à 6% ou une diminution de plus de 85%.

L'on se demande, après cela, comment il se fait que nous ayons tant d'inondations au printemps et de sécheresses excessives en été. C'est qu'il n'y a plus rien pour empêcher la fonte rapide des neiges au temps des débâcles et retenir un peu d'humidité dans le sol au cours de la végétation.

Ces statistiques devraient nous porter à réfléchir sérieusement. Il ne s'agit pa sseulement de maintenir nos richesses forestières. Il faut penser surtout aux conséquences désastreuses d'un abatage irréfléchi. L'on a dit, avec beaucoup de vérité, que la vie humaine devient intenable dans un pays complètement dépouillé de ses arbres. Au train où vont les choses, le nôtre le deviendra dans un avenir très rapproché. Y songeons-nous?

Afin de faciliter le reboisement, le gouvernement provincial offre chaque année, sans autres frais que celui du transport, les jeunes arbres nécessaires à cette fin. Il suffit d'adresser ses demandes à la Division des Forêts, Edifices du Parlement, Toronto, Ont. On doit le faire le plus tôt possible avant le premier avril.

Ferdinand LAROSE.

Le marché des volailles au Canada a été beaucoup plus actif en 1937 qu'en 1936; une augmentation marquée a été enregistrée dans les exportations de volailles vivantes et mortes.

Il se consomme au Canada même près de 99 pour cent des oeufs produits au pays. Il est possible que les exportations sur le Royaume-Uni augmentent cette année, dit le rapport "Situation agricole et prévisions", mais on ne prévoit pas que la demande d'oeufs en 1938 sera beaucoup plus forte qu'en 1937.

## CHRONIQUE DES CERCLES

ST-PASCAL-BAYLON

Notre cercle a tenu sa séance mensuelle le 25 janvier dernier. M. Lorenzo Sauvage présidait cette réunion à laquelle assistaient vingt-huit membres.

Le président nous a laissé entendre que très probablement le coût de l'épreuve du lait aux fromageries sera à charge de l'Association des patrons. Les sujets mis à l'étude furent les suivants: l'avoine et la rouille, le labour Richard et le pâturage permanent.

M. Alfred Goulet, notre député au fédéral a été prié de nous donner une conférence à notre prochaine séance.

Olivier BRUNET, sec.

LE CERCLE D'ART MENAGER DE PLANTAGENET

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui la liste des officières de ce cercle fondé il y a déjà quelques semaines.

Présidente, Mme Ferdnand Larose; vice-présidente, Mme Fereol Prevost; secrétaire, Mlle Eva Labrosse; directrices pour le village, Mlles C. Dupont et I. Hamelin; directrices pour la campagne, Mmes L. Hamelin, R. Leduc, O. Léger, T. Bissonnette, F. St-Denis et N. Blondin.

Aux élues nos sincères félicitations et au nouveau cercle nos meilleurs voeux de succès.

OFFICIERS DU CERCLE POUR 1938

A une séance tenue en fin de janvier notre cercle a élu le conseil suivant pour la nouvelle année:—

Président, M Joseph Maisonneuve; vice-président, M. J. Bédard; secrétaire-trésorier, M. J.-A. Gratton; directeurs, MM. F. Delorme, Palma Brazeau, H. Sarrazin, A. Lalande et J.-A. Bédard.

Au cours de cette même séance les résolutions qui suivent furent adoptées à l'unanimité:—

1.—Sur la suggestion de notre aumônier, M. le curé Hamelin, le cercle fera l'acquisition du Catéchisme Agricole.

2.—Le cercle fera chanter une messe d'action de grâces.

3.—Le secrétaire adressera au Comité central la contribution annuelle du cercle.

4.—M. Emery Séguin, maire de notre municipalité, ayant exprimé le désir de rencontrer nos cultivateurs en séance de leur cercle, il est décidé de tenir une réunion le premier février et d'y inviter M. Séguin.

SEANCE DU 1er FEVRIER

Les cultivateurs ont repondu nombreux à cet appel. En plus des officiers et de l'aumônier assistaient également M. le maire Séguin, M. l'agronome Larose et M. E. Bercier, secrétaire du cercle de Treadwell.

L'invité d'honneur, M. le maire Séguin profite de l'occasion pour nous exposer en détails ses activités depuis deux ans, et nous faire part de ses projets tant au point de vue municipal qu'au conseil de comté. Il sollicite l'appui de tous les contribuables, la municipalité désirant à tout prix recouvrer ses arrérages de taxes et éviter les dépenses inutiles.

## COURRIER DE TANTE LINE

AIMABLE ENVOI

Il y a quelque temps il m'a été donné de faire à Sturgeon Falls deux séjours de plusieurs semaines, dont j'ai gardé d'agréables impressions et même d'excellentes amies. Une charmante note est venue ces jours-ci évoquer ces bons souvenirs. Quel plaisir aussi de savoir que là-bas notre organisation féminine a conquis de précieuses sympathies!

A ma correspondante qui se cache sous le gentil pseudo de "Petit pois vert", je dois un gros merci pour son trop aimable message et les documents qui l'accompagnent. Tout comme elle je souhaiterais disposer de moyens pour répandre partout les salutaires doctrines qu'on y prêche. Hélas! Tante Line n'a qu'un tout petit coin de la page agricole. Je m'engage cependant à jeter "à la miette", la semence que je voudrais lancer à pleines mains.

Ma lectrice appartient à un cercle littéraire au nom et à la devise bien significative — "Aimer, travailler, servir" — quel noble et fécond programme de vie pour toutes et chacune de nous! N'est-ce pas là en somme l'idéal vers lequel tendent nos cercles de fermières? Je ne doute pas que nos femmes aimeraient en apprendre davantage sur les activités de nos amies du nord. Elles y trouveraient, j'en suis sûre, matière à édification.

A l'obligeante "abeille ontarienne" je réitère l'expression sincère de ma gratitude et de mon amitié. Puisse-t-elle revenir voltiger autour de notre ruche! Nous lui ferons toujours doux accueil.

TANTE LINE

GRATIS
Flacon d'essai de KRUSCHEN
Procurez-vous-en un
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

## Question légale

Q. Une commission scolaire a, sans le savoir, engagé une institutrice souffrant d'une maladie chronique. Les absences dues à cette cause se trouvent-ils inclus dans les vingt jours de maladie auxquels la maitresse a droit en vertu de son contrat?

R. Une institutrice a droit à son plein salaire même en dépit d'une absence totale de quatre semaines par année pour cause de maladie à condition qu'elle puisse remettre un certificat de médecin attestant qu'elle a été réellement malade. La commission scolaire peut toutefois lui accorder son plein salaire au cas d'une absence d'au delà de quatre semaines, mais elle n'y est pas tenue par la loi. Même lorsqu'une institutrice souffre d'une maladie chronique, elle ne peut pas dépasser une absence d'au delà de quatre semaines par année sans que son salaire puisse être affecté proportionellement aux jours d'absence.

DEMANDE ETRANGERE POUR LES PRODUITS AGRICOLES CANADIENS EN 1937

La récolte de 1937 a été l'une des plus fortes que l'on ait eues depuis plusieurs années aux Etats-Unis et en raison de cet accroissement de production, ce pays, jusqu'ici importateur de vivres, deviendra cette année un exportateur. Il est donc à prévoir que nos exportations de ces récoltes sur les Etats-Unis en 1937-38 seront bien inférieures à celles qui ont été enregistrées pendant l'année de récolte 1936-37.

En 1937, la production de menus grains dans l'Europe centrale a été inférieure à celle de 1936, elle était aussi inférieure à la normale. Il y aura sans doute des importations plus considérables de ces produits. En Russie, la production du grain en 1937 parait avoir été supérieure à la moyenne et il en résultera des exportations considérables de ce pays. Les changements dans le commerce étranger des produits agricoles peuvent être très marqués en 1938. Les exportations canadiennes seront donc moins considérables tandis que celles des Etats-Unis et de la Russie seront plus fortes.

En traçant les prévisions du commerce des produits agricoles, il est à noter qu'il y a eu en 1937 insuffisance de moyens de transport sur l'océan. C'est à cause de l'abandon de vieux navires et de la longue inactivité de la construction maritime. Les taux océaniques ont beaucoup augmenté à la suite de la demande croissante de place sur les navires, de la rareté relative de cette place et des frais plus élevés d'exploitation, et il est à prévoir qu'une nouvelle hausse se produira. Sans doute, de nouveaux navires seront construits avant peu, mais il est peu probable cependant qu'il y ait d'ici longtemps une diminution générale dans les taux océaniques.

## Question religieuse

A UNE AME EN PEINE

Les règlements des différentes congrégations pieuses, obligent leurs membres à assister aux réunions mensuelles ou bi-mensuelles. Sous peine de péché? Je ne le crois pas. L'obligation n'en existe pas moins — obligation d'honneur, obligation d'amour. Y manquer pour une partie de plaisir c'est préférer son agrément à son devoir. Entre obliger des amis et se rendre agréable à Dieu, le choix doit être facile il me semble. Tout se résume à une question d'amour de Dieu. Si des amis se froissent de la préférence donnée à Dieu, tant pis pour eux. — De tels amis délivrez-nous Seigneur!

## Marché de l'avoine au Canada en 1937

En raison des faibles approvisionnements actuels, des prix relativement élevés et de la quantité d'avoine nécessaire pour l'alimentation des bestiaux, l'étendue ensemencée en 1938 sera sans doute un peu plus grande que celle de l'année dernière.

En 1937 la récolte d'avoine au Canada couvrait une étendue de 13.1 millions d'acres, soit un peu moins que celle de l'année précédente. La production totale est évaluée à un peu moins que celle de l'année précédente. La production totale est évalée à 274 millions de boisseaux ce qui représente une augmentation d'environ 2.7 millions de boisseaux sur la récolte très faible de 1936, mais le total est encore de plus de 20 pour cent inférieur à la moyenne pour les cinq années de 1930-34. L'augmentation enregistrée sur la récolte de l'année dernière est due principalement au rendement plus élevé obtenu dans le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario. Il n'en a pas été de même en Saskatchewan où la sécheresse intense a réduit la récolte à tel point où elle a été l'une des plus faibles que l'on ait jamais rentrée dans cette province; elle a même fait complètement défaut sur une grande partie de la province. Dans le Québec et les provinces maritimes la récolte est aussi inférieure à celle de 1936, principalement à cause de la rouille dans certains districts et de la sécheresse dans d'autres. Le reliquat de l'avoine restant de la récolte de l'année dernière se montait à 18 millions de boisseaux dont 15 millions étaient encore sur les fermes; l'année dernière ce reliquat était de 40 millions de boisseaux dont 31 millions étaient sur les fermes. On voit donc que l'approvisionnement total visible d'avoine est bien inférieur à celui de l'année précédente.

Au cours de la dernière année de récolte, les exportations d'avoine se sont montées à six millions de boisseaux, dont le plus gros est allé sur le Royaume-Uni, la demande d'avoine devrait être plus active; l'écart entre les approvisionnements visibles et les besoins pour la consommation intérieure au Canada est si étroit que toute quantité exportée devra être remplacée par des exportations ou par d'autres grains à bétail. Les régions desséchées de la Saskatchewan et de l'Alberta absorberont tous les stocks de surplus des autres régions.

L'avoine est le plus important de tous les grains cultivés au Canada pour l'alimentation du bétail, et le maintien d'une bonne réserve d'avoine est une question de première importance, afin d'entretenir un bon équilibre entre les provisions d'aliments et les besoins de l'industrie animale. Une succession de mauvaises récoltes a épuisé les réserves et fait ressortir la nécessité de reconstituer des stocks suffisants pour se prémunir entre les années de disette.

## Au Royaume-Uni

LA PRODUCTION DU BLE ET DU FOIN AUGMENTE

La statistique agricole de 1937 pour l'Angleterre et le Pays de Galles, révèle que la production du blé, du foin et des pommes de terre a été plus considérable qu'en 1936 mais que par contre, celle de l'orge, de l'avoine, des fèves, des pois, des betteraves fourragères, des navets et des rutebagas, a diminué. En ce qui concerne l'avoine, les fèves et les pois, la réduction peut être attribuée au fait qu'il ne s'en est pas semé autant que l'année précédente, car le rendement par acre a été meilleur qu'en 1936. Quant au blé, le rendement évalué par acre n'accuse que peu de changement sur le chiffre de 1936. Seuls les rendements du maïs, du foin, des fèves et des pommes de terre dépasscient la moyenne pour les dix dernières années, et la réduction est spécialement marquée en ce qui concerne l'orge.

En 1937, les emblavures de blé étaient de 1.731.833 acres, soit 1.6 pour cent de plus qu'en 1936, et la production évaluée par acre a été de 16.1 quintaux, contre 16.2 quintaux en 1936. Cette étendue plus forte explique donc l'augmentation de 1 p. 100 enregistrée dans la production totale (1.393.000 tonnes en 1937 contre 1.378.000 tonnes en 1936). Le rendement de 16.1 quintaux par acre pour l'Angleterre et le Pays de Galles était de 1.6 quintaux inférieur à la moyenne de dix ans.

La diminution de 4.000 acres dans l'étendue en orge jointe à la diminution du rendement, qui est tombé de 16.2 quintaux en 1936 à 14.0 quintaux en 1937, a causé une réduction dans la production totale de 87.000 tonnes. (663.000 tonnes contre 576.000 tonnes).

L'étendue totale en avoine, qui était de 1.419.695 acres en 1936, est tombée à 1.223.098 acres en 1937. Le rendement par acre était évalué à 15.3 quintaux, soit 0.1 quintal de plus que l'année précédente. A 938.000 tonnes la production totale accuse une diminution de 142.000 tonnes, soit 13 pour cent. Le rendement évalué pour tout le pays était de 0.4 quintal au-dessous du rendement moyen des dix années précédentes.

L'augmentation dans l'étendue en foin cultivé pour la graine (1.466.783 acres en 1937 contre 1.338.849 acres en 1936) et l'augmentation dans le rendement évalué (25.0 quintaux contre 29.2 quintaux à l'acre), ont causé une augmentation de production de 467.000 tonnes par comparaison à 1936. La production du foin de pâturage permanent accuse une augmentation de 234.000 tonnes ou 5 pour cent (4.733.000) tonnes en 1936 contre 4.967.000 tonnes en 1937.

LE TRAFIC AUGMENTE SUR LES CANAUX CANADIENS

A notre époque où l'on insiste tant sur la vitesse dans les transports, il est intéressant de signaler que le trafic par voie d'eau tend à augmenter au Canada. Le trafic du canal Welland qui relie le lac Erié au lac Ontario et permet d'éviter les chutes du Niagara, a atteint un nouveau record pendant la saison de navigation de 1937, avec 11.750.902 tonnes, contre 10.436.803 pendant la saison précédente. Le mouvement fret en 1937 a compris 4.058.068 tonnes de charbon, 1.872.242 tonnes de blé, 923.302 tonnes d'essence, pétrole et autres huiles, 909.180 tonnes de minerai de fer, 851.354 tonnes de maïs, 495.699 tonnes de bois de pulpe, et beaucoup d'autres marchandises. Le trafic sur les canaux du Saint-Laurent a atteint en 1937 un total de 9.073.302 tonnes, contre 8.288.524 en 1936.

Le réseau canadien de canaux et voies de navigation intérieures est un des plus remarquables au monde. La Nature s'est montrée généreuse envers le Canada en lui donnant des rivières et des lacs navigables - qui furent les premières routes du commerce des fourrures - et de fortes dépenses ont été faites pour améliorer ces routes par des procédés artificiels. Le Saint-Laurent, les Grands-Lacs, et les canaux qui les relient forment un réseau de voies de navigation intérieur du continent qui pénètre sur deux mille milles à l'intérieur du continent. Du lac Supérieur à l'océan Atlantique, la chute de niveau est d'environ 600 pieds; pour surmonter cette difficulté et d'autres obstacles à la navigation, le gouvernement canadien a dépensé plus de $240.000.000. Il existe au Canada sept réseaux de canaux régis par l'Etat fédéral et qui relient des lacs et rivières navigables.

R.-J. BASTIEN
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue
168, rue Rideau Ottawa
Tél: 6-1676

Aurèle Chartrand
AVOCAT
45, rue Rideau Ottawa
Tél: 6-0398 Rés: 6-1262

## *Primeur de la semaine*

LA BONNE HUMEUR

Les enseignements de Notre-Seigneur ne sont pas toujours empreints d'une sévérité impressionnante ni toujours évocateurs de pénitence, de douleur et d'expiation. Le coeur de Jésus, si proche du nôtre, n'a jamais oublié que le grand souci du salut n'exclut pas la joie, mais qu'il l'autorise et parfois la réclame.

Le divin Maître a promis le royaume des cieux aux doux et aux pacifiques. Or la mansuétude et la sérénité sont soeurs de la paix qui, elle-même, fait naître la bonne humeur.

La vie des saints est pleine de jolis traits qui nous les montrent aimables et souriants, toujours disposés à envisager le "bon côté de la vie", remplis d'amenité, préoccupés de garder un visage affable. En toute circonstance, ils faisaient preuve d'une amabilité dont on peut dire qu'elle est le rayonnement de la sainteté et le reflet visible de la paix intérieure.

Soyons gais, puisque nous avons la conscience tranquille et considérons comme une vertu cette bonne humeur qui est le rayon de soleil dont l'âme s'éclaire et se réchauffe pour en projeter le charme sur celles qui l'entourent.

La bonne humeur nous est utile. Vous connaissez la vieille maxime: "Un saint triste est un triste saint". Ce n'est pas à dire qu'il faille écarter de nos esprits les pensées sérieuses et redouter les austérités des grands devoirs de la vie chrétienne. La bonne humeur s'accorde fort bien avec le recueillement, elle le complète, en lui donnant son véritable aspects. Elle est comme le sourire sur un visage qu'elle anime et rend aimable à voir.

Elle est aussi la preuve qu'on est content de soi et des autres — ce qui est une des formes les plus délicates de la charité — et est une révélation de l'état de grâce. Comment se pourrait-il que Dieu vivant en nous ne laisse pas transparaître au dehors le charme de sa présence et la lumière de sa beauté?

La bonne humeur est utile pour les autres. Personne n'est insensible au charme qu'elle apporte et au réconfort qu'elle donne, rien qu'en se répandant. Elle prêche la douceur, elle impose le prestige de la bonté. Même les incroyants ne sauraient en éviter l'emprise. Beaucoup, qui pensent trouver chez les vrais chrétiens des visages fermés, des mines austères, en arrivent à aimer ou du moins à respecter la religion, rien que pour en avoir vu, sur des traits joyeux, la souriante image.

On rencontre parfois des hommes agressifs et mauvais qui s'indignent bruyamment contre les croyants et nient leurs dogmes avec violence. Même dans leurs railleries qui se prétendent ironiques, on sent percer la mauvaise humeur.

Croyez-moi, rien n'est alors plus pratique et plus utile que de répondre à leurs méchants propos par la bonne humeur. Elle brise la violence et désarme la haine; elle affirme la vérité avec plus d'énergie que l'indignation.

Saint Laurent sur le gril, torturé par un supplice effrayant, plaisantait encore ses bourreaux: "Ma chair est cuite à point, vous pouvez la manger".

La bonne humeur est toujours une des formes du courage; elle est souvent la figure souriante de l'héroisme.

En tout cas elle est l'expression la plus aimable de la charité.

GRATIS

Montre, kodak, musique, canif, articles religieux, nécessaire de toilette et de fumeur, couvre-pieds, rideaux, chemise, matériel à robe, coton, drap, serviette, nape, coutellerie, set de table, théière, marmite, etc. donnés aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet.

Catalogue envoyé sur demande. Demandez graines et catalogue. L'Union Des Jardiniers, Enreg. 1, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

"CÉDEZ LA PAROLE À VOTRE INTERLOCUTEUR" DIT DALE CARNEGIE

Auteur du célèbre livre anglais, "COMMENT SE FAIRE DES AMIS ET EXERCER DE L'INFLUENCE SUR LES GENS"

"Beaucoup de personnes parlent trop quand elles veulent faire accepter leurs idées. Etes-vous dans ce cas? Il est bien plus sage de laisser votre interlocuteur assumer la plus grosse part de la conversation. Il connait mieux que vous ses problèmes. Amenez-le donc à en parler. Posez-lui des questions."

"Si vous n'êtes pas de son avis, ne l'interrompez pas. A part d'être grossier, c'est une mauvaise tactique, car il ne vous accordera aucune attention tant qu'il n'aura pas exprimé ses propres idées. Attendez donc patiemment qu'il ait dit tout ce qu'il a à dire. Et, votre tour venu, n'abusez pas de la réplique."

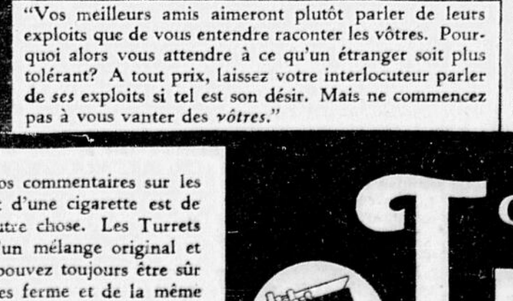

"Vos meilleurs amis aimeront plutôt parler de leurs exploits que de vous entendre raconter les vôtres. Pourquoi alors vous attendre à ce qu'un étranger soit plus tolérant? A tout prix, laissez votre interlocuteur parler de *ses* exploits si tel est son désir. Mais ne commencez pas à vous vanter des *vôtres*."

"Un homme modeste n'offense jamais personne et, réellement, nous devrions tous être modestes, car aucun de nous ne vaut grand'chose. Savez-vous ce qui empêche les hommes les plus brillants au monde de devenir idiots? De l'iode pour environ cinq sous dans leurs glandes thyroïdes. De l'iode pour cinq sous: cela ne vaut pas la peine de s'enorgueillir, n'est-ce pas?"

AVEZ-*VOUS* GRILLÉ UNE TURRET RÉCEMMENT?

NOUS essayons d'être modestes dans nos commentaires sur les cigarettes Turret. Après tout, l'objet d'une cigarette est de donner satisfaction à qui la fume—rien autre chose. Les Turrets feront cela. Car les Turrets sont faites d'un mélange original et unique de fins tabacs virginiens. Et vous pouvez toujours être sûr de trouver les Turrets bien remplies, roulées ferme et de la même qualité supérieure invariable. Mais, au lieu de vous causer des Turrets, laissons-les parler elles-mêmes. Autrement dit, si vous n'avez pas grillé une Turret récemment, essayez-en un paquet aujourd'hui même!

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret
BOUTS EN LIÈGE OU UNIS

# EASTVIEW ENLÈVE PREMIÈRE JOUTE DE DÉTAIL

## LES GARS DE LA BANLIEUE FONT DU BON TRAVAIL

**L. Mayer et L. Pilon sont les principaux artisans de la victoire que la troupe du chemin de Montréal remporte sur les Pointus.**

Eastview a débuté avec entrain dans la série semi-finale de la ligue du district de Hull. Les gars du chemin de Montréal recevaient mardi soir la visite du clan de la Pointe-à-Gatineau et, après un débat pasablement intéressant, restèrent maitres de la situation, au pointage de 8 à 3.

Les Pointus comptèrent le premier point de la randonnée, grâce à Jack Gibeault, mais J. Howard et L. Mayer donnèrent, avant l'intermission, l'avantage à Eastview.

Les vainqueurs ajoutèrent deux points à leur total dans le deuxième verset et, dès lors, les chances des Pointus devinrent plutôt minces.

**LA FUSILLADE**

Vint la troisième période. Et vint la débâcle des Pointus. Eastview planta quatre fois la rondelle dans la cage de Claydon, cependant que les Pointus étaient tenus à deux points.

L. Mayer et Léo Pilon, avec trois buts chacun, furent les principaux artisans de la victoire. J. Howard et A. McGarvey firent le reste. M. Foley compta deux des points de la Gatineau.

Cette joute est la première d'une série de deux parties. Le vainqueur disputera le championnat au St-Gérard.

**LES ALIGNEMENTS**

**Gatineau**—But, H. Claydon; défenses, L. Boivin, E. Séguin; centre, M. Foley; ailes, D. Boivin, H. Lajoie; alternants, A. Brunet, R. St-Jean, P. Séguin, J. Gibeault, D. Letang, M. Chartier.

**Eastview**—But, S. Belleau; défenses, L. Mousseau, J. Howard; centre, E. Pilon; ailes, Léo Pilon, A. McGarvey; alternants, L. Wentzloff, E. White, L. Mayer.

Arbitres: Dean Ingram, Phil. St-Amand.

Chronométreur: A. Mallette.

**LE RESUME**

**Première Période**

1—Gatineau, J. Gibeault, H. Lajoie . . . . . 11'35"
2—Eastview, J. Howard, (E. Pilon . . . . . 12'10"
3—Eastview, L. Mayer E. White, L. Mousseau 18'05"
Punition: Aucune.

**Deuxième Période**

4—Eastview, L. Mayer, E. White, J. Howard 4'45"
5—Eastview, A. McGarvey . 18'20"
Punition: Aucune.

**Troisième Période**

6—Eastview, Léo Pilon . . 2'20"
7—Gatineau, M. Foley . . . 9'05"
8—Gatineau, M. Foley, (H. Lajoie . . . . . 11'40"
9—Eastview, Léo Pilon, A. McGarvey, E. Pilon .13'0"
10—Eastview, Léo Pilon, A. McGarvey . . . . 14'10"
11—Eastview, L. Mayer, L. Wentzloff . . . . 17'40"
Punition: L. Mayer.

**Pointage final**

Eastview, 8; Gatineau, 3.

## LEPAGE VA À BELLE ALLURE

IL N'A ESSUYE QU'UN REVERS A DATE — MORIN ET LAURIN LE SUIVENT DE PRES.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue Rivet:—

| L'EQUIPE LEPAGE | | | | |
|---|---|---|---|---|
| R. Lepage | 83 | 103 | 71— | 257 |
| P. Lepage | 106 | 102 | 56— | 264 |
| M. Sauriol | 85 | 133 | 120— | 338 |
| J. Sauriol | 171 | 110 | 91— | 372 |
| L. Lepage | 84 | 100 | 81— | 265 |
| TOTAUX | 529 | 548 | 419— | 1496 |
| **L'EQUIPE SARRAZIN** | | | | |
| J. Croteau | 94 | 125 | 96— | 315 |
| T. Fardais | 90 | 93 | 94— | 277 |
| B. Sarrazin | 64 | 83 | 96— | 243 |
| E. Langlois | 96 | 131 | 105— | 332 |
| H. Summers | 113 | 115 | 106— | 334 |
| TOTAUX | 457 | 547 | 497— | 1501 |
| Lepage gagne 2 parties. | | | | |
| **L'EQUIPE MORIN** | | | | |
| René Larocque | 112 | 87 | 83— | 282 |
| L. Major | 91 | 91 | 130— | 312 |
| Z. Rivet | 100 | 139 | 107— | 346 |
| J. Morin | 120 | 100 | 125— | 345 |
| X X X | 83 | 83 | 56— | 222 |
| TOTAUX | 506 | 500 | 501— | 1507 |
| **L'EQUIPE RENAUD** | | | | |
| H. Gauvreau | 110 | 112 | 113— | 335 |
| P. Gauthier | 83 | 98 | 106— | 287 |
| P. Charette | 90 | 135 | 87— | 312 |
| E. Gauthier | 96 | 83 | 56— | 235 |
| H. Renaud | 108 | 89 | 109— | 306 |
| TOTAUX | 487 | 517 | 457— | 1455 |
| Morin gagne 2 parties. | | | | |
| **L'EQUIPE QUIROUETTE** | | | | |
| A. Charron | 61 | 74 | 60— | 195 |
| A. Quirouette | 67 | 69 | 66— | 202 |
| R. Brown | 72 | 95 | 130— | 297 |
| M. Rivet | 180 | 162 | 116— | 458 |
| TOTAUX | 380 | 400 | 372— | 1152 |
| **L'EQUIPE FRECHETTE** | | | | |
| A. Mosion | 94 | 93 | 72— | 259 |
| A. Applebaum | 78 | 94 | 88— | 260 |
| A. Fréchette | 135 | 139 | 132— | 406 |
| E. Maheux | 61 | 69 | 60— | 190 |
| TOTAUX | 368 | 395 | 352— | 1115 |
| Quirouette gagne 3 parties. | | | | |
| **L'EQUIPE DORIS** | | | | |
| R. Abrahms | 94 | 93 | 87— | 274 |
| R. Aubry | 93 | 104 | 121— | 318 |
| P. Cayer | 92 | 73 | 82— | 247 |
| C. Doris | 101 | 114 | 102— | 317 |
| R. Déry | 110 | 86 | 98— | 294 |
| TOTAUX | 490 | 470 | 490— | 1450 |
| **L'EQUIPE MOREAU** | | | | |
| Charlebois | 102 | 86 | 93— | 281 |
| W. Potvin | 99 | 123 | 113— | 335 |
| A. Lavergne | 107 | 115 | 100— | 323 |
| J. Moreau | 148 | 127 | 139— | 414 |
| X X X | 92 | 73 | 82— | 247 |
| TOTAUX | 548 | 524 | 527— | 1599 |
| Moreau gagne 3 parties. | | | | |
| **L'EQUIPE LAMBERT** | | | | |
| O. Rivet | 117 | 76 | 128— | 321 |
| R. Demers | 86 | 87 | 161— | 334 |
| C. Renaud | 76 | 100 | 93— | 269 |
| TOTAUX | 279 | 263 | 382— | 924 |
| **L'EQUIPE LALONDE** | | | | |
| A. Mercier | 71 | 94 | 72— | 237 |
| A. Pilon | 109 | 104 | 118— | 331 |
| P. Dubois | 96 | 125 | 138— | 359 |
| A. Chouinard | 119 | 84 | 114— | 317 |
| TOTAUX | 395 | 407 | 442— | 1244 |
| Lalonde gagne 2 parties. | | | | |

### LE GLEBE A PRIS LA MESURE DU GRENAT

Le collégiate Glebe a triomphé de l'U. d'Ottawa au pointage de 28 à 26 dans une partie de ballon au panier scolastique "midget". Avers compta douze points pour le Glebe et Woods en fix dix.

Chez nos Universitaires, Guindon fit douze points, Joyal dix, Gosselin 4.

Le Glebe avait une marge de 21 à 13 à la mi-temps.

## LES COURSES AU P. HIALEAH

**INFANTERIE GAGNE LE PRIX KEY WEST. — CASCAPEDIA SORT DE SA LETHARGIE.**

MIAMI. — Voici les résultats des courses de mardi au champ local:

**Première Course**

1—Unerring, Haas, $6,10, 4,70, 3,30; 2—Sister Reigh, P. Roberts, $20,50, 7,90; 3—Catéchisme, Arcaro, $4,50. Temps, 34 secondes 3-5 pour environ trois furlongs.

Deuxième Course

1—Slump, P. Roberts, $19,50, 9,80, 7,90; 2—Monument, McCombs, $6,80, 4,40; 3—Prince Sador, Williams, $6,90. Temps, 1'38" 3-5 pour un mille.

Note—Le pari double que portaient Unerring et Slump a remboursé $97.

**Troisième Course**

1—Walter Morton, Williams, $23,30, 8,30, 4,20; 2—Dreel, Arcaro, $6,80, 4,60; 3—Ladfield, Haines, $3,20. Temps, 1'12" 3-5 pour six furlongs.

**Quatrième Course**

1—My Kin, Bierman, $8,30, 4,20, 3,20; 2—Perlette, Scheih, $3,70, $3; 3—Tonianna, Dabson, $4,30. Temps, 1,25" 3-5 pour sept furlongs.

**Sixième Course**

1—Infanterie, 116, S. Renick, $7,40, 4,10, 2,30; 2—Lady, Higloss, 111, Bierman, $7, $2,60; 3—Mucho Gusto, 117. Haas, $2,20. Temps, 1.24" 2-5 pour les sept furlongs du Prix Key West.

Ont aussi couru: Tadderdemalion et Thorson.

**Cinquième Course**

1—Cascapédia, P. Roberts, $5,40, 3,30, 2,40; 2—Galsun, I. Anderson, $3,90, 2,80; 3—Knight Warrior, Williams, $2,30. Temps, 2'4" pour un mille et quart.

**Septième Course**

1—Flyahead, Young, $8,30, 4,30, 3,10; 2—Early Settler, P. Roberts, $5,40, 3,10; 3—Buttermilk, McCombs, $3,10. Temps, 1'39" 4-5 pour un mille.

Huitième Course

1—Fleet Step, Clutter, $16,40, 8,30, 4,40; 2—Transmuting, Williams, $14,90, $6; 3—Melody Maid, Anderson, $3. Temps, 1'54" pour un mille 1-8.

## UNE TALOCHE AUX MAROONS

**LES AMERICAINS TRIOMPHENT DE LA BANDE DE GORMAN.**

NEW-YORK. — Les Américains ont triomphé des Maroons, au pointage de 3 à 1, dans une partie de la ligue Nationale qui eut lieu ici mardi soir, en présence de 8.000 spectateurs.

La première période ne produisit aucun point, mais Schriner enfila un but dans le deuxième verset. Gracie égalisa les chances au début du troisième, puis Emms et Schriner bâclèrent les affaires.

**LES ALIGNEMENTS**

| Maroons | | Américains |
|---|---|---|
| Beveridge | gardien | Robertson |
| Wentworth | défense | Day |
| Evans | défense | Johnson |
| Gracie | centre | Stewart |
| Cain | aile | Anderson |
| Marker | aile | Wiseman |

Subst. de Montreal: Shields, Ward, North, Trottier, Shannon, Blinco, Robertson, D. Smith, Runge.

Subst. des Américains: Jerwa, Murray Gallagher, Chapman, Carr, Schriner, Beattie, Emms, H. Smith.

Arbitres: Ion et Mitchell.

**Première Période**

Pas de point.

Punition: Robinson.

**Deuxième Période**

1—Américains, Schriner (Wiseman) . . . . 5.14'

Punitions: Shields, Johnson.

**Troisième Période**

2—Maroons, Gracie (Cain, Marker) . . . . 2'52"
3—Américains, Emms (H. Smith, Beattie) 14'58"
4—Américains, Schriner . . 17'25"
Pas de point.

## LE VAUDREUIL PRIS DE BIAIS

**LES MENEURS CONTINUENT LEUR TRAVAIL ENLEVANT DANS LA LIGUE LALONDE.**

Le Montcalm a blanchi le Champlain, cependant que le Frontenac enlevait deux séries au Vaudreuil, dans la ligue de quilles Lalonde et, résultat net de l'affaire, les meneurs de la section "A" ont augmenté de beaucoup leur marge en tête du concours. Dans la section "B", le Dollard a blanchi le Cartier et ainsi consolidé ses positions au premier rang.

J. Landriault, du club Montcalm, a roulé le plus haut pointage de la soirée, soit 709.

**LES CLASSEMENTS**

**La section "A"**

| Clubs | G | P | PdM |
|---|---|---|---|
| Montcalm | 34 | 8 | .. |
| Vaudreuil | 28 | 14 | 6 |
| Cartier | 23 | 19 | 11 |

**La section "B"**

| Clubs | G | P | PdM |
|---|---|---|---|
| Dollard | 23 | 19 | .. |
| Champlain | 16 | 26 | 7 |
| Frontenac | 15 | 27 | 8 |

Voici maintenant les résultats officiels:—

**LE CHAMPLAIN**

| | | | |
|---|---|---|---|
| L. Boivin | 169 | 159 | 248— 576 |
| E. Chartrand | ... | 165 | 144— 309 |
| O. Paris | 180 | 155 | 209— 544 |
| Alf. Larocque | 202 | 202 | 174— 578 |
| R. Goyette | 202 | ... | ...— 202 |
| R. Paquette | 166 | 141 | 218— 525 |
| Totaux | 919 | 822 | 993—2734 |

**MONTCALM**

| | | | |
|---|---|---|---|
| J. St-Jean | 171 | 198 | ...— 369 |
| S. Millotte | 164 | 203 | 164— 546 |
| H. Meunier | 222 | 182 | 171— 575 |
| J. Landriault | 239 | 229 | 241— 709 |
| W. Fortier | 189 | ... | 308— 497 |
| P. Francoeur | ... | 176 | 144— 320 |
| Totaux | 985 | 988 | 1028—3016 |

Le Montcalm a gagné 3 parties.

**LE CARTIER**

| | | | |
|---|---|---|---|
| J. Tyson | 170 | 164 | 217— 551 |
| A. Essiambre | 211 | 177 | 173— 561 |
| R. Lepage | 206 | 180 | 207— 593 |
| P. Bigras | 168 | ... | ...— 168 |
| R. Marier | 166 | 228 | 189— 583 |
| Ad. Larocque | ... | 156 | 186— 342 |
| Totaux | 921 | 905 | 972—2798 |

**LE DOLLARD**

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Graziadei | 196 | 203 | 198— 597 |
| E. Lauzon | 176 | 198 | 253— 627 |
| H. Racine | 255 | 200 | 191— 646 |
| E. Garneau | 246 | 207 | 215— 668 |
| L. Sanche | 140 | 142 | 138— 420 |
| Totaux | 1013 | 950 | 995—2958 |

Le Dollard a gagné 3 parties.

**LE VAUDREUIL**

| | | | |
|---|---|---|---|
| E. Godbout | 126 | 124 | 205— 455 |
| J.-P. Ethier | 202 | 134 | 140— 476 |
| M. Hamel | 140 | 156 | 124— 420 |
| I. Reny | 204 | 149 | 184— 537 |
| J. Lafortune | 181 | 244 | 226— 651 |
| Totaux | 853 | 807 | 879—2539 |

**LE FRONTENAC**

| | | | |
|---|---|---|---|
| W. Lafontaine | 115 | 184 | 200— 499 |
| R. Guibord | 202 | 224 | 141— 567 |
| O. Archambault | 121 | 142 | 204— 467 |
| E. Beauchamp | 142 | 170 | 163— 475 |
| H. Laperrière | 234 | 213 | 178— 625 |
| Totaux | 814 | 933 | 886—2633 |

Le Frontenac a gagné 2 parties.

## LE CANADA A PRIS LA PALME

**IL GLISSE UN BLANCHISSAGE AU MONTFORT DANS UNE PARTIE DE LA LGUE MONTCALM. — LABERGE ET BOUVIER SE DISTINGUENT.**

Le club Canada d'Albert Ménard a blanchi, 4 à 0, le Montfort d'Eastview sur la glace du Bingham dans une partie importante de la ligue juvénile Montcalm.

Laberge, Bouvier, Granger et Cloutier furent les gros canons pour les chemises jaunes, tandis que Crête, Maisonneuve et Bertrand brillèrent pour Eastview.

Laberge compta un point en première période, puis en ajouta un en deuxième. Bouvier fit les deux autres.

LES ALIGNEMENTS

| Montfort | | Canada |
|---|---|---|
| | Gardien | |
| Gaudreau | | Cloutier |
| | Défense | |
| B. Drouin | | Claude |
| Tanguay | | Granger |
| | Centre | |
| Crête | | Bazinet |
| | Aile | |
| Maisonneuve | | Bouvier |
| L.-G. Drouin | | Laberge |

Subst du Montfort: — Cyr, Leblond, Quirouette, Bertrand.

Subst. du Canada: — Lafontaine, Deslauriers, Poitras, Provost.

Arbitres:—Maurice Paris et Lucien Cadieux.

Chronométreur: — Maurice Levasseur.

**Première Période**

1—Canada, Laberge (Granger) . . . . 8' 7"

Punition: Lafontaine, Poitras.

**Deuxième Période**

2—Canada, Laberge (Bouvier) . . . . 6'52"
3—Canada, Bouvier (Granger) . . . . . 14'34"
4—Canada, Bouvier (Bazinet, Laberge) . . 18'30"

Punitions: — Poitras, Crête, Maisonneuve (2) Bertrand (2).

Final: Montfort, 0; Canada, 4.

### MONTCERF, Qué

MONTCERF, 8. — A M. et Mme Roméo Poulin (Edna Charbonneau) est née une fille, baptisée sous les noms de Marie - Claire - Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme John Poulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme F. Ethier.

A M. et Mme Théophile Saumure (Rosalba Dupont) est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Lucien-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Marinier.

Mme André Martineau passe quelque mois àMontréal.

M. et Mme D'Arcy Keeny ont passé la fin de la semaine chez M et Mme Joseph St-Jacques, de Blue Sea.

Mademoiselle Georgette Nault, institutrice de L'Aigle, est retenue chez elle par la maladie.

Voir page 13

# Le Montcalm se sauve de ses adversaires

## *LE FRONTENAC MET LES AS AU RANCART*

## LES GARS DU MOULIN ONT PASSÉ LE BÂTON AU CLAN DE O'NEIL

**La première partie du détail de la ligue Eddy fournit du jeu très intéressant. — Les Finisseurs concluent à vive allure.**

Les picadors de Henri Lebel ont triomphés des lurons de Bob O'Neil, au pointage de 4 à 3, dans la première partie de la série mi-finale de la ligue Eddy. La randonnée fournit du jeu rapide du commencement à la fin.

Les vainqueurs prirent l'avantage de deux points durant la première période, sur les efforts de Prud'homme et Léo Fournier. Slattery et Prud'homme montèrent le total à quatre avant la fin de la deuxième strophe.

Les tricots verts s'élancèrent à l'attaque dès le commencement du verset final, puis Mhite, Fréchette et Goudie réussirent à déjouer Séguin avant le son du grelot.

Eugène Sauvageau et Jacques Moussette, deux as du Hull-Volant, arbitrèrent à la satisfaction générale et aucune punition ne fut infligée durant le match.

les genoux de la sentinelle. Ce jouer du picolo durant la veillée ne put être sur les lieux à cause d'un autre engagement.

**SEGUIN BRILLE**

Ovide Séguin, cerbère du Moulin du bas, fut l'étoile de son club, ses arrêts sensationnels durant la partie tenant l'assistance sur les épines.

Voici comment les points furent enregistrés. Roméo Prud'homme s'évada du peloton dans sa zone, fonça droit sur Barnes et déclancha un coup terrible qui passa entre les genoux de la sentinelle. Ce point fut fait seize minutes après le mise au jeu.

Deux minutes plus tard, Lionel Fournier accepta une passe de ses copains Routliffe et H. Fournier, attira Barnes hors de sa cage et glissa le melon dans la soupière vide. Jack Slattery profita d'une attaque du clan ennemie, patina tout le long du salon et son coup porta dans le coin gauche des filets de Barnes qui n'eut aucune chance de le bloquer. Roméo Prud'homme enfila son deuxième point de la soirée en lançant à travers les jambes des défenses vertes après avoir reçu la tomate d'Hilaire Hamelin.

Dès le commencement de la troisième période, cinq chemises vertes prirent l'offensive et Ovide Séguin dut se multiplier pour arrêter l'avalanche. Eddie White déjoua le vaillant cerbère du revers de son bâton à quelques verges des filets, Waddell lança de côté et Eddie fit le nécessaire.

Après ce point, cinq Finisseurs bourdonnaient autour de Séguin qui après avoir sauver ses filets plusieurs fois dut s'incliner sur la lanavant la fin, Goudie et Paquin se cée de Fréchette. Cinq minutes combinèrent jusqu'à l'entrée du temple et Goudie fit sauter la cage pour le dernier point ed la joute.

La série se continue vendredi soir entre les mêmes équipes à la patinoire Eddy. La pilule va au jeu à huit heures précises.

**LES ALIGNEMENTS**

**Moulin du bas** - Buts, Séguin; défenses: Routliffe et Slattery; centre, Prud'homme; ailes: Hamelin et Maurice; subst.: Léo Fournier, H. Fournier, Grouix et McLaughlin.

Finisseurs - Buts, Barnes; défenses: Paquin et Duguay; centre, ailes: Waddell et Iles; subst.: Fréchette, Goudie, Rollin, White et Guertin.

Arbitres - Eug. Sauvageau et Jacques Moussette.

**Première période**

1—Moulin du bas, Prud'homme . . . . . 16'55"
2—Moulin du bas - Léo Fournier, (Routliffe et H. Fournier) 18'6"
Punition, aucune.

**Deuxième période**

3—Moulin du bas - Slattery . 7'18"
4—Moulin du bas - Prud'homme (Hamelin) . . . . . 14'4"
Punition, aucune.

**Troisième période**

5—Finisseurs - White (Waddell) . . . . . 2'0"
6—Finisseurs - Fréchette (White et Waddell) . . . . . 6'5"
7—Finisseurs - Goudie (Paquin) . . . . . 14'35"
Punition, aucune.

Pointage final - Moulin du bas, 4; Finisseurs, 3.

## LA SEMI-FINALE ENTRE CURRY ET SLEDGE EST LE CLOU DE LA SÉANCE

**Une exhibition supérieure et originale. — Sledge finit par l'emporter. — Powell défait Bob Wagner deux fois de suite. — Bourguignon en arrache. Le Démon Rouge.**

A ma dernière séance de lutte pour quelque temps, car les poires, elles aussi, ont l'esprit de fugue, j'ai raffolé hier soir du match simiesque entre la bondissante galerie des arts qu'est le matelot "Taureau" Curry, 215 livres, de Chicago, et Bill Sledge, 216 livres, du Texas. Ce fut le clou de la séance de lutte du Club Queensbury. Et c'est beaucoup dire. N'avait-on pas réussi à mettre Bob Wagner et Dixie Dick Powell, les deux assommeurs par excellence, dans la finale ?

Pour compléter le menu, l'ami Corcoran nous a présenté le Démon Rouge ou le Diable Ecarlate, qui a su applatir le pauvre Al Dunlop, de Toronto, dans la première bataille de la soirée.

Oui, fidèles lecteurs et aimables lectrices, ce fut une mémorable soirée. Powell a justifié les espoirs que nous avions en lui en prenant la mesure de Wagner en deux chutes consécutives dans une exhibition d'opéra-comique et de salle de tortures.

Mais parlons donc du Sieur Sledge et du poilu Mathurin de la ville aux abattoirs ! Il me semble encore entendre les gémissements, les soupirs, les grognements et les grincements de dents de Bull Curry, sans oublier le bruit sourd que ses coups de fauteuil produisaient sur le matelac.

**La loi de l'Islam**

"Oeil pour oeil, dent pour dent", c'est bien ainsi qu'on pourrait intituler ce spectacle formidable que fut le match semi-final. Curry mordit Sledge . . . et Sledge tailla à pleines dents dans les chairs du gros tatoué.

Dans les câbles, les deux hommes ont été extraordinaires, chacun voulant jouer le rôle du bourreau. Et l'arbitre Fred Bourguignon allait déclamer la Ballade des Pendus de François Villon quand un des "gorilles", en l'occurence monsieur Sledge, fit son Joe Salvodi et terrassa l'autre "gorille", Bull Curry, avec de meurtrières savates en 33 minutes et 57 secondes.

Curry, tatoué des pieds à la tête, avait le désavantage de la taille, bras et jambes plus courts mais la supériorité en "largeur". Il détestait se faire sonner la fondation par le gars du Texas. Il poussait alors des cris de douleur qui faisaient vibrer les poutres d'acier de la toiture du Palais Brunton.

A un moment donné, Bourguignon se fit écraser en voulant séparer les gorilles. Le diachylon au coude droit de Curry claquait au vent comme un vieux drapeau. Le pauvre tatoué se tenait les oreilles, si grande était sa douleur. Epuisés, les lutteurs se reposaient en se faisant des grimaces. Leur répertoire de prises et surtout de coups brutaux était inépuisable.

C'est ainsi que "Bull" alla s'accrocher par les bras aux câbles. Il se dégagea et Sledge l'accueillit avec des coups de pieds dans l'estomac. Une autre tactique de Sledge consistait à appliquer des ciseaux autour de la taille de Curry et à lui faire retentir le caisson, tout en tenant une double prise d'orteils.

Curry ripostait avec des carroussels mais Sledge, plus rapide, lui donnait le change avec des savates et des coups de poing sur la margoulette. Curry se réfugiait alors dans les câbles. Il finit par appliquer son moulin à vent mais Sledge prit la palme à grands coups de pieds.

**Le Rouge bat le Bleu**

Les 2000 fervents ont rigolé en voyant les deux "villains" de l'arène, Powell, endimanché dans sa fameuse robe rouge, en soie, et Wagner, tout de bleu recouvert. Avec l'avantage de la portée et de la taille, Powell, dit le Nonchalant, a réduit en bon petit garçon celui qui fut jadis disqualifié pour avoir frappé Yvon Robert sous la ceinture.

La foule siffla, hua et fit étriver les deux pachydermes. A un moment donné, au début, Powell alla s'asseoir dans son coin et devant la "claque" étourdissante des fervents, Bourguignon, aidé de 2000 poumons, compta jusqu'à neuf. Après s'être levé à neuf, Powell s'est assis de nouveau. Wagner a alors exécuté un plongeon. Powell l'évite et sort de la mêlée en tenant les orteils de Robert. Et le plaisir commença pour de bon. Powell réussit à prendre la première chute en 11 m. 10 s., avec des ciseaux de tête.

Wagner eut beau avoir l'avantage, à leur retour dans l'arène, Powell se servit de son coco pour lui enlever un verdict bien mérité en le prenant par surprise. Après une prise de jambes, Wagner envoya voler Powell en bas de l'arène et l'empêcha de remonter en le frappant des pieds. A la fin, Powell bondit pardessus les câbles et profitant d'un geste romain de Wagner, il l'étendit comme une crêpe en 18 m. 2 s.

Quant au Diable Rouge, il n'y a pas de doute que nous le reverrons dans nos parages. Il semble un excellent lutteur, habile et puissant.

**La soirée en résumé**

Préliminaire: le Diable Rouge, 227 livres, défait Al Dunlop, Toronto, 229 livres, une chute en 21 minutes, 32 secondes.

Semi-finale: Bill Sledge, Houston, Texas, 216 livres, défait Du'l Curry, Chicago, 218 livres, une chute en 33 minutes, 57 secondes.

nale: Dick Powell, Bluefield, Virginie occidentale, 228 livres, défait Bob Wagner, Portland, Orégon, 230 livres, deux chutes consécutives, en 11 m. 10 s. et en 18 m. 2 s.

* * *

**Sur le Pont des Soupirs**

L'annonceur Bob Warren recherchant le Dr Bergeron . . . Jack Levy, le limier, échangeant de gais propos entre les batailles . . . Bill Short toujours au poste, en fervent de la lutte . . . André Labelle, avocat de Hull, accompagné de son excellent ami Gérard Lemire . . . Jules Audet, philosophant sur une banquette, éloigné des feux d'artifice . . . les amis Gauvreau et Blackburn se consolant de la fermeture du Monument National en assistant aux matches de lutte. . . Oscar Lépine recueillant les photos et autographes des pachydermes pour son hôtel . . . les frères Glaude souriant . . . M. et Mme Laporte, enchantés . . . Léo Robitaille passant pour un champion de lutte aux yeux des bambins . . . M'sieur ,Tunny, agent de M'sieur Corcoran, saluant votre Poire No 17. . . L'ami Lapensée songeant et méditant . . . Paulot Champagne refusant de manger une autre cachuète (pinotte) . . . et Charlie D'Hobpzst rêvant de mines d'or. A mardi prochain. LA POIRE NUMERO 17.

## MILLAR TOMBE AU 2e ÉTAGE

**SUMMERHILL MENE CHEZ LES COMPTEURS DU GROUPE MAJEUR DE QUEBEC.**

Voici, à date, la liste des compteurs du groupe majeur de Québec, avec le temps que chacun a passé au pénitencier:—

| | B | P | Pts | Pun |
|---|---|---|---|---|
| Summerhill, Verdun | 15 | 18 | 33 | 20 |
| Millar, Ottawa | 18 | 12 | 30 | 12 |
| J.-L. Bourcier, Verdun | 16 | 13 | 29 | 0 |
| O'Connor, Royal | 13 | 14 | 27 | 10 |
| St-Germain, Ottawa | 14 | 10 | 24 | 8 |
| Martel, Verdun | 10 | 11 | 21 | 27 |
| K. Murray, Royal | 9 | 12 | 21 | 17 |
| Finnigan, Ottawa | 10 | 10 | 20 | 8 |
| McConnell, McGill | 11 | 8 | 19 | 0 |
| Meronek, Verdun | 8 | 9 | 17 | 4 |
| Séguin, Ottawa | 7 | 10 | 17 | 14 |
| Touhey, Ottawa | 7 | 10 | 17 | 8 |
| Jotkus, Royal | 12 | 4 | 16 | 16 |
| Gallagher, Verdun | 5 | 10 | 15 | 18 |
| Laframboise, Concordia | 9 | 5 | 14 | 12 |
| Carignan, Concordia | 5 | 9 | 14 | 2 |
| J. Armand, Concordia | 4 | 10 | 14 | 8 |
| Davis, Victoria | 8 | 5 | 13 | 8 |
| Alexandre, Concordia | 7 | 6 | 13 | 23 |
| P. Armand, Concordia | 4 | 9 | 13 | 2 |
| Fortin, Québec | 8 | 4 | 12 | 18 |
| Mundey, Victoria | 7 | 5 | 12 | 28 |
| Gaudette, Concordia | 7 | 5 | 12 | 4 |
| Raymond, Concordia | 6 | 6 | 12 | 30 |
| Wing, Québec | 8 | 3 | 11 | 46 |
| Desroches, Verdun | 8 | 3 | 11 | 4 |
| Pennee, Victoria | 7 | 4 | 11 | 0 |
| Tracey, Victoria | 5 | 6 | 11 | 10 |
| Stangle, Québec | 6 | 5 | 11 | 21 |
| Wilkinson, Ottawa | 5 | 6 | 11 | 39 |
| Pratt, Ottawa | 4 | 7 | 11 | 37 |
| Martin, Québec | 4 | 7 | 11 | 16 |
| McIntyre, Québec | 7 | 3 | 10 | 4 |
| Moynihan, Victoria | 6 | 4 | 10 | 0 |
| C. Bourcier, Verdun | 4 | 6 | 10 | 8 |
| Perreault, Québec | 4 | 6 | 10 | 10 |
| Elie, Victoria | 2 | 8 | 10 | 27 |
| MacNeil, Victoria | 1 | 9 | 10 | 17 |
| White, Victoria | 4 | 5 | 9 | 12 |
| D. Neville, Royal | 4 | 5 | 9 | 12 |
| Donnelly, Royal | 4 | 5 | 9 | 27 |
| P. Morin, Royal | 4 | 5 | 9 | 12 |
| Pidcock, McGill | 4 | 5 | 9 | 13 |
| Carroll, Victoria | 3 | 6 | 9 | 25 |
| LeFeuvre, Ottawa | 3 | 6 | 9 | 2 |
| Crutchfield, McGill | 2 | 7 | 9 | 2 |
| Cormier, Concordia | 6 | 2 | 8 | 9 |
| Perrowne, McGill | 5 | 3 | 8 | 0 |
| Mahaffey, Royal | 5 | 3 | 8 | 18 |
| Majeau, Royal | 4 | 4 | 8 | 4 |
| Desautels, Concordia | 6 | 1 | 7 | 4 |
| Boudreau, Québec | 3 | 4 | 7 | 0 |
| Weir, Victoria | 2 | 5 | 7 | 43 |
| O'Connell, Québec | 4 | 2 | 6 | 4 |
| Malenfant, Québec | 2 | 4 | 6 | 15 |
| Bessette, Victoria | 5 | 0 | 5 | 2 |
| Brennen, Québec | 3 | 2 | 5 | 46 |
| Walker, McGill | 3 | 2 | 5 | 4 |
| Arcand, Verdun | 2 | 3 | 5 | 32 |
| Belhumeur, Concordia | 2 | 3 | 5 | 14 |
| Pelissier, Verdun | 0 | 5 | 5 | 8 |
| Taugher, Québec | 0 | 5 | 5 | 32 |
| Craig, McGill | 0 | 5 | 5 | 0 |
| Tomalty, Concordia | 4 | 0 | 4 | 28 |
| Strickland, Victoria | 4 | 0 | 4 | 11 |
| Ramsay, Verdun | 3 | 1 | 4 | 2 |
| Tondreau, Québec | 2 | 2 | 4 | 2 |
| Irvin, Ottawa | 2 | 2 | 4 | 12 |
| Gagnon, Ottawa | 2 | 2 | 4 | 8 |
| Titcombe, Verdun | 1 | 3 | 4 | 22 |
| Ambois, Verdun | 3 | 0 | 3 | 12 |
| Brodeur, Québec | 3 | 0 | 3 | 2 |
| Griffiths, Royal | 2 | 1 | 3 | 2 |
| Gauthier, Québec | 1 | 2 | 3 | 16 |
| Starr, Ottawa | 1 | 2 | 3 | 12 |
| Wigle, Victoria | 1 | 2 | 3 | 37 |
| Dunn, McGill | 2 | 0 | 2 | 14 |
| Hibbard, McGill | 2 | 0 | 2 | 5 |
| Dickinson, McGill | 1 | 1 | 2 | 14 |
| Tourville, Verdun | 1 | 1 | 2 | 49 |
| H. Murray, Royal | 0 | 2 | 2 | 34 |
| Mullins, Concordia | 0 | 2 | 2 | 24 |
| Anton, McGill | 1 | 0 | 1 | 16 |
| Payer, Ottawa | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Lorimer, Royal | 1 | 0 | 1 | 12 |
| J. Allen, Royal | 0 | 1 | 1 | 2 |
| R. Morin, Royal | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Maher, Verdun | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Palmer, McGill | 0 | 0 | 0 | 8 |
| Kuzik, Victoria | 0 | 0 | 0 | 8 |

NOTE — B: buts; P: passes; Pts: points; Pun: punitions en minutes.

## LE LAFRENIÈRE EST CONTENU

Le Lafrenière et le Guigues ont fait partie égale de 2 à 2 dans une partie intéressante qui se déroula au parc Bingham, en présence de nombreux spectateurs.

Lacasse donna l'avantage au Lafrenière après cinq minutes de jeu.

Potvin sur une passe de Charlebois compta le deuxième point du Lafrenière.

Parizeau et Meilleur comptèrent chacun un point pour Guigues en deuxième période.

Il se fit de l'excellente besogne de part et d'autre.

**LES ALIGNEMENTS**

**Lafrenière:** Gardien, Graham; défenses: Foisy et Dagenais; centre, Dumoulin; ailes: Potvin et Charlebois; subst.: Lacasse, Lafrenière, Robertson, Brayton, Barrette et Lafleur.

**Guigues:** Gardien, Rochon; défenses: Blais et Déziel; centre, Brisson; ailes: O'Meara et Bertrand; subst.: Parizeau, Meilleur, St-Arnault, Labelle et Bordeleau.

Arbitres - Maurices Paris et Lucien Cadieux.

Chronométreur - Arthur Claude.

**LE RESUME**

**Première période**

1—Lafrenière, Lacasse . . . . . 5'9"
2—Lafrenière, Potvin, (Charlebois) . . . . . 8'12"
Punitions: Dagenais, Foisy.

**Deuxième période**

3—Guigues, Parizeau (Meilleur) . . . . . 3'26"
4—Guigues, Meilleur, (Parizeau, St-Arnault) . . 7'14"
Punitions: Blais et Lafleur.

Final: Lafrenière, 2; Guigues, 2.

## LES PATRIOTES ONT CAUSÉ AUX FERVENTS UNE VIVE SURPRISE

## 14 CHAMPIONS DE L'EMPIRE AUJOURD'HUI

**BOB PIRIE EST LE SEUL CANADIEN A SE CLASSER PARMI LES VAIQUEURS A SYDNEY.**

**Ils se faufilent dans les détails de la ligue d'Alfred en vertu de leur victoire sensationnelle. En finale avec le Speed-King.**

ALFRED.—Le Frontenac a causé une vive surprise en éliminant les As du détail de la ligue locale. Délaissé de la plupart des connaisseurs, le troupeau patriote s'amena à une vive allure, bombarda la cage ennemie jusqu'à nouvel ordre et conclut au gros bout d'un pointage de 9 à 5.

Ce fut pour Amplement, courageux pilote des As, une amère deception, car il avait envoyé une équipe aguerrée au feu.

Les délaissés du Frontenac déjouèrent tous les calculs dès le début du combat et, malgré les efforts héroiques de Guilbeault, prirent en première période une avande de 4 à 1.

**LA DEBACLE**

Les spectateurs se frottaient les yeux. C'était presque incroyable, mais la fusilalde se continua dans le deuxième verset et le Frontenac porta sa marge à 6 contre 2, avant l'intermission

# LE LA SALLE ET LE VOLANT EN LICE CE SOIR

## LA LIGUE DE LA CITÉ COMMENCE SA SÉRIE CONDUISANT AU TITRE

**Les deux troupes canadiennes-françaises sont prêtes pour le tournoi semi-final du clan local. — La plupart des réguliers participeront au grand match. — Edgar Mentzel manque à l'appel. — Un bel entrain.**

C'est ce soir le "grand soir" dans les cercles de hockey amateur. A 8 heures 30, sous la vaste toiture du Palais Brunton, les deux équipes canadiennes-françaises de la Ligue de la Cité, les Volants de Hull, champions de 1937, et les Caveliers de LaSalle, de la Basse-Ville, ouvriront leur série de détail pour le droit de rencontrer, en finales, la formidable constellation des Flyers de Cornwall. Il s'agit de la première joute d'une série de trois dans cinq.

La rivalité entre les deux clubs détaillants a été si intense durant tout l'hiver, sans oublier la saison précédente, que l'on s'attend à la plus grande foule depuis plusieurs lunes à l'Auditorium. Est-il nécessaire de rappeler que les Habitants et les Panthères Noires ont terminé leur calendrier régulier à égalité en deuxième position du circuit Lafleur.

Le pilote Enée Bordeleau, des Patriotes de la capitale, alignera presque tout son monde, sauf le petit Edgar Mentzel, la sensation du LaSalle jusqu'à ce qu'il fut victime d'un accident. Edgar jouera probablement pour les Habitants si ceux-ci réussissent à éliminer les Volants. Son compatriote Elmer Kuske, blessé au nez, pourra jouer grâce à un protecteur spécial. Avec Charlot Legros, Elmer pourra prêter main forte aux deux premières lignes, composées du capitaine Aurèle Myre avec Maurice Riopelle et Normie Darragh, et de Patsy Guzzo, flanqué de Mike Mentzel et de Roger DeGagné.

Devant Len Pinke, le meilleur gardien de la Ligue à date, Bordeleau alignera sur la défense des troupiers de la valeur et de l'expérience de Ching McDonald, d'Yvon Renaud, de Paul Bordeleau et de Rouge Marsh.

**HALTE-LA ! HALTE-LA ! LE HULL-VOLANT EST LA !**

Mais n'oubliez pas, concitoyens et compatriotes, que la bande farouche de Roméo Gratton n'est jamais plus dangereuse qu'au moment où la Panthère a goûté au sang et qu'elle cherche de nouvelles victimes, qu'au moment où les "p'tits gars" de Hull cherchent à conserver ce qu'ils ont gagné si glorieusement mais au prix des plus grands sacrifices, l'hiver dernier, le championnat de la Ligue de la Cité.

Les meilleures joutes de la saison à date ont été les batailles titanesques entre Hullois et Habitants. Il est douteux que le solide Linus Morin démarre sur la défense hulloise ce soir, mais Gratton peut disposer sur la défense d'Eugène "Coeur-de-Lion" Reinhardt, de Bill Walker, de Nels Kipp et de Willie Watters, devant le sensationnel Ted Hunter, gardien d'expérience et de talent.

Sur les lignes d'attaques, les champions lanceront Pit Howe, au centre, flanqué de Jacques Moussette et du Prince Eugène Sauvageau; le capitaine Philippe Reinhardt, le "Renard", accompagné de Lorrain Thibault et de Bob Guertin; Pit Devine, Albert Cholette et Gordie Pranschke. On espère que Morin pourra entrer en lice.

C'est donc pour ce soir! A 8 h. 30. Qu'on se le dise!

## À l'Ombre du Sobranié des Sports

par GIL-O. JULIEN

MESSIRE Joë Di Maggio a parlé avant son tour, lorsqu'il annonça ces jours-ci que les Yankis l'avaient assuré pour 100.000 dollars !

— Vous comprenez comme moi qu'une assurance de 100.000 dollars, c'est une affaire dispendieuse, un morceau de papier que beaucoup rêvent de posséder un jour, mais que peu parviennent à s'acheter !

Et voici que maître Ed Barrow, secrétaire des Yankis, déclare que le club n'a pas acheté d'assurance pour Di Maggio, que ce n'est pas son intention de le faire et que la chose ne l'intéresse pas du tout.

* * *

D'ABONDANTES LARMES

LES gars qui fréquentent le parc Hialéah par le temps qui courent versent des larmes abondantes !

Les parieurs s'en prennent aux favoris qui échouent lamentablement et au starter Cassidy qui, de temps à autre, en laissent à la barrière !

Les journalistes en veulent aux entraineurs, jockeys, starter et favoris !

C'est la vie ! Il est impossible de satisfaire tout le monde même les membres de l'ordre antique et solennel des poires !

* * *

PAS D'HESITATION

Les autorités japonaises continuent leur travail préparatoire aux Jeux Olympiques de 1940 à Tokio.

Le conflit actuel en Chine n'affecte évidemment pas le mouvement sportif, car on signale que le gouvernement vient d'affecter une nouvelle somme de 218.000 dollars au succès de ce gala international.

Selon toute apparence, l'Olympiade de 1940 remportera un vif succès.

* * *

GEHRIG REFUSE

LOU Gehrig, dynamiteur yanki, ne veut pas accepter le salaire que Jacop Ruppert lui offre pour la prochaine campagne. Jake est prêt à lui verser 36.000 dollars, mais Lou demande 41.400 pièces de bois.

C'est évidemment beaucoup d'argent, mais personne n'en mourra. On parviendra bien à s'entendre.

* * *

UNE ERREUR

M. Lafleur, président de la ligue de hockey d'Ottawa, nous écrivait mardi ce qui suit: "Depuis quelque temps, vous turlutez toujours le même refrain concernant les arbitres de la ligue de hockey de la Cité !"

M. Lafleur se trompe: nous n'avons pas turluté de refrain au sujet des arbitres de la ligue. Tout ce que nous avons fait, c'est comme beaucoup d'autres gens d'ailleurs, de demander qu'on nomme de temps à autre des arbitres canadiens-français! Voilà tout !

* * *

DANS LA SOUPIERE

L'ancien pugiliste Enzo Fiermonte sera prochainement sur le pavé .. son épouse millionnaire, la Madeleine Astor Force, est à faire des démarches en vue de le divorcer .. Jack Whitney appuie financièrement une nouvelle création théâtrale qui a du succès à New-York .. Ben Foord, pugiliste sud-africain, a épousé, il y a une couple de mois, Mlle Phyllis Sowter, gentille Anglaise... Steve Klans, Américain d'extraction hongroise, est instructeur de l'équipe italienne de pugilistes amateur... Hartford, qui faisait jadis partie de la ligue de balle Nationale, veut exercer dans la ligue de l'Est la franchise de Scranton

LE BON VIEUX TEMPS

Quand les farceurs ne se prenaient pas au sérieux...

* * *

PAROLES CELEBRES

Je te l'ai souvent répété...

* * *

SUR LE PONT DES SAPEURS

Le valeureux Charlie d'Hopszt se préparant à nous quitter... et se payant le luxe d'une course dans Hull en taxi... agrémenté d'une odeur de salade... Ce vénérable trio dont les âges combinés forment le respectable total de 250 ans et que renifle régulièrement de la bière blonde dans nos parages... Et, si vous ne le saviez pas, il reste encore des poires en circulation...

### LES ALIGNEMENTS

**Voici les noms et numéros des joueurs qui évolueront ce soir sous les lumières de l'Auditorium:—**

| HULL-VOLANT | | LASALLE |
|---|---|---|
| | gardien | |
| 1 | Hunter | Pinke — 1 |
| | défense | |
| 4 | Walker | Bordeleau — 2 |
| 15 | G. Reinhardt | Marsh — 4 |
| | Centre | |
| 5 | Howe | Myre — 10 |
| | Aile droite | |
| 6 | Sauvageau | Darragh — 19 |
| | Aile gauche | |
| 7 | Moussette | Riopelle — 7 |

Subst. du Volant: 3, Watters; 3, Kipp; 8, P. Reinhardt; 9, Cholette; 10, Pranschke; 11, Devine; 12, Morin; 14, Thibault; 16, Guertin; 19, Ménard.

Subst. de LaSalle: 3, Renaud; 6, Kuske; 8, M. Mentzel; 11, DéGagné; 12, Gnzzo; 14, McDonald; 16, Legros.

Arbitres: Georges Seed et "Happy" Shouldice.

# L'équipe Lauzon fait un record féminin

## L'ÉGALITÉ EN TÊTE DU CLAN DE STE-ANNE

**LES QUILLEURS DE Mme LAUZON CAUSENT UNE VIVE SURPRISE A LA TROUPE DE Mme BEAUDET.**

Les équipes de la ligue de quilles Marion continuent leur travail intéressant sur les jeux de la salle Ste-Anne.

A la dernière séance du groupe, l'équipe Lauzon a empilé un total de 2412 pour établir un record, tout en passant une gifle inattendue à la troupe de Mme Beaudet, qui menait seule la parade.

Le résultat net de l'affaire, c'est que les équipes Beaudet et Lauzon se partagent maintenant la première place.

Mme Brosseau s'est fait valoir avec un pointage de 558 et une série de 220.

Les équipes Racine et Lecomte ont gagné chacune trois parties.

LE CLASSEMENT

| | G | P | PdM |
|---|---|---|---|
| Beaudet | 8 | 4 | .. |
| Lauzon | 8 | 4 | .. |
| Racine | 7 | 5 | 1 |
| Lecomte | 7 | 5 | 1 |
| Robert | 4 | 8 | 4 |
| Albert | 2 | 10 | 6 |

Voici maintenant les résultats officiels:—

L'EQUIPE LAUZON

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme Benoit | 178 | 172 | 122— 472 |
| Mme Laperrière | 126 | 127 | 171— 424 |
| Mme Demers | 121 | 143 | 211— 474 |
| Mme Brosseau | 156 | 220 | 182— 558 |
| Mme Lauzon | 191 | 141 | 151— 473 |
| Totaux | 772 | 803 | 837—2412 |

L'EQUIPE BEAUDET

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme Brunet | 187 | 175 | 127— 489 |
| Mme Kealey | 154 | 152 | 191— 497 |
| Mme Hébert | 115 | 169 | 138— 422 |
| Mme Leston | 128 | 131 | 161— 420 |
| Mme Beaudet | 149 | 185 | 110— 444 |
| Totaux | 733 | 812 | 727—2272 |

Lauzon gagne 2 parties.

L'EQUIPE ALBERT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme Galipeau | 131 | 116 | 109— 356 |
| Mme Lecourt | 112 | 97 | 94— 303 |
| Mme Cornu | 146 | 80 | 109— 335 |
| Mme Albert | 90 | 80 | 134— 304 |
| Totaux | 479 | 373 | 446—1298 |

L'EQUIPE RACINE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme Laframboise | 141 | 176 | 167— 484 |
| Mme Hanrahan | 160 | 128 | 113— 401 |
| Mme St-Georges | 157 | 134 | 129— 420 |
| Mme Racine | 93 | 167 | 116— 376 |
| Totaux | 551 | 605 | 525—1681 |

Racine gagne 3 parties.

L'EQUIPE ROBERT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme Bureau | 160 | 167 | 122— 449 |
| Mme St-Georges | 87 | 123 | 158— 368 |
| Mme Henry | 130 | 74 | 99— 303 |
| Mme Cantin | 51 | 105 | 24— 170 |
| Mme Robert | 150 | 152 | 152— 454 |
| Totaux | 578 | 621 | 555—1754 |

L'EQUIPE LECOMTE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme St-Aubin | 165 | 97 | 143— 405 |
| Mme Lecompte | 103 | 77 | 82— 262 |
| Mme Lacroix | 112 | 136 | 79— 327 |
| Mme Lecomte | 112 | 151 | 127— 390 |
| Totaux | 618 | 629 | 577—1874 |

Lecomte gagne 3 parties.

## *LA 7e FORME CONCLUT EN TÊTE DE LA PARADE*

### Victime d'une surprise

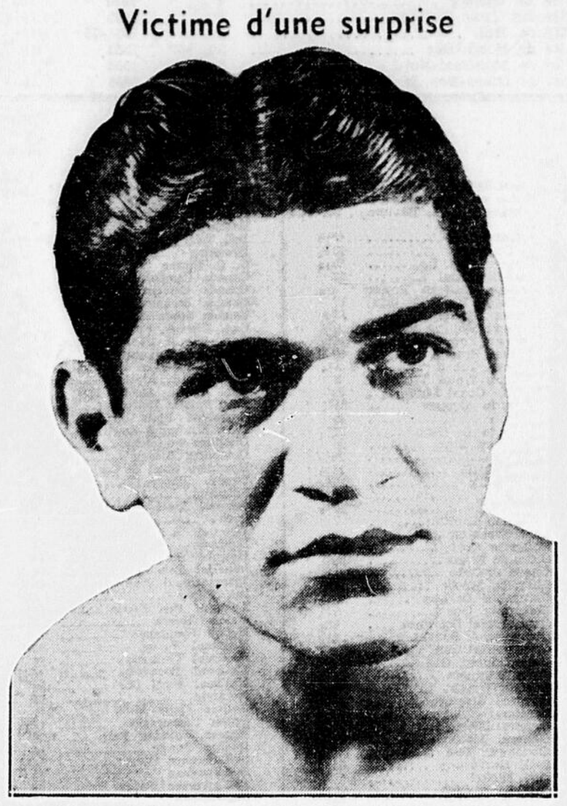

SAMMY LUFTSPRING, pugiliste de Toronto, a été victime d'une vive surprise dans son match de lundi avec BOBBY PACHO, du Mexique. Sammy, qui s'exerçait fidèlement depuis quelque temps, a perdu la décision après un combat sensationnel.

## SHERBROOKE CONCLUT BIEN

**LES ROUGES ENREGISTRENT UNE BELLE VICTOIRE SUR GRANBY.**

SHERBROOKE. — Les Rôdeurs Rouges de Sherbrooke ont triomphé de Granby au pointage de 6 à 2, dans une partie de la ligue Provinciale qui eut lieu ici mardi soir.

Sherbrooke prit une avance de 2 à 0 dans le premier paragraphe, mais, au début du troisième verset, Granby parvint à égaliser les chances.

Les locaux déclenchèrent alors une ralliement sensationnel qui leur permit d'enfiler quatre points de suite. Roy fut le principal artisan de la victoire, quoique tous les gars aient fait de l'excellente besogne.

LES ALIGNEMENTS

| Sherbrooke | | Granby |
|---|---|---|
| | Gardien | |
| Séguin | | McLeod |
| | Défense | |
| J.-P. Ranger | | Dugré |
| Larochelle | | Depelteau |
| | Centre | |
| Harris | | F. Ranger |
| | Ailes | |
| Cormier | | L. Lafontaine |
| Gagnon | | Larabie |

Subst. de Sherbrooke: — Roy, Bastien, Henri, Kelly, Garant, Leroux, Frénette.

Subst. de Granby: — Kelly, Bélanger, Lalonde, McCormick, R. Lafontaine, Ranger.

Arbitres: — Prince et Lebel.

**Première Période**

1—Sherbrooke, Roy (Kelly, Larochelle) . . . 4'18"

2—Sherbrooke, Roy, (Kelly, Henri) . 16'22"

Punition: — Depelteau.

**Deuxième Période**

3—Granby, Bélanger, (Kelly) . . . . 16'45"

Punitions: — Larochelle, Frénette.

**Troisième Période**

4—Granby, F. Ranger, (Larabie) . . . . 2'26"

5—Sherbrooke, Kelly (Roy) 11'20"

6—Sherbrooke, Frénette 17'58"

7—Sherbrooke, Harris, (Cormier) . . . . 18'20"

8—Sherbrooke, Henri, (Bastien) . . . . 19' 0"

J.-P. Ranger, Lalonde, Cormier.

## LA SAISON PREND FIN DANS LA LIGUE DES SAVANTS DU VARSITY

**Les détails commencent ce soir dans la ligue de hockey de l'Université d'Ottawa.**

Le Septième Forme a infligé mardi soir un blanchissage de 5 à 0 à l'Institut de Philosophie pour conclure la campagne régulière dans la ligue de hockey de l'Université d'Ottawa. Il restait bien une partie à l'affiche, mais l'Institut l'a cédée sans coup férir et par 1 à 0 à la Sixième Forme.

La Septième a fini la discussion en tête de la parade, cependant que la Sixième occupe le deuxième crochet.

Les détails pour le championnat commencent ce soir et l'on s'attend à du jeu intéressant.

La partie de mardi soir fut intéressante et dénuée de rudesse. Malgré leur défaite, les Philosophes ont fait du bon travail.

Guindon a compté trois points et Denys deux. Lafrance et Beauchemin ont donné l'un et l'autre deux passes opportunes. Malcel Ferron s'est dévoué dans la cage.

LES ALIGNEMENTS

**Inst'tut de Philosophie:** — C. Hurtubise, gardien; Hébert et Maher, défense; Charbonneau, Scantland et Clément, avants; Tremblay, Sylvain, Shevenelle, Crépeau.

**Le 7e Forme:** — Ferron, gardien, Larouche et Denys, défense; Guindon, Lafrance et Beauchemin, avants; Rocheleau.

Arbitre: — Lucien Lafleur.

**Première Période**

1—La 7e Forme, Guindon de Lafrance . 10'10"

**Deuxième Période**

2—La 7e Forme, Denys de Beauchemin . 5'30"

**Troisième Période**

3—La 7e Forme, Guindon de Rocheleau 4'30"

4—La 7e Forme, Denys de Beauchemin 6'20"

5—La 7e Forme, Guindon de Lafrance . 5'30"

Pas de punition durant la partie.

Final:— La 7e Forme, 5; l'Institut, 0.

### GEHRIG REFUSE

NEW-YORK. — Lou Gehrig, habile frappeur des Yankis, a refusé l'offre d'un salaire d'un 36.000 dollars que lui fit mardi Jacob Ruppert pour la prochaine campagne.

Gehrig demande 41.400 dollars, soit une augmentatoin de 15 pour cent.

### Hockey Mardi

**Ligue Nationale**
Américains, 3; Maroons, 1.
Boston, 3; Chicago, 1.
**Ligue Eddy**
Moulin du Bas, 4; Finisseurs, 3.
**Nationale de Hull**
Ste-Anne, 6; B et B, 3.
**Internationale-Américaine**
Springfield, 2; Philadelphie, 1.
**Ass. Américaine**
Kansas-City, 1; Wichita, 1.
Tulsa, 0; Minneapolis, 0.
**Ligue Anglaise**
Harringay Greyhounds, 5; Earl's Court Rangers, 4.
**St-Laurent Majeure**
Cardinal, 9; Chesterville, 6.
**Ligue féminine**
Morrisburg, 3; Canada Bread, 1.
**Carleton majeure**
Carp, 6; South March, 4.
Kinburn, 5; Bell's Corners, 3.
**Pontiac intermédiaire**
Shawville, 3; Quyon, 2.
**Yanki amateur**
Hershey, 6; Bronx Tigers, 0.
**O.H.A., "A"**
Port Colborne, 6; Brantford, 4.
**Ligue de l'Or**
Lake Shore, 9; Noranda, 4.
**Haute-Bonnechère**
Admaston, 4; Bromley, 1.
**Juvénile en plein air**
O.B.C., 2; Flyers, 2.
**A Winchester**
Ford, 4; Flyers, 2.
Kenmore, 6; Bessin, 3.
A Almonte
Shamrock, 1; Ramblers, 0.
Royal, 3; Rovers, 2.
**Cornwall et District**
Maxville, 5; St-Regis, 2.
**Baie du Tonnerre**
Fort William, 3; Port Arthur, 1.
**Parc Lansdowne**
Mustangs, 3; Harps, 3.
**West End Boys' Club**
Rovers, 3; Falcons, 2.
Eagles, 6; Reds, 3.
Red Wing, 6; Rangers, 0.
Bruins, 1; Maroons, 1.
**Parc Laroche**
St-François 8; Dominion Stores 1.
**Exhibition**
Sudbury, 18; Nuremberg, 1.

## *Les Affaires du Turf*

DUVAL Headley, entraîneur des chevaux de son oncle Hal-Price Headley, craint fort que Me Now ne puisse démarrer dans le derby du Kentucky. La blessure que le poulain se fit l'automne dernier, à la veille du Futurité de Pimlico, n'est pas entièrement guérie.

"Nous n'avons pas perdu tout espoir, dit le jeune entraineur, mais nous ne sommes pas du tout certains de pouvoir l'envoyer au poteau dans la grande classique!"

CE serait très regrettable si Me Now était définitivement forcé au repos.

Il est présentement favori à 4 contre 1 et les connaisseurs sont d'avis que non seulement gagnera-t-il le derby s'il démarre, mais qu'il a d'excellentes chances de décrocher la plupart des bourses importantes offertes aux chevaux de 3 ans en 1938.

UN rapport officiel publié par l'Association de turf de l'Ouest canadien fait voir qu'en 1937, les chevaux canadiens ont gagné en bourses la somme de 510.760 dollars. De ce montant, 457.085 dollars furent gagnés au pays et 53.675 sur les tracés des Etats-Unis.

En 1936, les gains se chiffrèrent à 436.672 dollars, dont 409.212 au Canada et 27.460 aux Etats-Unis.

PAS moins de 670 chevaux canadiens ont évolué sur les divers tracés d'Amérique en 1937. De ce total, 345 naquirent dans l'Est et 325 dans l'Ouest.

Il n'y en avait que 624 en 1936 et 300 en 1925.

C'est un signe évident que le sport des rois fait au pays des progrès constants.

BEAUCOUP d'experts continuent de prôner les qualités de Fighting Fox, rejeton de Sir Gallahad III qui porte les couleurs de William Woodwood et qui démarrera dans le derby et le Preakness.

Malgré ses défaites dans les rangs juvéniles, on lui concède d'excellentes chances d'enlever la palme dans les deux classiques.

## LES YANKIS DONNENT LE DÉMENTI À JOEY

**Ils n'ont pas l'intention d'assurer leurs joueurs pour des sommes de 100.000 dollars.**

NEW-YORK. — Ed. Barrow, secrétaire des Yankis de New-York, avait hier beaucoup de choses à dire aux journalistes.

Tout d'abord, il a démenti la nouvelle que les champions ont assuré Joë Di Maggio au montant de 100.000 dollars.

"Les Yankis, dit-il, n'ont pas assuré Di Maggio pour 100.000 dollars, ne l'assureront pas et n'assureront pas un seul de leurs joueurs pour un tel montant. Et j'insiste sur ce point !"

Puis Barrow a onnoncé que Joë Vance, jeune lanceur droitier, a apposé sa signatur à un contrat; que le voltigeur Ernie Koy a été rappelé de Kansas-Cité et qu'il ira au camp d'entrainement à St-Pétersbourg; que le lanceur Pat Malone a été congédié sans condition aucune.

La troupe des Yankis sera au grand complet dans un avenir rapproché.

## LE CANADIEN BAT LE ROYAL

**IL CONSERVE DES CHANCES DE PARTICIPER AUX DETAILS DE LA LIGUE STE-ANNE.**

Le Canadien, sous la tutelle de P.-E. Morrissette, a défait le Royal, au pointage de 3 à 1 dans une joute de l'Association sportive Ste-Anne. L. Brazeau compta dans la première période le premier du Canadien sur une double passe de R. Asselin et G. Varin.

Dans le second verset, le Canadien prit l'avantage de deux autres points quand Varin, sur une passe de Asselin, Brazeau et P. Blais, sur une passe de Spénard et Asselin comptèrent.

Vers la fin de cette Période L. Blondin compta l'unique point du Royal.

Par cete victoire le Canadien a des chances de participer au détail de la ligue. L. Brazeau, R. Asselin, P. Blais, M. Spénard, G. Varin, Paul Charette jouèrent avec entrain pour Canadien tandis que J.-P. Lalonde, L. Blondin, R. Morrissette, H. Groulx s'illustrèrent pour Royal. Les deux cerbères S. Aubry et L. Lambert brillèrent d'un vif éclat dans leurs filets.

LES ALIGNEMENTS

| Canadiens | | Royal |
|---|---|---|
| | Gardien | |
| S. Aubry | | L. Lambert |
| | Défense | |
| R. Asselin | | R. Morissette |
| P. Charette | | J.-P. Lalonde |
| | Centre | |
| M. Spénard | | H. Groulx |
| | Ailes | |
| P. Blais | | L. Blondin |
| G. Desmarais | | R. Pagé |
| | Substituts | |
| L. Brazeau | | E. Ellis |
| G. Varin | | G. Durocher |
| A. Lécuyer | | |
| P. Arial. | | |

Arbitres:— "Daddy" Lavergne et "Dick" Proulx.

Chronométreur: W. Desjardins.

Le résumé:—

Première Période

1—Canadien, L. Brazeau (R. Asselin-G. Varin) . 10' 0"

Punition: — L. Brazeau.

Deuxième Période

2—Canadien, G. Varin (R. Asselin-L. Brazeau 14'48"

3—Canadien, P. Blais, (M. Spenard-R. Asselin) 16'51"

4—Royal, L. Blondin . 19'55"

Pas de punition.

Troisième Période

Aucun Point.

Punitions: — A. Lécuyer, J.-P. Lalonde.

### TROIS RECRUES POUR LE CLUB CANADIEN

MONTREAL. — La gérance du Canadien, club canadien-français de Montréal, annonce qu'elle a rappelé de New-Haven les joueurs suivants: Gus Mancuso, ailier droit, Georges Brown et Ossie Asmundson, centres.

## ST-MARTIN CONTINUE DE BATTRE LA MARCHE

**La course reste très serrée dans la ligue Champlain. Charlebois se tient sur les talons des meneurs.**

Les clubs St-Martin et Charlebois se livrent une lutte acharnée autour de la première place dans la ligue Champlain.

St-Martin reste toujours en tête de la discussion, mais sa marge n'est que d'une partie.

Lionel St-Martin a réussi le plus haut pointage de 568 et Mlle Rose Hamel a fait 544.

LE CLASSEMENT

| | G | P | PdM |
|---|---|---|---|
| St-Martin | 23 | 10 | .. |
| Charlebois | 22 | 11 | 1 |
| Larosé | 14 | 19 | 9 |
| Groulx | 7 | 26 | 16 |

Voici maintenant les résultats officiels:—

L'EQUIPE ST-MARTIN

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mlle R. Hamel | 194 | 196 | 154— 544 |
| Mlle C. Charette | 140 | 101 | 184— 425 |
| J. Nault | 161 | 85 | 110— 356 |
| R. Nault | 137 | 136 | 109— 382 |
| L. St-Martin | 145 | 185 | 238— 568 |
| Totaux | 777 | 703 | 795—2975 |

L'EQUIPE GROULX

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme N. Duck | 109 | 121 | 153— 383 |
| Mlle J. Rochon | 172 | 93 | 98— 363 |
| H. Hellard | 152 | 151 | 152— 455 |
| L. Duck | 131 | 161 | 190— 482 |
| P. Groulx | 150 | 182 | 107— 439 |
| Totaux | 714 | 708 | 710—2132 |

St-Martin gagne deux parties.

L'EQUIPE CHARLEBOIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mlle R. Charette | 181 | 161 | 132— 474 |
| Mlle E. Marcotte | 161 | 161 | 161— 483 |
| Mme G. Crouch | 164 | 159 | 138— 461 |
| H. Crouch | 122 | 164 | 140— 426 |
| G. Charlebois | 176 | 207 | 158— 541 |
| Totaux | 804 | 852 | 729—2385 |

L'EQUIPE LAROSE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mlle L. Bélisle | 139 | 159 | 137— 435 |
| Mlle E. Bélisle | 94 | 188 | 133— 415 |
| E. Leclerc | 214 | 126 | 164— 504 |
| L. Racine | 157 | 143 | 154— 454 |
| E. Larose | 193 | 129 | 164— 486 |
| Totaux | 797 | 745 | 752—2294 |

Charlebois gagne deux parties.

### STEELE TRIOMPHE

ROCHESTER. — Freddie Steele, champion pugiliste poids-moyen, a mis Bob Turner hors de combat au premier assaut d'un match qui eut lieu ici mardi soir.

## L'ARBRE DE LA SCIENCE

**Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.**

par GIL-O. JULIEN

LES Musulmans ont, d'après la loi de Palestine, le droit d'avoir quatre femmes.

* * *

LA vieille cité de sel en Pologne est maintenant ouverte aux touristes. Elle est à une profondeur de 1.000 pieds sous terre.

* * *

ON utilise maintenant en Chine du charbon de bois comme combustible pour les camions et autobus.

* * *

IL se peut que les juifs polonais aillent s'installer à Madagascar.

* * *

UN camera automatique récemment inventé est muni de lentilles jumelles.

* * *

LES vagues géantes de l'Atlantique atteignent une hauteur de plus de soixante pieds et sont larges d'environ 1.000 pieds.

* * *

L'ETAT du Colorado a une superficie de 103.948 milles carrés.

* * *

ON trouve des ours dans toutes les parties du monde. Certaines espèces sont plus féroces que d'autres.

* * *

LE chameau qui a atteint son plein développement peut porter un fardeau de 1.500 livres.

* * *

UNE AFFAIRE COMMUNE

C'est Racine qui a écrit:

— La honte suit de près les courages timides !

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

On me dit très souvent
Que les choses vont bien
Que les gens sont prospères,
Qu'on a tort de se plaindre !
Mais franchement, amis,
Je pense qu'on me trompe !

— Jul Ien.

* * *

LE 9 FEVRIER

1594—Sir Wilter Raleigh s'embarque pour l'El Dorado.

* * *

1861—Jefferson Davis est élu à la présidence des Etats confédérés d'Amérique.

* * *

1867—W Johnson, d'Angleterre court 130 verges en 12 secondes 1-8.

* * *

1884—J. de St-Denis Lemoyne est nommé sergent d'armes du Sénat.

1891—M. Montplaisir, de Champlain et J. Tassé, d'Ottawa, sont élevés au Sénat.

* * *

1908—Naissance, à Bristol en Angleterre, de Claude Harris, joueur de rugby canadien.

* * *

1911—Amon, cheval de 2 ans qui porte 115 livres, court à Juarez un demi-mille en 46 secondes 1-5 pour égaler le record américain.

* * *

1914—Frankie Russell et Joë Thomas font match égal de dix assauts à la Nouvelle-Orléans.

* * *

1915—Freddie Welsh triomphe de Joë Shugrue dans un combat de dix rondes à New-York.

* * *

1917— Jack Read, poids-léger prend la mesure de Ray Long dans un combat de quinze assauts qui a lieu à Joplin.

* * *

1919—Des suffragettes militantes brûlent le président Wilson en effigie en face de la Maison Blanche.

* * *

1922—Les autorités britanniques mettent Ghandi en état d'arrestation.

* * *

1930—Décès de S. Mutch, de Vancouver, à l'âge de 102 ans, et de Mme H. Bisson, de Lévis, à l'âge de 100 ans.

* * *

1931—Lord Bessborough est nommé gouverneur général du Canada. Il est assermenté à Halifax le 4 avril.

* * *

1935—Sonja Henie, de Norvège, enlève, à Vienne, le championnat du monde au patinage artistique.

* * *

1936—Tommy Rose, aviateur anglais, établit un nouveau record de 3 jours, 17 heures, 33 minutes pour le raid de Londres au Sud-Africain.

* * *

1936—Dolphis Bergeron conducteur de 17 ans, enlève le derby de chiens disputé dans la région de Hull, sur la distance de cent milles. Il fait le voyage en 5 h. 26'25".

* * *

1937—Snark, coursier de l'écurie Wheatley, fait au parc Hialéah, en Floride, un record mondial de 1'15" 4-5 pour six furlongs et demi.

* * *

1938—Le soleil se lève à Ottawa à 7 h. 14 et se couche à 5 h. 22 — La lune s'y couche à 2 h. 24.

## La troupe du Primrose a de bons artilleurs

**Trois de ses francs-tireurs se bousculent autour de la première place dans la ligue juvénile d'Ottawa.**

Bergin, Moskaluk et Shore, du Primrose, se talonnent en tête des compteurs de la ligue juvénile d'Ottawa. C'est une lutte vraiment sensationnelle qu'ils se livrent autour du trône. Bergin a 33 points à son crédit. Moskaluk en a 32 et n'a passé que deux minutes au violon. Shore suit avec 30 points.

Gratton, du Primrose, et M'Illar, de l'Université, se partagent le quatrième crochet, avec chacun 25 points.

LA PARADE

| | B | P | Pts | Pun |
|---|---|---|---|---|
| Bergin, Primrose | 13 | 20 | 33 | 11 |
| Moskaluk, Primrose | 17 | 15 | 32 | 2 |
| Shore, Primrose | 20 | 10 | 30 | 12 |
| Gratton, Primrose | 17 | 8 | 25 | 6 |
| Millar, U. d'O. | 8 | 17 | 25 | 6 |
| McTeer, Primrose | 7 | 14 | 21 | 23 |
| Larabie, Sénateurs | 11 | 9 | 20 | 17 |
| Taylor, Primrose | 15 | 4 | 19 | 23 |
| Hart, Primrose | 10 | 8 | 18 | 6 |
| M. Dupont, Volant | 7 | 11 | 18 | 14 |
| Gratton, LaSalle | 11 | 6 | 17 | 4 |
| LaFoley, Sénateurs | 5 | 9 | 14 | 8 |
| Granger, Sénateurs | 8 | 5 | 13 | 6 |
| Blain, LaSalle | 4 | 9 | 13 | 0 |
| C. Martin, LaSalle | 10 | 2 | 12 | 6 |
| Ault, Volant | 10 | 2 | 12 | 4 |
| Léonard, Sénateurs | 7 | 5 | 12 | 15 |
| Benoit, Sénateurs | 3 | 9 | 12 | 6 |
| Y. Tremblay, Volant | 8 | 3 | 11 | 24 |
| Kelly, Sénateurs | 8 | 3 | 11 | 2 |
| Morey, Primrose | 5 | 6 | 11 | 8 |
| Murphy, U. d'O. | 6 | 4 | 10 | 19 |
| Gravelle, Volant | 2 | 8 | 10 | 2 |
| Riopelle, LaSalle | 7 | 2 | 9 | 4 |
| Schingh, Volant | 6 | 3 | 9 | 8 |
| Helman, U. d'O. | 5 | 4 | 9 | 2 |
| Charron, Volant | 8 | 0 | 8 | 0 |
| Moore, LaSalle | 4 | 4 | 8 | 2 |
| Kronick, U. d'O. | 3 | 5 | 8 | 2 |
| R. Smith, Primrose | 3 | 4 | 7 | 18 |
| A. Martin, Volant | 2 | 5 | 7 | 22 |
| Reinhardt, LaSalle | 3 | 3 | 6 | 4 |
| Fawcett, Sénateurs | 3 | 3 | 6 | 0 |
| Butler, Sénateurs | 2 | 4 | 6 | 6 |
| Blais, St-Malachie | 5 | 0 | 5 | 8 |
| Laporte, Volant | 4 | 1 | 5 | 8 |
| Carroll, U. d'O. | 3 | 2 | 5 | 6 |
| Bun Curphey, St-Mal. | 4 | 1 | 5 | 4 |
| Taylor, St-Malachie | 3 | 2 | 5 | 12 |
| Cardinal, Sénateurs | 2 | 3 | 5 | 6 |
| Kipp, Volant | 2 | 3 | 5 | 2 |
| D. Smith, Sénateurs | 3 | 1 | 4 | 21 |
| Driscoll U. d'O. | 2 | 2 | 4 | 0 |
| Derouin, LaSalle | 1 | 3 | 4 | 14 |
| C. Dupont, LaSalle | 0 | 4 | 4 | 6 |
| Beauchamp, Volant | 2 | 0 | 2 | 6 |
| Joyal, U. d'O. | 1 | 1 | 2 | 6 |
| Ginn, St-Malachie | 1 | 1 | 2 | 13 |
| Boyd, St-Malachie | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Pyefinch, St-Malachie | 1 | 0 | 1 | 6 |
| Abbey, St-Malachie | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Niman, U. d'O. | 1 | 0 | 1 | 6 |
| Trainor, U. d'O. | 0 | 1 | 1 | 9 |
| Norton, U. d'O. | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Boucher, St-Malachie | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Collins, St-Malachie | 0 | 1 | 1 | 6 |
| Boivin, LaSalle | 0 | 1 | 1 | 8 |
| Curphey, St-Malachie | 0 | 1 | 1 | 8 |
| Schroeter, LaSalle | 0 | 1 | 1 | 0 |

NOTE — B: buts, P: passes, Pts: points, Pun: punitions en minutes.

## LES ANCIENS DE L'U. DU MICHIGAN SONT EN FAVEUR DE DORAIS

**L'instructeur de rugby de l'U. de Détroit serait mis au contrôle de l'équipe d'Anne Harbor.**

ANNE HARBOR, en Michigan.— Il appert que les anciens de l'Université du Michigan sont à faire circuler une petition en vue de faire congédier Fielding Yost, directeur athlétique de l'institution.

On demandera en même temps de confier à "Gus" Dorais la direction de l'équipe de rugby. Dorais est présentement instructeur à l'Université de Détroit, où il remporte de beaux succès et les Anciens du Michigan sont convaincus qu'il saurait piloter l'équipe à de nombreuses victoires au cours de la prochaine campagne.

Le régent John-D. Lynch, de Détroit, admet qu'il a été mis au courant d'une pétition de ce genre, mais ne veut pas discuter la question davantage. Il croit cependant comprendre que les Anciens sont très en faveur de la nomination de Dorais.

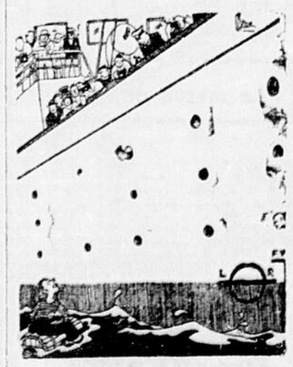

Le naufragé: "Quand me porterez-vous secours".

Le capitaine: "Attendez . . quelques passagers encore veulent vous photographier . . "

# BOURSE-FINANCE-COMMERCE

## Les bas-métaux donnent un ton ferme aux autres valeurs sur la Bourse de Montréal, ce matin

**Le virement n'est pas très considérable cependant.— Les papiers font quelques avances peu prononcées. — Moins de 200,000 actions changent de mains durant la première heure, sur la Bourse de Toronto.**

BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL, 9. — Les valeurs d'utilités publiques et les bas-métaux donnèrent un ton ferme aux titres sur la Bourse de Montréal, ce matin. Le virement n'était pas très considérable.

Les métaux fléchirent un peu après l'ouverture, mais maintinrent des avances fractionnaires sur la fermeture précédente. Des gains fractionnaires sont la règle pour les grosses valeurs industrielles comme Brazilian Traction, Gatineau Power Priv., Shawinigan et Montreal Power.

Les outillages ferroviaires et les papiers étaient généralement fermes avec les autres valeurs inscrites. Imperial Oil et International Petroleum firent cependant des reculs minimes après la première heure.

LE CURB DE MONTREAL

MONTREAL, 9. — Les valeurs en papeteries affichaient de faibles gains durant les premières heures des échanges sur le Curb de Montréal, ce matin, mais la division des mines était irrégulière avec un faible virement.

Consolidated, Fraser Voting Trusts et Donnacona A firent des avances fractionnaires dans la division des papiers. Les huiles étaient fermes.

Dans les mines, O'Brien perdit environ 15 cents, et Canadian Malartic, East Malartic, Mining Corporation Perron et Siscoe tombèrent de quelques cents chacune,

Eldorado, Pend'Oreille, Sherritt-Gordon et Home Oil faisaient des gains allant jusqu'à 7 cents.

LA BOURSE DE TORONTO

TORONTO, 9. — Les aurifères étaient un peu lourds, depuis l'ouverture, sur la bourse de Toronto. Les bas-métaux et les valeurs industrielles affichaient plus de gains que de pertes. Lorsque la Bourse de New-York faiblit au début de la séance de l'après-midi, les bas-métaux montrèrent des reculs épars, en sympathie, et perdirent leurs gains initiaux.

Parmi les industriels, British American Oil, C.P.R., Walkers ord., Massey-Harris ord., Gypsum et Bell Telephone étaient encore en avance.

Les huiles junior étaient tranquilles et se soutenaient. Home, Oalta et Calgary, Edmonton affichaient de bonnes avances.

## Nouvelles avances des prix du beurre

MONTREAL, 9. — Les prix du beurre ont continué de s'avancer sur le marché local des produits agricoles. On attend avec impatience la déclaration d'Ottawa au sujet des stocks. Le bulletin hebdomadaire du Canadian Commodity Exchange dit qu'on s'attend à une insuffisance de 10.000.000 de livres de beurre. On devra avoir recours à des importations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Les oeufs et les pommes de terre étaient stables ou plus faibles. Le Board of Trade a affiché les arrivages suivants: oeufs, 482 caisses; beurre, 42 boites; fromage, aucun.

Au Canadian Commodity Exchange on a enregistré la vente de 100 boites de beurre d'herbe reclassifié de Québec à 33 1-8 cents la livre. Les demi-grossistes offrent de petits lots aux détaillants de 33 1-2 cents à 34 cents pour le beurre en paquets et à 34 1-2 cents pour celui en pains moulés.

Le fromage No 1 de l'ouest rapporte 14 1-2 cents à 14 3-4 cents la livre.

Les arrivages d'oeufs triés, en wagons ou en lots fractionnés, rapportant 24 cents pour les A-gros, 23 cents pour les A-moyens et 21 cents pour les A-poulettes. Les offres faites au Canadian Commodity Exchange rapportent 24 cents, 22 1-2 cents et 21 cents respectivement avec 19 1-2 cents pour les B-gros et 19 cents pour les B-moyens. En petites quantités au détail les demi-grossistes ont fixé les prix suivants: 31-32 cents pour les A-1 gros; 28-29 cents pour les A-1 moyens; 28 cents pour les A-gros; 26-27 cents pour les A-moyens; 25 cents pour les A-poulettes; 24 cents pour les B; 23 cents pour les C. Ces prix sont pour les oeufs emballés, libres, ils font 1 cent de moins.

Les nouveaux tubercules des Bermudes cotent $2,50 pour les No 1, les 60 livres, tandis que les vieux tubercules font 80-82 cents les 90 livres pour les montagnes de l'Ile du Prince-Edouard, et 50 cents les 50 livres; 60-65 cents les 80 livres pour les montagnes du Nouveau-Brunswick, et 45 cents les 50 livres; 55-60 cents les 80 livres pour les blanches de Québec.

LES GRAINS

| | |
|---|---|
| Blé Nord No 1 | $1.61 |
| Blé Nord No 2 | 1.53 |
| Blé Nord No 3 | 1.36½ |
| Avoine No 2 c.w. | .60 |
| Avoine No 3 c.w. | .56 |
| Picotin No 1 | .77 |
| Blé argentin | .72 |

FARINE DE BLE DU PRINTEMPS

| | |
|---|---|
| Farine de blé du printemps: — | |
| 1ère marque | $8.10 |
| 2ème marque | 7.70 |
| Au baril | 7.60 |

En sacs de jute, livraison en divers endroits de la région:

| | |
|---|---|
| Farine de blé d'hiver: — | |
| Au baril | $4.35 à $4.45 |
| Qualité de choix en livraison faite | $4.45 à 4.55 |
| Farine de maïs blanc par baril, livraison faite | 4.05 à 4.15 |
| Engrais: — | |
| Son | $32.25 |
| Gru rouge | $34.25 |
| Gru blanc | $38.25 |

Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant:—

Grain sec pour brasseries, $30 la tonne, au gros; $32 la tonne au détail.

Farine d'avoine, en sacs de 80 livres, livraison faite $3.15, la taxe de vente comprise.

Foin en balles: —

| | |
|---|---|
| Foin No 1 extra | $11.50 |
| Foin No 2 extra | $10.50 |
| Foin No 3 | $8.50 |

**Hughson Bros.**

**& CO.**

**122, rue Wellington, OTTAWA**

**Téléphone: 2 - 2471**

## Faibles avances du blé dans l'ouest

WINNIPEG, le 9. — Des achats de protection de la part des baissiers, de concert avec des rapports annonçant de nouvelles tempêtes de poussière dans le sud-ouest des Etats-Unis, ont provoqué des gains dans le prix du blé, qui en clôture était 3-4 de cent à 1 cent plus haut, le contrat de mai à 1,28 3-8, celui de juillet à 1,20 1-8—1-4 et celui d'octobre à 1,01 1-4—3-8.

Pour la plus grande partie de la séance les prix ont fluctué dans un rayon de 1-2 cent. Les ventes d'exportation de blé canadien étaient estimées à moins de 150.000 boisseaux.

Les opérateurs semblaient attendre les développements et, à la fin, des rapports annonçant une tempête de poussière dans certaine sections de la région du blé d'hiver des Etats-Unis ont déterminé des achats.

Liverpool a clôturé inchangé à 3-8 de denier plus bas. Vers la fin Buenos Ayres accusait des reculs de 5-8 à 3-4 de cent.

Une demande peu appuyée pour les grains au comptant a provoqué un recul dans les prix du No 2 et du durum. Les autres catégories étaient inchangées. Les fourragers ont fluctué étroitement.

| | Ouv. | Ferm. |
|---|---|---|
| Blé:— | | |
| Mai | 127⅝-¾ | 128⅜ |
| Juillet | 119½ | 120¼-⅛ |
| Octobre | 100½ | 101¼-⅜ |
| Avoine:— | | |
| Mai | 48⅞-49⅛ | 49⅛ |
| Juillet | ... | 46⅛ |
| Octobre | 41⅜ | 41⅜ |
| Orge:— | | |
| Mai | 64⅞ | 65⅛ |
| Juillet | 60 | 60⅛ |
| Lin:— | | |
| Mai | 174⅞ | 175¾ |
| Juillet | ... | 175⅜ |
| Seigle:— | | |
| Mai | 84⅛ | 85 |
| Juillet | ... | 83⅞ |

CHICAGO SE HISSE

CHICAGO, le 9. — Sous l'influence de la fermeté affichée par les valeurs au New-York Stock Exchange, les prix du blé se sont avancés de 1 1-4 ent au maximum, aujourd'hui sur le marché de Chicago.

Une meilleure demande pour le blé américain et l'inquiétude déterminée par la sécheresse dans le sud-ouest ont aussi contribué à la hausse. On n'est pas sans s'apercevoir que l'Australie reçoit sa part du lion dans les exportations et qu'aujourd'hui même elle a vendu 1.700.000 boisseaux à l'Angleterre.

Le blé a clôturé 7-8 à 1 1-4 cent plus haut, le contrat de mai à 95 7-8—3-4 cents et celui de juillet à 91 5-8—3-4 cents. Le maïs en clôture était 5-8 à 1 1-4 cent plus haut.

| | Ouv. | Ferm. |
|---|---|---|
| Blé:— | | |
| Mai | 94¾-⅞ | 95⅜-¾ |
| Juillet | 90¾-⅞ | 91⅜-¾ |
| Septembre | 90½ | 91⅜-½ |
| Maïs:— | | |
| Mai | 58⅞-59 | 59⅞-60 |
| Juillet | 59⅞ | 60¾ |
| Septembre | 60¾ | 61¼-⅜ |
| Avoine:— | | |
| Mai | 31⅜ | 31¼ |
| Juillet | 29⅛ | 29⅛ |
| Septembre | 29 | 29⅛ |
| Seigle:— | | |
| Mai | 76 | 76⅞ |
| Juillet | 71¼ | 71⅞ |
| Septembre | ... | 68½ |

## Obligations provinciales et municipales

Fourni au "Droit" par la maison John Graham et Cie, Banquiers en Placements, 85, rue Sparks, Ottawa. Tél. 2-5318.

| Provinces— | % | An. | Dem. | % An. |
|---|---|---|---|---|
| Ont. | 4½ | 1940 | 105,50 | 1,90 |
| Ont. | 6 | 1941 | 111,50 | 2,15 |
| Ont. | 5½ | 1942 | 113,50 | 2,66 |
| Ont. | 6 | 1943 | 117,50 | 2,62 |
| Ont. | 4½ | 1944 | 113,00 | 2,37 |
| Ont. | 5½ | 1946 | 118,00 | 3,10 |
| Ont. | 5 | 1948 | 116,50 | 3,22 |
| Ont. | 4½ | 1949 | 112,00 | 3,21 |
| Ont. | 4½ | 1950 | 113,00 | 3,23 |
| Ont. | 3¼ | 1949-51 | 101,00 | 3,16 |
| Ont. | 3 | 1951 | 98,25 | 3,16 |
| Ont. | 5 | 1959 | 122,50 | 3,49 |
| Ont. | 4½ | 1960 | 116,50 | 3,41 |
| Ont. | 4 | 1960 | 110,00 | 3,36 |
| Ont. | 5 | 1960 | 123,00 | 3,52 |
| N.-B. | 4¾ | 1940 | 105,75 | 2,62 |
| N.-B. | 3¼ | 1945 | 98,00 | 3,57 |
| N.-B. | 4 | 1945-47 | 102,25 | 3,79 |
| N.-B. | 5½ | 1950 | 112,75 | 4,19 |
| N.-B. | 3 | 1951 | 92,75 | 3,68 |
| N.-B. | 5 | 1954 | 109,25 | 4,20 |
| N.-B. | 3½ | 1956 | 96,25 | 3,78 |
| N.-B. | 5 | 1960 | 110,75 | 4,23 |
| N.-B. | 4½ | 1961 | 105,25 | 4,14 |
| N.-E. | 4½ | 1943 | 108,25 | 2,95 |
| N.-E. | 3 | 1945 | 100,00 | 3,05 |
| N.-E. | 3½ | 1949 | 100,50 | 3,47 |
| N.-E. | 4½ | 1947-52 | 109,25 | 3,43 |
| N.-E. | 3¼ | 1956 | 97,25 | 3,45 |
| N.-E. | 3 | 1956 | 94,75 | 3,37 |
| N.-E. | 5 | 1959 | 117,25 | 3,81 |
| I. du P.-E. | 4½ | 1944 | 108,75 | 3,15 |
| I. du P.-E. | 3 | 1945 | 101,25 | 2,97 |
| Qué. | 4½ | 1945-50 | 110,50 | 2,96 |
| Qué. | 3 | 1951 | 97,25 | 3,25 |
| Qué. | 3¼ | 1952 | 99,25 | 3,32 |
| Qué. | 4¼ | 1958 | 110,00 | 3,56 |
| Qué. | 4 | 1958 | 108,50 | 3,41 |
| Qué. | 4½ | 1963 | 113,00 | 3,69 |
| Alta | 5 | 1942 | 55,00 | .... |
| Alta | 5½ | 1947 | 56,50 | .... |
| Alta | 6 | 1947 | 64,00 | .... |
| Alta | 4½ | 1951 | 64,50 | .... |
| Alta | 4 | 1949-54 | 52,50 | .... |
| Alta | 4½ | 1956 | 53,25 | .... |
| Alta | 5 | 1959 | 54,50 | .... |
| C.-B. | 5 | 1939 | 101,75 | 4,39 |
| C.-B. | 5½ | 1945 | 102,00 | 5,25 |
| C.-B. | 6 | 1947 | 103,50 | 5,56 |
| C.-B. | 5 | 1948 | 101,00 | 4,92 |
| C.-B. | 4½ | 1951 | 98,50 | 4,68 |
| C.-B. | 5 | 1953 | 100,75 | 4,94 |
| C.-B. | 4½ | 1957 | 97,00 | 4,78 |
| C.-B. | 4 | 1957 | 89,00 | 4,87 |
| C.-B. | 5 | 1959 | 100,75 | 4,94 |
| C.-B. | 4½ | 1969 | 94,00 | 4,86 |
| Man. | 5 | 1944 | 91,00 | 6,86 |
| Man. | 4½ | 1945 | 88,00 | 6,65 |
| Man. | 6 | 1947 | 95,00 | 6,79 |
| Man. | 3½ | 1946-49 | 77,00 | 6,41 |
| Man. | 4 | 1950 | 80,00 | 6,47 |
| Man. | 4½ | 1951 | 84,00 | 6,27 |
| Man. | 5 | 1954 | 90,50 | 5,98 |
| Man. | 5½ | 1955 | 90,50 | 6,42 |
| Man. | 4½ | 1956 | 82,50 | 6,09 |
| Man. | 4 | 1957 | 79,50 | 5,76 |
| Man. | 5 | 1959 | 91,00 | 5,73 |
| Man. | 4½ | 1958 | 82,50 | 6,09 |
| Sask. | 5 | 1942 | 77,50 | 11,82 |
| Sask. | 4½ | 1945 | 75,50 | 9,22 |
| Sask. | 4½ | 1951 | 75,75 | 7,35 |
| Sask. | 6 | 1952 | 79,50 | 8,60 |
| Sask. | 5½ | 1952 | 77,00 | 8,25 |
| Sask. | 4 | 1953 | 68,00 | 7,59 |
| Sask. | 5 | 1958 | 73,00 | 7,67 |
| Sask. | 5 | 1959 | 74,50 | 7,39 |
| Sask. | 4½ | 1960 | 70,50 | 7,20 |
| Sask. | 4 | 1955-60 | 65,50 | 7,09 |
| Municipalités— | | | | |
| Fort-William | 4 | 1955 | 99,50 | 4,04 |
| Charlottetown | 3½ | 1952 | 99,50 | 3,55 |
| Halifax | 4½ | 1952 | 109,00 | 3,68 |
| Hamilton | 4½ | 1945 | 109,80 | 3,06 |
| Hamilton | 5 | 1942 | 108,50 | 2,96 |
| Kingston | 5 | 1943 | 111,00 | 2,88 |
| Kitchener | 5 | 1944 | 111,41 | 2,96 |
| London | 4½ | 1941 | 105,75 | 2,86 |
| Montréal | 5 | 1945 | 106,25 | 4,06 |
| Montréal | 4½ | 1951 | 103,50 | 4,17 |
| Niagara-Falls | 5 | 1943 | 99,50 | 5,16 |
| Ottawa | 4½ | 1949 | 113,00 | 3,15 |
| Québec | 5 | 1959 | 107,00 | 4,48 |
| Peterborough | 5 | 1943 | 110,50 | 2,96 |
| Peterborough | 5 | 1961 | 119,25 | 3,76 |
| St-Jean | 4½ | 1971 | 105,00 | 4,21 |
| Toronto | 5½ | 1942 | 112,60 | 2,73 |
| Toronto | 4½ | 1949 | 112,50 | 3,16 |
| Vancouver | 5 | 1944 | 94,50 | 6,15 |
| Vancouver | 5 | 1969 | 89,50 | 5,72 |
| Windsor | 1½ | 1975 | 42,00 | 4,86 |
| Windsor | 2 | 1975 | 52,00 | 4,75 |
| Windsor | 3¼ | 1975 | 72,00 | 4,67 |
| Windsor | 4 | 1975 | 83,00 | 4,99 |
| Winnipeg | 6 | 1942 | 100,75 | 5,94 |
| Winnipeg | 4½ | 1960 | 86,75 | 5,53 |
| New-Toronto | ... | .... | 100,00 | .... |
| Township of Etobicoke | ... | .... | 100,00 | .... |
| Township of Scarborough | ... | .... | 71,00 | .... |
| Township of York | 3 | .... | 90,00 | .... |

Tous, strictement sujet au changement.

## LE CHANGE

MONTREAL —

La livre sterling 5,00 7-8; le dollar américain, 99 61-64; le franc, 3,28.

NEW-YORK —

La livre sterling, 5,01 1-8; le dollar canadien, 1,00 3-64; le franc, 3,28.

PARIS —

La livre sterling, 152,67 1-2 francs la dollar américain, 30,47; le dollar canadien 30,47 1-4.

DOME MINES

La production de Dome Mines en janvier s'est élevée à $640.622 de l'usinage de 50.700 tonnes de minerai soit un gain considérable par rapport à la production de décembre, qui se chiffrait par $609.260 provenant de 48.900 tonnes. La production de janvier est la meilleure depuis juillet 1927 alors qu'elle se totalisait à $649.628. La récupération moyenne en janvier a été de $12.63 contre $12.46 en décembre.

CONTRAT DE $72.700

Le ministère de la Défense nationale annonce qu'un contrat a été accordé à MM. Knott et Jones, Victoria, C.-B., au montant de $72.700,00, pour la construction d'un atelier des magasins militaires, à Esquimalt, C.-B.

## Obligations du gouvernement

Fourni au "Droit" par la maison H.-C. Monk et Cie, Banquiers en Placements, 75, rue Sparks, Ottawa. Tél. 2-9414.

| Echéance— | % | Dem. | % An. |
|---|---|---|---|
| Brit. Cons. Perpétuels | 2½ | 57⅜ | .... |
| Juin 1, 1939 | 1 | 100⅜ | 0,90 |
| Oct. 15, 1939 | 2½ | 102⅝ | 1,10 |
| Oct. 15, 1939 | 4 | 105⅛ | 1,18 |
| Nov. 15, 1939 | 2 | 101⅞ | 1,10 |
| Juin 1, 1940 | 1½ | 101,00 | 1,17 |
| Sept. 1, 1940 | 4½ | 108⅛ | 1,39 |
| Mars 15, 1941 | 1 | 98⅞ | 1,45 |
| Nov. 15, 1941 | 5 | 111⅜ | 1,94 |
| Juin 1, 1942 | 2 | 101,00 | 1,81 |
| Oct. 15, 1942 | 3 | 104,75 | 2,00 |
| Juin 1, 1943 | 2½ | 102,25 | 2,10 |
| Oct. 15, 1943 | 5 | 113⅜ | 2,54 |
| Oct. 15, 1944 | 4½ | 112⅛ | 2,57 |
| Nov. 15, 1944 | 2½ | 101⅜ | 2,32 |
| Août 15, 1943-45 | 2½ | 101⅝ | 2,18 |
| Oct. 15, 1943-45 | 4 | 108,25 | 2,50 |
| Fév. 1, 1946 | 4½ | 112⅛ | 2,83 |
| Juin 1, 1946-49 | 3¼ | 102,50 | 2,95 |
| Oct. 15, 1944-49 | 3½ | 103,75 | 2,93 |
| Nov. 15, 1948-51 | 3¼ | 101,50 | 3,11 |
| Mai 1, 1942-52 | 3 | 113,25 | 1,82 |
| Oct. 15, 1947-52 | 4 | 108⅛ | 3,06 |
| Juin 1, 1950-55 | 3 | 98⅜ | 3,14 |
| Nov. 1, 1946-56 | 4½ | 111,25 | 3,05 |
| Nov. 1, 1947-57 | 4½ | 111,25 | 3,18 |
| Nov. 1, 1948-58 | 4½ | 111,50 | 3,27 |
| Nov. 1, 1949-59 | 4½ | 111⅞ | 3,32 |
| Oct. 1, 1950-60 | 4 | 110,25 | 3,08 |
| Jan. 15, 1956-61 | 3¼ | 101⅜ | 3,15 |
| Juin 1, 1956-66 | 3¼ | 101⅛ | 3,24 |
| Jan. 15, 1938-67 | 3 | 98,75 | 3,18 |
| Mai 1, Perpétuels | 3 | 87⅜ | 3,43 |
| Bons garantis par le Dominion— | | | |
| C. N. R., 1942 | 2 | 100⅜ | 1,90 |
| C. N. R., 1943 | 2 | 99,75 | 2,10 |
| C. N. R., 1944 | 2¼ | 99⅞ | 2,32 |
| C. N. R., 1944 | 3 | 103⅜ | 2,45 |
| C. N. R., 1945-50 | 3 | 97⅞ | 3,23 |
| C. N. R., 1948-52 | 3 | 97⅜ | 3,24 |
| C. N. R., 1948-53 | 3 | 97⅜ | 3,22 |
| C. N. R., 1951 | 4½ | 114⅞ | 3,70 |
| C. N. R., 1934 | 5 | 118⅞ | 3,47 |
| C. N. R., 1955 | 4¾ | 117,75 | 3,41 |
| C. N. R., 1956 | 4½ | 115,50 | 3,36 |
| C. N. R., 1957 | 4½ | 114⅜ | 3,48 |
| C. N. R., 1944-69 | 5 | 116⅞ | 2,86 |
| C. N. R., 1948-69 | 5 | 119,75 | 3,35 |
| C. N. R., 1950-70 | 5 | 119,75 | 3,34 |
| G. T. P., 1962 | 3 | 97,75 | 3,15 |
| G. T. P., 1962 | 4 | 110,25 | 3,44 |
| Mtl. Harbour, 1949-59 | 5 | 120,25 | 3,30 |

Strictement sujet au changement.

## Le niveau du marché

| | 30 Ind. | 15 Ferr. | 15 S.p. |
|---|---|---|---|
| Fermeture | 63,2 | 18,4 | 30,9 |
| La veille | 61,0 | 17,7 | 30,4 |
| Il y a 1 mois | 68,2 | 21,5 | 34,3 |
| Il y a 1 an | 99,7 | 41,5 | 51,6 |
| Haut 1938 | 68,2 | 21,6 | 34,9 |
| Bas 1938 | 59,2 | 17,6 | 30,0 |
| Haut 1937 | 101,6 | 49,5 | 54,0 |
| Bas 1937 | 57,7 | 19,0 | 31,6 |
| Fluctuations de ces dernières années: | | | |
| Bas 1932 | 17,5 | 8,7 | 23,9 |
| Haut 1929 | 146,9 | 153,9 | 184,3 |
| Bas 1927 | 51,6 | 95,3 | 61,8 |

La caséine qui est faite principalement de lait écrémé, est employée dans l'industrie et sa production est affectée par les conditions industrielles. L'Argentine est le principal exportateur de caséine; ce pays fournit près de la moitié des exportations totales mondiales (818.800 quintaux en 1936). La France la suit de près; les deux pays ensemble fournissent près de 80 pour cent des exportations mondiales.

## OBLIGATIONS

Fournies par G.-A. Auger, 56, rue Sparks, Ottawa, Ont. Tél. — 2-4921.

INSTITUTIONS ET COMMUNAUTES

| | Int. | Echéance | Prix |
|---|---|---|---|
| Soeurs de la Miséricorde | 4% | 1953 | 100 |
| Hôpital Ste-Jeanne d'Arc | 4% | 1955 | 100 |
| Diocèse d'Alexandria | 4% | 1949-55 | 100 |
| Diocèse d'Haileybury | 4% | 1956-57 | 100 |
| Ecoles Catholiques d'Ottawa | 4% | 1950-67 | 100 |
| Ecoles de Québec | 4% | 1950-65 | 100 |
| Ecoles de Montréal | 4% | 1950-57 | 101 |

MUNICIPALITES

| | Int. | Echéance | Prix |
|---|---|---|---|
| Cité de Montréal | 5% | 1942 | 105 |
| Cité de Québec | 4½% | 1950 | 103 |
| Cité des Trois-Rivières | 6% | 1942 | 107 |
| Cité de Hull | 5% | 1955-56 | 104½ |
| Cité de North-Bay | 5% | 1953 | 100 |
| Cité de Montréal-Nord | 6% | 1953 | 106 |
| Cité de Glace-Bay, N.-E. | 5½% | 1956 | 103 |

## VENTES A 2 H. 45

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cotes et fermetures sont fournies par la maison L.-G. Beaubien, 56, rue Sparks.

| | |
|---|---|
| Air Reduction | 48½ |
| Allis-Chalmers | 43¾ |
| American Can. Co. | 80½ |
| Allied Chemical | 62 |
| American Foreign Power | 3⅛ |
| A. Foreign Pow. 7% priv. | 17 |
| American Radiator | 13 |
| American Rolling Mills | 9⅜ |
| American Power & Light | 4⅞ |
| American Smelting | 49 |
| American Tel. & Tel. | 133¾ |
| American Water Works | 9 |
| Atlantic Coast Line | 22½ |
| Anaconda Copper | 31¾ |
| Atchison | 35½ |
| Baltimore & Ohio | 12½ |
| Bethlehem Steel | 56 |
| Boeing | 29⅛ |
| Borden Milk | 18⅛ |
| Briggs Mfg | 23¼ |
| Budd Mfg. | 5¼ |
| Canada Dry | 18⅛ |
| Canadian Pacific | 7 |
| Case Treshing | 89 |
| Celanese Corp. | 16¼ |
| Cerro de Pasco | 39⅞ |
| Chese. & Ohio | 32¼ |
| Chrysler Motor | 54½ |
| Columbia Carbon | 66½ |
| Columbia Gas | 7¼ |
| Commercial Solvents | 8¼ |
| Common. & Southern | 1½ |
| Continental Can. | 31 |
| Consolidated Gas | 22⅜ |
| Corn Products | 63 |
| Curtiss Wright "A" | 16¼ |
| Douglas Aircraft | 40 |
| Dupont | 115 |
| General Electric | 39¾ |
| General Motors | 34⅜ |
| Goodyear Tire | 20¼ |
| Intl. Harvesters | 64 |
| Intl. Nickel | 48⅜ |
| Intl. Paper "A" | 7½ |
| Intl. Paper priv. | 29¾ |
| Intl. Tel. & Tel. | 6⅛ |
| Johns-Manville Corp. | 78¼ |
| Kennecott Copper | 37⅜ |
| Loews Theatre | 48½ |
| Mack Trucks | 20¼ |
| Montgomery Ward | 34¼ |
| National Biscuit | 19½ |
| National Cash Reg. | 16¼ |
| National Dairy Prod. | 14¼ |
| National Distillers | 20¾ |
| National Power & Light | 6½ |
| N.-Y. Central | 17⅜ |
| North American | 17¾ |
| Northern Pacific | 11⅝ |
| Packard Motors | 4¾ |
| Pennsylvania R. R. | 21¾ |
| Phillips Pete | 37¼ |
| Public Service Corp. | 32¼ |
| Pullman | 31½ |
| Radio Corp. | 6⅝ |
| Republic Iron & Steel | 17½ |
| Southern Pacific | 18½ |
| Sears Roebuck | 65 |
| Simmons Bed | 24 |
| Southern Rails | 7⅞ |
| Socony Vacuum | 15¾ |
| Standards Brands | 8 |
| Standard Gas & Elec. | 3⅜ |
| Standard Oil of N.-J. | 49 |
| Timken Roller Bearing | 42 |
| United Aircraft | 29¾ |
| United Corp. | 2⅞ |
| United Fruit | 60½ |
| United Gas Improvement | 10 |
| Union Pacific | 77¾ |
| U. S. Smelting | 68 |
| U. S. Rubber | 28¾ |
| U. S. Steel | 53⅝ |
| Vanadium Steel | 7⅞ |
| Western Union | 24⅝ |
| Westinghouse | 95⅛ |
| Woolworth & Co. | 41 |
| White Motor | 10¾ |
| N.-Y. CURB | |
| Alluminum of America | 76 |
| Am. Superpower | ⅞ |
| Cities Service | 1⅜ |
| Electric Bond & Share | 7⅜ |
| Niagara Hudson | 7⅛ |

L'argent à demande est à 1⅝

| | |
|---|---|
| Affaires à 11 heures | 290.000 |
| Affaires à midi | 380.000 |
| Affaires à 1 heure | 500.000 |
| Affaires à 2 heures | 580.000 |

MINES

Fourni par Hughson et Frères, Compagnie, 122, rue Wellington, téléphone 2-2471.

| | |
|---|---|
| Aldermac | 49 |
| Arntfield | 15 |
| Argite | 57 |
| Astoria Rouyn | 40 |
| Bankfield | 67 |
| Base Metals | 37 |
| Beattie Gold Mines | 1.35 |
| Big Missouri | 47 |
| Bidgood Kirkland | 22½ |
| Bobjo | 10¼ |
| Bralorne Mines Ltd. | 9.00 |
| Buffalo Ankerite | 16⅜ |
| Can. Malartic G. M. | 94½ |
| Cartier Malartic | 7 |
| Castle Trethewey | 63 |
| Central Pat. Gold M. | 2.52 |
| Coniaurum | 57 |
| Cons. Chibougamau | 29 |
| Dome Mines | 56 |
| Dennison | 32 |
| East Malartic | 1.42 |
| Eldorado | 2.39 |
| Falconbridge | 4.90 |
| Federal Kirk | 9 |
| God's Lake Mines | 50¼ |
| Gunnar Gold Mines | 1.00 |
| Hardrock | 1.51 |
| Hollinger Cons. | 13⅞ |
| Howey Gold | 27 |
| Int. Nickel | 49 |
| J.-M. Cons. Gold | 15½ |
| Jellicoe | 49 |
| Kerr Addison | 1.97 |
| Kirkland Lake | 1.35 |
| Lake Shore | 57 |
| Lamarque | 50 |
| Lapa Cadillac | 51 |
| Little Long Lac Gold | 5.40 |
| Leich Gold | 95 |
| Macassa | 4.90 |
| Madsen Red Lake | 43 |
| McIntyre | 42¼ |
| McKenzie Red Lake | 90 |
| McWatters G. M. | 34 |
| Mining Corp. | 2.15 |
| Moneta | 2.22 |
| Nipissing | 2.00 |
| Noranda Mines | 59¼ |
| Normetal Mining Corp. | 90 |
| O'Brien Gold M. | 3.55 |
| Omega | 23 |
| Pamour | 3.65 |
| Paymaster Cons. M. | 53 |
| Perron Gold | 1.58 |
| Pickle Crow Gold M. | 4.75 |
| Pioneer Gold B. C. | 2.90 |
| Premier Gold | 2.10 |
| Preston East D. | 1.18 |
| Read Authier | 4.10 |
| Red Crest | 30—37 |
| Red Lake Gold Shore | 25 |
| Reno Gold Mines | 55 |
| Royalite | 42 |
| San Antonio G. | 1.32 |
| Shawkey | 24 |
| Sherrit Gordon | 1.46 |
| Signia | 4.00 |
| Siscoe Gold | 2.32 |
| Sladen Malartic | 97 |
| Slave Lake | 15 |
| Stadacona | 25 |
| Sudbury Basin | 3.15 |
| Sullivan Cons. Mines | 97 |
| Sylvanite Gold | 3.40 |
| Teck Hughes | 5.35 |
| Texas Canadian | 1.44 |
| Toburn G. M. Ltd. | 2.60 |
| Thompson Cadillac | 26 |
| Towagmac | 46 |
| eVntures | 6.45 |
| Waite Amulet M. | 1.74 |
| Wood Cadillac | 56 |
| Wright-Hargreaves | 8.00 |
| CURB | |
| Central Manitoba | 7½ |
| Hudson Bay M. | 24½ |
| Nordon | 12—16 |
| Pend Oreille | 2.04 |
| Robb Mont. | 2 |
| Ritchie | 2¾ |
| Temiskaming | 17 |
| HUILES | |
| Alberta & Pacific Oil | 24 |
| Calgary & Edmonton Oil | 2.50 |
| Calmont Oil | 43—44 |
| Commonwealth Pete | 33 |
| Dalhousie Oil | 56 |
| East Crest Oil | 11—13 |
| Foothills Oil | 60—1.00 |
| Highwood Sarcee Oil | 15—20 |
| Home Oil | 1.15 |
| Lowery Pete | 8¾—10 |
| Merland Oil | 6½—7½ |

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies à 2 h. 35 par Garneau et Ostiguy, 46, rue Elgin, Ottawa.

| | |
|---|---|
| Bathurst | 9⅜ |
| Bell Telephone | 160 |
| Brazilian | 10⅜ |
| B. C. Power "A" | 31¾ |
| Canada Cement | 11 |
| Canada Cement Priv. | 104 |
| Canada Steamship | 3 |
| Canada Steamship Priv. | 9½ |
| Can. Car & Foundry | 10⅜ |
| Can. Car & Foundry Priv. | 21⅝ |
| Canadian Celanese | 18 |
| Gatineau Power Priv. | 80 |
| Can. Indust. Alcohol | 3⅝ |
| Can. Indust. Alcohol "B" | 3⅝ |
| Can. Pacific Railway | 7 |
| Cockshutt Plow | 8¾ |
| Cons. Mining & Smelting | 59 |
| Distillers-Seagrams | 15 |
| Dominion Bridge | 29¾ |
| Dominion Steel & Coal "B" | 13⅜ |
| Dryden Paper | 7 |
| Fairchild | 5 |
| General Steel Wares | 6½ |
| Gurd's | 7¾ |
| Gypsum | 7 |
| Hollinger | 14 |
| Howard Smith | 13 |
| Imperial Tobacco | 14¼ |
| International Nickel | 49¼ |
| Int. Power | 4¼ |
| Lake of the Woods | 12½ |
| Massey Harris | 7¼ |
| McColl Frontenac | 13 |
| Montreal Power | 30½ |
| Montreal Tramways | 89 |
| National Breweries | 40¾ |
| National Steel Car | 36 |
| Noranda | 60 |
| Ogilvie Flour Mills | 240 |
| Power Corporation | 14½ |
| Regent Knitting Priv. | 25 |
| Quebec Power | 16 |
| St-Lawrence Corp. | 4¼ |
| St-Lawrence "A" Priv. | 13 |
| St-Lawrence Paper Priv. | 36 |
| Shawinigan | 19½ |
| Southern Can. Power | 12¾ |
| Steel of Canada | 61 |
| Steel of Canada Priv. | 56 |
| Winnipeg Electric | 2½ |
| BANQUES | |
| Canada | 59¼ |
| Commerce | 167 |
| Royale | 178 |
| MONTREAL & CURB | |
| Ventes à 11 heures | 6500 |
| Ventes à midi | 12400 |
| Ventes à 1 heure | 15200 |
| Ventes à 2 heures | 17200 |
| MINES DU CURB | |
| Ventes à 11 heures | 23200 |
| Ventes à midi | 42700 |
| Ventes à 1 heure | 47800 |
| Ventes à 2 heures | 56900 |

CURB DE MONTREAL

| | |
|---|---|
| Abitibi | 1.75 |
| Asbestos Corp. | 55 |
| Beauharnois | 4½ |
| Brew. Corp. | 1.40 |
| Brew. C. Priv. | 17¾ |
| Canada Malt | 34½ |
| Canada Vinegars | 16½ |
| Consol. Paper | 5⅜ |
| Dominion Tar | 8 |
| Dom. Tar Priv. | 82 |
| Fraser | 15 |
| Fraser Vot. Trust | 15½ |
| Int. Utilities "B" | 75 |
| Melchers "B" | 6 |
| Mit. and Co., Rob. | 12⅜ |
| Price Bros. | 13¼ |
| Price Bros. Priv. | 43 |
| Walk. Brew. | 1.50 |
| MINES | |
| Beaufort | 25 |
| Brownlee | 7¾ |
| Cartier Malartic | 7 |
| Central Cadillac | 39 |
| O'Brien | 3.6g |
| Read Authier | 4.05 |
| Siscoe | 2.63 |
| Sladen Malartic | 98 |
| Stadacona | 25 |
| Sullivan | 99 |
| Teck Hughes | 55 |
| Thompson Cadillac | 26 |
| HUILES | |
| Br. Am. Oil | 20½ |
| Dalhousie | 55 |
| Home Oil | 1.15 |
| Imperial | 18 |
| Int. Petroleum | 29¾ |
| Royalite | 42 |

L'AEROPLANE AIME A COMBATTRE LA ROUGEOLE

Le rapport des fonctions médicales du Service des affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, pour le mois de décembre, met en lumière un exemple frappant de l'aide apportée par l'aéroplane à la lutte contre les maladies dans les régions éloignées.

La rougeole ayant éclaté parmi les Indiens du rapide Assiniboine, à l'extrémité orientale du lac Athabaska, dans le nord de la Saskatchewan, le Dr P.-W. Head, surintendant médical et agent des Indiens à Fort-Chipewyan, Alberta, soit à environ 200 milles à l'ouest, put se rendre sur les lieux en avion, en quelques heures, et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Presque simultanément, la rougeole éclata aussi parmi les Indiens de Fond du Lac; et le médecin, à peine rentré à son poste de Fort-Chipewyan, dut repartir par la voie des airs.

Cet incident, outre son intense intérêt humain, ill

# ANNONCES ÉCONOMIQUES

**LES ANNONCES CLASSEES DU "DROIT" SONT ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES COUTENT PEU; ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES SONT PROFITABLES TOUJOURS; ECONOMIQUES ENFIN, PARCE QU'ELLES VOUS EPARGNENT DU TEMPS, DES PAS ET DES DEMARCHES INUTILES . . .**

**APPELEZ: 6 - 0514**

## *Cartes Professionnelles*

### MEDECINS

**Dr PHILIPPE BELANGER,** 74 r. Laurier-est. Spécialité. Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-0468

**DR De HAITRE,** des hôpitaux de Paris. 161, r. Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 6-0063.

**Dr A. DROUIN,** 197, r. Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-4789.

**Dr J.-LEO LALONDE,** Médecine, Maternité, Chirurgie, Rayon-X. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et 7 à 8 h. p.m. 167, boulevard St-Joseph. Tél. 3-1747.

**Dr J.-L. LAMY,** 221, r. Stewart, Spécialité, Chirurgie. Consultations, 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-1818.

**Dr ALFRED LAROCQUE,** 431, r. Rideau. Tél. 6-0308. Chirurgie, médecine. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 9 h.

**Dr E. PERRAS,** 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations, 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

**Dr J.-M. RAVARY — Yeux, nez** et gorge. 433, rue Rideau. Tél. 6-1435.

**Dr R.-E. VALIN,** 165, av. Laurier-Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et sur Rendez-vous.

### AVOCATS

**AUGUSTE LEMIEUX, C. R.,** Avocat Ontario-Québec. 18 rue Rideau. Tél. 2-7563.

### ARPENTEURS

**LOUIS MIGNAULT,** arpenteur-géomètre, 93, rue Maisonneuve. Hull, P.Q. Tél. 2-7414.

### Naturopathie

**J.-U. DUPONT, N.D.** Spécialiste gradué. Méthodes naturelles aidant à conserver ou à reconquérir la santé. Pas de médicaments. Pas d'opérations. Causerie à CKCH, samedi soir, à 9 heures 30. 3, Kent, Hull. Tél. 2-5923.
1302-107

**P LADELPHA** D.S.C.

Spécialiste pour toutes les maladies des pieds.

100, rue Metcalfe - Tél: 2-9881

**Ouvrage en Feuilles Métalliques**
**VENTILATION**
Toitures dans toutes ses branches
**J. R. DOUGLAS, Ltd.**
260, rue Slater Tél. 2-1536
Nous donnons un prompt service.

**Toits Réparés**
les ouvrages en feuilles de métal. Nous réparons les toits et exécutons
**J. D. Sanderson Co.**
575, rue McLeod — Tél: 8-3125

### Naissances 5

**TREPANIER.** — A M. et Madame Léopold Trépanier, le 4 février, une fille, Andrée-Suzanne-Méline, née à l'hôpital du Sacré-Coeur. Parrain et marraine, M. l'avocat et Madame Aurèle Parisien. Porteuse, Madame Lionel Lalande.
27936-5-32

### Décès 6

**LAMBERT.** — Décédée dans un hôpital local, mercredi le 9 février 1938, Antoinette Duchemin, épouse bien-aimée d'Edouard Lambert, d'Aylmer, Qué., à l'âge de 36 ans. Funérailles vendredi le 11 février à 7 h. 30, a.m., des salons Gauthier, 259, St-Patrice, pour se rendre à l'église St-Paul d'Aylmer, où le service sera chanté à 8 h. 15. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 157-6-33

**LAROCQUE.** — Décédé à la résidence de son fils, le docteur Alfred La Rocque, 431, rue Rideau, mardi, le 8 février 1938, Joseph-Alfred (Alfred) La Rocque, ex-chef de train, N.-Y. Central, et époux bien-aimé d'Odila Burelle St-Onge, à l'âge de 58 ans. Funérailles vendredi, 11 février, à 8 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Jacques d'Embrun, pour service à 10 heures. Inhumation au cimetière paroissial. 161-6-33

**PAQUETTE.** — Décédé dans un hôpital local, mercredi le 9 février 1938, André, enfant bien-aimé de M. et Mme Lucien Paquette (née Germaine Leclair), à l'âge de 4 mois et demie. La cérémonie funèbre aura lieu jeudi le 10 février, à 3 heures p.m. en la Basilique. Le départ se fera de la demeure de ses parents, 199, rue St-André, à 2 h. 55. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-32

**WOLFE.** — Décédé à Clarence-Creek, Ont., mardi le 8 février 1938, Joseph Wolfe, époux bien-aimé d'Emélatime Joanisse, à l'âge de 71 ans. Funérailles, vendredi matin, le 11 février, en l'église de Clarence-Creek. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 161-6-33

### Service anniversaire 9

**JEUDI** le 10 février 1938, à 7 h. 30 a.m., à la basilique, aura lieu un service anniversaire chanté pour le repos de l'âme de Mademoiselle Yvonne Clairmont, recommandé par sa mère. Parents et amis sont priés d'y assister. 159-9-32

### Monuments

**LES** Monuments J.-P. Laurin sont reconnus supérieurs et les moins chers, érigés partout en Canada. Choix de Cartes Mortuaires gravées ou imprimées. Tél. 6-0612, 95, rue Georges, Ottawa.

### Directeurs de funérailles

**COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE,** LTEE, 127, rue Georges, Ottawa. Tél. 6-0659.

### Pour adoption

**BEBE** en parfaite santé. Tél. 2-9511. 146-32

### On demande 14

**OR, ARGENT,** bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, Chambre 201. 14

**A LOUER,** appartement chauffé, 5 pièces, bonne localité. $25 par mois. Ecrire casier 25 Le Droit. 14-31

### A louer 38

**HAUT** de maison, 2 pièces, meublée, chauffée, rue Montcalm. — 2-2910. 135-38-32

**DUPLEX,** 6 pièces. S'adresser, 233, Guigues. 158-38-34

### Maison à louer 41

**IMMEDIATEMENT** à 26, rue Scott, Wrightville. S'adresser, 15, Durocher, Hull. 160-41-34

### Fourrures 58

**FOURRURES** de distinction, remodelage de manteaux, estimés. Blondeau, 92, Queen. 2-6785. 58

### A vendre 25

**LAVEUSES** électriques pour continuer paiement sur balance de compte, $19 et plus, conditions faciles. 101, du Pont, Hull. 1206-25

**MOBILIER** de chambre à coucher, comprenant, lit, bureau, table de toilette, banc, sommier et matelas, le tout pour $69; chesterfield 13 morceaux, construction garantie, $75 comptant ou à terme. C. Leach, 712 Somerset-Ouest. 8-1462. 25

**CHEVAUX,** deux chargements de wagons, 3 ans et plus, juments pleines, paires assorties. Rues Oregon et Duke. 27544-25-34

**GLACIERES** électriques, Westinghouse, General Electric, Kelvinator, etc., à très bas prix et termes faciles. 91, rue Wellington, Hull. 25

**AUBAINES** en pianos, occasions exceptionnelles en instruments droits modernes, quantité limitée, à $95 chacun, conditions à débattre. Orme Limited, 175, rue Sparks. 25

5 **CHEVAUX,** poulin de 3 ans, $100; jument pleine, bon marché, 119, rue York. 147-25-32

**AMEUBLEMENT** de chambre à coucher, presque neuf. Sommier et matelas. Le tout $59. 93 Du Pont. 25

**TRES SPECIAL!** Ameublement de chambre à coucher, 781½, rue Bank. — 7-0233. 25

**1,000 PIECES** de fer cannelé, carrées, usagées, poulies, tuyauterie, soupapes, courroies, raccords, bouilloires, moteurs, arbres (shafting), poutres, angles, etc. M. Zagerman, Chemin Bayview, 8-5204. 25

**COUVERTURES** de laine, de machine à papier, en excellente condition. Qualité supérieure. Quantité limitée. Grandeur 96 x 72. S'adresser, J.-A. Cronier, 27, Lett, 8-6552-J. 122-25-25

**PUPITRES,** filières, ameublement de bureau, cases en parfaite condition. 27, Lett. 8-6552-J. 163-25-33

### Chambre et pension 46

**POUR** homme seul. S'adresser, 45, Maisonneuve, Hull. 27961-46-34

### Automobiles 54

**PARTIES USAGEES** d'autos. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12, r. Chamberlain. Tél. 2-3266. 54

**PARTIES D'AUTOS,** autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3, rue Duke. Tél. 2-7393.

**1936 — STUDEBAKER** Sedan, radio, chaufferette — $690. Rideau Motors, 214 Catherine. — 2-2491. 54

**1929, FORD,** coupé, $75. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

**1928, NASH,** coach, $95. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

**1936, FORD,** sedan, fini d'origine, comme neuf, claire, $625. Paquin Motors, 95, Principale, Hull.

**1936, PLYMOUTH,** sedan de luxe, malle à même, fonctionne très bien. $575. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

**1932, CHEVROLET,** coach, fonctionne bien, seulement $325. Paquin Motors, 92, Principale, Hull.

**POUR** chars usagés voyez Laval Motor Sales. 71, rue Laval, Hull. 54

**LAVAL MOTOR SALES**
71, rue Laval, Hull. 2-7813
Voyez ces spéciaux en bonscamions

**VOYEZ** ces spéciaux en bons camions reconditionnés:
1932, Chevrolet à panneaux $345
1931, Dodge, à panneaux . . $275
1932, Rugby, ½ tonne, pick-up $325
1932, G. M. C., 1½ tonne, ridelles . . . . . $350
1934, Diamond T, bascule hydraulique . . . . . $850
1934, International, 2 tonnes, ridelles . . . . . $595
Plusieurs autres au choix à d'extra bas prix. Conditions pour convenir à l'acheteur. Ouvert le soir. 54

### Personnel 75

**PERMANENTE $1.00.** Salon de Beauté Girard. 277, rue Dalhousie. Tél. 6-3290. 75

**APPRENEZ** le métier de barbier; demoiselles apprenez la coiffure. Ecole brevetée par le gouvernement, 292, Dalhousie. 75

**LES KOLDKAPS** enraient toujours les refroidissements. Pharmacie Denman. 6-4609. 75

**LES** Acnetabs produisent d'excellents résultats dans les cas d'acné, furoncles et pustules. Demandez à votre pharmacien les Acnetabs de Clément. 75

## CARTES D'AFFAIRES

**MOULIN A SC** coupons billots à prix raisonnable. A. Amyot, 275, Boulevard St-Joseph, Hull. Tél. 2-8637.

**DACTYLOGRAPHES**

**NOUS** vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203, r. Queen.

### Appartements à louer 39

**8 CHAMBRES,** chauffées. 67 Daly. 27758-39-33

**4 CHAMBRES,** modernes, à 275, rue Montcalm, Hull. Tél. 6-4620, ou 7-6113. 156-39-33

**APPARTEMENT** meublé, chauffé, 3 pièces. 61, Frontenac, Hull. Tél. 2-5995. 1423-39

**$25, CHAUFFE,** 3 pièces, chambre de bain, eau chaude, 232, St-Patrice. Visite de l'appartement entre 2 et 5 heures p.m. Tél. 6-3487. 27811-39-34

### Hôpital

**MATERNITE** privée, invalide et convalescents, 62, Rideau Terrace, Tél. 6-0290.

### Chambre à louer 44

**POUR** une personne, $10 par mois. S'adresser Mme P. Groulx, 122 des Cèdres. 148-44-32

2 **CHAMBRES,** une en avant, avec bain, pension si désirée; s'adresser 327, rue Champlain, Hull. — 2-4414. 154-44-36

### Combustible 74

**SLABS** bois franc, $7.00; slabs bois mou, $5; bois mou coupé, le voyage $2. W. Arvisais, 258, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8234. 74

**SLABS,** bois mou, $5 ou plus la corde; slabs bois franc, $7.50; bois mou voyage coupé $2; bloc bois franc, voyage $2.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8584. 74

**BOIS FRANC,** 4 pieds $8.50; "slabs" franc, $7.50; mou, voyage, $2. A. Vadeboncoeur. 2.5545. 74

**CHARBON, BOIS, COKE.** Bas prix, meilleure qualité. McAuliffe-Grimes Company 161, Echo Drive,

### Radios 81

**EUGENE LAJOIE** — Réparation de radio à domicile, ouvrage garanti. Tél. 2-1468. 81

**ECONOMISEZ,** faites réparer votre radio à Zenith Radio Service, 135, r. Principale. Tél. 3-1224. 81

Plantagenet, Ontario,
le 8 février 1938.
**MUNICIPALITE DE PLANTAGENET-NORD**

Des soumissions sont demandées pour faire la réparation du Pont de Plantagenet au-dessus de la rivière Nation d'ici au 17 février 1938, à 9 a.m. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour plus ample information, veuillez vous adresser au Maire de Plantagenet, Ontario.

## LES CLASSEMENTS

**UNIVERSITE D'OTTAWA**

| | J | G | P | E | Pr | Ctre | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7e Forme | 5 | 5 | 0 | 0 | 36 | 21 | 10 |
| 6e Forme | 5 | 4 | 1 | 0 | 42 | 11 | 8 |
| 5e Forme | 5 | 1 | 2 | 2 | 15 | 27 | 4 |
| 8e Forme | 5 | 1 | 2 | 2 | 20 | 9 | 4 |
| Inst. de Phil. | 5 | 1 | 2 | 2 | 10 | 13 | 4 |

**LIGUE NATIONALE**
**Zone Canadienne**

| | J | G | P | E | Pr | Ctre | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 32 | 16 | 9 | 7 | 103 | 87 | 39 |
| Canadiens | 33 | 13 | 12 | 8 | 93 | 92 | 34 |
| Américains | 31 | 11 | 13 | 7 | 61 | 68 | 29 |
| Maroons | 31 | 10 | 17 | 4 | 64 | 82 | 24 |
| **Zone Américaine** | | | | | | | |
| | J | G | P | E | Pr | Ctre | Pts |
| Boston | 34 | 21 | 9 | 4 | 95 | 66 | 46 |
| Rangers | 32 | 18 | 9 | 5 | 98 | 59 | 41 |
| Chicago | 34 | 9 | 18 | 7 | 63 | 99 | 25 |
| Détroit | 33 | 8 | 19 | 6 | 70 | 94 | 24 |

**PRÊTS**
**Aux Salariés $50 à $500**
Remboursements mensuels — Taux raisonnables.
Strictement confidentiel.
**La Cie des Prêts & Finance Industrielle**
Chambre 102, 48, rue Rideau Téléphone: 6-3700

# SPORT

## Bob Pirie établit un nouveau record quand il gagne les 440 verges

SYDNEY, 9 — (PC - Reuters) — Bob Pirie, de Toronto, a gagné les finales de 440 verges, à la nage libre, ce soir, dans les courses de natation, aux Jeux de l'Empire, établissant un nouveau record impérial de 4:54.6, 5.2 secondes de mieux que le temps établi en 1930 par Noël Ryan, d'Australie. Robert Leivers, d'Angleterre, s'est classé deuxième. Pirie a aussi gagné les 110 verges, établissant un autre record en 59.6 secondes. Il vint à deux secondes près de transformer la défaite en victoire dans la course à relais de 880 verges, gagnée par l'équipe anglaise. Pirie fit les dernières 220 verges en 2.13, son temps le plus rapide. A la fin, il n'était qu'une verge en arrière de Norman Wainwright de l'équipe anglaise.

## GREENE REPREND LE HARNAIS CONTRE VICS

### Le brillant ouvrier des Sénateurs est maintenant rétabli.

La direction des Sénateurs annonce que Georges Greene, valeureux avant qui est au repos depuis les premiers engagements de la saison, fera samedi soir, contre le Victoria, sa rentrée en scène.

Greene se blessa gravement au poignet et, depuis, se repose, car le médecin ne voulait pas qu'il prenne des risques inutiles. Notre troupier est maintenant rétabli et les fervents seront contents de le revoir à l'oeuvre.

Le Victoria vient jouer la dernière partie de la saison sous les toits de l'Auditorium. On s'attend à la présence d'une foule considérable.

## NOS SAVANTS MÈNENT RONDE

### GOSSELIN, BELLC ET GUINDON, AS UNIVERSITAIRES, SE PARTAGENT LA PREMIERE PLACE CHEZ LES COMPTEURS SCOLASTIQUES.

Voici la liste des compteurs dans la ligue scolastique juvénile d'Ottawa:—

| | B | P | Pts |
|---|---|---|---|
| Gosselin, U. d'O. | 7 | 3 | 10 |
| Bélec, U. d'O. | 5 | 5 | 10 |
| Guindon, U. d'O. | 2 | 8 | 10 |
| Fripp, Lisgar | 6 | 3 | 9 |
| Licari, Technique | 4 | 5 | 9 |
| McWhinney, Technique | 6 | 0 | 6 |
| Schroeter, Commerce | 5 | 1 | 6 |
| Maguire, Lisgar | 3 | 3 | 6 |
| Lipkin, Commerce | 3 | 2 | 5 |
| McTeer, St-Patrice | 2 | 3 | 5 |
| Robillard, Lisgar | 3 | 1 | 4 |
| Cross, Commerce | 3 | 1 | 4 |
| Wallace, St-Patrice | 2 | 2 | 4 |
| Harper, Glebe | 2 | 2 | 4 |
| Robinson, Glebe | 2 | 2 | 4 |
| Girouard, LaSalle | 3 | 0 | 3 |
| Carroll, St-Patrice | 2 | 1 | 3 |
| Reid, Commerce | 2 | 1 | 3 |
| Dennisson, St-Patrice | 2 | 1 | 3 |
| Kritsch, Technique | 1 | 2 | 3 |
| Brisson, LaSalle | 1 | 2 | 3 |
| Munroe, Glebe | 1 | 2 | 3 |
| Sabourin, LaSalle | 1 | 2 | 3 |
| Drummond, Technique | 2 | 0 | 2 |
| Pope, Glebe | 2 | 0 | 2 |
| Ebbs, St-Patrice | 1 | 1 | 2 |
| Garvey, Technique | 1 | 1 | 2 |
| F. Cosgrove, St-Patrice | 1 | 1 | 2 |
| Ross, Glebe | 0 | 2 | 2 |
| T. Cosgrove, St-Patrice | 0 | 2 | 2 |
| Foster, Technique | 1 | 0 | 1 |
| Kuntz, Glebe | 1 | 0 | 1 |
| Tuner, St-Patrice | 1 | 0 | 1 |
| O'Leary, Technique | 1 | 0 | 1 |
| Swords, Commerce | 1 | 0 | 1 |
| Parks, Commerce | 1 | 0 | 1 |
| Golfe, Commerce | 1 | 0 | 1 |
| Stratton, Commerce | 1 | 0 | 1 |
| Bolvin, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Reinhardt, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Westwick, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Guénete, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Thériault, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Sloan, Glebe | 1 | 0 | 1 |
| Nicholson, Technique | 1 | 0 | 1 |
| Provost, Technique | 1 | 0 | 1 |
| Young, Lisgar | 1 | 0 | 1 |
| Miller, Glebe | 1 | 0 | 1 |
| Ellis, Lisgar | 1 | 0 | 1 |
| Mosley, St-Patrice | 1 | 0 | 1 |
| Beaudrey, Commerce | 1 | 0 | 1 |
| Duhamel, LaSalle | 1 | 0 | 1 |
| Johnson, Glebe | 0 | 1 | 1 |
| Pyefinch, Glebe | 0 | 1 | 1 |
| Miller, Commerce | 0 | 1 | 1 |

## BEAU SUCCÈS DU MARION

### IL L'EMPORTE SUR LE CARTIER DANS UN DEBAT SERRE DE LA LIGUE STE-ANNE.

Le Marion, habilement piloté par Paul Charbonneau, a pris la mesure du Cartier, au pointage de 2 à 1, dans une partie intéressante de la ligue de l'Association sportive Ste-Anne.

H. Morrissette compta les deux points du Marion.

Ce ne fut que dans la troisième période que Cartier enregistra son unique point quand Lascelle sur une passe de H. Pilon-R. Laporte fit le nécessaire. H. Morrissette, E. Archambault, J. Charette, M. Diguer, D. Lalonde se dévouèrent pour Marion tandis que Lascelle, V. Langlois, N. Lacroix, H. Pilon, R. Laporte se distinguèrent pour Cartier. Marion demeure encore à la tête de la ligue.

LES ALIGNEMENTS

| Marion | | Cartier |
|---|---|---|
| | Gardien | |
| J. Charette | | V. Langlois |
| | Défense | |
| R. Carisse | | N. Lacroix |
| M. Diguer | | F. Sarault |
| | Centre | |
| E. Archambault | | H. Pilon |
| | Ailes | |
| H. Morissette | | L. Morin |
| D. Lalonde | | J. Boivin |
| | Substituts | |
| R. Sauriol | | R. Laporte |
| G. Charron | | N. Lascelle |
| | | A. Emond |
| | | A. Provost |

Chronométreur: W. Desjardins.
Arbitres:— "Daddy" Lavergne et "Dick" Proulx.
Le résumé:—
Première Période
1—Marion: H. Morrissette 19'35"
Pas de punition.
Deuxième Période
2—Marion, H. Morrisette . 14'37"
Punition: — M. Diguer.
Troisième Période
3—Cartier, N. Lascelle
H. Pilon-R. Laporte 13'24"
Punition: — J. Boivin (majeure)
R. Carisse (majeure)

## Conférences à la Société de Chimie

Parlant à une réunion de la Société de l'Industrie chimique (succursale d'Ottawa) tenue hier soir au Château Laurier le Dr J.-C. Woodward, de la Ferme expérimentale, disait que tout près d'un quart de l'étendue totale du Canada était consacré au pâturage qui, durant l'année fournit la nourriture à plus de 7 millions de bestiaux et de moutons.

Deux discours furent présentés durant la soirée. Le Dr Atkinson parla sur le sujet suivant: "De la composition chimique du pâturage" et le Dr Woodward traita de la question de "La valeur nutritive du pâturage". Tous deux sont de la Ferme expérimentale.

Les orateurs furent présentés par M. C.-H. Robinson, chimiste en chef de l'Agriculture pour le gouvernement fédéral qui présenta les conférenciers en disant que les premiers pas dans l'étude des sujets traités à la réunion avaient été faits par son prédécesseur, l'ancien chimiste fédéral M. Shutt.

## IVANHOE

N° 22.—CHEVALIER WAMBA.

Pâle de rage le prince Jean lança les jurons les plus affreux, tandis que la foule applaudissait l'action de Cedric.

—Pourquoi pousses-tu ces acclamations? demanda le prince au yeoman vêtu en habit vert.

—J'applaudis toujours, répondit le yeoman, quand je vois un coup adroit ou un trait bien visé!

—Nous mettrons plus tard ta capacité à l'épreuve, dit le prince d'un ton menaçant.

—Et toi, chien d'infidèle, obéis à mes ordres où je te ferai écorcher!

Tout tremblant Isaac monta à pas lents l'escalier rapide conduisant à la galerie.

—Voyons qui osera l'arrêter, dit le prince, les yeux fixés sur Cedric, qui pouvait à peine se maîtriser.

—Moi! cria le bouffon Wamba en sautant en avant, un sabre de bois dans une main, et une grande tranche de jambon comme bouclier, dans l'autre. Effrayé le juif fit un pas en arrière, mais le pied lui manqua et aux grands éclats de rire de tous les spectateurs, il roula dans l'escalier jusqu'à terre.

Cousin prince, dit Wamba, accordez-moi le prix du tournoi, car j'ai vaincu honorablement mon antagoniste avec l'épée et le bouclier!

—Qui es-tu, noble champion, demanda le prince en riant.

—Chevalier Wamba, fils de Witless!

Content d'avoir un prétexte pour révoquer son ordre, le prince Jean s'approcha d'Isaac.

—Ecoutez, Isaac, prêtez-moi vingt pièces d'or. — Et avant que le juif eut le temps de compter l'argent, le prince Jean lui avait arraché la bourse des mains tandis que les spectateurs applaudissaient le prince comme s'il avait fait quelques exploits honorables.


## "MAINTENANT IL Y EN A QUATRE"

**. . . disent les partisans des "trois autres" principales voitures à bas prix.**

Depuis des années, les acheteurs de voitures peu couteuses s'entendaient dire: "Comparez-les toutes les trois". Sage conseil, car toutes les trois sont de bonnes voitures, qui ont donné satisfaction à des millions d'automobilistes.

Ecoutez maintenant ce que disent les partisans de ces trois marques (qu'ils jugeaient sans égales) depuis que nous avons fait essayer à un groupe d'entre eux une NOUVELLE voiture de bas prix. Ils l'ont mise à l'épreuve, à côté d'un modèle 1938 de leur marque habituelle. Les déclarations qui suivent résument l'opinion de ces juges impartiaux:

L'homme de la "Voiture A" (nom fourni sur demande): "Je suis étonné de la différence. Votre nouvelle voiture l'emporte aisément. Le moteur, quelle que soit la vitesse, ne semble jamais rendu à bout. La direction est parfaite . . . moins de soubresauts sur la route."

L'homme de la "Voiture B" (nom fourni sur demande): "Voiture plus spacieuse que la mienne; le siège d'arrière est plus confortable. Le Hudson 112 est plus stable; le moteur est aussi plus souple, plus silencieux. Une meilleure voiture en général!"

L'homme de la "Voiture C" (nom fourni sur demande): "Ces freins sont incomparables. Quand le Hudson arrête, il arrête! Voiture plus facile à manoeuvrer. Plus sûre, plus robuste, à mon avis."

CETTE NOUVELLE voiture parmi les moins couteuses, qui n'a pas craint de subir ces comparaisons aux mains de gens qui étaient satisfaits des "trois autres", C'EST LE NOUVEAU HUDSON 112, dont la présentation se fera prochainement.

Cette première présentation du nouveau Hudson 112 aura lieu ici cette semaine. Venez voir cette combinaison: apparence, spaciosité, performance, robustesse et securité; en plus: coût modique et économie à un degré inconnu jusqu'ici dans la classe des bas prix. LA MEILLEURE AUBAINE JAMAIS OFFERTE!

HUDSON MOTORS OF CANADA LIMITED
Tillbury, Ontario.

VOYEZ-LE A LA **Station de Service St-Denis**
Angle Maisonneuve et Victoria Hull
Carleton Motor Sales Ltd., 697 rue Bank Ottawa


Feuilleton du "Droit"

# LES DERNIERS SANGLOTS

Roman de Pierre Dhaël

de la Société des Gens de Lettres

No 19

"Ce n'est pas possible! prononça-t-elle à haute voix. Non, je ne puis y croire . . .

Pourtant, le texte officiel était là, sous ses yeux. Elle se força à le relire, en scandant les mots, pour bien se convaincre qu'elle n'était pas la proie d'un simple cauchemar:

Société des Grands Hôtels
Paris

"Madame,

"Nous avons le pénible devoir de vous informer que M. Regis de Bassières, votre mari, descendu, il y a trois jours, au Grand Hôtel des Alpes, à Brançon, vient d'être victime d'un grave accident.

"Parti hier matin en compagnie d'un guide bien connu dans la région il n'était pas rentré hier soir à l'hôtel, alors qu'il avait déclaré vouloir faire seulement dans la montagne "une excursion de quelques heures".

"D'autre part, une caravane, rentrée vers vingt-deux heures, déclarait avoir aperçu, à la tombée de la nuit, au-delà du mont Geneve, à quelques kilomètres de Briançan, et au fond d'un ravin, le corps d'un homme auquel l'heure avancée ne permit pas de porter un secours immédiat.

"Des membres du Club Alpin et les guides locaux alertes se mirent en route aussitôt. Ce matin, au petit jour, ils parvenaient à retirer du ravin le cadavre du guide parti en compagnie de M. de Bassières duquel, par contre, on ne trouvait aucune trace.

"Une planche rompue, qui formait passerelle sur un torrent, avait fait basculer dans le vide le malheureux touriste, qui, dans sa chute, avait dû se briser la tête contre les rochers.

"Et voilà bien le drame, le drame laisse aucun doute sur la nature de l'accident. L'escarpement des parois du gouffre, la profondeur de celui-ci, les broussailles épaisses et la neige qui l'encombrent, expliquant la difficulté des recherches.

"Quoi qu'il en soit, ces dernières continuent, poussées avec la plus grande activité par les guides attachés à notre établissement de Briançon, secondés eux-mêmes avec beaucoup de zèle par la police locale et des troupes alpines qui rivalisent d'ardeur dans cette entreprise de sauvetage.

"Nous vous tiendrons au courant, madame, heure par heure, autant que possible, de la marche de ces opérations. Mais si, dans un désir bien compréhensible et une impatience bien légitime, vous préfériez la suivre par vous-même, nous vous informons que nous tenons en permanence à votre disposition le plus confortable des avions de notre société, conduit par un excellent pilote, pour vous mener, le plus rapidement possible, à Briançon, centre des recherches en cours . . . . . .

Suivaient toutes les civilités obligées, qui revêtent un caractère si étrangement ironique, lorsqu'elles trouvent place dans des messages porteurs de fâcheuses nouvelles.

. . . . . .

Eh voilà bien le drame, le drame affreux parce qu'il est double! . .

Physique et matériel, d'abord . . . Il y a quelque part, là-bas, très loin, tout en haut, dans une crevasse traîtresse de l'Alpe homicide, un moribond qui achève son agonie, ou, peut-être, un simple cadavre, recroquevillé au fond d'un trou sous une couche de neige glacée. Et ce débris d'humanité, c'est le beau, le brillant Regis de Bassières, le mari de Josiane.

Drame moral aussi, pour la malheureuse! Ah! comme un simple mouvement d'humeur, très excusable en apparence, peut se transformer par la suite en un cuisant remords!

Regis était parti, brusquement, quatre jours plus tôt, au lendemain d'une discussion parfaitement injustifiée et désagréable, qui avait laissé à Josiane la pire impression d'amertume.

Aussi, quand, le matin suivant, il avait brièvement prévenu qu'il s'absentait pour quelques jours, sans dire où il allait, ni quand, au juste, il reviendrait, la jeune femme, outrée de ces façons insolemment autoritaires, avait pensé: "Bon voyage!" dans le sens de: "Bon débarras!" . . .

A ce moment-là, elle se révoltait sous le faix trop pesant d'une existence devenue impossible.

Mais, maintenant, elle se repentait de sa pensée égoïste, de cette impulsion méchante, de cette sorte de malédiction irraisonnée qu'elle avait jetée sur le partant.

Elle se disait, le coeur horriblement serré:

"S'il lui est arrivé malheur, c'est peut-être moi qui en suis cause...

Cette responsabilité possible la terrifiait.

"S'il était mort, je ne pourrais jamais oublier dans quelles conditions nous nous sommes quittés...

Et puis, presque peureusement, elle ajoutait:

"C'est mon mari, pourtant. . .

Jamais, sans doute, elle ne s'était si clairement rendu compte que Regis était son mari... pourtant!...

Elle n'y eut guère songé, certes, si elle l'eut su, loin d'elle, en bonne santé, à l'abri de tout danger, ne s'occupant que de ses affaires ou de ses plaisirs... Mais il était peut-être mort, ou sur le point de mourir. Alors, elle se rappelait qu'on l'avait unie à lui, devant Dieu et devant les hommes. Toutes ses rancunes tombaient; tous ses griefs s'évanouissaient; tous les mauvais souvenirs s'effaçaient. Il ne restait plus que la solidarité jusqu'alors insoupçonnée, qui doit lier deux époux normalement et librement associés pour la vie...

Et un autre sentiment encore, quelque chose de plus nouveau, de plus grave et de plus profond:

L'ébranlement émotionnel qu'elle venait de subir lui révélait soudain les recoins les plus secrets de son âme.

Oh! comme l'on peut s'ignorer soi-même, et complètement, et longtemps.

Voilà que, maintenant, Josiane découvrait — avec joie ou avec douleur? — que, dans le fond, tout au fond de son coeur mystérieux à force de pudeur, indéchiffrable à force de timidité, elle avait aimé, elle aimait encore ce compagnon si froid, si distant, si hostile.

Oui, elle l'avait aimé sans le savoir, et elle avait même continué, alors qu'il la meurtrissait journellement de sa méfiance et de ses dédains.

Elle le revoyait qu'il était, avant que ce mariage forcé ne l'eut renfrogné, hérissé, rendu insupportable. Comme alors il était beau, aimable, courtois, chevaleresque! Que de charmes il avait, d'esprit, de séductions de toutes sortes!

A cette évocation d'un passé encore si récent, les yeux de Josiane s'emplissaient de larmes.

"Hélas! soupira-t-elle. Je l'admirais, j'étais toute prête à l'aimer, à tout tenter pour le rendre heureux... S'il avait consenti seulement à faire, comme moi, un léger effort, à accepter loyalement les circonstances, à agréer les avances que je lui faisais de grand coeur!"

Mais à quoi bon récriminer? Elle ne songeait, certes, plus à adresser des reproches à l'absent. Elle se demandait en frissonnant, avec angoisse, avec effroi:

"Dans quel état va-t-on le retrouver?"

Elle se représentait, avec une horreur inexprimable, le beau visage défiguré, sanglant, tuméfié, méconnaissable, et ce corps d'athlète, pantelant, défoncé, broyé, déchiqueté... Et elle en éprouva une telle souffrance qu'elle fondit en larmes et tordit ses mains jointes en suppliant Dieu de lui épargner ce deuil dont elle ne pourrait jamais se consoler.

"C'est mon mari, Seigneur... C'est mon mari!..."

Moins de deux heures plus tard une automobile la déposait à l'aérodrome du Bourget.

. . . . . .

Tous les Briançonnais vraiment dignes de ce nom ne manqueront pas de vous faire orgueilleusement observer que, juchée à près de quatorze cents mètres d'altitude, Briançon est la ville la plus élevée de France."

En revanche, les chasseurs alpins qui y "tirent" leurs mois de service ne se priveront pas de vous déclarer, avec véhémence, dans les termes les plus péjoratifs et les plus brutaux, que Briançon est la dernière des garnisons que l'on puisse souhaiter à une jeune recrue.

Evidemment, ces gentils soldats exagèrent, ou bien ils plaisantent —comme plaisantaient leurs anciens, lesquels, à chaque relève du bataillon, entonnaient, avec une gaieté féroce, le refrain devenu populaire dans toutes les Alpes:

Briançon
Sale garnison,
Nous t'quittons
Sonnez, clairons!...

Evidemment, Josiane ne pouvait guère envisager d'un oeil optimiste la petite cité revêche dont une bise mordante emplissait les ruelles pentueuses. Elle n'avait à choisir, en réalité, qu'entre un espoir fallacieux et une certitude affreuse.

Elle calculait, logiquement:

(à suivre)

## Concours Rouvière et Leroux

**Un composition sur le martyre de deux missionnaires Oblats. — Pour les collèges et juvénats classiques. — $100 en prix.**

"L'Apostolat" revue des Oblats de Marie-Immaculée vient d'organiser un concours sur les RR. PP. G. Leroux et J.-B. Rouvière, missionnaires massacrés par deux esquimaux sur la fin d'octobre 1913.

Il s'agit de composer un drame, une dissertation, une nouvelle ou un conte sur le martyre de ces deux Oblats. Le concours est sous le distingué patronage de S. E. le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, et de S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie. Il est ouvert à tous les élèves des classes de belles-lettres, de rhétorique et des deux années de philosophie, dans tous les collèges et juvénats classiques, masculins et féminins de langue française. Il se terminera le 1er mai.

Le premier prix est de 25 dollars, le deuxième, de 20 dollars, le troisième, de 15 dollars, les quatrième et cinquième, de 10 dollars chacun, les sixième, septième, huitième et neuvième, de 5 dollars chacun.

Les membres du jury de correction, nommés par "L'Apostolat" sur demande de Mgr Breynat, sont les suivants: M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'université de Montréal; M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études au séminaire de Québec; M. J.-P. Labarre, principal de l'école du Plateau; M. l'abbé Damase Roy, professeur de belles-lettres au collège de St-Jean (Qué.); le R. P. Médéric Lavoie, O.M.I., professeur de belles-lettres au juniorat de Marie-Immaculée, à Chambly-Bassin (Qué.)

Chaque institution enverra ses meilleures copies (une ou deux, au plus trois par classe) à "L'Apostolat" des O.M.I., Chambly-Bassin (Qué.) Ces copies ne devront porter aucune indication. Chacune devra être mise dans une grande enveloppe où l'on insérera une autre enveloppe de format moindre et scellée contenant le nom du compositeur et son adresse collégiale. Copies et petites enveloppes seront numérotées aux bureaux de "L'Apostolat": ces dernières enveloppes ne seront ouvertes qu'après la correction.

## Un beau ralliement des Artisans canadiens-français

**M. Rodolphe Bédard, président général, préside à l'installation des officiers de huit succursales de notre région outaouaise. — M. l'abbé Rodrigue Glaude, le sénateur Lacasse et M. Télesphore Brassard au nombre des orateurs.**

Dimanche soir avait lieu au Standish Hall à Hull un beau ralliement des Artisans Canadiens-Français de la région outaouaise du district No 7 à l'occasion de l'installation solennelle et simultanée des officiers de huit succursales, sous la présidence distinguée de M. le Commandeur Rodolphe Bédard.

Le président général était accompagné de deux représentants du bureau chef, M. le notaire Télesphore Brassard, premier vice-président général et M. Léopold Lamarche, secrétaire-trésorier général, ainsi que de M. l'abbé Rodrigue Glaude, aumônier diocésain de la société, et du sénateur Lacasse, directeur général et patron du district No 7. M. J.-A. Poirier, assistant inspecteur-organisateur, avait organisé cette belle réunion avec le concours des membres du Comité d'action.

Les succursales suivantes y étaient représentées par presque tous leurs officiers récemment élus pour le terme de 1938: Saint Charles, Notre-Dame, Saint François d'Assise et Notre-Dame de Lourdes, du côté ontarien, et Rodrigue Glaude (Gatineau Mills), Wrightville, Notre-Dame et J.-A. Carrière, du côté québecquois. L'assemblée fut présidée conjointement par MM. Emile Dompierre, de Hull, et A. Lepage, d'Ottawa, ex-président et président récemment élu respectivement du comité d'action. M. Adrien Potvin, membre de la Commission du Service Civil, fut invité à agir comme maître de cérémonie. Il serait trop long d'énumérer tous les officiers des succursales. Nous nommerons seulement les huit présidents: MM. Elzéar Groulx (St-Charles); M. Desjardins (St-François d'Assise); A. Dessormeaux (Rodrigue Glaude); J. Dupont (N.-D. de Hull); M. Mainville (N.-D. d'Ottawa); J. Rochon (N.-D. de Lourdes, Eastview); V. Laviolette. (Wrightville); et G. Thivierge (J.-A. Carrière). Les membres du comité d'action pour 1938 seront les messieurs suivants: MM. Lepage, président; Nault, vice-président; Gagnon, secrétaire; Thivierge, trésorier; Séguin, 1er commissaire ordonnateur; Régimbald, 2e commissaire ordonnateur; Auger et Dupont, scrutateurs.

A la cérémonie solennelle de l'installation proprement dite succéda un programme oratoire des plus intéressants. Tous les officiers supérieurs adressèrent la parole et tous se déclarèrent enchantés du magnifique réveil mutualiste qui s'est opéré au cours des derniers mois dans la région d'Ottawa. Soulignons particulièrement le récit du progrès remarquable de la Société des A.C.F. que fit, avec son éloquence habituelle, le président général, ainsi que le vibrant appel de M. l'abbé Glaude: "Si vous voulez être de bons Artisans, dit-il, il faut d'abord que vous soyez d'excellents catholiques". MM. Lacasse et Potvin abondèrent dans le même sens, et tous furent vigoureusement applaudis. Plusieurs, notamment MM. Brassard et Laramée, ce dernier pro-maire de la cité de Hull, ajoutèrent aussi quelques brèves remarques.

A la fin du banquet qui termina ces fraternelles agapes, le sénateur Lacasse présenta, au nom du comité d'action, un joli cadeau à M. Emile Dompierre, en témoignage d'estime et de reconnaissance.

Et cette belle soirée prit fin au chant enthousiaste d'O CANADA.

Un nouveau chapitre venait d'être écrit dans l'histoire de la belle Société des Artisans Canadiens-Français de la région d'Ottawa et de Hull.

## Journaliste traduit en cour au sujet de son permis de radio

La radio, évidemment fait de ce temps-ci le sujet de beaucoup de publicité. Une dépêche de Montréal nous fait part d'un cas très original.

Disons tout d'abord que le cas s'est passé en cour et qu'un journaliste y est concerné. Il s'agit de M. Tancrède Marcil, journaliste de Montréal, qui n'a pas encore payé son permis de radio. En conséquence, il comparaissait hier devant le juge J.-C. Langlois, accusé de délit.

N'ayant pas besoin du luxe que sont les avocats, notre compatriote Marcil se défendit lui-même. Dans son plaidoyer, il renseigna la Couronne en disant tout d'abord que s'il devait payer son permis, il devait, en retour, recevoir du service. Alléguant que les tramways et les transformateurs nuisaient beaucoup à la réception, M. Marcil ajouta: "Je suis comme des centaines de personnes de Notre-Dame-de-Grâce qui souffrent de cette interférence."

"Dans un récent discours, le vice-président de la Société Radio-Canada, M. René Morin, déclarait que le coût des permis de la radio n'était pas un impôt mais devait être considéré comme un contrat passé entre le ministère du Transport et celui qui achète le permis. Alors, si c'est vraiment un contrat, je dois recevoir les éléments primordiaux de tout contrat".

M. Marcil fit ensuite preuve de bon esprit de civisme en disant "qu'il désirait porter la cause devant les tribunaux afin d'attirer l'attention du public qui pourrait faire pression auprès des autorités fédérales, lesquelles, à leur tour, devraient remédier à cet état de choses."

Le juge déclara que la meilleure façon d'attirer l'attention des autorités fédérales seraient de vous "condamner". Le jugement sera prononcé le 15 février prochain.


AVIS
**Dr R.-L. DesRosiers**
Chirurgien-Dentiste
occupe ses nouveaux bureaux, à
67, Rue Elm, Est
SUDBURY, ONT.
"Edifice Stevens"
voisin du théâtre Regent

PLUS ECONOMIQUE
PLUS DE CHALEUR
OTTAWA COKE
THE OTTAWA GAS CO.
Tél: 2 - 4801

Vous pouvez magasiner partout, mais pour profiter des MEILLEURES valeurs allez chez
F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET
SUR LE MARCHE BY

**Au pays des géants et des fées**
Contes de folklore canadien
par
Marie-Rose TURCOT
La tenue littéraire, la valeur des récits féeriques, les illustrations artistiques qui s'y rattachent font de ce volume un livre précieux pour les enfants.
S'adresser au "Droit"
98, rue Georges,
Ottawa
Le prix de l'exemplaire est de $0.50.

3 Gouttes d'Huiles MÉDICALES
J.F.D.

Prises le soir au coucher, dans ½ tasse d'eau tiède, soulageront promptement les douleurs causées par: RHUMATISME, GOUTTE, LUMBAGO, MAL de REINS, TROUBLES DE LA VESSIE, etc.
EN VENTE PARTOUT
$1.00 la bouteille
LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES J. F. D.
5, rue York. Ottawa, Ont.
Tél.: 6-0677

C'est par un malentendu que l'échevin Wilbert Hamilton a été mentionné comme proposeur de la résolution tendant à interdire la distribution des circulaires à Ottawa. L'auteur de cette résolution, défaite au conseil municipal au vote de 24 contre 1, était l'échevin McMillan.

## PÉNIBLE ACCIDENT RUE RIDEAU

**JOHN WATTS, DE LA R.C.A.F., FRAPPE UN TAXI A LA SORTIE DU LITTLE THEATRE ET BLESSE Mmes C. LANDREVILLE ET J. AMYOT.**

En sortant du Little Theatre, hier soir, après la représentation de "Les Patriotes", Mme Charles Landreville et sa fille, Mme Joseph Amyot, toutes deux du No 176½ rue Rideau, furent victimes d'un pénible accident lorsque le taxi qui les conduisait vint en collision avec une autre voiture au croisement des rues Rideau et King Edward.

Mme Amyot souffre de blessures à la tête tandis que Mme Landreville s'est fracturé la cheville gauche. Toutes deux furent conduites à l'hôpital de la rue Water.

Selon le rapport du constable Russell Berndt, le taxi qui les conduisait se dirigeait vers le nord de la rue King Edward et comme il traversait la rue Rideau, une voiture venant de l'est, sur cette même rue, le frappa de côté.

Le taxi était sous la conduite de Nicholas Lucino, 4 rue Adélaide, et John Watts, de l'aéronautique canadienne, était au volant de l'autre voiture. Le côté gauche du taxi fut considérablement enfoncé. Les trois passagers qui accompagnaient Watts sortirent indemnes de l'accident.

Le Dr H.-R. Viau, 473 rue Rideau, fut immédiatement appelé sur la scène de l'accident. Devant les blessures graves des deux victimes, il ordonna qu'on les conduise à l'hôpital général. Mme Landreville, dit-on à l'hôpital, est hors de danger, mais un examen aux rayons-X établira la gravité des blessures de Mme Amyot.

## Ottawa, croit-on, n'interviendra pas

**G.-F. POWELL ET J.-H. UNWIN DEVRONT PURGER LA SENTENCE QUE LEUR A IMPOSEE LA COUR ALBERTAINE.**

Le ministre de la Justice n'interviendra pas pour modifier la sentence imposée à G.-F. Powell, autorité anglaise sur le crédit social, et à Joseph-H. Unwin, député d'Edson au parlement d'Edmonton, condamnés pour libelle par la cour albertaine. C'est ce que l'on a appris hier soir.

Le ministère de la Justice n'a pas l'autorité requise pour intervenir dans l'imposition des sentences. Mais il peut étudier la question de la mise en liberté sur parole lorsque les condamnés auront purgé une partie de leur sentence. On doute même que, dans le cas présent, le ministère de la Justice puisse plus tard étudier la possibilité de la mise en liberté sur parole, parce que les sentences sont d'une trop courte durée. M. Powell a été condamné à six mois de prison et M. Unwin, à trois mois. On étudie d'ordinaire la possibilité de mise en liberté sur parole lorsque les sentences sont plus longues.

## Un agent de police blessé

**ON RECHERCHE L'HOMME QUI A BLESSE GRIEVEMENT L'AGENT DON SHERVILL.**

(Presse canadienne)

HAMILTON, Ont., 9.— Les agents de police sont à la recherche, dans le canton de Saltfleet, de l'homme non encore identifié qui a blessé grièvement l'agent provincial Don Shervill, pendant qu'il faisait enquête hier soir sur des vols commis à la colonie d'été d'Orchard Beach.

Shervill, agent du comté de Wentworth, qui était dans son automobile, se rendit à Stoney Creek et demanda de l'aide à la maison de Harry Greenwood, ancien agent. Greenwood transporta d'urgence le blessé à l'hôpital local, où on demanda du sang pour faire la transfusion. Jack White consentit à donner de son sang, et l'opération fut faite heureusement.

**Procurez-vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces.**


**Poils superflus**
Enlevés en toute sécurité et permanence par
L'ELECTROLYSE
LE
Salon Mountford
Fondé à Ottawa depuis 3 ans.
49, rue Metcalfe
Rendez-vous 2-8778


## M. J.-A. Larocque, père du docteur Larocque meurt hier

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph-Alfred Larocque ancien chef de trains de la compagnie New-York Central et un résidant d'Ottawa durant plusieurs années. M. Larocque mourut à la résidence de son fils, le Dr A. Larocque, 431, rue Rideau. Le défunt, âgé de 58 ans, n'avait été malade que peu de temps.

Feu M. Larocque était né à Forrest, N. Y., où il avait passé la majeure partie de sa jeunesse. C'est là qu'il reçut son instruction primaire et qu'il entra aux services de la compagnie New-York Central. M. Larocque avait laissé sa position depuis quelques mois. Bien connu dans la Capitale, M. Larocque était membre des Chevaliers de Colomb.

Lui survivent: son épouse, née Odila Burelle St-Onge; un fils, le Dr A. Larocque et une fille, Mlle Larocque, R.N., tous deux d'Ottawa; deux frères William de Dickinson Center, N.-Y., et Frank Larocque de Syracuse, N.-Y.; deux soeurs Mmes J. Kegler de Canaan Conn., et H. Paige de Kansas City.

Les funérailles auront lieu à Embrun vendredi matin. La dépouille mortelle quittera la résidence mortuaire à 431, rue Rideau à 8 h. 30 pour se rendre par train à Embrun où le service funèbre sera chanté à 10 heures en l'église St-Jacques.

"Le Droit" prie la famille en deuil de croire à ses plus sincères condoléances.

## A l'ombre du banc du magistrat

**MARTIN GASS SERA DEPORTE — GRATITUDE D'UN PATIENT. — LA GARE UNION DEVENUE ENDROIT DE COMMERCE.**

Martin Gass, qui séjournait dans la prison locale depuis le 12 janvier pour avoir obtenu gîte et couvert au Château Laurier et quarante dollars en argent sous de fausses représentations, a reçu sa condamnation ce matin du magistrat Glen Strike. Sa sentence de six semaines ayant effet rétroactif à compter de la date de son internement, il ne reste à Martin Gass que deux semaines pour admirer les charmes et goûter l'hospitalité de la capitale canadienne, car dès sa sortie de prison, il sera déporté en Angleterre, son pays d'origine.

* * *

Earl Graham, 118, avenue Melrose, se sentait une grande lassitude dans les jambes, mais beaucoup de vigueur dans les bras, lorsqu'il se présenta samedi dernier à 2 h. 30 du matin, à la clinique de l'hôpital municipal, pour subir un examen. L'interne qui le reçut ne constata rien d'anormal, sauf une légère odeur de whiskey et conseilla sagement à son patient nocturne d'aller se coucher. Mais Earl Graham n'entend pas la blague de cette façon et s'acquitta des frais de consultation par un solide coup de point à la figure qui coûta au jeune médecin une dent et une légère éraflure à la joue gauche. Accusé de voies de fait, il recevra sa sentence samedi matin.

* * *

James Crowe n'a pas convaincu le tribunal avec son histoire d'achat de serviette et de souliers dans les couloirs de la gare Union. Traduit en correctionnelle sous accusation de vol d'une serviette d'une valeur de $10 appartenant à Mme Ella Larsen, de Carleton, et qui a disparu de la voiture de cette dernière. Crow a raconté une histoire cousue de fil blanc qui n'a impressionné personne. Il recevra sa sentence vendredi prochain. Mtre R. Mercier occupait pour la couronne.

* * *

Albert Potvin passera six semaines en prison pour avoir volé d'un magasin local trois coupe-vents. Il avait comparu antérieurement et avait été trouvé coupable de l'accusation logée contre lui. La sentence date du 7 février.

* * *

**NE PAS CONFONDRE**

Il y a plusieurs de nos concitoyens qui portent le même nom. Nous en avons de nouveau la preuve aujourd'hui quand on nous prie de ne pas confondre Albert Potvin, fils de M. et Mme Donat Potvin de Hurdman's Bridge, avec l'individu du même nom arrêté pour le vol de trois "coupe-vent,"... et de même de ne pas confondre Albert Legault, 148-B, rue Saint-André avec son homonyme mêlé à une affaire de vol.

## LES SECOURS AUX É-UNIS

(Presse Associée)

WASHINGTON, 9. — Le président Roosevelt demandera dans un ou deux jours au Congrès d'approprier $200.000.000 à $300.000.000 pour secours pendant les cinq mois à venir.

## DOMMAGES DE $10.000

(Presse Canadienne)

ST-JEROME, Qué., 9. — L'aréna pour hockey de St-Jérôme, endommagée par le feu hier soir, sera réparée immédiatement. Les pertes sont estimées à $10.000. St-Jérôme est à 10 milles au nord de Montréal.

## PERKINS MILLS, Qué.

PERKINS, Qué., 9. — A M. et Mme Léonard Martin (Annonciade Rettier), est née une fille, baptisée Marie-Rollande. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Malette, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Laurence Guitard est revenue dans sa famille, après avoir passé quelques jours à Ottawa.

Madame Joseph Ouellette est partie pour une visite assez prolongée chez sa fille, Mme Pierre Prud'homme, d'Ottawa.

M. Hormisdas Lépine est parti depuis quelques jours pour un voyage de six semaines en Floride, avec ses amis, M. et Mme P.-J. O'Leary, d'Ottawa.

Mlle Ethel Burke est revenu ces jours derniers, après avoir visité des parents et des amis à Détroit et à Flint, Mich.

## Huit personnes tuées dans une chute d'avion

**UN AVION FRANÇAIS HEURTE LE BRISE-LAMES DE MARSEILLE ET PREND FEU.**

(Presse associée)

MARSEILLE, France, 9. — Huit personnes ont été tuées et quatre blessées aujourd'hui dans la chute d'un avion français au brise-lames de Marseille, au moment du départ. L'avion transméditerranéen partait pour faire son envolée régulière à Ajaccio, île de Corse, sur la route aérienne Marseille-Tunis. Il se heurta contre le brise-lames et prit feu.

Les morts sont trois passagers et cinq membres de l'équipage. Deux passagers et deux membres de l'équipage ont été blessés. Tous les morts étaient des Français, y compris le pilote en chef Pierre Burello, aviateur vétéran, qui était au contrôle. On croit que le brouillard l'empêcha de voir le brise-lames. L'accident est survenu à 7 h. 30 du matin, soit 2 h. 30 du matin, heure de l'est. La machine était munie de quatre moteurs.

Quatre passagers perdirent la vie pendant un accident en Corse, en janvier 1936.

## Il y aura un haut-parleur à ce comité

QUEBEC, 9. — M. J.-D. Bégin, député de Dorchester et président du comité des bills privés, a donné les instructions nécessaires pour qu'un haut parleur soit de nouveau installé en la salle du comité. Ce haut parleur lui a bien servi, l'an dernier, lors de certaines séances plutôt tumultueuses. On s'attend à plus de calme au cours de la présente session, mais les hauts parleurs sont d'une aide précieuse au président et au greffier qui siègent à une extrémité de la salle alors que les promoteurs des bills sont à l'autre extrémité.

Il y aura beaucoup moins de bills privés cette année que l'an dernier, de sorte, que le travail du comité sera considérablement simplifié. Le bill de Montréal, qui avait nécessité trois semaines de travail l'an dernier, devrait être passé au crible au cours de la présente session en moins de quatre séances. Comme le "Droit" l'annonçait hier, le comité ne siègera pas avant la semaine prochaine.

## Les cours de parole publique sont retardés

Les arragemets entre la Chambre de Commerce et la commission des écoles séparées d'Ottawa n'ayant pas encore été conclus, l'ouverture des cours de parole publique, pour hommes d'affaires, qui devaient commencer ce soir, a dû être remise à mercredi prochain On compte alors avoir le local désiré, soit à l'école Guigues, soit à l'école Garneau.

## Condamné à perpétuité pour manslaughter

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 9.—Qualifié "d'homme qui avait mené une vie de dissipation", par M. le juge Wilfrid Lazure, un certain Arthur Desjardins, âgé de 47 ans, fut trouvé coupable de manslaughter et condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir fait feu sur Roch Lupien dans un club de nuit en août dernier.

Accusé d'abord de meurtre, Desjardins fut averti par le juge "qu'une vie de vagabondage et de fréquentation de buvettes et de boîtes de nuit" l'avait conduit là où il était arrivé.

Desjardins fit feu sur Lupien après une discussion échauffée par des ingurgitations de spiritueux.

Le jury a diminué la condamnation prenant en considération que les deux avaient bu.

## ROCKLAND, Ont.

ROCKLAND, Ont., — MM. Raoul Leroux, Wellington McCaley et Donat Parizeau, qui travaillent dans le Nord, sont attendus à Rockland ces jours-ci.

## Le Dr Sylvio Lafortune et la mort de Roger Poirier

MONTREAL, 9 — (P. C.) — Le Dr Sylvio Lafortune, gouverneur de la prison de Montréal, nie que Roger Poirier, le prisonnier décédé dans la prison le 20 janvier, ait été l'objet de mauvais traitements, tel que l'a prétendu M. Cléophas Bastien, député libéral de Berthier, à la législature hier soir.

Le gouverneur n'a pas voulu confirmer l'accusation de M. Bastien que le prisonnier avait été tenu dans une camisole de force et laissé sans aliments plusieurs jours avant sa mort. Le Dr Lafortune rappelle que le coroner avait constaté que Poirier a succombé à une néphrite, maladie rhénale. "Poirier, dit-il, est arrivé malade à l'institution. Il était querelleur et, par suite des perturbations qu'il créait, il fallut l'isoler."

Le Dr Lafortune dit que pour sa part, il n'est pas disposé à faire d'autre enquête.

## "LES FOURBERIES DE SCAPIN"

On ne manquera pas d'écouter au poste CKCH ce soir à 8 heures 15, des extraits de cette farce classique de Molière. Ces extraits seront données par ceux mêmes qui les interpréteront, samedi, le 19, au Little Theatre. C'est que les artistes de la Société des Débats français de l'Université, préparent une grande soirée très divertissante puisqu'ils ont mis à l'affiche, cette année, deux comédies classiques qui "ont fait rire toute la France" des centaines de fois: "LES PLAIDEURS" de Racine et un substantiel extrait des "FOURBERIES DE SCAPIN" de Molière.

Qu'on se rende au Little Theatre samedi prochain, le 19 fév. pour une très agréable récréation et pour encourager la jeunesse étudiante canadienne-française de l'Université.

Les billets, 75 et 50 sous, sont en vente à l'Université, tél. 6-3860, ou auprès des étudiants.

## La mort de Mme Edmond Lavoie

**ELLE ETAIT LA SOEUR DE FEU L'ABBE J.-O. BOULET.**

QUEBEC, le 9. — Une famille des plus estimées de Québec vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de Mme Edmond Lavoie, née Wilhelmine Boulet, décédée à Matane le 30 janvier et inhumée le 2 février à Québec en l'église du Saint Coeur de Marie à l'âge de 72 ans et 10 mois.

MME EDMOND LAVOIE

Madame Lavoie était la soeur de feu l'abbé J.-O. Boulet, anciennement curé à St-Isidore de Prescott et aumônier à l'Hôpital du Sacré-Coeur à Hull. Elle était la mère de M. J. Oscar Lavoie de la maison J. B. Renaud de Québec et de M. Ernest Lavoie du département de la publicité du Soleil et de l'Evénement et de Mme Chs-Alph Beaulieu (Germaine) de Matane. Elle laisse aussi pour pleurer sa perte, plusieurs petits-enfants, dont Mère St-Dominique Marie, du couvent du Bon Pasteur, Paul, Roger, Madeleine, Raymonde, Gertrude, Jean-Marie, Marcel, Gaston, Dominique, Guy, Suzanne, Roland, et Thérèse Lavoie. L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

## LES 34 ANS DE CANDIDE ROCHEFORT

QUEBEC, 9.—M. Candide Rochefort, député ministériel de Ste-Marie, a célébré hier le 34e anniversaire de sa naissance. A cette occasion il a reçu de nombreuses félicitations de la part de ses collègues de la Chambre.

## CONGRÈS DES INGÉNIEURS DE LA VOIRIE

(De notre correspondant)

QUEBEC, P.Q., 9.— L'hon. François Leduc, ministre de la voirie, a ouvert ce matin, en la salle du comité des bills privés, la 11ème convention annuelle des ingénieurs de la voirie.

Cette convention, au cours de laquelle des études très fouillées seront présentées sur la construction des routes et des ponts, durera trois jours. Jeudi soir, le ministre recevra les congressistes à un dîner qui aura lieu à l'hôtel Clarendon.

En ouvrant le congrès, M. Leduc a souhaité la bienvenue à tous et a souligné l'importance de cette convention. Le problème de la voirie est complexe, dit-il. Une route n'est pas un ruban quelconque que l'on jette sur une terre non préparée. Pour construire une route, il faut d'abord faire une étude du système actuellement existant afin de tirer le meilleur parti possible de ce qui a déjà été fait. "Il faut ensuite étudier la densité de la circulation à l'endroit donné, étudier l'usage qui en sera fait, et qu'il y a aussi le problème de l'augmentation de la circulation qui est très important," a ajouté le ministre. Et c'est là que l'ingénieur doit se distinguer. "La formation que vous avez reçue vous permet de faire des déductions que d'autres ne pourraient faire. Enfin, il faut étudier le côté financier de l'entreprise."

M. Leduc rendit hommage au gouvernement de son personnel et à la coopération très étroite du premier ministre et des autres membres de son cabinet. Le ministre énuméra aussi quelques unes des caractéristiques d'une route moderne: réduction des distances, visibilité, drainage, largeur suffisante, accotements larges et solides, etc. Il a particulièrement insisté sur le facteur sécurité et économie, la fondation prochaine d'un service spécial de statistiques qui permettra au département de se renseigner sur la sécurité de notre réseau de routes.

**Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit. — Appelez 6-0514.**

## Le banquet de l'Ottawa Dairy remporte un éclatant succès

Le banquet de l'Ottawa Dairy Employees' Social & Benefit Club, tenu hier soir au Château-Laurier remporta un éclatant succès: Plus de cinq cents personnes prirent part au souper et à la sauterie subséquente.

M. G.-T. Hayes, président du Club, occupait le fauteuil présidentiel, et l'on pouvait voir à la table d'honneur, les personnes suivantes: M. Hugh Carson et Mlle Margaret Carson, M. et Mme W.-F. Jones, M. et Mme B.-H. Thorne, le docteur et Mme J.-B. Hollinsworth, M. et Mme G. Dobson, M. Gordon Edwards, Mlle Eleanor Carson, MM. A.-E. Provost et J. Mackson, M. et Mme T.-J. Tierney, Mlle F. Rennick, M. et Mme W.-A. Craig, M. et Mme A.-J. Choquette, M. et Mme W.-J. Alexander, M. H. Warren, le docteur et Mme R.-E. Pallister, M. et Mme D. McDermid, et M. et Mme H. Ford.

Le président du Club, M. Hayes, proposa la santé du Roi et expliqua le programme de la soirée. M. W.-F. Jones, président de l'Ottawa Dairy présenta aux invités toutes les personnes assises à la table d'honneur. M. Hugh Carson, qui était en quelque sorte le héros de la fête, dit également, en quelques mots, le plaisir qu'il ressentait d'être aussi bien traité par les employés de l'Ottawa Dairy et se déclara fier d'être de cette entreprise si bien réussie, et félicita tous les employés auxquels il attribue la grosse part de ce succès. M. J. Mackson donna quelques détails des activités du Club, notamment, que plusieurs membres du personnel avaient bénéficié des avantages du Club au cours de l'année dernière. Plus de $1.400 ont été distribués aux malades et aux invalides membres du personnel.

On présenta à M. Hugh Carson un superbe gateau de fête, illuminé de chandelles, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. W.-A. Craig fit le boniment de circonstance.

Après le banquet, la salle Jasper et la Salle de Bal étaient toutes les deux, à la disposition des invités qui voulaient danser. Ceux-ci s'en donnèrent à coeur-joie jusqu'aux petites heures, ce matin. Toutes les femmes reçurent, en souvenir de l'événement, un fort joli compact.


Caplan's

**Vente de Fins de Séries**

JEUDI

**CHANDAILS pour Hommes**
Gilets-tricot, pullovers et genres sans manches. Blancs, gris et fauves. Tailles 36 à 42 ..... 97c

**PYJAMAS pour Hommes**
Broadcloth et flanellette, genres à revers, teintes et dispositions assorties. Tailles 36 à 44 ..... 94c

**Combinaisons pour Hommes**
Merinos et coton crème. Genres à boutons. Tailles 34 à 44. Rayon pour hommes, au rez-de-chaussée ..... 1.16

**BAS pour Hommes**
Tout laine avec boutons et talons renforcés. Un bel assortiment de dessins et coloris ..... 43c

**CRAVATES pour Hommes**
Cravates de soies en rayées, quadrillés, pois polka et dessins assortis. Une variété de teintes ..... 28c

**GUETRES pour Hommes**
36 paires de guêtres, de feutre de laine fauve et gris. Genres à boutons-pression ou attaches. Pointures 6 à 11 dans le lot ..... 73c

**Vêtements pour Dames**

**ROBES POUR DAMES**
Seulement 20, en laine bunny crêpe frais, 2 et 3 pièces, costumes tricotés. Tailles 14 à 20 dans le lot ..... 1.22

**BLOUSES ET CHANDAILS**
Blouses plaid à manches courtes, chandails tout laine en couleurs assorties. Tailles 14 à 20 dans le lot ..... 39¢

**GANTS DE LAINE**
Tout laine, tricots et coloris assortis. Unis et à poignets rayés. Valeurs jusqu'à 1.00 ..... 25¢

**BAS PARFAITS**
Bas parfaits en teintes foncées. Entièrement façonnés. Pointures 8½ à 10½ ..... 53¢

**VENTE DE ROBES DE SOIREES**
Satin, tissu métallique, chiffon, crêpes et autres tissus. Robes jaquettes, avec ou sans manches. Teintes assorties. Tailles 14 à 20 ..... 2.77

**COUVRE-CHAUSSURES EN JERSEY**
Jersey ou jerseyette, noirs ou bruns. Glissière ou boutons-pression. Pointures 3 à 5 seulement ..... 42¢

**COUVRE-CHAUSSURES En Velours**
58 paires de couvre-chaussures garnis de fourrure, genres fourreau. Pointures 3 à 6 seulement ..... 93¢

**SOULIERS POUR DAMES**
Séries désassorties de ventes récentes. Tous les coloris, cuirs et genres. Pointures 3 à 8 dans le lot ..... 1.63

**Vente de PANTOUFLES**
83 paires en crêpes de couleurs, cuirs et velours. Pointures 3 à 8 dans le lot ..... 61¢

**Vêtements pour Garçonnets et Fillettes**

**VENTE DE COSTUMES TRICOTES pour Fillettes**
Tout laine, 2 et 3 pièces, garnitures opposition. Tailles 10 à 14 dans le lot. Rég. jusqu'à 4.95. 10 seulement ..... 1.67

**Pyjamas pour Fillettes**
Pyjamas et costumes de nuit en flanellette, 1 et 2 pièces. Rayures assorties. Tailles 2 à 6 ..... 54¢

**ROBES POUR FILLETTES**
Cotonnades imprimées et plaids, manches courtes ou longues. Tailles 2 à 6 et 8 à 14 ..... 76¢

**Ensembles de Manteaux pour Enfants**
Manteau, jambières à glissière, chapeau ou casque. Verts, corail et brun pâle. Tailles 1, 2 et 3 ..... 1.99

**Jambières pour Fillettes**
Jersey de coton ou mélange de laine, genres à boutons avec pieds. Tailles 2 à 6 ..... 76¢

**Chandails pour Fillettes**
Gilets-tricot en mélanges de laine et pullovers en laine botany de choix. Tailles 2 à 6 et 8 à 14 ..... 1.18

**JUPES**
Jupes plaid pour fillettes, plissées, boutonnant à la taille. Tailles 7 à 14 ..... 58¢

**COUVERTURES**
Couvertures de voitures de bébés, tissu couverture et chinchilla. Roses et bleues ..... 1.09

**GILETS**
Gilets de soie et laine pour fillettes, blanches seulement. Tailles 2 à 14 ans ..... 58¢

**CULOTTES pour Garçons**
10 pantalons seulement, de tweeds tout laine, genoux élastiques ou à boucle. Tailles 24 à 31 ..... 94¢

**CHANDAILS pour Garçons**
12 gilets-tricot tout laine, encolures pointues. Tailles 28 à 32 dans le lot. Rég. 2.95 ..... 94¢

**COMPLETS pour Garçons**
Worsteds et tweeds, bouffante de golf ou pantalon, 2 pantalons et une culotte et un pantalon. Tailles 24 à 29, 14 seulement. Rég. jusqu'à $15.95 ..... 4.99

**PALETOTS pour Garçons**
De tissu couverture épais et doublure de flanelle ou tweed. Genres croisés. Tailles 23, 25 et 27 ..... 2.44

**FOULARDS**
Foulards de soie unie de laine pour garçons, plaids en teintes vives ..... 25¢

**GANTS**
Gants tout laine pour garçons, teintes foncées. Pointures 4 à 5 ..... 18¢

**PANTOUFLES**
44 paires de pantoufles pour enfants. En simili-cuir. Pointures 6 à 10 ..... 27¢

**MEUBLES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Chaises de chambre à coucher | 4.87 | 2 | PORTE BRIC-A-BRAC | 2.69 |
| 2 | FAUTEUILS WINDSOR | 3.64 | 1 | NECESSAIRE A LIMONADE | 4.87 |
| 8 | Mobiliers de Bridge de 5 pièces | 8.34 | 1 | TABLE A CAFE | 2.87 |
| 8 | CENDRIERS METALLIQUES | 3.59 | 1 | PIED DE LAMPE | 1.69 |
| 2 | BIBLIOTHEQUES | 5.94 | 8 | TABLES A CAFE | 79c |
| 1 | LAMPE DE RADIO | 4.87 | 1 | TABLE A DESSUS BASCULANT | 99c |
| 1 | PORTE-REVUES | 2.87 | 8 | TORCHERES CHROMEES | 2.87 |
| 1 | TABLE A LAMPE | 3.84 | 10 | COUSSINS DE SIMILI-CUIR | 1.99 |
| 4 | Carpettes de Congoléum (2e Etage) | | | | 3.69 |
| 2 | Laveuses Electriques (Démonstratrices) | | | | 49.60 |

CAPLAN'S 129-137 Rideau St